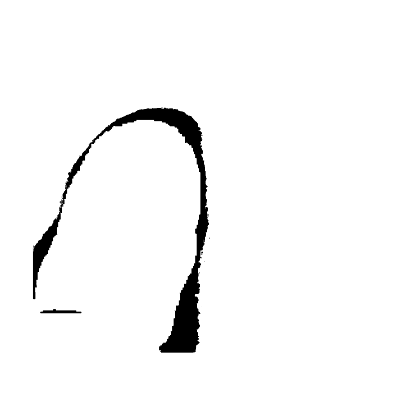

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS





# ESSAI

SUR

# L'HISTOIRE DES ISRAÉLITES

## DE L'EMPIRE OTTOMAN

### DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

# ESSAI

SUR

# L'HISTOIRE DES ISRAÉLITES

DE

# L'EMPIRE OTTOMAN

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. FRANCO



PARIS

LIBRAIRIE A. DURLACHER

83 *bis*, RUE LAFAYETTE

1897

# PRÉFACE

A une époque où les investigations des curieux se portent sur les moindres traces des peuples et des civilisations disparus, n'est-il pas juste qu'un groupe de plus de 300,000 âmes[1], encore vivant et destiné peut-être à un bel avenir, occupe une place — si humble soit-elle — dans l'Histoire Universelle?

Telle est la pensée qui m'a préoccupé dès l'âge où je fus à même de réfléchir, et que j'ai exécutée dès que j'en ai eu le loisir.

Guidé et conseillé par feu Isidore Loeb et par l'honorable M. Israël Lévi, le savant directeur de la *Revue des Études Juives*, j'ai consacré dix années de ma vie à ce travail.

On le trouvera peut-être incomplet et l'on s'apercevra sans doute de mon inexpérience. Aussi je sollicite d'avance l'indulgence des lecteurs et je les prie de me juger sur mon intention et non sur ce que j'ai fait.

L'histoire n'étant pas une branche du domaine de l'imagination, j'ai dû, il va sans dire, lire préalablement tous les ouvrages relatifs à la Turquie et particulièrement aux Israélites de ce pays ; un grand nombre de recueils de pièces diplomatiques concernant l'Empire Ottoman et enfin, les manuscrits que le hasard m'a fait découvrir en Orient.

C'est surtout la partie relative au XIX[e] siècle qui a été l'objet

[1] Les Israélites de l'Empire Ottoman dépassent le nombre de 350,000.

particulier de mes recherches : j'ai pris connaissance de dix mille exemplaires de journaux français et judéo-espagnols parus en Orient et de plusieurs centaines de volumes judéo-espagnols publiés à Constantinople, Salonique et Smyrne. Enfin, j'ai parcouru huit mille in-folio hébreux déposés dans les bibliothèques juives de Constantinople, afin de rédiger les tableaux bibliographiques des livres écrits par des auteurs israélites de Turquie.

J'ose donc espérer que mes coreligionnaires de l'Empire Ottoman me sauront gré d'avoir groupé et sauvé de l'oubli quelques faits dignes d'être conservés à la postérité.

Enfin, je considère comme un devoir de remercier publiquement les généreux souscripteurs qui m'ont facilité la publication de cet ouvrage.

M. Franco.

Constantinople, octobre 1897.

# INTRODUCTION

## LA POPULATION JUIVE DE L'EMPIRE OTTOMAN

Actuellement la population israélite de l'Empire ottoman n'est que de 314,000 individus[1]; en d'autres termes, elle ne forme que la vingt-quatrième partie du total des Juifs — 7 à 8 millions environ — dispersés dans les cinq parties du monde.

Le groupe juif de l'Empire ottoman, qui présente de nos jours un aspect à peu près homogène au point de vue des mœurs, n'est qu'une résultante de divers éléments :

1° Des *Israélites asiatiques :* Israélites palestiniens, syriens, babyloniens et Israélites d'Arabie ;

2° Des *Israélites d'Égypte* ;

3° Des *colonies juives* qui s'établirent du Iᵉʳ au IVᵉ siècle de J.-Ch. et, dans la suite, en Thrace, Macédoine et Thessalie et que nous désignerons sous le nom de *Juifs romains*;

4° Du contingent considérable de l'immigration espagnole et portugaise du XVᵉ siècle;

5° Enfin, des immigrations successives, durant le XVIᵉ siècle, de Juifs du Nord ou Achkénazim : Israélites allemands, polonais, hongrois, etc.

Les *Juifs espagnols*, étant les plus nombreux, ont englobé naturellement tous les autres et leur ont imposé la langue espagnole. Mais le jargon judéo-espagnol, en usage maintenant en Orient, a conservé des traces des divers idiomes importés en Turquie par les Israélites immigrés des pays étrangers.

[1] Théodore Reinach, *Histoire des Isr.*, p. 393-395 :

| | |
|---|---|
| Turquie d'Europe | 105.000 |
| — d'Asie | 195.000 |
| Égypte | 8.000 |
| Tripolitaine | 6.000 |
| Total | 314.000 |

Notre but n'étant que de raconter l'histoire de nos pères durai la domination ottomane, nous n'avons pas à nous occuper ici de faits concernant les Israélites qui ont vécu dans ces régions à un époque antérieure. Cependant, il ne sera pas inutile de résume en quelques pages l'historique de chacun de ces groupes depuis l destruction du second Temple jusqu'à l'avènement de *Sulta Osman, premier souverain ottoman* (de l'an 70 à 1299 de l'èi chrétienne).

C'est ce que nous ferons aussi succinctement que possible [1].

## ISRAÉLITES ASIATIQUES

(De 70 de J.-Ch. à 1299.)

Après avoir subi les derniers outrages que le destin puisse infl ger à une nation : perte de l'indépendance, dévastation de la pa trie, massacres impitoyables, déportation, il était réservé au débris mutilés de l'ancien Etat juif de passer en moins de quator siècles sous dix dominations différentes.

Asservis par les Romains au 1er siècle de l'ère chrétienne, i tombent, au partage de l'Empire romain (306), sous le joug de fe des tyrans de Byzance.

Au bout de trois siècles, Chosroès II le Grand, roi de Perse d la dynastie des Sassanides, s'empare en 615 de Jérusalem, qu'Hé raclius reprend l'année suivante.

En 634 accourt du fond de l'Arabie l'armée de l'Islam et, au noi du Prophète de la Mecque, soumet la Ville Sainte et la Terı Sainte.

Puis se succèdent tour à tour en Palestine :

| | | |
|---|---|---|
| Les Ommiades | 715 | de J.-Cl |
| Les Abbassides | 758 | — |
| Les princes Toulounides d'Égypte | 878 | — |
| Les Khalifes de Bagdad | 905 | — |
| Des Emirs Seldjoukides | 1071 | — |
| Les Sultans Seldjoukides d'Égypte | 1096 | — |
| Les Croisés | 1099 | — |
| Saladin, sultan Seldjoukide d'Égypte | 1187 | — |
| Les Croisés (Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion) | 1188 | — |

[1] D'une façon générale, nous désignerons sous l'appellation d'Empire Ottom tous les États soumis à la Sublime-Porte depuis l'apogée de la puissance ottomai jusqu'au traité de Berlin (1880).



| | |
|---|---|
| Les sultans Bahrites d'Égypte .................. | 1291 de J.-Ch. |
| Les sultans Mamelouks Borgites ............... | 1382 — |
| Les sultans Mamelouks Circassiens ............ | XIV$^{e}$ — XV$^{e}$ siéc. |
| Les Turcs Osmanlis[1] .. ...................... | 1512 — |

Bien que peu nombreux, on trouve néanmoins quelques détails sur ces quatorze siècles chez certains chroniqueurs[2].

L'année 84 de J.-Ch. fut signalée par les persécutions de l'empereur Domitien.

Sous Adrien, eut lieu la révolte de Bar-Cochébas, qui soutint le siège mémorable de Béthar[3]. Cette révolte fut étouffée dans le sang en l'an 135 : 580,000 Juifs périrent, en effet, par l'épée, sans compter ceux qui moururent victimes de la faim ou de la peste, ni ceux qui furent vendus à l'encan. A Hébron, on échangea quatre Juifs contre une mesure de blé. C'est Adrien qui reconstruisit sur l'emplacement de l'ancienne Jérusalem une nouvelle ville, qu'il nomma Aelia Capitolina.

De 138 à 161, sous le règne de l'empereur Antonin-le-Pieux, les Israélites asiatiques vécurent relativement heureux.

Sous Septime-Sévère (205), il surgit entre les Israélites et les Samaritains une querelle qui faillit prendre les proportions d'une révolution ; elle fut étouffée dans le sang.

L'empereur Constantin-le-Grand (306-337), qui éleva l'église du Saint-Sépulcre, persécuta systématiquement les Juifs.

Ces persécutions se continuèrent sous Constant I$^{er}$ (337-350), sous le règne duquel on massacra plusieurs communautés juives et l'on incendia les principaux sièges des écoles juives, les villes de Tibériade, Diocésarée (Séphoris) et Diospolis (Lydda).

Sous Julien l'Apostat (351-363), une lueur d'espérance brilla un instant pour nos ancêtres : il abolit les restrictions de Constantin le Grand et permit aux Israélites de reconstruire le Temple : un phénomène naturel qui se produisit pendant les excavations interrompit les travaux.

L'empereur Héraclius, qui reprit Jérusalem à Chosroès II en 616, en chassa les Israélites pour avoir rêvé que cette ville devait tomber au pouvoir des *circoncis* : sa prédiction ne se réalisa pas moins; ce fut au profit des mahométans!

Sous la domination arabe, il y a peu de faits relatifs aux Juifs à citer.

[1] Nous avons rédigé ce tableau chronologique d'après le dernier chapitre de la *Palestine*, de S. Munk.
[2] Voir Schwartz, *Maassé ha-Aretz*; Jérusalem, 1845.
[3] D'après S. Munk, Béthar était située près de Jérusalem.

Le Khalife Omar chassa ces derniers de Tibériade en 637 [1].

Ali, gendre de Mahomet, offrit, dit-on, comme femme la fille d dernier roi Sassanide à un certain Bostanaï, un descendant d David [2].

Au IXe siècle, le Khalife Motawakel établit des lois de rigueu et d'exception contre les Juifs [3]. Par son ordre, ceux-ci furei contraints de porter une large ceinture de cuir appelée *Zonar* ( exclus du droit de remplir aucune fonction dans l'État [4].

Le souverain Fatimite le plus intolérant et le plus cruel fut ce tainement *El-Hakim :* il imposa aux Israélites [5] l'obligation d porter, suspendue à leur cou, une tête de veau en souvenir d Veau d'Or.

Du Xe au XIVe siècle, l'histoire des Juifs asiatiques reste absolu ment dans l'ombre. C'est à peine si quelques pieux voyageurs nou ont transmis quelques détails sur les communautés qu'ils visitèrer durant leur pèlerinage en Terre-Sainte.

Le célèbre voyageur espagnol Benjamin de Tudèle, qui parcou rut l'Orient au XIIe siècle (1173), rapporte qu'il trouva à Jérusa lem, 200 Israélites, vivant près de la forteresse de David, dans u coin de la ville, et exerçant la profession de teinturiers; — à An tioche, 10, verriers de profession; — à Loudkia, environ 200; - à Djébel, 50; — à Beyrouth, 50; — à Tyr, 400, dont plusieur possédaient des navires; — à Saint-Jean d'Acre (Acco), enviroı 200; — à Ramlah, 30; — à Tibériade, 50; — à Ascalon, 500, don 200 Rabbanites et 300 Samaritains; — à Rhodes, environ 500 — à Mételin (l'île de) une université? ; — à Damas, 3,000; — : Bagdad [6], 1,000.

Il paraît que les Juifs qui habitaient Jérusalem du temps d Benjamin de Tudèle en furent expulsés depuis; car, vers 1180, l voyageur Pétahia de Ratisbonne ne trouva à Jérusalem qu'un seu coreligionnaire.

Juda-Al-Harizi, célèbre poète juif d'Espagne, qui visita en 121 la Ville-Sainte, dit positivement que les portes n'en furent ouverte aux Israélites que depuis la conquête de Saladin (1187) [7].

[1] Parlant du caractère intègre du khalife Omar, Charles Mismer rapporte, dans se *Soirées de Constantinople* (p. 326), le curieux détail que voici : « Omar, ayant reçı la plainte d'un Juif contre un gouverneur de province, écrivit ces mots sur un brique qu'il lui envoya : « Faites cesser les plaintes ou quittez votre gouvernement.

[2] Voir *Maassé ha-Aretz*, de Schwartz.

[3] Et contre les chrétiens.

[4] Voir la *Syrie* par Yanoski (collection de l'*Univers*).

[5] *Ibidem*.

[6] Ces détails de statistique sont extraits du *Voyage de Paris à Jérusalem*, (p. 479 482) et du *Maassé ha-Aretz*.

[7] S. Munk, *La Palestine*, p. 629.



Un demi-siècle après (1267), c'est-à-dire quelques années avant l'avènement de la dynastie ottomane, le rabbin espagnol Nahmanide (Moïse Ben-Nahman) rapporte que sur 2,000 habitants, Jérusalem ne comptait que deux Israélites, deux frères teinturiers. Le reste de la population juive avait péri deux ans auparavant à la suite d'une invasion de Tartares. Quelques malheureux échappèrent à peine au massacre et se refugièrent dans d'autres villes. Par les soins de Nahmanide, plusieurs familles d'Alep et de Damas consentirent à s'établir dans la Ville Sainte, où, se cotisant, elles parvinrent à construire une synagogue convenable.

Une lettre adressée à la fin du XIVe siècle, par un rabbin italien de Jérusalem, nommé Elie [1], à sa famille, établie à Ferrare, nous apprend que les Juifs se livraient à diverses industries, travaillaient comme ouvriers chez les musulmans et n'avaient pas à subir les humiliations et les vexations auxquelles ils étaient exposés dans les autres pays. Les métiers, qui, selon le même écrivain, étaient exercés alors de préférence dans la Ville Sainte étaient ceux de charpentier, de tailleur, de cordonnier et d'orfèvre. On s'occupait aussi du commerce de soieries, dont la fabrication était abandonnée aux femmes. Ceux qui se donnaient pour médecins ou pharmaciens étaient de la plus profonde ignorance.

Sous le règne du Sultan mamelouk circassien Malec-Aschraf-Kayetbaï, un procès entre les musulmans et les Juifs au sujet du terrain d'une synagogue mit en émoi toute la population de la ville de Jérusalem (1473-1475) [2]. Les musulmans avaient dans le quartier juif une mosquée qu'ils ne pouvaient aborder qu'en passant par une longue ruelle. Par hasard une maison appartenant à la synagogue vint à tomber ; ce qui rendit les abords de la mosquée plus faciles. Les musulmans s'opposèrent à la reconstruction de la maison et engagèrent un procès avec la communauté juive, prétendant que le terrain de cette maison appartenait à la mosquée. Cependant les Juifs, ayant produit leurs titres, gagnèrent le procès. Les musulmans s'adressèrent alors au sultan qui ordonna une nouvelle enquête ; on gagna de faux témoins, et les Juifs, se voyant menacés, s'adressèrent, à leur tour, au sultan. La querelle s'étant envenimée, les musulmans démolirent la synagogue. Sur ces entrefaites, le procès fut porté devant le tribunal supérieur du Caire : Les Juifs eurent gain de cause et la syna-

[1] S. Munk, *La Palestine*, p. 643.
[2] *Ibid.*, p. 644.

gogue fut rétablie par l'ordre du sultan, dont l'irritation contre l'iniquité des juges de Jérusalem fut telle qu'il ordonna leur arrestation. Deux des principaux juges furent destitués et exilés de la ville, et un sheikh qui avait excité le peuple à démolir la synagogue n'échappa à la colère du sultan qu'en se réfugiant à La Mecque.

Cet événement peu important en lui-même peut servir cependant à faire connaître la position des rayas et la protection que leur accordaient les sultans circassiens; il fit une grande sensation dans le pays, et l'auteur arabe le rapporte comme un des événements les plus importants arrivés en Palestine sous le règne de Kayetbaï[1].

Tandis que les Israélites de l'Anatolie, ceux de Brousse, par exemple, tombèrent au pouvoir des Ottomans dès l'avènement du Sultan Osman I, ceux de la Syrie et de la Mésopotamie ne subirent le même sort qu'aux XVIe siècle, sous les règnes de Sélim I (1512-1520) et de Suleyman le Magnifique (1520-1566).

## LES JUIFS D'ARABIE.

L'histoire des Juifs d'Arabie est celle de deux groupes bien distincts : les Israélites de Médine dans le Hedjaz, au nord de cette péninsule, et ceux du Yémen, autrement dit le Royaume Himyarite, au sud. Nous allons rapporter brièvement l'histoire de chacun de ces groupes.

### Histoire des Juifs de Médine.

L'époque de l'établissement des Juifs dans le Hedjaz remonte assez loin sans doute, puisque la *Mischna*, rédigée au IIe siècle de J.-C., rapporte un trait de mœurs des Israélites de cette région[2]. D'autre part, le célèbre orientaliste Caussin de Perceval raconte aussi, d'après les auteurs arabes, beaucoup de légendes sur l'arrivée des Juifs dans cette province[3]. Suivant les chroniqueurs les mieux informés[4], il est indubitable que des Israélites vivaient à Médine (anc. Yathreb) plusieurs siècles avant Mahomet; qu'ils y possédaient des terres, beaucoup de châteaux-forts et des planta-

[1] *Ibid.*, p. 644.
[2] *Sabbat*, VI, 6. « Les femmes arabes sortent voilées le Sabbat. »
[3] Voir l'*Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme.*
[4] Voir l'étude de M. Hartwig Hirschfeld dans la *Revue des Etudes juives*, (tomes VIII et IX).



tions de palmiers, et, qu'ils y exerçaient une sorte de souveraineté sur leurs concitoyens arabes. Ces Juifs avaient les mœurs et les habitudes des indigènes. Ils se partageaient au moins en vingt tribus, dont les principales étaient : les *Bénou-Keïnokâ*, les *Bénou-Koreiza* et les *An-Nadhîr*.

Avec le temps, — vers l'an 300 — des tribus arabes, originaires du Yémen, vinrent se fixer à Médine. Elles contractèrent alliance avec les maîtres de la ville et obtinrent l'autorisation de construire aussi des châteaux-forts.

Le premier épisode des luttes qui éclatèrent dans la suite entre ces nouveaux venus et les tribus juives de Médine se place à la fin du v<sup>e</sup> siècle de J.-C. Un chef arabe, nommé *Mâlik ibn Al-Adjlân*, de concert avec un prince Ghassanide, *Abou Djobeila*, de Syrie, qu'il attira dans le Hedjaz, fit massacrer par la ruse un nombre considérable d'Israélites. Leurs femmes, leurs enfants, leurs biens et leurs châteaux tombèrent, en conséquence, au pouvoir des gens de Mâlik. Ce guet-apens eut lieu dans la localité de *Dzou-Houroudh*, à proximité de Médine. Ce même Mâlik ayant renouvelé le guet-apens et le massacre quelque temps après sur la personne d'autres Israélites, les coreligionnaires des victimes lui vouèrent une haine mortelle. Ils dressèrent dans leur synagogue un bloc de bois représentant l'effigie de Mâlik, et, en entrant et en sortant, ils l'accablaient de coups et de malédictions.

Pour les cent années suivantes, les sources historiques sur les Juifs d'Arabie font défaut. Un fait cependant est à retenir : l'existence vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle d'un puissant seigneur juif à *Teima*, localité distante de huit journées de Médine. Ce seigneur, qui fut en même temps un poète célèbre, se nommait *As-Samaoual* ou *Samuel ibn Adiyâ*. Il habitait un château-fort au sommet d'une montagne où il avait établi un marché et creusé un puits et où les marchands arabes avaient coutume de camper en allant en Syrie ainsi qu'au retour de leur voyage. Un poète arabe *Al-A'scha* a chanté en beaux vers ce château qu'on appelait *Al-Ablak al Fard* :

« Ses flèches atteignent le ciel, un bâtiment s'élevant sur un carrelage avec des édifices en chaux et une fosse.

« Le terrain de son sommet est mou ; là on trouve des endroits pour se rafraîchir, du musc, des plantes aromatiques et du vin versé aux buveurs ;

« Là on voit de belles filles aux yeux noirs, aux joues rouges comme du sang, des domestiques, des ustensiles de cuisine, un cuisinier,

une place de divertissement propre et spacieuse et un réservoir d'eau aussi », etc.

A cette époque, le plus illustre des poètes arabes, *Imrou'lkeis* (le Kindite Imrou'lkeis), persécuté par *Al-Moundzir III*, roi de *Hirâ*, vint se réfugier avec sa fille *Hind* et tous ses trésors, parmi lesquels se trouvaient cinq cuirasses célèbres, chez As-Samaoual. Celui-ci accorda l'hospitalité aux fugitifs et remit même à Imrou'lkeis une lettre de recommandation pour un prince qui devait, à son tour, recommander le poète à l'Empereur de Byzance.

En apprenant que son ennemi avait trouvé un asile à Al-Ablak, le roi Al-Moundzir y envoya une armée pour s'emparer des trésors et, surtout des cinq cuirasses. Son général assiégea le château ; il alla même jusqu'à tuer sous les yeux d'As-Samaoual un fils de ce dernier fait prisonnier par hasard, pour fléchir le puissant seigneur : rien ne put ébranler la fermeté de caractère du châtelain juif. Découragé, le général leva le siège. On ne sait rien de plus sur As-Samaoual ni sur l'histoire des Juifs d'Arabie pendant le VIe siècle.

Passons au VIIe siècle. La puissance des Juifs avait extrêmement décliné ; et les tribus arabes qu'ils avaient jadis accueillies parmi eux, sans cesse en lutte entre elles par l'antique usage de la vendetta, se distrayaient de leurs querelles en s'en prenant aux Juifs.

En 617, cinq années avant l'*Hégire*, un chef arabe de la tribu des *Al-Khazradj*, *Amr ben Al-Nomân*, dit un jour à ses hommes :

« Vos pères ne vous ont laissé que de méchantes masures, mais, par Dieu, aucune eau ne touchera ma tête, que je ne vous aie procuré les maisons des Koreiza et An-Nadhir et massacré leurs ôtages ».

Là-dessus, il envoya un message à ces deux tribus juives et leur enjoignit d'abandonner leurs demeures. Pour défendre leurs foyers, les Juifs s'unirent à la tribu arabe des *Al-Aous* et livrèrent aux Al-Khazradj, à quelques lieues de Médine, au bourg de *Boâth*, la plus grande bataille dont les chroniqueurs nationaux fassent mention pour cette époque ; Amr et les siens furent taillés en pièces.

### Le prophète Mohammed et les Juifs.

Pendant que ces événements se passaient à Médine, le prophète Mohammed, rejeton de la famille de Koreisch, prêchait à la



Mecque la croyance à un Dieu unique et recrutait déjà des adhérents. Cependant, pour s'assurer de la vérité des proclamations du Prophète, les Mecquois envoyèrent une députation aux rabbins de Médine, considérés alors comme la plus haute autorité en matière religieuse, afin de connaître leur opinion sur le nouveau législateur. Ceux-ci dirent aux députés : « Posez à Mohammed trois questions ; s'il sait y répondre, il est un vrai prophète. Questionnez-le d'abord sur les gens qui s'en sont allés dans les temps passés, car on en raconte des choses merveilleuses. Interrogez-le ensuite sur ce voyageur qui est arrivé jusqu'aux extrémités de l'Orient et de l'Occident ; et, enfin sur l'esprit et sur son essence ».

Les envoyés retournèrent à la Mecque et rapportèrent leur entretien avec les rabbins aux gens de Koreisch. Ceux-ci posèrent les trois questions au Prophète. Il promit d'y répondre le lendemain ; mais ce ne fut que quinze jours plus tard qu'il le fit, en débitant la dix-huitième *Soura* du Koran.

En 622, Mahomet vint s'établir à Médine ; il y fonda la religion de l'*Islam*, dont les principes sont ceux du judaïsme adaptés aux mœurs arabes. Plus d'une controverse eut lieu alors entre le Prophète et les Juifs. Beaucoup de rabbins, *Hoyyey ben-Akhtab*, *Abou-Yâsir*, *Djodey Sallâm ben Mischkam*, le poète *Cab-ben-Al-Aschraf*, etc., raillèrent son ignorance. Cela n'empêcha pas *Abd-Allâh*, fils de Sallam, et beaucoup d'autres Israélites d'adopter la nouvelle religion.

Mohammed essaya de faire du prosélytisme parmi les Juifs d'abord par la persuasion, ce qui ne lui réussit pas ; puis par la violence.

Il attaqua une à une les grandes tribus juives. Il commença par les Benou-Keinokâ, qu'il assiégea dans leurs châteaux-forts (624 de J.-C.). Quinze jours lui suffirent pour s'emparer de 700 guerriers. Il les mit aux fers et se disposait à les faire exécuter. Sur l'intervention et les prières d'un chef arabe en faveur des Juifs, le Prophète se contenta de les expulser en confisquant leurs châteaux et leur fortune. Les Benou-Keinokâ émigrèrent vers le nord et s'établirent à *Adzraât*, en Syrie.

Après les Benou-Keinokâ, ce fut le tour des An-Nadhir. Leur chef, le poète Cab ben Al-Aschraf fut d'abord tué traîtreusement par un musulman. Puis Mohammed vint cerner leurs châteaux-forts. Après quelque résistance, cédant devant le nombre, les assiégés consentirent à sortir de leurs forteresses sans armes, mais en emportant les matériaux en bois de leurs maisons. Ils s'établirent les uns à *Kheibar*, à quelques lieues de Médine, les autres à Adzraât.

Bien qu'expulsés, les Juifs Nadhirites ne se tinrent pas pc battus. Ils recrutèrent à la Mecque 15,000 mécontents — des *K reischites* et des *Benou-Ghatafân* — et vinrent se joindre à tribu juive de Koreiza à Médine.

En habile politique, Mohammed mit d'abord la division entre Koreischites et les Ghatafân. Il attaqua ensuite les Koreiza c durent capituler après un mois de résistance. Près de 750 gue riers juifs furent égorgés sur la place d'un marché à Médine; leu biens confisqués, leurs femmes et leurs enfants partagés entre l Musulmans et convertis à l'islamisme.

Le Prophète, qui voulait détruire radicalement la race juiv voyait d'un mauvais œil l'agrandissement de la communauté isr élite de *Kheibar*. Il s'y rendit donc à l'improviste, à la tête de 14 fantassins et de 300 cavaliers, et assiégea les habitants dans leu châteaux-forts. Il en eut vite raison. Plus de 900 combattants, p: les armes à la main, périrent. Le reste des vaincus furent épargn à condition d'abandonner leurs terres aux vainqueurs, avec faculté toutefois de les cultiver en remettant aux nouveaux pr priétaires la moitié des produits de l'agriculture. De plus, ces Ju s'engagèrent à quitter la contrée à la première sommation du co quérant. Ajoutons que ce dernier épousa à cette époque de femmes juives *Reihâna* et *Çafiya*.

C'est ainsi que toutes les possessions juives du Hedjaz tombère au pouvoir du fondateur de l'islamisme.

Les Juifs séjournèrent à Kheibar quelques années encore sa être molestés par le khalife *Abou-Becre*. Mais *Omar*, le secoi khalife, les expulsa définitivement en Syrie, vers 642 de J.-C.

## Histoire des Juifs du Yémen.

De même que pour le Hedjaz, on ne sait pas au juste à quel époque les Israélites s'établirent au Yémen. Il est possible que temps même du roi Salomon des marchands juifs aient fondé d colonies dans ces parages.

Quoi qu'il en soit, les historiens ont rapporté jusqu'à ces de niers temps encore, à propos de ces Juifs, un événement impo tant que la critique vient de réduire à une pure légende [1].

Cette légende raconte qu'à la fin du v[e] siècle, un prin nommé *Dhoû Nowâs*, qui fut le dernier souverain du royaun Himyarite [2], se convertit lui, ainsi que les siens, à la religion jui

[1] Voir la *Persécution des Juifs de Nedjrân*, par M. Joseph Halévy, dans tomes XVIII et XXI de la *Revue des Etudes juives*.

[2] Autre nom du Yémen.

et prit le nom de *Joseph*. Vers le même temps, le christianisme fut introduit à *Nedjrân*[1] par un saint appelé Fimoûn, qui réussit à gagner à sa foi la plupart des habitants de cette localité. Le roi juif, ayant eu connaissance de cet événement, marcha contre Nedjrân avec une grande armée. Là, il assembla tous les chrétiens et leur enjoignit d'embrasser la religion mosaïque sous peine de mort. Ceux-ci préférèrent mourir. Le roi fit alors creuser des fosses, et, *aidé par la communauté juive*, brûla une partie des chrétiens et tua les autres, après leur avoir infligé les tourments les plus douloureux, de façon *qu'il en périt vingt mille*. Un chrétien échappé au massacre alla raconter au roi chrétien d'Abyssinie les atrocités commises à Nedjrân par le roi Joseph et les Israélites. Le Négus d'Abyssinie envoya alors dans l'Arabie méridionale son général Ariat à la tête d'une puissante armée. Dhoû-Nouwâs se jeta à la mer après avoir perdu la bataille, et Ariat fut nommé vice-roi du Yémen. Ariat fut tué par un autre chef abyssin nommé *Abraha*, qui gouverna le pays au nom du Négus et entreprit de détruire le temple de la Mecque vingt-cinq ans avant la naissance de Mohammed. (545 de J.-C.)

Ce qui précède n'est, nous le répétons, qu'une légende. Voici la vérité telle qu'elle résulte de deux documents authentiques du VIe siècle [2].

Vers 526 la dynastie *païenne* de *Tobba* occupait le trône du royaume Himyarite, dont la capitale se nommait *Tafari*. Dans cet État vivaient beaucoup de Juifs, dont plusieurs étaient admis à la cour. Dans la ville de Nedjrân particulièrement il y avait une communauté de Syriens chrétiens. Les Israélites, qui n'avaient nullement à se louer de la façon dont ils étaient traités dans l'empire Romain, s'efforçaient naturellement d'entretenir à la cour himyarite des sentiments hostiles contre tout ce qui était romain et, en général, chrétien. Rien d'étonnant que l'éternelle rivalité entre Juifs et Chrétiens ait dégénéré en bagarres sanglantes à Nedjrân et que les Israélites y aient été soutenus par les autorités. L'affaire de Nedjrân, qui remonte environ à l'an 525 de J.-C., est certainement une de ces échauffourées à laquelle des écrivains judéophobes donnèrent les proportions d'une persécution religieuse. On croit même que les agresseurs de Nedjrân n'étaient pas de vrais juifs ; mais plutôt des ariens judaïsants [3].

[1] Ville du Yémen.

[2] Voir dans la *Revue des Études juives*, tome XVIII, une Lettre de Jacques de Saroug, dit Mar Jacob, aux chrétiens de Nedjrân, et un hymne composé par Jean Psaltès.

[3] La doctrine d'Arius nie la divinité de J.-C. et la Trinité.

Néanmoins, le fait des hécatombes de Nedjrân devint dans le annales de la chrétienté un martyrologe en mémoire duquel o récitait régulièrement des prières dans plusieurs églises d'Orient

Quant à l'existence d'un roi juif appelé Dhoû-Nowâs ou Josepl c'est un mythe. Aucun roi d'origine himyarite n'a jamais profess le judaïsme. Cette idée, d'un roi juif persécuteur de chrétiens été imaginée par un auteur chrétien anonyme [1], afin d'excite la cour de Byzance contre les croyants du mosaïsme.

Tout au plus la légende sur Dhoû-Nowâs doit être une rém niscence du récit historique rapportant la conquête du royaum d'Himyar par un roi éthiopien qui était un *arien judaïsant* e qu'on croit se nommer *Aïdog* ou *Adoul*, ou même *Ellesbeaïos*.

Qu'advint-il dans la suite des Juifs du Yémen? On sait qu Mahomet s'empara de cette province vers 630 de J.-C. Le khalif Omar les en chassa-t-il comme il le fit pour ceux du Hedjaz? L'his toire est muette sur ce point. Le célèbre philosophe Maïmonid (1135-1204), qui vivait au XII<sup>e</sup> siècle en Egypte, adressa une lettr à ses coreligionnaires du Yémen pour les exhorter à garder la fc de leurs pères et à ne pas se laisser séduire par un des leurs qui s prétendait Messie. Puis les Israélites du Yémen ne donnent plu signe de vie. Même lorsque le Sultan Sélim I, s'empara de tout l rivage de la Mer Rouge en 1517, les historiens musulmans ne men tionnent pas l'existence de Juifs au Yémen. Pourtant il devait y e avoir. Car, en 1552, un voyageur français, le moine cordelie André Thevet [2], dit avoir trouvé des Israélites à *Bab-el-Mande* et nous apprend qu'ils faisaient le commerce de « *drogueries rhubarbes, aloès et autres simples, des roches, des rubis, dia mants, émeraudes et pierres fines, muscs, civettes, ambre e porcelaine*, etc. » et qu'ils accouraient sur le rivage dès qu'il apprenaient que des vaisseaux éthiopiens ou indiens *voguaien par la Mer Rouge*.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle seulement, que des voyageurs ont soupçonn l'existence d'Israélites au Yémen et nous ont décrit leur situation

### LITTÉRATURE.

A l'exemple des indigènes, les Juifs arabes du Yémen cultivè rent avec succès la poésie. On cite parmi eux une poétesse au v

[1] Voir la Lettre apocryphe de Siméon de Beth Arsham dans la *Revue des Etud juives* (tome XVIII). Cet écrit resta heureusement dans les cartons poudreux de églises et n'eut pas d'écho à la cour de Byzance.

[2] Voir les extraits de la *Cosmographie universelle* d'André Thevet rapportés pa M. Salomon Reinach (*Revue des Etudes juives*, tome XX).

siècle, un très grand poète au VI<sup>e</sup> et cinq autres encore au VII<sup>e</sup>.

Nous avons raconté précédemment le massacre des Juifs à Dzou-Houroudh à la fin du V<sup>e</sup> siècle. Voici comment la poétesse *Sara* gémit sur ces morts :

« Ma vie pour mon peuple, qui a succombé à Dzou-Houroudh et qui en ce moment hélas ! est le jouet des vents.

« Hommes de Koreiza, emportés par les glaives, décimés par les lances des Al-Khazradj !

« Nous avons subi une énorme perte; pour tous ceux qui l'ont éprouvée, le goût de l'eau limpide se change en amertume ! »

Le fameux *As-Samaoual*, qui soutint un siège plutôt que de trahir ses hôtes, a chanté dans un beau poème l'hospitalité [1].

« J'ai gardé fidèlement les armures du Kindite ; je suis fidèle à ma parole quand d'autres sont parjures.

« Ils disent : Ah ! quel magnifique trésor ! mais, par Dieu, je ne me rendrai pas coupable de félonie, aussi longtemps que la terre me portera.

« Mon père Adiyâ un jour me recommanda : ne détruis pas, ô Samuel, ce que j'ai édifié !

Adiyâ m'a élevé un château-fort et creusé un puits, et aussi souvent qu'il me plaira, je donnerai à boire.

« Mon château s'élève haut dans les airs, il brave le vol des aigles ; si je vois une injustice, je ne la souffre pas.

Pour le septième siècle, le premier poète en date est *Ar-Râbi ben Abi-l-Houkeik*, dont il nous est resté une longue poésie. En voici quelques vers :

« A toute maladie on trouve un remède, mais la folie est incurable.

« L'homme recherche les faveurs de la fortune; mais Dieu rejette ce qui est contre sa volonté.

« Qui est assez prévoyant pour qu'aucun malheur ne le frappe et ne lui arrache jamais des gémissements dans sa demeure ?

« Les filles du temps (les années) l'anéantissent, le brisent, comme on brise un vase.

« Mais, certes, après chaque malheur qui vient de fondre sur une tribu, luira bientôt le soleil du bonheur ».

Nous avons parlé ci-dessus du poète *Cab ben Al-Aschraf* assassiné traîtreusement. Il reste de lui des vers superbes d'indignation qu'il récita à la Mecque devant les Koreischites.

[1] Nous nous contenterons de citer quelques vers seulement de chaque poète.

Un ami de l'infortuné Cab b. Al-Aschraf, le poète juif *Sammâk* déplora sa mort, en vers éloquents. Il s'adresse aux musulmans :

« Vous êtes fiers d'avoir assassiné Cab b. Al-Aschraf ! glorifiez-vous de cet exploit !

« Lorsque vous sortîtes le matin pour lui apporter la mort, quoiqu'il n'ait jamais été infidèle à sa parole et n'ait jamais trahi.

« Il viendra peut-être un temps où la fortune changera et se tournera contre vous, où le juge équitable vous demandera compte

« Du meurtre que vous avez commis sur les An-Nadhir et leurs alliés et de la destruction des palmiers que vous avez coupés avant que les dattes n'eussent été cueillies.

Si le ciel me prête vie, nous pénétrerons chez vous, armés de lances et de glaives bien effilés, etc. »

## LES ISRAÉLITES EN ÉGYPTE.

### Histoire et Littérature.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de ce pays, on constate que l'Égypte servait de lieu de refuge de prédilection aux Israélites mécontents qui s'exilaient volontairement de la Palestine.

Que ces immigrations partielles aient fini par former une communauté, c'est douteux. Le groupe juif le plus important qui s'établit en Égypte date principalement de l'époque de la conquête de la Judée par Alexandre le Grand (332 av. J.-C.) et de Ptolémée Soter, fondateur de la dynastie des Lagides en Égypte, qui, à en croire des écrits peu dignes de foi, emmena avec lui un grand nombre de prisonniers palestiniens à Alexandrie (323 av. J.-C.)

Depuis Alexandre le Grand jusqu'au sultan ottoman Sélim Ier, le dernier conquérant de l'Égypte (1517), ce pays et conséquemment les Israélites qui y séjournaient passèrent sous neuf dominations différentes dans un intervalle de dix-huit siècles. Nous allons raconter brièvement les principaux événements qui signalèrent la vie des Juifs égyptiens pendant ces mille huit cents ans.

### Sous les Ptolémées.

(De 333 à 30 ans av. J.-Ch.)

Après avoir conquis la Palestine, *Ptolémée Ier* (323-283), qui était un esprit pratique et d'humeur bienveillante, encouragea les Israélites à venir s'établir à Alexandrie. Ils y fondèrent bientôt une colonie très importante. D'autres se fixèrent dans différentes

villes fortes de l'Égypte et même de la Cyrénaïque (Tripolitaine). Les Juifs d'Alexandrie adoptèrent la civilisation grecque : ils se familiarisèrent vite avec l'industrie, les arts, la littérature, la vie élégante et les goûts raffinés de leurs concitoyens gréco-macédoniens. A Alexandrie, les Israélites habitaient le quartier du Delta, sis au bord de la mer. Cette situation leur suggéra l'idée de s'adonner au commerce d'exportation.

Sous le règne de *Ptolémée VI Philométor* (181-146), deux personnages israélites, expatriés de Jérusalem, *Onias IV*, descendant d'une famille sacerdotale, et un autre nommé *Dosithée*, obtinrent en Égypte le commandement suprême de l'armée.

Quelque temps après, le roi Philométor nomma Onias *ethnarque* de la communauté juive, ou représentant de cette dernière auprès des autorités. Il acquit par là un tel prestige aux yeux de ses coreligionnaires, qu'il fonda à quelques kilomètres de Memphis, sur le modèle du Sanctuaire de Jérusalem, un temple dont il devint le grand pontife. Le district où s'élevait le *Temple d'Onias* porta dès lors le nom d'*Onion*.

Ptolémée VI conféra une autre dignité à l'ethnarque juif; il le nomma directeur des douanes maritimes et fluviales de l'Égypte.

Enfin, d'après la légende, ce fut sur le désir de ce monarque que le Pentateuque fut traduit en langue grecque (*Septante*) [1]. Ce fut là, dit un historien, le premier apôtre que le judaïsme envoya dans le monde païen pour l'arracher à sa perversité et à son impiété.

Sous *Ptolémée VIII* (118-81) la population d'Alexandrie se souleva contre lui, à l'instigation de la reine mère Cléopâtre. Fidèles à cette dernière, les guerriers juifs, commandés par les lieutenants *Helkias* et *Ananias* [2] poursuivirent le monarque déchu jusque dans l'île de Chypre. Helkias mourut dans cette expédition. Son frère le remplaça à la tête de l'armée et dans le conseil de la reine. Profitant de sa haute situation, Ananias rendit un immense service à ses coreligionnaires en dissuadant Cléopâtre du projet de s'emparer de la Judée.

Durant les cinquante années qui suivirent (de l'an 81 à 30), les derniers Ptolémées offrirent le spectacle dégradant de crimes et de bassesses de toute nature. Pendant ce temps, les Juifs égyptiens, maintenus à l'écart de la politique, continuèrent de se livrer au commerce, aux arts et aux lettres.

[1] Les autres parties de la Bible furent traduites longtemps après.
[2] Tous deux étaient fils du pontife Onias.

### Sous les Romains.

(De l'an 48 av. J.-C. à l'an 364 ap. J.-C.)

Lorsque Jules César arriva en Egypte, en l'an 48 av. J.-C., et qu'il s'y trouva au milieu d'une population hostile, il ne dédaigna pas l'assistance que lui prêtèrent les Israélites indigènes. Il les en récompensa même en confirmant leurs antiques droits politiques et leurs privilèges, entre autres celui d'être gouvernés par un ethnarque et d'être placés sous sa juridiction. Sur l'ordre de César ce décret fut gravé sur une colonne.

Octave qui réduisit l'Égypte en province romaine, confirma le décret de César (29 av. J.-C.)

Sous l'empereur *Tibère*, l'ethnarque juif d'Alexandrie se nommait *Alexandre Lysimaque* (23 av. J.-C.). C'était l'homme le plus riche de la communauté. Il devait avoir sans doute l'esprit cultivé puisqu'il était le frère du célèbre Philon. Dans tous les cas, on sait qu'il était très attaché à sa religion et qu'il jouissait de la confiance de Tibère, qui le chargea de gérer les biens de la princesse Antonia, fille du triumvir Antoine.

La situation florissante des Juifs alexandrins, soit sous le rapport de la fortune, soit sous celui de la culture littéraire et philosophique, fit naître l'antisémitisme sur la terre des Pharaons. *Apion* — un grec païen — tel est le nom du premier écrivain judéophobe qui lança un libelle contre les Israélites. Cette satire parut sous *Caïus Caligula* (37-41 de J.-C.), troisième empereur romain et eut comme conséquence une émeute de la populace contre les Juifs d'Alexandrie. On pilla leurs biens, on tortura les uns, on brûla ou l'on crucifia les autres et on les enferma tous dans le quartier du Delta. Cette situation dura un mois (août 38 de J.-C.). Le gouverneur romain avait agi de connivence avec la populace. Sur ces entrefaites, un envoyé de l'empereur arriva à l'improviste en Égypte et destitua le gouverneur qui fut banni et plus tard mis à mort.

Deux années ne s'étaient pas écoulées que l'empereur Caligula conçut le projet extravagant de se faire adorer comme demi-dieu: Les païens d'Alexandrie s'empressèrent de placer de force dans toutes les synagogues des images du souverain. Les Juifs, scandalisés, déléguèrent à Rome (40 de J.-C.) une députation présidée par le célèbre Philon pour obtenir le retrait de ce décret. Caligula y

répondit par des railleries. Heureusement ce maniaque couronné fut assassiné quelques mois après (janvier 41).

Claude, le nouveau César, abolit l'édit de Caligula, rétablit dans ses fonctions l'ethnarque juif Lysimaque, qu'il fit sortir de prison et confirma à la communauté d'Alexandrie ses anciens privilèges.

Avant d'aller plus loin, disons quelques mots sur Philon. Né à Alexandrie en l'an 10 avant l'ère chrétienne, il y mourut en l'an 60 après J.-C. Appartenant à la famille la plus riche et la plus considérée de cette ville, il reçut dans sa jeunesse une instruction solide. Il étudia profondément la philosophie des Grecs et fut surnommé de son vivant le *Platon juif*. Il composa en langue grecque un grand nombre d'ouvrages qui se rapportent à la théologie hébraïque ou à la philosophie.

Philon eut durant sa vie le chagrin de voir un renégat juif *Tibère Alexandre* (son propre neveu et fils de l'ethnarque Lysimaque) devenir, par ordre de l'empereur Tibère, gouverneur de l'Egypte (47 de J.-C.). Par une coïncidence ironique, à la même époque, *Démétrius*, un frère de ce gouverneur, remplissait les fonctions d'ethnarque juif.

Six ans après la mort de Philon, les Juifs d'Alexandrie furent l'objet d'une sauvage persécution de la part de leurs concitoyens grecs (66 de J.-C.). Les soldats, semblables à des bêtes fauves, se ruèrent sur le riche quartier du Delta, brûlèrent les maisons et remplirent les rues de sang et de cadavres. Cinquante mille Israélites périrent dans ce massacre, et celui qui l'avait commandé était le propre neveu du philosophe Philon !

En l'an 70, lorsque Jérusalem tomba au pouvoir de Titus, sur les 900,000 prisonniers Juifs, les jeunes gens au-dessus de dix-sept ans furent envoyés en Egypte pour y être employés à perpétuité à des travaux forcés pour le compte des Romains. Trois ans après, les Juifs d'Alexandrie ayant essayé de se révolter, 600 d'entre eux furent exécutés, et le temple d'Onias qui existait depuis 243 ans fut fermé par Vespasien (73).

A partir de cette époque, les Juifs égyptiens vécurent de nouveau à l'écart de la politique. C'est à peine si l'on signale une révolte qui éclata à Cyrène (Tripoli) en l'an 116 et qui se propagea jusqu'en Egypte. Elle coûta la vie à des milliers Israélites.

Durant les deux siècles suivants, il n'y a rien d'important à citer.

### Sous les Empereurs d'Orient.

(De 364 à 616.)

Ce fut sous le règne de *Valens* que l'Egypte passa sous la domination des Empereurs d'Orient (364). Ceux-ci — et notamment Théodose II et Justinien I — ne se montrèrent guère favorables aux Israélites. En 415, un siècle après que le christianisme fut monté sur le trône de Byzance, Cyrille, évêque catholique d'Alexandrie, provoqua dans cette ville une émeute à la suite de laquelle tous les Juifs de cette métropole durent émigrer. Ils y étaient au nombre de cent mille et s'occupaient pour la plupart du commerce maritime.

### Sous les Perses.

Les Perses possédèrent si peu de temps l'Egypte qu'ils n'y laissèrent aucun souvenir.

### Sous les Arabes.

(638-1711.)

Sous la domination arabe, qui eut une durée de plus de cinq siècles, que l'Egypte appartint aux khalifes de Bagdad ou aux Fatimides, les Juifs de ce pays y jouèrent un rôle important.

Le khalife Omar trouva à Alexandrie (640 de J.-C.) 40,000 Israélites. Il leur laissa leur autonomie et confia à quelques-uns d'entre eux le monopole de la fabrication des monnaies.

En contact avec les Arabes, les Juifs s'adonnèrent aux études et produisirent des hommes de talent.

*Saadia ben Yossef* dit *Saadia ha-gaon* (892-942) vit le jour à Fayyoum. Il écrivit tous ses ouvrages en arabe, entre autres son *Traité des croyances et des opinions*. C'est lui qui restaura chez les Juifs l'étude scientifique de la langue et de la grammaire hébraïques, qui traduisit pour la première fois la Bible en arabe et qui fit entrer la philosophie dans la théologie juive.

Un contemporain de Saadia, *Isaac Israéli* (mort vers 940), fut le médecin du fondateur de la dynastie des Fatimides en Egypte. Les écrits de ce rabbin, traduits de l'arabe en diverses langues, exercèrent une certaine influence sur le développement de la médecine.

Le règne de *Hakim Biamrillah* (996-1020), qu'un historien a surnommé le Caligula oriental, fut néfaste aux Israélites. Ce tyran punit sévèrement tous ceux qui refusaient de croire à sa divinité. Il obligea les Juifs à porter au cou l'image d'un veau ou un bloc de bois de six livres et une clochette dont le son annoncerait leur approche. Il démolit plusieurs synagogues et fit mettre le feu au ghetto du Caire.

En l'an 1141, les personnages remarquables des communautés israélites du Caire, Alexandrie et Damiette étaient respectivement : le prince juif Abou Mansour Samuel ben Hanania, Aron Bension ibn Alâmani et Abou-Saïd ben Halfon Hallévi.

Enfin, le voyageur Benjamin de Tudèle, qui visita l'Egypte sous le dernier khalife Fatimide (1160-1171), nous apprend qu'à cette époque, le Caire possédait 2,000 Israélites (ou 2,000 familles ?), Alexandrie, 3,000 et Damiette, 200.

## Sous les Sultans Ayoubites.

(1171-1254.)

Le premier Sultan Ayoubite, le célèbre Saladin, le prince le plus généreux et le plus chevaleresque du moyen âge, eut comme médecin un Juif : *Nathanel* (connu sous le nom arabe de *Hibat-Allah ibn Aldjamï*), auteur de plusieurs ouvrages médicaux en arabe.

Cinq années avant l'avènement de Saladin, était venu se fixer au Caire un rabbin espagnol, originaire de Cordoue : Moïse ben Maïmon ou Maïmonide (1135-1204). Il remplit les fonctions de prince (Naguid) des Juifs d'Egypte. Grâce à la protection d'un généreux vizir de Saladin, Maïmonide fut inscrit parmi les médecins de la Cour, ce qui lui assura un traitement annuel. Les œuvres de ce grand philosophe, surnommé l'*Aristote juif*, eurent une grande influence sur le judaïsme. Ses principaux écrits sont : le *Commentaire sur la Mischna* ; le *Moré Néboukhim* ou *Guide des Egarés* et le *Mischné-Thora* [1], ou résumé de toute la loi orale.

Le fils de Maïmonide, Aboulméni, Abraham (1185-1254) fut, à son tour, médecin du sultan *Malek-al-Kamel* et dirigea l'hôpital du Caire. Il se rendit aussi célèbre pour avoir converti au rabbinisme toute une communauté caraïte d'Egypte.

[1] Plusieurs de ces ouvrages furent composés en arabe par l'auteur. Plus tard, on les traduisit en hébreu et en diverses langues.

### Sous les Sultans Mamelouks Baharites et Bordjites.

(1254-1517.)

Le judaïsme égyptien ne produisit plus d'homme remarquable durant les deux siècles qui suivirent. La famille de Maïmonide se perpétua jusqu'au xv[e] siècle, et plusieurs de ses membres se distinguèrent par leur savoir talmudique. A l'époque de l'immigration des Juifs espagnols en Egypte (1492), le chef de la communauté du Caire se nommait Ishak Cohen Schalal.

En 1517, Sélim I[er], sultan de Constantinople, conquit l'Egypte. A partir de cette époque, l'histoire des Juifs de ce pays se confond avec celle de leurs coreligionnaires ottomans.

## ISRAÉLITES ROMAINS.

Les Israélites s'expatrièrent certainement de la Palestine longtemps avant la destruction du Second-Temple et s'établirent dans les grandes villes de la presqu'île des Balkans ainsi que dans le reste de l'Empire Romain. C'est ce qui résulte des affirmations d'un géographe du temps qui soutient qu'au premier siècle de J.-C. il n'y avait point dans l'Empire de grande ville qui n'eût sa colonie juive.

Ces communautés se développèrent surtout lorsqu'elles reçurent de nouveaux contingents d'Israélites Palestiniens en l'an 70 de J.-C., contingents provenant soit de familles émigrées volontairement, soit de Juifs vendus à l'encan et rachetés par leurs coreligionnaires. De nouvelles communautés pourvues de synagogues et de rabbins s'établirent alors sur divers points de la Presqu'île des Balkans.

Jusqu'à l'an 306 nos ancêtres y subirent le même sort que le reste de leurs coreligionnaires disséminés dans toute l'étendue de l'Empire. Ils étaient notamment tenus de payer le *fisc judaïque* ou impôt annuel de deux drachmes par tête.

A partir de 306, époque du partage de l'Empire, ils passèrent sous la domination des empereurs de Constantinople.

### Constantinople.

A Constantinople, le quartier habité par les Israélites était situé sur l'emplacement actuel de la mosquée *Yéni-Djami* [mosquée de

la Sultane-Validé] ou plutôt aux alentours de ce monument [1]. Non loin de là, près du pont qui relie Stamboul (Bagtché-Kapou) à Galata, il existait encore à l'époque de la conquête ottomane une porte donnant issue de la forteresse sur le rivage de la Corne d'Or: c'est celle que les Grecs nommèrent la porte « Orea » (Auréa, c'est-à-dire l'aimable) et que les Turcs désignèrent sous l'appellation de « *Yahoudi-Kapouci* » [2].

A l'autre extrémité de la ville, près de l'ancien palais des Blachernes, à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom d'*Egri-Kapou*, était situé le cimetière juif. Après quinze siècles d'existence, après les ravages du temps et les sacrilèges des hommes, ce champ de repos s'étend aujourd'hui encore, hors des murailles, sur un vaste espace. On y découvre, couchés à terre, en désordre, des blocs de pierre pyramidaux ou rectangulaires portant des épitaphes en caractères rouillés, quelquefois lisibles, le plus souvent indéchiffrables. Il se trouve encore à Constantinople de pieux rabbins qui vont tous les ans en pèlerinage dans ce cimetière. Notons, en passant, un préjugé populaire suivant lequel la pierre tombale qui recouvre, dit-on, les restes du Grand-Rabbin *Capsali*, témoin oculaire de la prise de Constantinople, change toute seule de position, malgré les pieux soins des fidèles qui ne manquent jamais de la redresser.

Très certainement Constantin le Grand avait trouvé bon nombre de nos coreligionnaires établis déjà à Byzance, où ils possédaient plusieurs synagogues ; car il leur permit de les conserver moyennant un impôt, mais leur défendit d'en construire de nouvelles.

Ce même empereur astreignit les Israélites à payer des impôts ; seuls les rabbins en furent exemptés. Cependant si le Juif payait des impôts à l'instar du bourgeois romain, en d'autres termes, s'il était astreint à tous les devoirs du citoyen romain, il n'en avait pas les droits ; il ne pouvait prendre à son service des esclaves chrétiens et son témoignage n'était point valable en justice.

Théodose II (408-450) traita les Juifs dans le *Code Théodosien* de « secte détestable, perverse, sacrilège et abominable. »

Justinien I (527-565) défendit aux Israélites de célébrer la *fête des pains azymes* avant la Pâque chrétienne sous peine d'amende et obligea les communautés à se servir de traductions grecques ou latines des *Saintes Ecritures* pour les lectures sabbatiques [3].

[1] Aujourd'hui ce quartier porte le nom de Balouk-Bazar.

[2] Mot à mot : porte des Juifs (Voir Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman*, t. II, p. 287).

[3] Voir Théod. Reinach, *Hist. des Isr.*, p. 40.

Benjamin de Tudèle, qui visita Constantinople au XII$^{e}$ siècle (1176), écrit ce qui suit au sujet des Juifs de cette ville :

« J'y ai trouvé 2.000 Israélites Rabbanites et 500 Caraïtes. Les Rabbanites comptaient des rabbins remarquables ; j'y ai distingué entre autres : R. Abraham, R. Ovadia, R. Aaron Kospo, R. Yossef Sorgheno, et R. Yakim « El Parnass », l'administrateur. J'y ai remarqué beaucoup d'Israélites très riches dont la plupart étaient des négociants et des industriels ; ils portaient de beaux habits de soie.

« L'Empereur — Manuel I Comnène — a comme médecin un de nos coreligionnaires, Ribi Salomon l'Egyptien, personnage influent par l'intermédiaire duquel les Juifs obtiennent beaucoup de faveurs. Ribi Salomon est le seul Israélite autorisé à monter à cheval, permission absolument refusée au reste de ses coreligionnaires. Les chrétiens haïssent les Juifs ; ils les battent en pleine rue. Néanmoins nos frères supportent patiemment ces souffrances; ils sont charitables et craignent le Seigneur.

Le quartier qu'ils habitent se nomme Péra (?). »

Cinquante ans après (1225) le poète hébreu R. Juda-Al-Harizi visita cette ville.

On compte parmi les rabbins qui vécurent à Constantinople Ribi Baruch-ha-Iavani, ou de Grèce ; le caraïte Ribi Aaron-Ben-Yossef, médecin et littérateur, auteur du livre « ha-Mibhar [1] (1296) ; Ribi Zécharia ha-Iavani, auteur du Séfer ha-Iaschar (1340), et enfin Ribi Salomon-Ben-Mélech auteur du « Mkhloûl-Iofi » (1420).

Bien que nous ignorions, faute de documents, la situation des Israélites Romains sous les derniers Empereurs Byzantins, il paraît néanmoins que nos coreligionnaires furent mieux traités aux derniers jours du Bas Empire, puisque en 1420, trente-trois ans avant la chute de la Nouvelle Rome, nous voyons un Israélite, Isaac Hazan, figurer parmi les archontes que Manuel II Paléologue envoya à la rencontre du Sultan Mahomet I, lorsque ce dernier traversa le Bosphore sur un pont de bateaux [2].

### ANDRINOPLE.

Andrinople eut aussi sa communauté juive sous les empereurs

[1] Ouvrage imprimé en Crimée au siècle dernier.

[2] Hammer, *Turquie*, t. III, p. 195.

byzantins. Une épitaphe en langue hébraïque du cimetière israélite de cette ville en fait encore foi. On y lit les mots suivants : « Ci-gît le rabbin Moché Halévi Askenazi décédé le 17 Ab de l'an 5226 de la Création (1466 de J.-C.) ». Comme vestige de la période byzantine, citons encore la synagogue dite : « El-Kahal de Los Gregos » ou *Synagogue des Grecs.*

## SALONIQUE.

Il est difficile également de déterminer l'époque précise de l'établissement des Israélites à Salonique. D'après les *Actes des apôtres* et les lettres adressées par Saint-Paul aux habitants de Thessalonique, il paraît que cette ville comptait déjà une communauté juive dès les premiers siècles du christianisme. Suivant un vieil auteur [1], il existait à Salonique, avant l'arrivée des émigrés Espagnols, un groupe considérable d'*Achkénazim* ainsi qu'un groupe d'Italiens ; ces derniers possédaient deux synagogues : celle de Sicile et celle d'Apulie.

Le rabbin Jacob-Ben-Habib de Zamora, un des plus célèbres immigrés de 1492, raconte ce qui suit au sujet de Salonique : « A l'époque où j'y arrivai, cette ville comptait des rabbins érudits ; le pasteur de la communauté était alors Ribi Samuel Franco, savant vieillard, honoré et respecté de tous.

Salonique aussi possède une synagogue dite « *El Kahal de los Iavanim* » (Grecs).

Outre les villes mentionnées précédemment, citons encore Corinthe, où Benjamin de Tudèle trouva 300 Israélites ; Thèbes, 2.000 ; Patras, 50 ; Corfou, 1 ; Gallipoli, 200.

A des indices certains, il paraît que sous les empereurs byzantins, les Israélites s'assimilèrent la langue et les mœurs grecques. La meilleur preuve à l'appui de notre assertion, c'est la présence dans l'idiome judéo-espagnol actuel de mots grecs employés encore dans la conversation courante.

Voici d'abord quelques noms propres :

| | | |
|---|---|---|
| Καρίδη | Caridi | = Noix. |
| Καλω | Callo | = Bonne, Bien. |
| Πουλα | Poula | = Petit oiseau. |
| Χρυσός, Χουρσή | Hourci | = Or. |
| Πολύχρον | Polychron | = Nombreuses années. |
| Ζαφήρα | Zaffira | = Saphir, Zéphyre. |

[1] Ribi Moché Almosnino (*Kéboucat Derachot*).

| | | |
|---|---|---|
| Πολύτης | Politi | = Citoyen. |
| Πολῃκαρ | Policar ou Palicar | = Un brave. |
| Γαλληκό | Gallico | = Français. |
| Γαλλιμήδης | Gallimidi | = Nom propre grec. |
| Φιλοσοφος | Philosophe | = Philosophe. |
| Σταματης | Stamati | = Nom propre grec. |

Voici également un certain nombre de mots que les Israél d'Orient emploient couramment sans se douter de l'origine grec de ces vocables :

| | | |
|---|---|---|
| παπού | papou | = grand-père. |
| μανά | mana | = maman. |
| παπας | papas | = prêtre. |
| τριανδαφιλ | triandafil | = rose. |
| παλή | palé | = encore une fois. |
| σκουλαρικα | skoularika | = boucles d'oreilles. |

En feuilletant des recueils de procès-verbaux rabbiniques ( rencontre des noms grecs tombés en désuétude aujourd'hui. tons, entre autres, pour mémoire : Iréni, Panouria, Kiéra, ] tira, Pilossia, Patko, Astro, Astropoulo, Arhondopoulo, Afond poulo ou Apondopolis, etc., etc[1].

## ISRAÉLITES ACHKÉNAZIM.

Sur la foi d'anciens chroniqueurs on peut affirmer que lc temps avant la conquête ottomane, plusieurs communauté Juifs Achkénazim vivaient sous les empereurs byzantins.

A une époque plus rapprochée de nous les historiens hong ainsi qu'Ubicini[2] rapportent que le roi de Hongrie Ludo\ chassa tous les Juifs de son pays en 1376 et que ceux-ci allè s'établir sur la rive gauche du Danube dans la localité de *Tı Séverin* en Roumanie. L'écrivain qui a apporté le plus de pre à l'appui de cette assertion est Frantz Yossef Sulzer, qui fi recherches au siècle dernier (1781) sur les provinces roumai

Un fait à alléguer aussi avec certitude, c'est l'établissement Juifs hongrois vers le xv[e] siècle (1430) sur la rive droite du nube en Bulgarie, à *Nicopolis*, sise en face de Turn-Séverin.

[1] Voir le Chémen-ha Mischba de Samuel Ben-Moché-Haïm, Constanti (1840) ; voir aussi le Rob-Dagan de Ishak Halévy, Salonique (1874).
[2] Voir Provinces Roumaines.

Ce fait est mentionné dans un commentaire hébreu[1] de Ribi Dossa Ben Ribi Moché ha-Yevani habitant de *Viddin* et disciple de Ribi Chalom de *Neustadt*. Même cette appellation — nom d'une ville hongroise — indique que la famille que l'on désigne ainsi était originaire de la Hongrie, qu'elle avait quittée pour s'établir à Viddin.

A la même époque il y eut une immigration d'Achkénazim particulièrement en Bulgarie. On attribue cette expatriation à un fanatique franciscain, le moine Capistrano, qui parcourut la Bavière, où règnait Ludovic X, la Bohême où dominait Ladislas, et la Silésie et ameuta la population chrétienne contre les Juifs. Ceux-ci se réfugièrent partie en Italie, partie dans la presqu'île des Balkans.

Comme on le verra dans la suite, Soliman le Magnifique, dans les diverses expéditions qu'il fit au-delà du Danube (XVI[e] siècle), permit à beaucoup de communautés juives d'immigrer en Turquie.

Ainsi que les Israélites romains, les Achkénazim ont laissé quelques mots dans le jargon judéo-espagnol; citons notamment quelques noms propres :

Madjar (Maggiar) = Hongrois.
Alaman = Allemand.
Zalma[n].
Calma[n].
Agiman.
Polaco = Polonais.
Loupo = mot roumain.
Pirnitz ou Pirnicci.

Citons également :

Boulitsa (d'un mot corrompu en judéo-allemand, Baal-ha-bayith) = Madame.
Robitsa (mot judéo-allemand) = femme de rabbin.
Macari (mot roumain) = plût au ciel.

Il n'est pas inutile de rappeler que toutes les synagogues désignées sous le nom de *Kahal Kadosch Alaman* ou K. K. Achkénazim ont été fondées par des Juifs du Nord. Ajoutons, enfin, pour terminer, que toutes les familles d'Israélites orientaux portant le nom d'*Achkénazi* descendent indubitablement de Juifs

[1] Pérouche-vé-Tossafoth.

Achkénazim ayant contracté des unions matrimoniales
Israélites espagnols [1].

Après avoir indiqué l'origine des divers groupes qui on
bué à former la population judéo-orientale, nous allons r
règne par règne, à partir du sultan Osman, l'histoire de n
ligionnaires.

[1] A propos des Juifs de Roumanie, j'ai trouvé quelque part un déta
« Les Israélites qui habitent la Valachie et la Moldavie sont pour la pl
gine espagnole ou portugaise. Les premiers sont plus nombreux en Vala
derniers en Moldavie, dans la capitale de laquelle ils forment un tiers de
tion. Beaucoup de ces Juifs ont une ressemblance frappante avec la race
sont indubitablement les descendants de ces *Avars* qui, au IXe siècle emb
judaïsme. Le fait que leurs rabbins sont nommés *Chagan*, appellation par
chefs des Tartares étaient désignés, rend cette supposition plus que probab
Extrait du *Levant-Times* (aujourd'hui *Stamboul*) journal paraissant à
nople. Rapport de M. Caroll-Spence, ex-ambassadeur américain, auprès
blime-Porte, n° du 4 Août 1870.

# ESSAI

SUR

# L'HISTOIRE DES ISRAÉLITES

## DE L'EMPIRE OTTOMAN

## 1299-1876

---

## QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES

### HISTOIRE ET LITTÉRATURE

### SOUS LE SULTAN OSMAN (1299-1326).

Le règne du Sultan Osman débute en 1299. Rien ne nous fait croire que les Israélites aient vécu sous sa domination puisque les villes d'Eski-Chehr et de Kara-Hissar n'étaient pas habitées par nos coreligionnaires [1].

### SOUS LE SULTAN ORKHAN (1326-1360).

On sait que ce monarque s'empara de Brousse quelques années avant la mort de son père et que tous les habitants de cette ville furent expulsés. Néanmoins après de nombreuses conquêtes, Orkhan et son frère Alaeddin [2] invitèrent, pour repeupler leurs terres, des marchands et des ouvriers des pays voisins à venir s'établir dans le nouvel Etat, particulièrement à Brousse. C'est alors que beaucoup d'Israélites de Damas et de l'Empire Byzantin se rendirent avec empressement à l'appel des Turcs Osmanlis. Le commerce des villes ottomanes et particulièrement celui de Brousse gagnèrent une grande extension à partir de cette époque.

[1] Aujourd'hui même, ces villes ne possèdent point de communautés juives.

[2] Alaeddin, grand-vizir resté célèbre par son administration.

La communauté juive de la première capitale turque s'éta agrandie graduellement, elle sentit le besoin de posséder une syn gogue : un firman impérial en autorisa la construction. Ce temp existe aujourd'hui encore et porte le nom d'*Etz Haïm*. Les Isra lites de Turquie ne possèdent nulle part une synagogue plus a tique ni plus riche en souvenirs.

Afin d'exercer leur culte en toute liberté, les Juifs furent mên autorisés, sur leur demande, à habiter un quartier spécial de ville qui reçut le nom de *Yahoudi Mahaléci*[1] ou plus simpleme *Mahala*. Cet usage fut imité plus tard par toutes les comm nautés qui se formèrent sur les divers points de l'Empire.

Ainsi qu'à Brousse, les Israélites purent s'établir dans tou la Turquie et posséder à la ville ou à la campagne des terres, d boutiques, des maisons et des ateliers. Ils obtenaient ce dr moyennant une taxe : le *kharadj*. Etaient affranchis de cet impô le Grand-Rabbin (*Haham Baschi*), l'officiant, le professeur, l'a atteur de bêtes, les employés du grand-rabbinat — au nomb de cinq — ; le *Milet Schaousch* ou administrateur de la comm nauté ; le *Haham-Tchausche* ou administrateur des intérêts ra biniques, enfin les personnes qui avaient rendu quelque servi au gouvernement et qui en avaient obtenu une dispense par firman.

Le kharadj était une sorte d'impôt sur le revenu, variable, p conséquent, suivant la fortune des individus.

Les plus riches payaient annuellement 40 *drems* d'argent ; l familles aisées 20 *drems*, et les pauvres, 10 [2].

La perception de cette taxe était confiée ordinairement aux n tabilités locales qui étaient en même temps les administrateurs la communauté. Il arrivait très souvent que les riches payaie pour les pauvres ; il en résultait que les listes présentées p les percepteurs au gouvernement étaient inexactes et fauss au point de vue statistique. Certains administrateurs peu scr

[1] Mot à mot : quartier juif.

[2] Le *drem* ou *aktché* ou encore *aspre* valait à cette époque 0 fr. 26. Ceci po l'impôt de capitation était au maximum de 1 fr. 04 ; en moyenne de 0 fr. 52, et au nimum de 0 fr. 26.

60,000 akctké formaient un kissé ou bourse ou 500 grousches (piastres) de 40 p ras chacune.

Avec le temps la monnaie turque diminua de valeur par suite de la variation titre monétaire. C'est ainsi que la piastre a valu successivement :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| En 1800........ | 2 fr. | » c. | En 1826......... | 0 fr. | 45 c. |
| 1803......... | 1 | 60 | 1832......... | 0 | 30 |
| 1812......... | 1 | » | 1838......... | 0 | 23 |
| 1818......... | 0 | 85 | 1890......... | 0 | 20 |
| 1824......... | 0 | 60 | | | |

puleux pouvaient ainsi porter préjudice aux intérêts de l'Etat.

Le Divan impérial s'étant aperçu de cette irrégularité, ordonna qu'à l'avenir les administrateurs devraient prêter serment sur un rouleau de la Loi au moment de la remise des impôts au Caissier Général (*Sandouk-Emini*). Par ce serment les administrateurs affirmaient qu'ils s'étaient acquittés loyalement et d'une manière désintéressée de leur mission [1].

## SOUS LE SULTAN MURAD Ier DIT HOUDAVINDEGHIAR (1360-1389).

A partir du règne de S. Murad Ier, qui s'empara d'une grande partie de la Thrace, les Israélites romains tombèrent sous la domination des Ottomans et eurent les mêmes destinées que leurs frères Asiatiques.

Lorsque Murad Ier s'empara d'Andrinople, il y trouva, en effet, une pauvre communauté juive qui accourut avec enthousiasme au-devant des conquérants. Mais comme ces malheureux ne connaissaient d'autre mode d'expression que la langue grecque qu'ils s'étaient assimilée depuis quatorze siècles, ils invitèrent à s'établir à Andrinople leurs coreligionnaires de Brousse, afin d'apprendre par leur intermédiaire la langue turque. Cette coutume se généralisa dans toutes les villes grecques qui tombèrent au pouvoir des Osmanlis.

Il se produisit alors un fait curieux : le courant d'émigration qui avait porté les Israélites sous le règne de Julien à quitter les villes de l'intérieur, Philippopoli, Larisse, Nich et Sophia pour échapper à la tyrannie des gouverneurs romains et s'établir à Varna, Scutari d'Albanie, Corfou, Roustchouk, etc., ce courant d'émigration, disons-nous, changea. Les Israélites du littoral vinrent habiter de nouveau les villes de l'intérieur, où le drapeau du *Croissant* faisait régner la justice et la tolérance.

Le grand-rabbin d'Andrinople reçut plein pouvoir sur toutes les communautés juives de la Roumélie. Il eut le droit de les administrer, d'établir des tribunaux, d'encaisser les redevances à payer par les Juifs et de les verser au Trésor impérial.

Ce fut alors que l'université juive (*Yeschiba*) d'Andrinople devint florissante ; on y allait consulter les rabbins sur toutes les questions de jurisprudence juive, de toutes les villes que les armes ot-

[1] Ces détails sont traduits du manuscrit judéo-espagnol de M. I. S. Rosanès de Roustchouk.

tomanes commençaient à soumettre. Andrinople attirait même beaucoup d'étudiants talmudistes de la Hongrie, de la Pologne et de la Russie.

## SOUS LE SULTAN MOHAMED Ier (1413-1421).

Sous Mohamed Ier (1413-1421), un demi-siècle après la prise d'Andrinople, les Israélites ne tardèrent pas, paraît-il, à se familiariser avec les idées et les coutumes musulmanes. On vit, en effet, en 1416, un Juif converti, un certain Samuel, surnommé *Torlak-Kiamal*, prendre part à une émeute de derviches. Cet événement eut lieu dans les circonstances suivantes. A cette époque, un certain Bedreddin, savant théologien, remplissait les fonctions de *Cadi-Askier* (juge des tribunaux militaires), répandait une doctrine fort approchante du socialisme moderne. D'après cette doctrine, tous les biens — hors les femmes — devaient appartenir à tous les hommes, lesquels auraient le droit de jouir de la plus entière liberté et de l'égalité absolue.

Par ces revendications, Bedreddin portait un coup mortel à l'autorité absolue du Sultan. Tandis que Bedreddin se montrai peu en public, il dirigeait d'Andrinople sur tous les points de la Turquie le converti *Torlak-Kiamal* ou *Torlak-hou-Kemali* à la tête de 3,000 derviches.

Torlak-Kiamal allait dans les mosquées ou attroupait les gens sur les places publiques pour leur prêcher ses réformes. « Je me sers de ta maison, disait-il, comme de la mienne; et tu te sers de mes habits, de mes armes et de mes chariots, comme je me sers des tiens; les femmes seules sont exceptées[1]. »

Sultan Mohammed Ier fit arrêter Torlak-Kiamal, Bedreddin et les autres et les fit pendre publiquement.

## SOUS LE SULTAN MURAD II (1421-1451).

Sultan Murad II se montra très favorable aux Juifs. Il pri même à son service un médecin israélite qui reçut les titres d *Ishak-Pacha*, *Hékim-Bachi* (médecin en chef), « *Galéon* » (Galien) et celui d'*Hippocrate Turc*. Celui-ci obtint un firman en vertu duquel sa famille et ses descendants furent affranchis de tou impôt.

Il est à noter que c'est la première fois qu'un Israélite pu s'élever à un rang aussi remarquable. La promotion d'un Juif a

[1] Hammer, *Hist. de Turquie*, t. II, p. 181-182.

poste de médecin impérial qui se répète pendant plusieurs générations prouve une fois de plus la confiance que les musulmans témoignaient à nos coreligionnaires.

Ajoutons qu'à son avènement au trône, Sultan Murad II créa un corps d'armée non-musulman auquel il donna le nom de « Garéba » (étrangers) ; les Israélites qui ne pouvaient payer l'impôt d'exonération militaire y étaient enrôlés ; ils s'y distinguèrent par leur bravoure.

## MAHOMET II LE CONQUÉRANT (1451-1481).

Trois jours après la prise et le sac de Constantinople, Mahomet II, se méfiant des Grecs, songea à repeupler sa capitale avec une nation sur la fidélité de laquelle il pût compter. Il adressa donc des circulaires aux communautés asiatiques les invitant à venir s'établir à Constantinople où il leur offrait « des maisons, des champs et des vignes », et où il les laissait exercer librement le commerce.

Dès la première année de la conquête, plusieurs milliers de familles juives se rendirent dans la nouvelle capitale turque. Plus tard, lorsque Mahomet II se fut emparé de la Morée un nouveau contingent d'Israélites vint sur le désir du Padichâh se joindre à la communauté de Constantinople.

Ainsi que son père Murad II, Mahomet II sut apprécier la valeur des soldats juifs. Dans l'expédition des Ottomans en Transylvanie, ce fut le bataillon des *Garébas* qui donna à la journée de Kingir-Méza (?). Parmi les victimes on cite Ribi Samuel Soncino, qui fendit d'un coup de sabre la tête du moine Capistran.

C'est parmi les Israélites que Mahomet II choisit son ministre des finances (Defterdar) ; ce poste fut confié en effet au médecin Hékim-Yakoub.

De même que son père, Mahomet le Conquérant choisit un Israélite comme médecin, Ribi Moché Hamon, juif d'origine portugaise. Ribi Moché, ainsi que ses descendants désignés dans les archives de l'État sous le nom d'Evlad-Mouça [1], furent affranchis à perpétuité de tout impôt. A cette époque, les raïas, c'est-à-dire les sujets ottomans non-musulmans, étaient tenus de payer annuellement onze contributions différentes [2]. Le privilège qu'obtint Ribi Moché Hamon fut donc une faveur insigne.

Quelques jours après la prise de Constantinople, Mahomet II

[1] Mot à mot : progéniture de Moché.
[2] Nous les mentionnerons plus loin.

élut, comme on sait, un patriarche grec comme représentant officiel et responsable des chrétiens vivants dans l'Empire ottoman. Ce même souverain nomma aussi R. Moché Capsali grand-rabbin de Constantinople.

Sous le règne de Mahomet II vécurent deux hommes célèbres : R. Moché Capsali, que nous avons déjà mentionné, et Ribi Mordékhaï Comtino.

## R. MOCHÉ CAPSALI (1420-1495).

R. Moché Capsali était un homme instruit et pieux ; son piétisme allait même jusqu'à l'ascétisme. Bien qu'il possédât une fortune considérable, il jeûnait la plupart du temps et préférait coucher sur la dure.

R. Moché Capsali fut invité par le Sultan à assister au *Divan* (Conseil d'Etat) et même à prendre place parmi les ministres du Mufti et du Patriarche grec. On dit même que le Sultan plaça le Grand Rabbin plus en vue que le Patriarche grec.

Auprès du Gouvernement, Ribi Moché était le représentant du judaïsme turc. En qualité de chef temporel, il répartissait les impôts, les percevait et les versait au Trésor. Comme chef spirituel, Capsali élisait des rabbins pour les communautés et remplissait les fonctions de juge, Mahomet le Conquérant avait une confiance sans borne dans l'honnêteté et la droiture de jugement de Ribi Moché Capsali.

## R. MORDÉKHAI COMTINO[1] (1450-1490).

Ribi Mordékhaï Comtino naquit à Constantinople en 1450 ; c'est là que s'écoula sa jeunesse: Plus tard il alla s'établir à Andrinople. Il eut comme professeurs des rabbins célèbres, entre autres R. Hénoch Saporta.

Au bout de quelque temps le disciple ne tarda pas à dépasser ses maîtres. Sa science ne consistait pas seulement dans une vaste érudition hébraïque, Comtino savait les mathématiques, l'astronomie et le droit.

Le célèbre savant de Candie, R. Salomon Del Médigo fait le plus grand éloge de R. Mordékhaï et le classe parmi les célébrités juives sur le même rang que Ibn-Ezra, Maïmonide, etc.

[1] Voir *L'Instructor*, revue judéo-esp. Rédacteur : David Fresco. Constantinople.

Comtino fut un grand admirateur d'Ibn-Ezra, aux ouvrages duquel il consacra des commentaires remarquables. Il s'y permit cependant des critiques sur certains livres de cet auteur qu'il n'approuva pas. Or, en ce temps on considérait presque comme un sacrilège la critique des auteurs du moyen âge ; on n'admettait pas qu'ils eussent pu se tromper. Aussi éclata-t-il une polémique assez aigre entre Comtino et un de ses contemporains, le savant rabbin Schabetaï Cohen-Ben-Malkiel ; ce fut le premier qui l'emporta.

R. Mordekhaï suivit la même doctrine que son maître *Hénoch Saporta* dans ses rapports avec les Caraïtes. Aussi, beaucoup de jeunes gens appartenant à cette secte vinrent étudier le Talmud sous sa direction ; plusieurs d'entre eux, notamment *Eliaou Bichielsi* et *Caleb Afendopoli* devinrent de savants talmudistes. Par ses nombreux rapports avec les Caraïtes, Comtino finit par s'aliéner l'estime de ses contemporains qui prêtèrent peu d'attention à ses productions littéraires.

R. Mordekhaï a écrit dix ouvrages parmi lesquels un commentaire sur la Bible intitulé *Kéther-Thora* ; c'est le chef-d'œuvre de l'auteur. Ces ouvrages, qui furent presque tous écrits à Andrinople, se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg. Il existe également à la Bibliothèque Nationale de Paris un manuscrit du même auteur sur l'*astronomie*.

R. Mordekhaï Comtino mourut en 1490.

C'est aussi sous le règne de Mahomet II que le groupe caraïte de Constantinople, qui végétait dans cette ville, commença à donner signe de vie. Les communautés caraïtes d'Andrinople et de Constantinople s'agrandirent à cette époque par l'arrivée de nouvelles familles soit de la Crimée, soit de la Pologne.

A cette époque, les Caraïtes étaient parvenus au dernier degré de la décadence, témoin la stérilité littéraire de cette secte durant cette période. Si nous exceptons *Aaron Nicomédie*, qui écrivit, au XIVe siècle, le *Gan-Eden*, nous ne connaissons pas d'autre auteur qu'*Abraham-Ben-Yehuda*, qui vécut au XVe siècle et laissa l'ouvrage intitulé *Sod ha-Mikra*, recueil de commentaires talmudiques et caraïtes.

C'est au milieu du XVe siècle qu'il se forma à Andrinople une université caraïte dont les plus fameux membres furent : *Menahem Bichielsi* et son fils *Menahem Maroli* ; *Mikhaël le Vieux* (Mikhaël ha-Zaken) et son fils Joseph ; *Caleb Afendopoli*, *Yossef Rebilsi* ; *Elia-Ben-Moché Bichielsi*, auteur de l'ouvrage *Adéreth Eliaou*, très estimé chez les Caraïtes.

Ces rabbins établirent deux réformes importantes dans leur secte. Ils décrétèrent que, malgré la prescription biblique, les Caraïtes pourraient avoir de la lumière et du feu dans leurs demeures le saint jour du Sabbat. En outre, ils introduisirent parmi les disciples d'Anan le calendrier solaire. Jusqu'alors ils réglaient leurs fêtes d'après la moisson [1] et faisaient des années tantôt de douze, tantôt de treize mois. Les décisions de Bichietsi et de ses confrères causèrent une grande sensation parmi les Caraïtes, au point que les conservateurs considérèrent comme hérétiques les réformateurs. Avec le temps, les deux partis se réconcilièrent et les idées de Bichietsi triomphèrent. L'état de décadence où se trouvaient les Caraïtes offrait une belle occasion aux Juifs orthodoxes, sinon de réconcilier ces sectaires avec le Talmud, du moins de diminuer leur haine contre cette *Encyclopédie rabbinique*.

Aussi, malgré l'opposition de R. Moché Capoussato, de R. Eliaou Mizrahi, surnommé « Réem », et du Grand-Rabbin Capsali, dont le puritanisme était tel qu'il désapprouvait toute relation entre Rabbanites et Caraïtes [2], il y eut à Constantinople des rabbins, tels que R. Mordekhaï Comtino, R. Hénoch Saporta, originaire de Catalogne, R. Eliézer Capsali, natif de la Grèce, et Ribi Elia Halévy, venu d'Allemagne, qui admirent des Caraïtes comme disciples à condition que ces derniers respectassent le Talmud et ne travaillassent pas les jours de fêtes rabbanites [3].

Si l'on compare la situation des Israélites de Turquie du temps de Capsali à celle de leurs frères d'Europe, la position des Juifs ottomans était réellement satisfaisante et même consolante. Ils pouvaient, moyennant quelques impôts, exercer le commerce en toute liberté, disposer de leur argent comme bon leur semblait, voyager dans l'empire sans aucun empêchement, s'habiller à leur guise, porter des étoffes de soie, etc., toutes choses défendues aux Juifs par les chrétiens du moyen âge.

Deux Juifs Achkenazim, David ha-Cohen et Calman, immigrés en Turquie à cette époque, pensèrent avec raison que, si leurs frères d'Allemagne avaient une idée du bonheur dont ils pourraient jouir en Turquie, ils ne tarderaient pas à venir habiter cette terre bénie. Sur les conseils de David ha-Cohen et de Cal-

[1] Notamment les Caraïtes de la Palestine.

[2] Voir *Yossef-Daath*, nos 1 et 2.

[3] Aujourd'hui encore les fêtes caraïtes ne coïncident pas avec celles des orthodoxes. Il n'est pas rare, en effet, de voir les Caraïtes vaquer à leurs affaires les jours où les orthodoxes célèbrent, par exemple le Nouvel-An ou le Grand-Pardon, etc.

man, le rabbin Ishak Sarfati, également Achkenazi, établi récemment en Turquie, adressa, en 1454, une circulaire hébraïque à toutes les communautés de la Souabe, de la Styrie, de la Moravie, de la Hongrie et des provinces rhénanes pour les engager à quitter leur pays et à venir s'établir dans la nouvelle patrie juive.

Cette circulaire causa, paraît-il, une vive émotion dans les communautés auxquelles elle fut adressée. Car une multitude d'*Achkenazim* vinrent s'établir en Turquie. Malgré leur bigoterie, leurs costumes et leur cuisine bizarres qui les rendaient absolument différents des Israélites romains et asiatiques, les nouveaux venus ne tardèrent pas à se fusionner avec leurs frères de Turquie. Il est à supposer même que l'arrivée de ce nouveau contingent d'hébraïsants produisit une influence bienfaisante sur la littérature juive de cette époque.

## SOUS BAJAZET II (1481-1512).

### IMMIGRATION DES JUIFS ESPAGNOLS (1492).

Arrivons enfin à l'année 1492, année néfaste où Ferdinand-le-Catholique expulsa les Juifs de l'Espagne.

L'édit qui ratifia cette expulsion eut une telle influence sur l'avenir des Israélites espagnols, il transforma si radicalement leur situation matérielle et morale qu'il n'est pas déplacé de faire figurer dans cette chronique cette pièce historique. Elle est d'autant plus curieuse à connaître qu'on en a découvert l'original récemment [1].

En voici une traduction aussi fidèle que possible [2] :

« Don Fernand et doña Isabelle, par la grâce de Dieu, roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon, de Sicile, de Grenade, etc., etc... Au prince Don Juan, notre très cher et très aimé fils, et aux infants, prélats, ducs, marquis, comtes, maîtres des Ordres, etc., etc., salut et grâce !

Sachez que nous avons été informés qu'il existe et qu'il existait dans nos royaumes de mauvais chrétiens qui judaïsaient de notre sainte foi catholique, et certes c'était très préjudiciable pour les chrétiens que cette communication avec les Juifs. Déjà dans les cortès que nous avons tenues l'année dernière à Tolède, nous avions ordonné d'accorder aux Juifs des juiveries dans toutes les villes où

[1] L'original existe en manuscrit dans la Bibliothèque nationale de Madrid.

[2] Voir le texte littéral en caractères rabbiniques, le n° spécial du *Tiempo*, publié à l'occasion du 4° centenaire de l'immigration des Juifs espagnols en Turquie. (Avril 1892.)

ils pussent vivre dans leur péché. En outre, nous avions ordonné d'établir dans nos royaumes et seigneuries l'Inquisition, laquelle existe, comme vous savez, depuis douze ans, durant lesquels elle a trouvé beaucoup de coupables, ainsi que nous en avons été informés par les inquisiteurs et par d'autres personnes religieuses, qui, par leurs relations, leurs entretiens et leur communication avec les Juifs, se sont laissés entraîner par ces derniers.

Ceux-ci usent de plusieurs moyens et manières pour soustraire les fidèles à notre sainte foi catholique et les instruire dans leur dangereuse croyance et les cérémonies de leur loi (la loi juive), les invitant à des réunions où ils leur expliquent les fêtes juives qu'il est d'usage d'observer, essayant de les circoncire eux et leurs enfants, leur donnant des livres de prières, les avertissant des jeûnes importants, leur enseignant à transcrire des copies de la Loi, leur annonçant les Pâques avant qu'elles arrivent, leur expliquant la façon de les célébrer et de les faire, leur donnant et leur portant de leurs pains azymes et de leurs viandes égorgées suivant leurs rites, les mettant en garde contre les choses prohibées par leur loi, les persuadant de la supériorité de la Loi de Moïse, leur expliquant qu'il n'y a point d'autre loi, ni d'autre vérité que celle-là ; ce qui porte préjudice, détriment et opprobre à notre sainte foi catholique.

Pour obvier et rémédier à cet état de choses, pour faire cesser cet opprobre et cette offense à la religion catholique, nous avons convoqué en conseil les prélats, les grands et les chevaliers de nos royaumes et autres personnes de science et conscience.

Après mûre délibération, nous ordonnons de renvoyer de nos royaumes tous les Juifs, et que jamais ils n'y reviennent.

C'est pourquoi, par le présent édit, nous ordonnons à tous les Juifs et Juives, quel que soit leur âge, qui vivent, demeurent et sont dans les royaumes et seigneuries sus-mentionnés d'en sortir au plus tard jusqu'à la fin de juillet prochain de l'année courante, eux, leurs fils et leurs filles, serviteurs, servantes et familiers juifs, petits et grands, quel que soit leur âge. Il ne leur sera pas permis de revenir dans nos Etats soit délibérément, soit de passage, soit de n'importe quelle manière. En cas de contravention au présent édit, si l'on trouve des Juifs dans nos royaumes, au cas où ils y reviendraient d'une manière quelconque, ils encourront la peine de mort et la confiscation de tous leurs biens pour notre chambre de fisc.

Nous mandons et ordonnons qu'aucun, ni personne dans nos royaumes sus-mentionnés, quelles que soient sa condition et sa dignité, n'ait l'audace de recevoir, ni reçoive, ni accueille, ni défende publiquement ni secrètement Juif ni Juive, passé la date de fin de juillet et au-delà, à jamais, à perpétuité dans ses terres ni dans ses maisons, ni sur aucun point des susdits royaumes et seigneuries. Toute contravention à cet ordre entraînera pour le coupable la perte de tous ses biens, vaisseaux, forteresses et autres héritages.

Et pour que lesdits Juifs puissent prendre leurs mesures durant le délai qui leur est accordé jusqu'à la fin de juillet, nous leur accordons dès à présent notre protection royale à eux et à leurs biens pour que, durant cet intervalle et jusqu'au jour fixé, ils puissent vaquer à leurs affaires en toute sécurité, vendre, échanger et se défaire de tous leurs biens meubles et immeubles et en disposer à leur volonté. Nous permettons donc et accordons pleine faculté auxdits juifs et juives pour qu'ils fassent sortir desdits royaumes et seigneuries leurs biens et trésors par mer et par terre, à l'exception de l'or, de l'argent et de toute espèce de monnaie monnayée, et de toutes les choses défendues par les lois de nos royaumes ; sauf aussi les denrées dont l'exportation est prohibée. Nous faisons savoir à tous les conseils, tribunaux, régidors et chevaliers ainsi qu'aux *hommes bons* de nos dits royaumes et seigneuries et à nos vassaux de mettre en exécution notre mandement et son contenu et d'y prêter aide et assistance en cas de besoin. Tout contrevenant encourra la peine de la confiscation de ses biens par notre chambre de fisc. Et pour que nos ordres parviennent à la connaissance de tout le monde et pour que personne ne prétende les ignorer, nous mandons que la présente lettre soit annoncée publiquement dans les places, marchés et autres endroits par le crieur public et par devant l'écrivain public.

Enfin, nous ordonnons à tous ceux dont on aura requis les services de le faire, sous peine d'être traduits devant notre cour dans les quinze premiers jours et d'encourir la peine sus mentionnée. Tout écrivain public invité à témoigner en cas de contravention à nos ordres le fera sous son seing privé, de la sorte nous saurons comment nos ordres sont exécutés.

Fait dans la ville de Grenade, le trente-et-unième jour du mois de mars, l'an mil quatre cent quatre-vingt-douze de N. S. Jésus-Christ.

Moi le Roi, FERDINAND. — Moi la Reine, ISABELLE. »

Les exilés se dispersèrent, on le sait, un peu partout le long du littoral de la Mer Méditerranée. Néanmoins, sur les 200,000 Israélites chassés impitoyablement de leur seconde patrie, pour ainsi parler, le plus grand nombre s'adressèrent au sultan Bajazet II, pour lui demander l'hospitalité. Le monarque ottoman les reçut avec empressement. On lui attribue même un mot très sensé : « Vous appelez, s'écria-t-il une fois devant ses courtisans, Fernando un roi sage, lui qui a appauvri son pays et enrichi le nôtre ! »

Bajazet II ordonna, par un firman, à tous les gouverneurs des provinces, non seulement de ne point repousser les Israélites espagnols, mais de les accueillir avec affabilité. Il menaça même de

la peine de mort tous ceux qui maltraiteraient les immigrés ou leur causeraient le moindre dommage[1].

Le Grand Rabbin Capsali, à qui revient le mérite d'avoir si bien disposé le Sultan à l'égard des Juifs, travailla activement à venir en aide à ses infortunés coreligionnaires. Il parcourut toutes les communautés, imposant partout les riches et recueillant des contributions dites : *indemnités pour le rachat des captifs* (Pidion-Chevouyim[2]).

C'est ainsi que plusieurs milliers de Juifs vinrent s'établir sur le territoire ottoman et y créer une sorte d'Espagne orientale.

L'expulsion des Israélites d'Espagne doit être considérée pour plus d'une raison comme un fait capital dans l'histoire universelle des Juifs, car il en résulta de tristes conséquences, non seulement pour les exilés espagnols, mais pour tout le judaïsme en général. Effectivement, avec l'expulsion de 1492, l'éclat d'Israël s'assombrit, son centre de gravité se déplaça et les puissantes assises où s'appuyait le judaïsme se brisèrent. Ce triste événement produisit une impression si douloureuse sur les cœurs de tous les Juifs, sur ceux même qui ne furent pas victimes de ce malheureux exode, que nos ancêtres crurent assister, pour la troisième fois, à la destruction du Sanctuaire et voir les enfants de Sion reprendre le chemin de la captivité.

Soit présomption, soit préjugé, les Juifs d'Espagne, particulièrement ceux de Catalogne, d'Aragon, de Navarre, de Léon, et même ceux du Portugal, qu'on désigne sous le nom de *Sefaradim*, se croyaient d'une race supérieure à celle de leurs frères *Achkénazim* et pensaient avoir parmi eux les descendants en ligne directe de la famille de David. Tous les Israélites, dispersés à la surface de la terre, étaient aussi d'accord pour reconnaître à leurs coreligionnaires espagnols une sorte de noblesse. Bien que beaucoup de Juifs Achkenazim eussent été expulsés, à cette époque, de divers pays, leur infortune n'avait pourtant rien de comparable à celle de leurs frères espagnols. Tandis que les Achkenazim étaient endurcis à la peine, aux insultes et aux mauvais traitements, les Sefaradim avaient été habitués à toutes les commodités de la vie, à toutes les douceurs de la patrie ; c'est pour cela que leur exil leur parut d'autant plus cruel.

Dès que les Israélites espagnols se furent enfin établis, en partie, en Turquie, dans ce pays relativement jeune, ils s'efforcèrent de

[1] *Yossef-Dáath*, n° 4.
[2] *Ibid.*, n° 4, page 58.

gagner la confiance des Turcs en se rendant utiles à leur nouvelle patrie. Ils formèrent dans toutes les villes où ils s'installèrent la classe industrielle et commerçante de la population. Les *maranos* excellaient particulièrement dans la fabrication de la poudre à canon et dans la fonte des canons, dont ils apprirent à faire usage aux Turcs. C'est ainsi que les persécuteurs chrétiens, en chassant de leur pays les Juifs, mirent littéralement des armes aux mains des Ottomans, leurs ennemis, lesquels infligèrent quelque temps après à Charles-Quint et à ses successeurs d'humiliants échecs.

Nos ancêtres se distinguèrent aussi en Turquie comme médecins : témoin la famille *Hamon*, dont les membres furent pendant plusieurs siècles les médecins de la Cour. Les docteurs juifs, formés tous à l'école de Salamanque, étaient plus estimés que leurs confrères chrétiens ou mahométans, pour leur capacité aussi bien que pour leur discrétion. C'est ainsi qu'ils acquirent une grande influence à la Cour, auprès des Pâdichâhs et, dans les sérails, auprès des Vizirs et des Pachas.

Les Juifs exerçaient aussi les fonctions d'interprètes, car les émigrations successives auxquelles ils avaient été en butte leur avaient fait apprendre la langue de leurs persécuteurs ; il vint un temps où ils trouvèrent un gagne-pain dans cette ressource.

Chose étrange ! loin de nourrir des sentiments haineux pour cette cruelle patrie qui les avait si lâchement chassés, ils transportèrent partout où ils allèrent, en Turquie d'Europe, en Syrie, en Palestine ou en Egypte, etc., la civilisation espagnole et surtout la langue espagnole, qui devint au seizième siècle la langue universelle, grâce aux découvertes et aux conquêtes faites par les Espagnols.

Cette belle langue castillane, qui a fini par devenir aujourd'hui, parmi les Israélites de Turquie, un jargon barbare, les Juifs surent la conserver pure pendant un siècle. Cinquante ans après leur immigration dans l'empire ottoman, un voyageur espagnol, Gonzalvo de Illescas, écrivait ces mots [1] :

« Les Israélites ont emporté d'Espagne notre langue, ils l'ont
» conservée encore et ils en usent d'une bonne manière. Et même,
» il est certain qu'à Salonique, Constantinople, Alexandrie, Le

[1] « Llevaron de aca, dit Gonzalvo, nuestra lengua y todavia la guardan y usan de la buena gana ; y es cierto que en las ciudades de Saloniko, Constantinopla, Alexandria y el Cairo y en otras ciudades de contratacion y en Venecia, no compran, ni négocian en otra lengua sino en español. Y yo conoci en Venecia hartos Judios de Saloniko que hablaban castellano, con ser bien mozos, tambien ó méjor que yo. »

» Caire, Venise et dans d'autres villes commerçantes, ils n'a-
» chètent, ne vendent ni ne négocient en une autre langue que
» l'espagnol. Et j'ai connu à Venise bien des Juifs de Salonique
» qui, quoique très jeunes, parlaient le castillan aussi bien que
» moi. »

Les Israélites prirent part même à la littérature espagnole : les œuvres qui nous sont restées de cette époque en font foi.

Contrairement aux Achkenazim, qui prétendaient faire œuvre pie en évitant toute relation avec les chrétiens, en négligeant leur extérieur et en parlant un jargon sans nom, les Juifs espagnols tenaient à l'égard des chrétiens une conduite digne, s'habillaient avec goût, aimaient à embellir leurs synagogues et s'exprimaient avec élégance. Leurs prédicateurs se distinguaient par leur bonne prononciation et par la netteté de leur langage.

Partout où les Juifs espagnols s'établirent, ils ne se mêlèrent point au reste de leurs coreligionnaires, ils formèrent des communautés absolument distinctes de celles des Juifs allemands et indigènes. Ils poussèrent même leurs idées séparatistes au point de se grouper entre eux, eu égard à leur pays d'origine, de sorte que tel qui appartenait à la Communauté *Aragonaise* n'avait garde de fréquenter la synagogue de la communauté *Cordouane* ou *Barcelonaise*.

Les exilés espagnols s'établirent principalement à Constantinople, Salonique, Jérusalem, Safed, Andrinople, Nicopolis, Brousse, Tokat, Amassia, Damas, et en Egypte.

## CONSTANTINOPLE.

Constantinople, qui comptait déjà une grande communauté juive, s'agrandit considérablement par l'arrivée des Israélites espagnols; les Juifs finirent par former un groupe de trente mille âmes environ; c'était le plus important centre juif de toute l'Europe.

On comptait dans cette capitale quarante-quatre synagogues, c'est-à-dire, quarante-quatre petits groupes de familles isolées les unes des autres, vivant d'une manière parfaitement distincte et conservant, suivant leur pays d'origine, leurs coutumes, leurs caractères, leur liturgie et leurs rites.

A Constantinople, ainsi qu'en province, non seulement il se forma des communautés dites : *Castillane*, *Aragonaise* et *Portugaise*, etc. dont les noms rappelaient ceux de leur pays d'origine, mais il y eut aussi des communautés désignées sous l'appellation de *Cordouane*, *Tolédane*, *Barcelonaise* et *Lisbonnaise*, etc.

Près de ces communautés vivaient également celle des *Achkenazim*, celle de *Poulia* (Pouille), celle de *Messina* (Messine) et celle des Juifs grecs.

Outre les impôts payés par tous les groupes de la communauté et versés au Trésor par l'entremise du Hakham-Bachi [1], les Israélites payaient suivant leur état de fortune un certain nombre de taxes communales pour l'entretien des hôpitaux et des écoles, le soulagement des pauvres et les honoraires des autorités juives : chaque groupe participait, comme de juste, à ces impositions.

Parmi les rabbins qui s'établirent à Constantinople, on cite : R. Ishak Abraham Yerouschalmi, R. Yossef Taïtaçak ; Raphaël Ben-Yahia ; R. Ishak Dondon ; R. Samuel Hékam Halévy, etc [2].

Ajoutons, enfin, que tandis que les Israélites grecs étaient cantonnés sur l'emplacement actuel de la mosquée de *Yéni-Djami* (Stamboul) et tandis que Mahomet le Conquérant invita les Juifs à s'établir à Haskeuy, le Sultan Bajazet II autorisa les Juifs espagnols à s'installer dans le quartier de Balata sur le rivage de la Corne d'Or. De là ils se répandirent plus tard dans plusieurs villages le long du Bosphore [3].

## SALONIQUE.

Salonique, la vieille Thessalonique, vit arriver dans ses murs, malgré son climat peu salubre, une grande partie des réfugiés Espagnols. C'est ainsi qu'il se forma dans cette ville une communauté israélite de trente-six groupes distincts. Nos coreligionnaires y étaient si nombreux relativement au reste de la population que Salonique était devenue une véritable ville juive.

Un poète hébreu, Samuel Usque, avait surnommé Salonique la « *mère* d'Israël » parce que, disait-il, elle offrait aux Juifs persécutés un abri aussi sûr que si elle eût été notre respectable mère Jérusalem. L'élément espagnol gagna à tel point la prépondérance à Salonique que les Israélites originaires d'autres pays et parlant l'allemand ou l'italien durent apprendre la langue castillane afin d'entrer en relations commerciales avec les nouveaux arrivés.

Don Juda Sénéor Banbanasté, fils d'un ministre de finances espagnol, qui avait sauvé la plus grande partie de la fortune de

[1] Nous les avons mentionnés plus haut.
[2] Extrait du manuscrit *Divré-Yossef*, par Yossef Sambary Cattaui, page 51.
[3] Extrait du *Levant-Times*, aujourd'hui *Stamboul* (n° du 4 août 1870).

son père, vint s'établir à Salonique, où il fonda et mit à la disposition du public une riche bibliothèque. Les Juifs espagnols reprirent ainsi l'étude du Talmud et formèrent dans cette ville une université très importante. On y remarquait[1] : R. Joseph Passy, R. Méir Arama, fils de R. Ishak Arama, auteur de la « Akéda », R. Salomon Cavaillero, R. Samuel Ouziel, R. Samuel-el-Bohri, R. Joseph Ben-Yahia, R. Salomon Mitrani, R. Salomon Hazan[2]; R. Abraham Sidalvo, les membres de la famille Taïtaçak, et enfin R. Jacob-Ben-Habib. Seul entre ces rabbins, ce dernier laissa un ouvrage connu, le « *Ein Yaakov* », compilation de toutes les légendes du Talmud accompagnées d'explications. C'est dans cette université que Don Ishak Abravanel envoya Samuel, le plus jeune de ses fils, compléter ses études juives.

La philosophie et l'astronomie furent également cultivées avec succès dans cette ville. Parmi les rabbins qui s'y distinguèrent, on cite R. Pérahia ha-Cohen et son fils Daniel, R. Aaron Afia ou Afius et R. Moché Almosnino.

Ajoutons enfin qu'à l'instar de Safed, en Palestine, Salonique possédait des cabbalistes distingués, tels que R. Joseph-Ben-Salomon Taïtaçak, R. Samuel Franco, etc[3].

## JÉRUSALEM[4].

Jérusalem, qui comptait soixante-dix familles juives vers 1488, en eut mille cinq cents au début du seizième siècle par suite de l'arrivée des exilés espagnols. Cela contribua à augmenter le bien-être de la population juive indigène, qui était tombée dans la plus profonde misère.

La Ville Sainte, où Obadia de *Bartenora* arriva à la fin du quinzième siècle et qu'il surnomma « *une caverne de brigands* », ne vit plus tourmenter les membres de la communauté israélite par des chefs violents et tyranniques. Les mœurs des Juifs indigènes s'en ressentirent même dans une certaine mesure. L'union, la sociabilité, le sentiment de la justice et de la sécurité remplacèrent la discorde et la tyrannie; pourtant l'ancien bigotisme ne disparut pas complètement.

[1] Voir *Yossef-Dáath*, p. 108.
[2] Voir *Divré-Yossef*, p. 51.
[3] *Yossef-Dáath*, p. 108.
[4] *Ibid.*, p. 79-80.

## SAFED[1].

Safed, située dans la province de Galilée, qui était au début du XVIe siècle une ville relativement jeune, reçut un si grand nombre de réfugiés espagnols qu'elle surpassa en influence Jérusalem même. Tandis qu'elle comptait à peine autrefois 300 familles, elle en eut 2,000 environ à l'époque de l'immigration. Il y manquait pourtant un homme capable de diriger les études talmudiques et de leur donner de l'impulsion. Safed trouva son chef dans la personne de R. *Joseph Saragossi*, réfugié espagnol, qui fut pour Safet ce que Bartenora fut pour Jérusalem.

## DIVERSES COMMUNAUTÉS.

D'autres communautés d'une importance secondaire s'établirent à Andrinople, où l'on cite les rabbins Abraham Soba et A. Yom-Tov Cohen ; à Nicopolis, à Amassia, à Tokat, à Brousse, où l'on cite R. Ishak Ben-Leb.

Quant à Smyrne, qui devait compter plus tard une nombreuse communauté, elle n'avait alors aucune importance.

Damas reçut une telle affluence d'émigrés juifs qu'elle compta bientôt une communauté de 1500 familles. Les nouveaux arrivés y construisirent une magnifique synagogue à laquelle ils donnèrent le nom de *Halayb*. A Damas aussi, les exilés espagnols formèrent des groupes distincts.

La Grèce, dont la conquête commencée sous Mahomet le Conquérant fut achevée quelques années après, vit aussi se former de nombreuses communautés sur son territoire. La ville d'Arta possédait, outre les Juifs indigènes, romains et corfiotes, des Israélites espagnols, portugais, calabrais et pouillais. Leur vie s'y écoulait en toute sécurité, à l'abri de toute persécution. A l'appui de cela on rapporte que des jeunes gens juifs des deux sexes y avaient même organisé des réunions, des parties de plaisir où l'on dansait. Cela donna lieu, du moins une fois, à un scandale. Il n'en fallut pas davantage pour que les régidors de la communauté défendissent les exercices chorégraphiques et les réunions de ce genre. Ces régidors poussèrent même le rigorisme jusqu'à empêcher les jeunes gens fiancés de fréquenter leurs promises avant le

[1] *Yossef-Daath*, p. 90.

mariage. Cette dernière mesure surtout causa des dissensions dans la communauté ; ce furent surtout les Israélites originaires de la Pouille qui protestèrent avec le plus de vivacité.

Les exilés espagnols s'établirent également à Patras, dans l'île de Négrepont et à Thèbes. Ceux de cette dernière ville surtout se distinguèrent par leurs connaissances talmudiques. La communauté de Patras avait comme chef David-Ben-Haïm-ha-Cohen, originaire de Corfou. Son influence s'étendit dans tout l'Orient et jusqu'en Italie. C'était un homme très instruit, qui avait pourtant les défauts d'être obstiné à l'excès dans ses assertions, prolixe dans ses dissertations et quelque peu ergoteur. Les guerres turco-chrétiennes obligèrent plusieurs fois R. D. Cohen à émigrer.

La Communauté de la Canée, dans l'île de Candie, était dirigée par deux familles célèbres : celle des *Del-Medices* ou *Dal-Medico* descendants directs du philosophe Elie Del Medigo [1] ; et celle des *Capsali*, parents du dernier Grand-Rabbin de Constantinople. Ceux qui se trouvaient alors à la tête de la Canée étaient R. Juda Del Medigo, fils du savant Elie Del Medigo, et Elia-Ben Elkana-Capsali, neveu du Grand-Rabbin de Constantinople, R. Moché Capsali. Tous deux avaient été les disciples de R. Juda Mintz de Padoue.

## COMMUNAUTÉS D'ÉGYPTE [2].

En Égypte, et particulièrement au Caire vinrent se réfugier beaucoup d'exilés espagnols ; ils eurent ainsi la prépondérance sur les Israélites indigènes.

Suivant un usage antique, il y avait au Caire un Grand-Rabbin portant le titre hébreu de *Naguid* ou *Ri-is* (en arabe : chef), dont l'autorité s'étendait sur toutes les communautés juives de l'Egypte.

Vers 1490, l'autorité juive était représentée par Ribi Ishak-ha-Cohen Challel [ou Cholel], lequel avait succédé à un de ses parents, Nathan Challel.

[1] Élie Del Medigo, célèbre philosophe juif qui florissait vers 1475, naquit dans l'île de Candie. Il s'établit, à l'âge mûr, à Naples, où il devint le maître et l'ami du jeune prince *Pic de la Mirandole*, ce fameux savant qui se vantait de connaître toutes les choses qu'un homme peut savoir. Élie Del Medigo composa, entre autres ouvrages, *l'Examen de la Loi*, qui détermine les caractères de la vraie religion et prouve qu'elle est en parfait accord avec la philosophie.

[2] *Yossef-Dâath*, p. 74-75.

R. Challel que ses contemporains qualifièrent de *noble* avait un caractère honnête ; il était remarquable aussi par ses connaissances talmudiques. Possesseur d'une grande fortune et jouissant de beaucoup de considération auprès des sultans Mameluks, il employa ses richesses au profit de ses coreligionnaires, et des exilés espagnols surtout. Il obtint pour un grand nombre de réfugiés espagnols des places dans l'administration et leur fit acquérir ainsi une grande influence.

L'histoire a conservé les noms de quelques rabbins remarquables du Caire : Ribi Samuel Sirilio (Ibn-Ṣid) (1455-1530), disciple du dernier rabbin de Tolède R. Ishak de Léon. Samuel Sirilio obtint par ses vastes connaissances rabbiniques la chaire de professeur au collège du Caire. D'autres immigrés, tels que R. David Aben-Abi-Zimra, Abraham-Ibn Chouchan, Jacob Berab et Jacob Pollak acquirent aussi une grande réputation.

---

# SEIZIÈME SIÈCLE

## HISTOIRE

A la mort de Moché Capsali, en 1495, ce fut Eliaou Mizrahi (*Reem*), surnommé *Ribi Eliaou ha-Parnass* (1455-1526), qui lui succéda dans les fonctions de grand-rabbin de Constantinople. Il descendait très probablement d'une famille juive de l'époque byzantine. C'était un homme d'un caractère modeste, juste et impartial. Disciple de R. Juda Mintz de Padoue, il unissait le savoir talmudique et la connaissance des sciences profanes à une piété parfois exagérée.

En revanche, Eliaou Mizrahi était versé dans les mathématiques et l'astronomie et enseignait ces sciences en public. Il écrivit même sur cette science des ouvrages remarquables, plusieurs furent traduits en latin. Comme témoignage de son savoir talmudique, il a laissé un fort volume in-folio de consultations rabbiniques.

Animé dans sa jeunesse de sentiments hostiles envers les Caraïtes, il changea plus tard de conduite à leur égard. Même il usa

de son influence pour défendre leurs intérêts dans une circonstance des plus graves.

Le Hakham-Bachi Eliaou Mizrahi eut, comme son prédécesseur, sa place au Divan Impérial et remplit ses fonctions durant les dernières années de Bajazet II, sous Sélim Ier et durant les premières années du règne de Soliman le Magnifique. Il mourut à l'âge de soixante-et-onze ans.

## SÉLIM Ier (1512-1520).

Rien de remarquable à citer sous le sultan Sélim Ier. Rappelons seulement que ce souverain eut comme médecin Joseph Hamon, probablement originaire de Grenade. Son père Moïse (en turc Moussa) avait obtenu du Sultan Mahmoud II l'exemption perpétuelle des impôts pour les descendants de la famille Hamon, surnommés dès lors *Moussélémim* ou *Evlad-i-Moussa* (progéniture de Moïse).

## SOUS SOLIMAN Ier LE MAGNIFIQUE (1520-1566).

Sous Soliman le Magnifique, le médecin du palais fut également un Israélite, Moïse Hamon (II). Ses capacités et son caractère viril lui valurent l'honneur d'accompagner le souverain dans ses expéditions. Au retour de la campagne de Perse, lorsque le monarque ottoman eut conquis la ville de Bagdad, Moïse amena à Constantinople un Juif persan très instruit : *Jacob Ben Yossef-Taous*, par lequel il fit faire une traduction persane du Pentateuque.

Ami des lettres, le savant médecin fit imprimer une édition contenant le texte hébreu accompagné de trois versions dont une *araméenne*, celle d'*Onkelos*; celle de *Saadia Gaon*, et enfin la traduction persane de *Taous* [1].

Sous le règne de Soliman le Magnifique, il existait un usage qui s'est perpétué, quoique modifié dans la suite. Le Sultan investissait un Israélite du titre de *Kéaia*, ou défenseur politique de la nation [2]. Le Kéaïa d'alors se nommait *Chaltiel* [3]. Il avait, comme tous les courtisans, entrée libre au palais. Si jamais

[1] *Yossef-Daath*, p. 93.
[2] Aujourd'hui encore il existe un *Kéaïa* par quartier juif, grec ou arménien ; il remplit les fonctions d'un simple agent de la paix.
[3] Voir *El-National*, journal judéo-esp. de Vienne, numéro du 13 sept. 1867.

quelque injustice était commise à l'égard des Israélites, non seulement de Constantinople, mais des autres localités de l'empire; ou si quelque méfait était commis à leur détriment par les *Pachas*, les gouverneurs des villes, les Grecs ou les Bulgares, Chaltiel ne manquait pas de prendre la défense de ses frères.

Quoiqu'il fût, au témoignage même des écrits du temps, reconnu comme un *hidalgo* et comme un homme intègre, il fut excommunié par le Grand-Rabbin Eliaou Mizrahi pour avoir essayé de se mêler d'affaires communales qui ne rentraient pas dans les attributions du *Kéaïa*.

Cependant la situation de la communauté ayant empiré, les Juifs constantinopolitains s'aperçurent de leur erreur au bout de deux ans, et rappelèrent à son poste Ribi Chaltiel. Le Sultan approuva ce retour à de meilleurs sentiments de la part des Israélites.

Tous les chroniqueurs juifs de l'Orient sont d'accord pour exprimer leur reconnaissance à ce souverain, qui releva les murailles de Jérusalem et celles de Tibériade, en ruines depuis trois siècles [1]. On dit même qu'une des portes de la Ville Sainte « Chaar Sion » fut confiée par lui à la garde des Juifs [2].

Ajoutons, enfin, que Tam Ben-Yahia, descendant d'une famille célèbre, servait de conseiller à ce souverain.

Néanmoins, sous le gouvernement de ce même Padichâh, les Israélites furent molestés par les Grecs dans certaines villes de l'Asie Mineure. Un jour ces derniers firent disparaître à l'improviste l'un des leurs qui exerçait son petit négoce dans le quartier israélite. Les habitants accusèrent naturellement quelques Israélites du rapt ou plutôt de l'assassinat du Grec. Les prévenus, soumis à la question, torturés par le Cadi d'Amassia, finirent par avouer le crime imaginaire qu'on leur imputait. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on leur imposât le supplice de la pendaison.

Parmi les victimes, on cite un médecin très estimé, *Jacob Abi-Ayoub*, qui fut brûlé au lieu d'être pendu (5305-1545) [3].

Quelques jours après, un Israélite rencontra et reconnu le Grec qu'on avait cru assassiné et l'entraîna de force au tribunal. Le Cadi devint furieux lorsqu'il eut acquis la conviction que les Grecs avaient abusé de sa crédulité. Dans son indignation, il fit mettre à mort les coupables.

[1] Voir *Una Mirada a la Hestoria Ottomana*, brochure judéo-esp., Salonique (XIX[e] siècle).
[2] Voir *Maassé Erétz-Israël*.
[3] *Yossef-Daath*, p. 140.

A *Tokat* la même accusation se produisit et fut suivie d'aussi fatales conséquences pour les Juifs. Le médecin de la Cour, Moïse Hamon, saisit cette occasion pour exposer la situation de ses coreligionnaires au Sultan Soliman. Il obtint du Padichâh un firman par lequel toute accusation suscitée à l'avenir contre les Juifs sous prétexte que ces derniers font des sacrifices humains pour la fabrication des pains azymes serait jugée non par les tribunaux ordinaires, mais au palais en présence même du souverain.

Tout ce que nous venons de raconter n'est rien comparativement au malheur qui menaça la communauté du *Caire* en l'an 1524.

Le Caire avait alors pour rabbin *R. David-Ben-Zimra*, et l'Égypte tombée sous la domination turque depuis peu d'années, était gouvernée par Ahmed-Chaïtan-Pacha (Ahmed-le-Diable), quatrième titulaire de ce poste depuis la conquête. Ahmed-Chaïtan, qui aspirait à l'indépendance, ordonna au Ministre des finances de cette province — un Israélite connu sous le nom d'Abraham de Castro — de battre monnaie à l'avenir, non plus à l'effigie du Sultan de Constantinople, mais à celle du gouverneur de l'Égypte.

Castro se fit remettre cet ordre par écrit afin de mettre à couvert sa responsabilité. Puis il quitta le Caire et se dirigea vers Constantinople. Aussitôt arrivé, il obtint une audience du Sultan Soliman, à qui il dévoila la conduite perfide d'Ahmed-Chaïtan.

Cette dénonciation empêcha le rebelle de réaliser ses projets. Il s'en vengea sur la communauté juive du Caire [1]. Il commença par emprisonner les parents et les amis de Castro et permit aux Mameluks de piller le quartier juif. Sur l'observation d'un de ses conseillers, il trouva bien de se faire adjuger, en qualité de suzerain, toutes les dépouilles des Israélites. Non content de cela, il manda chez lui douze notables de la Communauté juive, dont il exigea dans le plus court délai une amende considérable. Le moindre retard dans l'acquittement de cette redevance aurait entraîné la mort des notables, celle de leurs femmes et de leurs enfants. Le Pacha fit même jeter en prison et garder comme otages les douze notables, parmi lesquels se trouvait certainement Ribi David-Ben-Zimra. On raconte que le vieux Samuel Sidilio réunissait tous les jours les jeunes enfants dans une synagogue et invoquait la protection divine par des prières et des gémissements.

[1] *Maassé Eretz-Israël* (judéo-espagnol).

Entre temps, les Israélites du Caire s'étaient cotisés et avaient recueilli une assez forte somme, qu'ils s'empressèrent d'envoyer, à titre d'acompte, au tyran. Comme ce versement équivalait à peine au dixième de l'indemnité totale, le secrétaire d'Ahmed Pacha en fut très irrité. Il mit en prison les délégués juifs et menaça de les exterminer eux et leurs coreligionnaires cairiotes, dès que le Pacha aurait fini de prendre son bain ; le tyran, était en effet, en train de se baigner.

Au moment où le secrétaire proférait ces menaces, Mohammed-Bey, vizir du Gouverneur, parvenait à s'introduire au bain et à blesser à coups de couteau Chaïtan-Pacha. Malgré ses blessures, celui-ci réussit cependant à se réfugier dans son château. Mais la population du Caire, excitée par l'appât du pillage, donna l'assaut au palais princier. Ahmed-Chaïtan parvint cette fois aussi à se sauver et il chercha asile dans une tribu arabe, chez les Bené-Bakar; mais le scheikh de cette tribu, un certain Hariche, le trahit : Ahmed fut décapité, et l'on envoya sa tête au sultan, à Constantinople.

Quant aux Israélites du Caire, Mohammed-Bey les mit en liberté et leur accorda sa protection.

Cet événement tragique laissa une impression ineffaçable dans la communauté du Caire ; les Israélites de cette ville célébrèrent durant de longues années une fête dite : « *Pourim del Cairo* [1] ». Le récit de cette délivrance miraculeuse fut écrit sur un rouleau de parchemin que l'on lisait tous les ans à la date du 28 *adar* [2].

En l'an 1525, d'autres disent en 1529, lorsque Soliman le Magnifique envahit la Hongrie, ce fut un Israélite, *Yossef-Ben-Chelomo* (Achkénazi), qui, à l'approche des armées ottomanes, vint à la tête d'une députation remettre les clefs de la ville de *Töldvvar* ou de *Buda-Pest* — on ne sait pas au juste laquelle — au Padichah Osmanli. Cet acte de soumission flatta extrêmement le conquérant. Aussi, accorda-t-il à Yossef-Ben-Chelomo, surnommé *Alaman* (Allemand, Achkenazi), aux fils de ce dernier, *Chaltiel* et *Israël*, ainsi qu'à leurs descendants surnommés les *Alamanès*, le privilège perpétuel de ne payer aucun impôt ni redevance, ni d'être astreints à aucune corvée.

[1] Pourim du Caire.

[2] Puisqu'il a été question d'Abraham Castro dans ce récit, rappelons, d'après le célèbre historien Graetz, que c'était un homme intègre, pieux et riche. Il fondu plusieurs institutions religieuses et plusieurs établissements de bienfaisance. L'entretien de ces œuvres de charité lui revenait à *trois mille ducats* par an, somme extraordinaire pour cette époque.

A cette époque, les Juifs, probablement à l'instar des autres raïas, étaient tenus d'acquitter douze espèces d'impôts, savoir [1] :

1° L'impôt annuel ou *salonia* ;

2° Une contribution pour l'entretien de l'armée, ou *ordou-aktchéci* ;

3° Une contribution prélevée par le gouvernement sur les héritages, ou *recim-kismet* ;

4° Une contribution pour l'entretien des pâturages impériaux, ou *tchérahov-aktchéci* ;

5° Une contribution pour l'entretien du canton de résidence, ou *kaza-aktchéci* ;

6° Une contribution sur la viande des boucheries, ou *kassab-aktchéci* ;

7° Une contribution pour l'entretien des fauconneries et des oiseaux, ou *tchair-aktchéci* (tékilifi) ;

8° Un impôt à payer collectivement par chaque communauté juive, ou *rab-aktchéci* ;

9° Un impôt pour l'exonération du service militaire, dit aussi *impôt par tête*, ou *bedcl-hardji*, ou *bache-hardji* ;

10° Un impôt pour l'entretien des troupeaux impériaux, ou *djelb-aktchéci* ;

11° Un impôt pour l'entretien des courriers impériaux ;

12° Un impôt pour la fourniture de fourrures au Sultan [2].

Outre ces impôts, les Israélites étaient tenus alors de s'acquitter de certaines corvées ou d'en obtenir l'exemption moyennant une contribution. Ces corvées étaient au nombre de sept, savoir :

1° Pour la construction de forteresses, ou *hassar-yapmaci* ;

2° Pour les travaux de fortifications, tranchées, etc., ou *istih-kian-labia* ;

3° Pour le fauchage des prairies et le nivellement des collines, *yamadj vé-tchaïr-bilchmek* ;

4° Pour certains travaux de l'Etat, *bedel-ischlémek* ;

5° Pour monter la garde devant le palais (Seraï) et devant les tribunaux, ou *seraï-vé-mchkémé-beklémek* ;

6° Pour la faction dans les corps de garde, *kollauk* ;

[1] Les pièces officielles ont été traduites et publiées dans la *Revue Yossef-Daath*, n°s 1, 2, 3.

[2] En parcourant l'histoire ottomane, on apprend, en effet, que les Sultans offraient comme témoignage de satisfaction aux Pachas et aux ambassadeurs étrangers de riches fourrures.

7° Obligation de loger les nouvelles recrues, ou *évianè-hitch-vé-adjami-oglani*.

Mentionnons, enfin, la défense faite aux Juifs d'acheter des esclaves ou d'en prendre à leur service.

Le sultan Suleyman le Magnifique accorda donc une faveur sérieuse aux *Alamanès* en les gratifiant d'un *bérat* (acte de privilège) par lequel il les exemptait de toute sorte d'impôts ou corvées.

Les descendants des Alamanès existent encore aujourd'hui. Ils sont environ au nombre de 450. Ils habitent les villes de Constantinople, Andrinople, Brousse, Gallipoli, Damas, Le Caire et plusieurs localités de la Bulgarie. Tous les sultans ont maintenu leurs privilèges; et, quoique les impôts mentionnés précédemment soient tombés en désuétude et ne soient acquittés par personne, les *Alamanès* actuels ne paient point le *virgui* (impôt sur les immeubles), le *tchop-paraci* (impôt pour le balayage), le *hamidié* (acte constatant qu'on est sujet ottoman, en d'autres termes la patente), enfin, le *tezkéré* (permis par lequel on peut exercer un commerce ou un état quelconque).

C'est après la prise de Buda-Pest (1530) que beaucoup de Juifs hongrois vinrent s'établir à Plevna, à Nicopolis et surtout à Andrinople, où ils fondèrent la synagogue du *Budoun*, ou *Bude*, et celle des « Achkénazim » (Juifs du Nord), et à Constantinople celle des *Alamanès*.

C'est aussi à cette époque qu'une trentaine de familles judéo-portugaises vinrent s'établir en Bosnie dans la localité de *Sérajevo*. Le gouverneur de ce pays, qui se nommait *Mayos Pacha*, leur accorda un quartier spécial; c'est là que leurs descendants habitent actuellement. Le cimetière juif fut ouvert dans cette ville en 1545. Les sept administrateurs qui le créèrent y reposent ensemble dans le même tertre, groupés autour de leur grand-rabbin Baruch [1].

Les historiens chrétiens rapportent, sans aucune preuve à l'appui, que le sultan Suleyman ne put s'emparer de l'île de Rhodes (1523) que grâce à la trahison d'un Juif apostat, nommé Libertus Cominto, médecin de profession, qu'on surprit lançant une lettre dans le camp des Turcs et que les assiégés exécutèrent aussitôt. Le fait est-il avéré ? On sait que l'accusation est classique, en quelque sorte, dans l'histoire des Juifs : c'était un moyen commode d'expliquer sa défaite et de décharger sa mauvaise humeur.

[1] *Archives israélites*, n° du 27 nov. 1888.

Du reste, il a été prouvé que c'est sur le Grand-Maître de l'ordre de Saint-Jean, le chevalier d'Amaral, que pèsent tous les soupçons; car au dire de beaucoup d'historiens, les Juifs de Rhodes, qui exerçaient la profession délicate de fabricants d'armes, firent preuve de beaucoup de patriotisme, d'héroïsme même dans la défense de cette île.

Pour nous, nous n'avons qu'un fait à noter dans la conquête de ce territoire : tandis que les Juifs romains, antérieurs à l'arrivée des chevaliers, pouvaient habiter ce pays, le séjour en était sévèrement interdit aux Israélites espagnols. Ce droit ne fut accordé à ces derniers qu'après la conquête ottomane.

Les Israélites de Turquie jouissaient à cette époque d'une si grande liberté qu'une illusion naïve, mais naturelle après tant de persécutions, leur fit croire prochaine, imminente, l'arrivée du Messie. Cette croyance rencontra surtout chez les Kabalistes bon nombre d'adeptes. Parmi ceux-ci on cite R. Juda Hayet, R. Baruch de Bénévent, R. Abraham-Ben-Eliezer-Halévy d'Andrinople, R. Méir-Ben-Gabai et R. David-Ben-Zimra, qui répandirent la doctrine kabaliste en Turquie et même en Italie.

Ceux qui s'opposaient à la propagande de cet enseignement étaient menacés d'horribles malédictions. L'étude de la Kabale remplit les esprits d'enthousiasme. Ainsi que la secte des Esséniens à l'époque de la destruction du second temple, les Kabalistes se préoccupaient particulièrement de l'arrivée du Messie.

Hâter l'heure de la délivrance par des prières et des macérations, calculer au moyen de lettres et de chiffres la date où elle devait avoir lieu, commercer intimement à ce sujet avec les esprits, voilà sur quoi reposait la nouvelle doctrine kabaliste. Le hasard fit qu'à la même époque un nommé *David Réubéni*, venu on ne sait d'où, se donna pour l'ambassadeur d'un roi juif qu'il prétendait exister au fin fond de l'Arabie, dans le Haybar[1].

Il était venu chercher auprès du Pape et du roi de Portugal des canons et des armes à feu pour défendre le monarque juif du Haybar, qui était alors en guerre contre les Arabes, et pour chasser ensuite les Turcs de la Terre-Sainte.

Réubéni devint bientôt célèbre en Turquie, notamment à Salonique. A l'autre extrémité de l'Europe, les *maranos* d'Espagne et de Portugal, espérant échapper bientôt aux persécutions auxquelles ils étaient en butte, virent à leur tour, dans la personne de David Réubéni, un précurseur du Messie.

[1] Voir *Yossef-Daath*, p. 121 et suiv.

Un marane portugais, Diego Perez, jeune homme très instruit qui touchait à peine à sa trentième année, exalté, lui aussi, quitta le Portugal pour s'établir en Turquie, où il devint le messager de David Réubéni.

Diego Perez se convertit au judaïsme, se fit circoncire et prit le nom de *Salomon Molko*. Il voyagea dans tous les centres populeux de l'Orient, et partout il produisit une grande sensation par la foi et la conviction avec lesquelles il parlait. Il entra en communication avec le groupe de Kabalistes de Salonique, dont le chef était R. Yossef Taïtaçąk.

Molko adressa à ce dernier une lettre datée de Monastir, où l'ardent marane raconta la vie qu'il avait menée avant sa conversion au judaïsme.

D'Andrinople, Molko se rendit à Safed, où la Kabale était en grande vogue. Son affabilité, ses connaissances variées et son air d'inspiré lui valurent dans cette ville aussi beaucoup d'adeptes. Jeunes et vieux venaient le consulter sur le sens de certains versets mystiques de la Bible ou le priaient de leur révéler l'avenir. Le jeune Kabaliste, cédant à leurs prières, leur prédisait les secrets de l'avenir. Sur les instances de ses amis, Molko publia même en 1529 un recueil de ses prédications : le *Séfer ha-Mefoar*. La conclusion qui se dégageait de cet ouvrage, c'était que l'année 5300 de la Création, ou 1540 de J.C., marquerait la fin de la captivité d'Israël et l'arrivée du Messie. L'actualité donnait à cette prophétie une apparence de réalité, car, suivant l'Apocalypse messianique, Rome, la Babylone catholique, devait périr avant la venue du Messie. Rome avait été dévastée et pillée en 1527 à l'époque du pape Clément VII, par les soldats allemands de Charles-Quint. Tous les regards étaient donc fixés sur Salomon Molko, dont on espérait voir se réaliser bientôt les prophéties, lorsque l'ancien marane fut arrêté à Bologne et brûlé par le tribunal de l'Inquisition (1532). — Le peuple, enclin comme on sait au merveilleux, crut de bonne foi que Molko s'échappa miraculeusement du bûcher et s'envola au ciel.

## DONA GRACIA MENDEZIA (1510-1568).

Dona Gracia Mendez ou Mendezia naquit en Portugal en 1510 et mourut à Constantinople à l'âge de 58 ans. Elle devait le jour à une famille de maranes, les *Banbanasté*, et porta dans son enfance le surnom chrétien de Béatrice de Luna [1]. Elle épousa aussi un

[1] *Yossef-Daath*, p. 153.

marane de la famille *Nassy*, qui vivait sous le surnom de *Francisco Mendez*. Celui-ci possédait une maison de banque, dont le renom s'étendait en France et dans les Flandres. Le puissant Charles-Quint, le roi François Ier et bien des têtes couronnées avaient recours à ce banquier[1]. Un frère de Francisco, *Diégo Mendez*, dirigeait, de son côté, une succursale de cette banque à Anvers.

Francisco étant mort en 1535, Dona Gracia devint veuve à l'âge de vingt-cinq ans. Comme à cette époque l'inquisition exerçait une extrême rigueur envers les maranes Portugais, Dona Gracia se crut en danger, elle, ainsi que sa fortune, en prolongeant son séjour en Portugal.

Elle alla donc s'établir auprès de son beau-frère Diégo à Anvers, emmenant avec elle une jeune sœur, sa fille *Reyna* et ses neveux, dont l'un se nommait *Juan Miquez*.

Héritière par testament d'une moitié de la fortune du défunt, la jeune veuve maintint son association avec Don Diégo. Elle fit sagement, car Anvers était alors le centre le plus important de l'Europe. La maison Mendez y occupa bientôt un des premiers rangs.

D'Anvers Béatrice secourait autant qu'elle pouvait ses coreligionnaires portugais. Elle procurait aux pauvres maranes les moyens de fuir le bûcher inquisitorial grâce aux doublons qu'elle répandait à profusion dans l'entourage du pape.

Au bout de quelques années de séjour à Anvers, Dona Mendezia trouva insupportable la vie qu'elle y menait. Car, malgré sa haute position, elle était dans la triste nécessité de cacher sa foi, cette foi à laquelle, dans son for intérieur, elle était fière d'appartenir. Elle était contrainte de fréquenter assidûment l'église, de se confesser, de vivre, en un mot, en véritable chrétienne.

C'est pourquoi elle proposa à son beau-frère Diégo de s'établir dans un pays plus tolérant où elle pût vivre librement en juive, ou bien de partir toute seule, munie de sa fortune personnelle. Diégo Mendez, qui avait resserré ses liens de parenté avec Dona Gracia en épousant la sœur de cette dernière, se disposait à satisfaire le désir de sa belle-sœur lorsqu'il mourut subitement. Il ne laissait qu'une fille connue sous le nom de *Gracia la Chica* (*Petite Gracia*). C'est alors que Dona Mendezia eut à remplir un rôle très important et surtout très délicat. Nommée par testament directrice de la maison Mendez, elle dut défendre sa fortune contre l'avarice de Charles-Quint, qui désirait confisquer cet héri-

[1] *Ibid.*, p. 154.

tage sous prétexte que Diégo avait vécu en hérétique professant secrètement la religion de ses pères et protégeant les ennemis de l'inquisition. Peu s'en fallut que, par ordre du gouvernement espagnol, les scellés ne fussent apposés sur les biens de la veuve Dona Gracia. Heureusement celle-ci parvint à calmer l'orage en prêtant une somme considérable à Charles-Quint et en gagnant les fonctionnaires du gouvernement.

Au bout de deux ans elle réussit pourtant à se réfugier avec les siens à Venise [1]. Là, de nouvelles tribulations l'attendaient. Sa jeune sœur, la veuve de Diégo Mendez, exigeait la part d'héritage qui leur revenait à elle et à son enfant. Dona Mendezia, en qualité de tutrice de la jeune orpheline, ne donna pas suite à cette réclamation.

La veuve Diégo, mal conseillée et méconnaissant ses propres intérêts, dénonça sa sœur Mendezia au Sénat de Venise comme hérétique d'autant plus coupable qu'elle voulait se réfugier en Turquie, en emportant toute la fortune de la famille.

Par cupidité plutôt que par piétisme, le Sénat fit arrêter l'accusée et la mit sous bonne garde. Sous prétexte d'hérésie, il emprisonna aussi, quelque temps après, la plaignante même, la veuve Diégo.

C'est alors que *Don Juan Miquez*, neveu de Dona Gracia, trouva moyen d'attirer l'attention de Suleyman le Magnifique sur la situation critique des sœurs Mendez.

## DON JOSEPH NASSY.

La vie de don Juan Miquez, plus connu sous le nom de *Don Joseph Nassy*, ressemble en tous points à celle de Dona Gracia Mendez, dont il partagea les destinées. Après avoir vécu en marane dans son pays natal, le Portugal, il mit sa fortune en sûreté et alla s'établir d'abord à Ancône, puis à Venise. Durant son séjour dans cette dernière ville, il sollicita du Sénat la cession d'une île pour l'établissement des Juifs. Sur le refus de la République, il vint se fixer à Constantinople. Là, grâce au chargé d'affaires de la France, il entra dans les bonnes grâces du Sultan Suleyman et devint l'ami intime du prince *Sélim* — l'héritier présomptif de la couronne —, qui remplissait alors les fonctions de gouverneur de *Kutahié* (Anatolie).

A Constantinople, Juan Miquez quitta son nom de baptême pour reprendre le sien, celui de don Joseph Nassy, et vécut en bon

[1] *Yossef-Daath*, p. 155.

Israélite. Il épousa alors *Reyna*, fille de Dona Gracia, et augmenta sa fortune par ce mariage. Rappelons que don Joseph amena avec lui à Constantinople cinq cents Juifs espagnols, portugais et italiens désireux de professer en toute liberté le judaïsme.

Dans sa nouvelle patrie, Nassy vécut en grand seigneur, grâce à sa richesse, son talent diplomatique, ses manières distinguées et son savoir.

La maison de banque *Mendez-Nassy* acquit bientôt une grande importance à Constantinople. Ainsi que par le passé, Dona Gracia Mendez resta à la tête des affaires.

Don Joseph Nassy et Dona Gracia furent pendant plusieurs années les bienfaiteurs de leurs coreligionnaires et les protecteurs des universités et des rabbins. Leur générosité, loin de se limiter à leurs coreligionnaires espagnols, portugais et italiens de la capitale s'étendait également à ceux de la province, aux Juifs achkenazim.

A la suite de la grande expulsion de 1492 et des persécutions exercées par les tribunaux de l'Inquisition, beaucoup de maranes s'étaient établis en Italie, à Ancône, à Ferrare, etc. Ils furent protégés contre les persécutions religieuses par le pape Clément VII (1523-1534), qui leur accorda la liberté du culte. Ce privilège fut confirmé même par les papes Paul III (1534-1549) et Jules III (1550-1555).

Quant à Paul IV (1555-1059), à peine fut-il monté sur le trône épiscopal qu'il usa d'une extrême rigueur à l'égard des maranes.

Pour suffire aux dépenses des préparatifs d'une guerre contre l'Espagne, il ordonna (1555) la confiscation des biens et l'emprisonnement des maranes d'Ancône, parmi lesquels il y avait quelques Juifs de nationalité ottomane qui se trouvaient alors de passage dans cette ville.

Beaucoup de maranes parvinrent cependant à quitter Ancône et à se réfugier à Pesaro et à Ferrare [1], mais environ une centaine furent incarcérés impitoyablement. Après de cruelles souffrances on promit à ces malheureux de les mettre en liberté à condition qu'ils se comporteraient à l'avenir en bons catholiques et qu'ils consentiraient à être déportés dans l'île de Malte.

Une soixantaine d'entre eux se prêtèrent à cette hypocrisie, tandis que vingt-trois hommes et une femme, nommée *Dona Mayora*, ayant refusé de renier leur foi, furent brûlés vivants au mois de Tamouz de l'an 1556.

[1] *Yossef-Daath*, p. 142.

D'autre part, quelques-uns de ceux qui furent exilés à Malte parvinrent à grand'peine à s'évader et à se réfugier en Turquie. Ils racontèrent partout où ils allèrent l'autodafé d'Ancône [1].

Le récit de cet atroce massacre, accompli en dépit des privilèges de trois papes successifs, indigna les Juifs de l'Empire ottoman, qui jurèrent de venger leurs frères.

Dona Gracia et son gendre Joseph Nassy obtinrent en effet du sultan Suleyman, un firman par lequel le Padischâh intimait au Pape l'ordre de mettre en liberté les maranes détenus, surtout ceux qui étaient de nationalité ottomane. Le Grand-Seigneur allait jusqu'à menacer le Pape, en cas de refus, d'exterminer les Chrétiens de l'Empire ottoman.

A son grand regret, Paul IV relâcha les Israélites ottomans, mais il fit monter sur le bûcher les maranes qui n'avaient pas de protecteurs.

Quant au duc de Pesaro-Urbino, ce ne fut pas par charité qu'il reçut dans ses terres les fugitifs d'Ancône, mais par intérêt et cupidité.

En effet, au seizième siècle, les Juifs de Turquie étaient en relations fréquentes avec les villes de l'Italie; cette concurrence nuisait même beaucoup aux Vénitiens. Le débouché le plus important pour les marchandises turques était surtout le port d'Ancône. Le duc de Pesaro-Urbino, Guido Ubaldo, voulut profiter de l'occasion pour diminuer l'importance d'Ancône et augmenter d'autant celle de Pesaro. A cet effet, il fit rédiger par les Israélites de cette dernière ville une circulaire dans laquelle le récit tragique des derniers événements était rapporté tout au long; il y était fait aussi mention de l'héroïsme avec lequel les victimes avaient subi leur supplice, et, finalement — c'était le point essentiel — on invitait les communautés juives de Turquie à n'envoyer désormais leurs marchandises qu'à Pesaro. Les auteurs de la circulaire laissaient entrevoir qu'au cas où les communautés du Levant opposeraient quelque refus, les Juifs de Pesaro auraient à craindre le sort des victimes de Ferrare.

Un marane, *Juda Faraggi*, fut chargé de porter la circulaire en Turquie. Très probablement, Faraggi se rendit d'abord à Salonique. Les Israélites de cette ville, sous le coup de l'émotion que leur avait causée la triste nouvelle de l'autodafé, répondirent, à l'unanimité, aux habitants de Pesaro que leur vœu serait exaucé. Les communautés de Constantinople, d'Andrinople, de Brousse et celles de la Morée furent du même avis que celle de Salonique.

[1] *Ibid.*, p. 153.

Dona Mendezia et son gendre, dans leur haine contre le Pape, ordonnèrent, de leur côté, à leurs agents d'expédier, dès lors, leurs marchandises à Pesaro. Pourtant, la première émotion passée, les Juifs saloniquiotes pensèrent que le port de Pesaro n'offrait pas pour leurs vaisseaux la même sécurité qu'Ancône, et que le Pape Paul IV saurait se venger d'eux. Ils pensèrent, enfin, que le duc Guido Ubaldo était un prince très tolérant qui n'aurait jamais l'idée de nuire aux Maranes. Toutes ces considérations furent développées dans une circulaire que rédigea le rabbin cabbaliste *Moché Bassola*, et dont on adressa un exemplaire à chaque communauté.

A Constantinople, sous la pression de Don Joseph et de sa belle-mère, le rabbin de l'université juive, *Yossef Ben Loeb* surnommé *Mouarébel*, rédigea un décret ordonnant la cessation des rapports avec Ancône, au profit de Pesaro. Cet acte fut signé par les rabbins espagnols *R. Salomon Aben-Bella* et *R. Samuel Saba*, et par le vieux rabbin romaniote (byzantin) *R. Abraham Yérouchalmi*. Deux rabbins s'opposèrent énergiquement à ce projet : le chef de la communauté des *Achkénazim* et celui du groupe espagnol (*Sefaradim*), R. Josué Sonsino [1].

Tous deux refusèrent de proclamer dans leurs synagogues respectives [2] la nouvelle de cette interdiction.

R. Sonsino voulut qu'on demandât l'avis du rabbin de Padoue, *Meir Katzenellenbogen*, sur cette question.

De son côté, le rabbin des Achkénazim de Constantinople renonça à son unique moyen d'existence, à la pension que lui payait la maison Mendez-Nassy plutôt que de faire violence à sa conscience.

En attendant, les Juifs du Levant expédiaient encore leurs marchandises à Ancône. En vain Dona Mendezia exigeait à ce sujet un décret prohibitif des rabbins de Safed, Joseph Caro et Moché Mitrani, dont l'opinion faisait autorité en Turquie : l'anathème contre le Pape tardait à paraître.

Sur ces entrefaites, le malheur que les Nassy voulaient prévenir éclata à Pesaro [3]. Le duc Guido Ubaldo, déçu dans l'espoir de faire de Pesaro le centre du commerce levantin, chassa de son pays, en 1550, les maranes, bien heureux de n'avoir pas été livrés

[1] Il appartenait à la famille de Guerchon ou Gérolamo Sonsino, possesseur d'une imprimerie célèbre à Constantinople, laquelle avait des succursales en Lombardie et à Prague.

[2] Aujourd'hui encore il est d'usage en Orient de lire les samedis et les jours de fête en pleine synagogue des annonces ou des avis concernant les questions d'intérêt communal.

[3] *Yossef-Daath*, p. 184.

à la merci des agents de l'Inquisition. Parmi les expulsés se trouvait le savant médecin *Amato* (*Habib*) *Lusitano*, à qui devaient la vie nombre de chrétiens de Pesaro et de Raguse.

Amato Lusitano, ainsi que Don Samuel Nassy [1], frère de Don Joseph, et la plupart de leurs coreligionnaires, vinrent s'établir en Turquie. Ce fut ainsi que se réalisèrent les prévisions et les craintes de Joseph Nassy.

L'ancien marane Jean Miquez était à cette époque plus puissant et plus influent que jamais.

Grâce aux Juifs établis sur tous les points de l'Europe et dont il s'était acquis la sympathie et le respect, il était au courant de la situation politique des états chrétiens. Cette position particulière, son expérience des affaires, ses manières polies et un extérieur agréable, il n'en fallut pas davantage pour que le sultan Suleyman le prît en grande estime et lui accordât sa confiance. Le souverain ottoman donna même à don Joseph le titre de *Franghi Bey* [2], ce qui était une grande faveur.

Vers cette époque, le fils aîné [3] du sultan Soliman vint à mourir, et il ne resta que deux héritiers présomptifs du trône : l'un, Bajazet, impétueux, favori de l'armée, l'autre, Sélim, d'un caractère doux, pacifique, mais noble. Celui-ci avait eu pour mère la *Sultane Hourim* [4], autrement dite *Roxelane*. Quoique Sélim fût le cadet de la famille, l'affection que lui portait son père était telle qu'on prévoyait que le trône lui appartiendrait un jour. La couronne revenait pourtant par droit d'aînesse à Bajazet, réfugié alors dans la Cour du Schah de Perse Tâhmasp.

Dans cette situation délicate, les courtisans gardaient une attitude neutre et se tenaient à égale distance des deux princes.

Seul, Joseph Nassy embrassa franchement le parti du fils de Roxelane, et, lorsque l'empereur Osmanli voulut envoyer au prince Sélim à Kutahia cinquante mille ducats en espèces et trente mille ducats en bijoux, Franghi-Bey fut désigné pour porter ces présents (1559).

C'est de cette époque surtout que date l'amitié avec Don Joseph de celui qui s'appela plus tard Sélim II. Le Juif portugais devint dès lors le conseiller de l'héritier de la couronne, dont il reçut le titre de *Moustafarika*, « noble de la garde ». C'est le titre le plus

[1] Don Samuel s'était expatrié de Ferrare pour échapper à la perfidie du duc de cette ville.
[2] C'est-à-dire Franc, Européen (le texte dit Enfanghi Bey).
[3] Moustapha.
[4] Ou mieux *Haski-Hourim*, chrétienne convertie.

recherché comme étant le mieux rémunéré. Le frère de Don Joseph, Don Samuel Nassy, obtint, à son tour, une pension du prince de Kutahya.

Comme on devait s'y attendre, Joseph Nassy s'attira la jalousie des représentants des Etats chrétiens, particulièrement du consul de France, M. de la Vénézia[1] et de celui de Venise. Ces derniers en voulaient au favori de Suleyman parce qu'il éventait leurs machinations contre le Divan impérial, et aussi pour certains griefs personnels, absolument étrangers à la politique. Ainsi, Venise regrettait d'avoir mis en liberté Dona Gracia par crainte du Grand-Seigneur et d'avoir perdu une riche rançon.

Quant à la France, elle devait à la famille Nassy la somme considérable de 150,000 ducats, qu'elle ne voulait point acquitter.

En conséquence, afin d'écarter Don Joseph du pouvoir, le consul de France auprès de la Sublime-Porte conseilla à son souverain Henri II de se plaindre du favori juif. Il aurait suffi pour cela, disait le consul, d'apprendre à l'Empereur Ottoman que Joseph Nassy profitait de sa présence aux séances du Divan impérial pour communiquer tout ce qui concernait la France aux cours étrangères, notamment à l'Espagne ; car l'ancien marane portugais nourrissait secrètement des projets peu avouables. De plus, insinuait le consul, Don Joseph persécutait les Français établis dans l'Empire Ottoman. Comme pièces justificatives, Henri II n'avait qu'à citer une lettre impérieuse que Joseph s'était permis de lui adresser pour réclamer sa créance.

Heureusement toutes ces intrigues échouèrent ; le sultan Suleyman et son fils demandèrent énergiquement à la France l'acquittement de cette dette.

Henri II refusa de la payer sous prétexte que l'argent gagné par un Juif dans un pays catholique devait être confisqué.

Le successeur de Henri II, François II règna un an à peine. Charles IX, qui remplaça ce dernier, sollicita de la Cour de Suleyman l'annulation de la dette en question, alléguant les mêmes raisons que Henri II. Naturellement le monarque ottoman ne voulut rien entendre et envoya à son tour le poète *Salomon Usque*[2] auprès de Charles IX pour recouvrer les 150,000 ducats.

Entre temps, Don Joseph reçut en compensation de son souverain un vaste territoire sur le rivage du lac de Tibériade et

[1] *Yossef-Daath*, p. 187.
[2] Surnommé *Duarte Gomez*.

la permission de bâtir sur cet emplacement une ville réservée spécialement aux Israélites. Cette donation fut ratifiée et signée par le Sultan règnant, par son fils Sélim et son petit-fils Murad. Le Sultan Sélim II accorda même à Joseph Nassy l'île de Naxos et le titre de *prince*, bien que le Grand-Vizir *Mohammed Sokolli*, un rénégat chrétien, se fût opposé, par jalousie, à cette proposition. La fortune souriait si bien à Don Joseph que les ambassadeurs européens, par conviction ou par méchanceté, répandaient le bruit que l'ancien marane portugais allait devenir sous peu *roi des Juifs*. S'il ne put pas se faire nommer roi, il parvint, comme on le verra ci-après, à obtenir néanmoins le titre de duc.

Nous ne pouvons quitter le règne de Suleyman sans rapporter une légende populaire sur ce monarque [1].

Il paraît que la protection accordée par le Sultan aux Israélites éveilla la jalousie du Grand-Vizir [2].

Celui-ci fit percer secrètement, dit-on, un souterrain allant de sa maison au Palais. Une nuit, il se dirigea par ce tunnel jusque sous la chambre à coucher du Sultan et prononça solennellement ces paroles : « Moi, le prophète Mohammed, je viens au nom de Dieu t'ordonner de massacrer dans un délai de trois jours tous les Juifs de ton empire et de confisquer toutes leurs richesses. »

Cette voix caverneuse sortant des profondeurs de la terre, dans les ténèbres de la nuit, produisit une impression douloureuse sur le Sultan ; pourtant il ne donna pas suite à ce mauvais rêve. La même vision s'étant répétée la nuit suivante, Suleyman communiqua, les larmes aux yeux, cette triste nouvelle à son médecin *Moché Hamon*. Sur la proposition du monarque, le médecin juif, la providence de ses coreligionnaires, consentit à écouter la voix mystérieuse. A l'heure dite, le prophète prononça la même sentence que de coutume.

Le Sultan Suleyman lui conseilla de monter aussitôt à cheval et de quitter au plus tôt le territoire ottoman afin d'échapper au massacre. Le docteur obéit. Comme il courait essoufié, un vieillard respectable saisit brusquement les brides de la monture, et, s'adressant au cavalier, lui demanda les motifs de cette course précipitée. Dès que le voyageur eut satisfait à la

[1] Cette légende se rapporte au début du règne de Suleyman-le-Magnifique. Elle est relatée dans divers ouvrages, notamment dans le manuscrit *Dicré-Yosef*.

[2] On ne dit pas lequel.

curiosité du vieillard : « Reviens sur tes pas, lui cria celui-ci, et sois tranquille ». Tous deux retournèrent aussitôt au palais, et l'inconnu, qui n'était rien moins que le prophète Elie, découvrit au Padischah la ruse du Grand-Vizir. On devine le reste. Le coupable fut surpris dans le souterrain et pendu honteusement en public.

## SOUS LE SULTAN SÉLIM II (1566-1574).

A la mort de Suleyman le Magnifique, en 1574, et au lendemain du couronnement de Sélim II, le nouveau Padischâh reçut à la cérémonie du baise-main tous les hauts fonctionnaires de l'Empire, parmi lesquels Joseph Nassy. Séance tenante, ce dernier reçut du nouveau maître de l'Empire le titre de duc de Naxos, Andros, Paros, Antiparos, Milo, etc., en un mot de douze îles Cyclades, pour lesquelles il eut à payer un tribut insignifiant de 40,000 ducats par an.

Néanmoins, don Joseph ne résidait pas dans sa principauté. Il préférait vivre à Constantinople, cette ville de mouvement et d'affaires, et laisser administrer ses îles par un gentilhomme espagnol nommé *Coronelo*, fils d'un ancien gouverneur de Ségovie.

Les puissances chrétiennes, malgré la jalousie que leur inspirait la haute position de don Joseph, étaient souvent obligées d'aduler ce dernier pour leurs intérêts politiques. Ainsi, après les nombreuses conquêtes de l'armée ottomane dans la Hongrie, après la chute de Szigeth (5 septembre 1566), l'empereur d'Allemagne, Ferdinand Ier, désirant conclure la paix avec la Sublime-Porte, envoya à Constantinople une ambassade chargée de gagner par des présents les dignitaires de l'Empire pour les disposer à écouter favorablement les propositions qui leur étaient faites. L'empereur d'Allemagne, qui s'engageait alors à envoyer annuellement au Sultan 30,000 ducats de Hongrie [1], promit également à Don Nassy une pension annuelle de 2,000 thalers [2].

La vérité nous oblige à dire que les puissances, telles que la France et Venise, qui refusaient de reconnaître la haute situation du Juif portugais s'en trouvèrent mal.

La France, par exemple, persistait dans son refus de payer 150,000 ducats au représentant de la famille Mendez. Celui-ci obtint facilement du Sultan Sélim un firman en vertu duquel Don

[1] Jouanin, *Turquie*, p. 156.
[2] *Yossef-Daath*, p. 188.

Joseph pouvait séquestrer toutes les marchandises françaises, dans n'importe quelle ville de l'Empire Ottoman. Joseph Nassy mit à exécution le décret impérial. Des séquestrations eurent donc lieu au profit de Joseph dans tout l'Empire, Alger y compris. A Alexandrie notamment, les représentants de la maison Mendez capturèrent plusieurs vaisseaux portant le pavillon français et chargés de marchandises. Celles-ci furent confisquées et vendues pour le compte de Don Joseph, qui recouvra ainsi sa créance.

Le roi de France Charles IX se sentit offensé par cette façon d'agir, il protesta ; mais ce fut en vain, car le Sultan protégeait son favori. Il résulta de cet incident une extrême froideur entre les deux cours, du reste plus préjudiciable à la France qu'à la Turquie.

Voici la lettre que le Sultan Sélim II adressa à cet effet le 18 octobre 1569 à Charles IX :

Sultan Sélim, fils du sultan roi, etc.

Entre les grands princes de la religion de Jésus le plus grand, et des plus grands princes chrétiens le majeur, l'empereur de France (la fin duquel soit avec tout bien et prospérité !), par l'un de ses conseillers et seigneurs, le seigneur de Guérines, trésorier de France et grand seigneur de la nation de Nazareth, Claude du Bourg, son homme, nous a envoyé ses lettres, et par icelui, entre autres choses, nous a encore fait entendre que l'empereur de France, son maître, trouvait merveilleusement étrange que, contre les devoirs de l'amitié, et au par-dessus d'un commerce et trafic franc et libre, institué et fondé de temps en temps, et de père en fils, sous la bonne foi, sous la parole, sous les écrits, sous la parfaite amitié et mutuelle intelligence de deux grands empereurs, aurions fait prendre dans notre port et hâvre d'Alexandrie, des sujets dudit empereur de France certaines marchandises, et icelles fait vendre au profit du *seigneur de l'île de Naxie*, nommé Joseph, autrement dit Miquès, pour raison d'une dette non liquidée ni reconnue, qu'il prétendait lui être due par ledit empereur de France.

Et pour cette seule raison, les grands galions et autres vaissaux dudit empereur de France qui devaient venir trafiquer en nos ports et hâvres ont été différés et entretenus comme si ont été les vaisseaux des marchands français et ainsi ceux des étrangers qui en faveur dudit empereur de France, ont coutume de venir par deça sous son ombre et bannière, comme Génevois, Siciliens, Ancônetois et autres.

Sur quoi nous disons qu'il nous déplaît grandement que l'affaire ait ainsi passé et que ledit empereur de France et nous, ainsi que nous lui avons bien particulièrement écrit et fait entendre, ayons été en cela circonvenus et abusés : car, de notre part, nous avons

toujours cru et pensé que telle était son intention, comme à la ' rité, l'on nous en avait assuré, voici qu'après, il satisferait les m chands et vaisseaux, sans aucun empêchement ou fâcherie, et ma tenant que ledit sieur de Guérines nous a assuré que le roi s maître n'était rien de tout ceci et n'y a jamais consenti, nous avc dès aussitôt révoqué ladite concession, et avec cela ont été envo; et mandés aux seigneurs mes esclaves, et juges et douaniers, ( sont en pays et cités et semblablement en tous nos ports et hâvr nos très hauts commandements contenant qu'aux sujets de Fra et autres qui cheminent sous nom et bannière qu'à nul soit donı aucune fâcherie ou empêchement, requérant icelui sieur de Gı rines la restitution desdites marchandises prises, et par mê moyen que les très-hautes capitulations et commandements, t vieux que nouveaux qui auparavant et du temps de feu mon p Suléyman roi (à qui Dieu pardonne, fasse miséricorde et colloque paradis!), ont été concédés aux ambassadeurs des empereurs France, à leurs consuls, interprètes, marchands et autres personı soient pour cette cause observés. Et nous étant tout cela notifié notre empire, nous avons accepté et accordé et, en outre, concé cette présente notre capitulation, prochaine de justice, et y avc protesté et ordonné que, tant en Alger qu'en nos autres dits pays cités, si quelque chose a été pris des marchands de France, soit pc le regard dudit Joseph, que pour autre raison, réservé seulem ladite première prise, le tout soit restitué à leurs patrons et maîtr et qui contreviendra à notre commandement (étant de degrés tr haut) certainement sera châtié, et pour s'être lors en la prise d dites marchandises, ledit Joseph trouvé grandement débiteur divers lieux, dès cette heure ses créditeurs se sont saisis et empa desdites marchandises, au moyen de quoi ne nous a été possible les faire rendre et restituer auxdits maîtres, et sans cela n'y eût aucune dilation de difficultés, mais en était ladite restitution tr certaine auxdits marchands. Par ainsi peuvent venir en tc temps, en toute liberté et sûreté, par tous nos pays et cités, ports hâvres, dessus les galions et autres vaisseaux, car tant et si longı ment que les pactes d'amitié ont été par eux observés, de notre p encore leurs personnes, deniers, vaisseaux, robes et marchandis qui, pour raison dudit commerce ou pour toute autre occasion, naient en nosdits ports, pays et cités, n'ont été empêchés ni p venus en aucun dommage, et pour ce de même promettons que, d' en hors et sans aucun doute, ne seront-ils empêchés ni offensés.

On a vu, par les dernières lignes de la *lettre-patente* qui précè comment le sultan Sélim II prenait le parti de son favori... « » pour s'être lors en la prise desdites marchandises, ledit Jose » trouvé grandement débiteur en divers lieux ; dès cette heu » ses créditeurs se sont saisis et emparés desdites marcha » dises, etc..... »

Plus tard, sous le sultan Murad III, l'ambassadeur français, M. de Germigny, insista (1580) auprès du gouvernement ottoman pour profiter de la mort de Joseph Nassy, afin d'indemniser la France des séquestrations opérées par l'ancien conseiller juif. M. de Germigny ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. C'est ce qui résulte de la réponse qu'il adressa à son souverain Henri III :

« Ladite Hautesse (Murad III) prie le roi de croire qu'après la
» mort dudit *Miqués* (Miquez) laquelle advint premier que ledit
» ambassadeur fut arrivé à notre Porte, ne s'est trouvé en toutes
» ses facultés, à beaucoup près argent ni meuble pour rembourser
» la veuve de nonante mille ducats que ledit Miqués aurait reçu
» de sa dot, pour les excessives dépenses qu'il a faites lui vi-
» vant [1]. »

Longtemps avant de monter sur le trône, le sultan Sélim avait conçu le projet de soumettre l'île de Chypre, possession vénitienne. Ce désir lui avait été suggéré, dit un historien [2], par le duc de Naxos, qui s'efforça d'exagérer au jeune prince en plus d'une circonstance la facilité avec laquelle ou pourrait conquérir cette île. Sultan Sélim promit même à son favori de le faire roi de Chypre. Malgré l'opposition de Mohammed Sokolli, ennemi secret de Nassy, les préparatifs militaires pour la conquête de l'île de Chypre furent décidés. On raconte que Joseph tenait déjà prêt chez lui un drapeau portant la devise suivante : *Joseph, roi de Chypre* [3].

Sur ces entrefaites, ce dernier apprit par ses agents secrets à Venise la destruction de l'arsenal de la République à la suite d'une explosion. Profitant de l'embarras inévitable dans lequel cet accident allait mettre le sénat vénitien, la flotte ottomane se dirigea vers Chypre, s'empara d'abord de Nicosie [4], en 1570, puis de Famagouste et, enfin, de toute l'île (1571). Joseph Nassy, qui se disposait à prendre possession de son nouveau poste, dut céder à l'opposition de Mohammed Sokolli, l'ancien renégat chrétien, qui empêcha le Sultan de donner suite à ce projet.

Conformément à l'usage barbare qui régissait à cette époque les rapports internationaux en temps de guerre, Venise avait, dans la dernière expédition, emprisonné, après avoir confisqué leurs

[1] Voir, sur le firman et les détails qui précèdent, le *Recueil des Traités de la Porte Ottomane avec les puissances étrangères*, par le baron J. de Testa, tome I, p. 91-93.

[2] Jouanin, *Turquie*, page 158.

[3] Le chroniqueur ne mentionne pas dans quelle langue était rédigée la devise. Il est à supposer que c'était en turc ou en espagnol.

[4] Capitale de l'île.

biens, tous les Levantins, sans exception, qui habitaient la de Venise. Sur la proposition du duc Louis Moncenigo, le s avait même décidé de chasser de la République tous les Israél comme étant coupables de complicité avec Don Joseph Na Cette dernière mesure avait été dictée moins par la politique par une antipathie de race et par le fanatisme religieux. Heur sement cette dernière décision n'eut pas de suite, car Ch tomba définitivement au pouvoir des Ottomans, et Venise solliciter de la Sublime-Porte la paix, pour laquelle elle reco à la médiation d'un juif, *Salomon Eskénazi*, qui commen jouer un grand rôle en Turquie. Par égard pour ce diplomate, rapporta le décret d'exil relatif aux Juifs.

A la mort du sultan Sélim II (1574) se termina aussi la puiss de Joseph. Il est vrai que, suivant les dernières volontés du Padischâh, le nouveau monarque maintint le favori juif dan mêmes fonctions, mais l'influence de ce dernier passa compl ment à son rival Mohammed Sokolli et à Eskénazi.

Joseph Nassy ne survécut pas longtemps à sa disgrâce.

Sur les insinuations de Sokolli, Murad confisqua les bien Don Joseph sous prétexte d'acquitter les dettes de ce der A grand'peine, la veuve de l'ancien favori, Dona Reyna Nassy, obtenir l'équivalent de sa dot, c'est à dire 90,000 ducats.

Don Joseph Nassy avait joué un grand rôle dans l'histoire Juifs d'Orient; malheureusement il ne laissa rien de durable mort. Nous devons reconnaître pourtant qu'il songea à ass d'une manière efficace la situation politique de ses frères dans venir, mais il ne put réaliser son rêve. En effet, du temps vivait encore en marane, il voulut acheter à Venise un afin d'y établir les Israélites ; mais soit par fanatisme, soit crainte de concurrence commerciale, la République refusa le ché. Devenu le favori des sultans, Don Joseph obtint la permis de rebâtir Tibériade, ville qui devait exclusivement être rése aux Juifs. Il y envoya pour inspecter les constructions un ce Joseph Ben Ardout, à qui le gouvernement payait 60 aspres[1] jour. Les fellahs des environs, à qui l'on avait intimé l'ord participer à ces travaux, s'y refusèrent; ils obéissaient, en sant ainsi, à une légende suivant laquelle la reconstructio Tibériade marquerait la fin du règne de l'Islam et le triomph Judaïsme. Il fallut l'intervention du Pacha de Damas et le châti

[1] Un ducat et 1/3.

de deux fellahs récalcitrants pour que les rebelles rentrassent dans le devoir [1]. Grâce à ces mesures énergiques, Tibériade fut reconstruite en un an. Don Joseph y fit planter des mûriers et élever des vers à soie. Il établit même dans cette colonie des filatures pour la fabrication de la soie, ce qui eût procuré du travail aux Israélites. Il fit venir aussi de la laine d'Espagne pour la fabrication des draps. Néanmoins, Don Joseph Nassy ne réussit pas à créer à Tibériade un Etat juif, car, dans l'intervalle, son activité avait pris une autre direction. Il avait demandé et obtenu la principauté de Naxos et des douze Cyclades. Là aussi il voulut établir une colonie juive ; mais il remit ce projet à plus tard dans l'espoir de le réaliser plus efficacement à Chypre, dont Sélim lui avait promis la souveraineté. Nous avons vu comment Mohammed Sokolli s'opposa à cette donation. C'est ainsi que, malgré ses efforts, Nassy ne laissa rien de durable dans le judaïsme.

Son influence sur la littérature hébraïque fut à peu près insignifiante. Il entretint, comme tous ceux qui possédaient alors une certaine fortune, un collège rabbinique [2] dans son palais du Belvédère ; mais c'était moins par conviction que par religiosité extérieure. Il est vrai que Don Joseph fit recueillir et recopier quelques manuscrits, surtout des manuscrits rares ; mais un pauvre rabbin, Ishak Akrisch, s'acquit la même gloire en formant une plus riche collection de livres précieux.

Enfin, la famille Mendez établit dans son palais du Belvédère, sis à Courou-Tcheschmé [3], une imprimerie juive, dirigée par un certain Joseph Aschkéloni ; mais il n'y parut point de production importante. Les écrivains contemporains furent peu soutenus et encouragés par Nassy. On attribue à Don Joseph un opuscule intitulé *Ben-Poratt-Yossef* [4], écrit de polémique religieuse dans lequel il combattait les superstitions astrologiques et surtout le christianisme.

Si Joseph Nassy ne parvint pas à assurer l'avenir de ses coreligionnaires, la situation de ces derniers fut très florissante durant le ministère de ce fonctionnaire. Tout le commerce de l'Empire ottoman était entre les mains des Israélites ; eux seuls étaient chargés d'encaisser les diverses contributions, et les vaisseaux juifs faisaient une grande concurrence à ceux de Venise.

[1] *Yossef-Daath*, page 207.
[2] Cet usage existe encore.
[3] Village de Constantinople sur le rivage européen.
[4] Il parut en 1577.

Lorsque les Juifs de la province étaient en butte à la malveillance des Grecs, il suffisait aux persécutés, pour obtenir satisfaction, d'envoyer une députation à leurs coreligionnaires de la capitale. Ainsi, les Juifs de Salonique, bien que plus nombreux que les Grecs de cette ville, eurent une fois à se plaindre de ces derniers. Une députation présidée par le célèbre rabbin *R. Moché Almosnino* se rendit donc à Constantinople. Sultan Suleyman venait de mourir alors. Sélim, sur l'intervention de Joseph, accorda un firman confirmant les anciens privilèges de la communauté saloniquiote [1]. La sécurité et la liberté dont jouirent alors nos ancêtres leur permirent de cultiver la littérature. Il nous reste, en effet, de cette époque un certain nombre d'ouvrages qui pourraient supporter la comparaison avec les écrits des rabbins espagnols des siècles antérieurs.

Pour revenir à Don Joseph, disons que l'illustre famille Mendez Nassy disparut à la mort de son chef. Ce fut Salomo Eskénazi qui remplaça ce dernier en influence : il devint, en effet, le conseiller intime de Mohammed Sokolli.

## SALOMON BEN NATHAN ESKÉNAZI.

*Salomon Ben Nathan Eskénazi* ne commença à jouer un rôle qu'aux derniers jours de la brillante carrière de Joseph Nassy.

Issu d'une famille allemande, ayant vu lui-même le jour en Allemagne [2], il voyagea longtemps avant de s'établir en Pologne, où il devint médecin de Sigismond II. Quelques années après, il se rendit à Constantinople, où il entra au service de l'ambassade vénitienne. Quoiqu'il connût fort bien le Talmud et malgré ses titres de rabbin et de médecin, il s'entendait mieux à la diplomatie ; il savait aplanir les difficultés politiques et trancher les questions internationales les plus compliquées.

A ce titre, Eskénazi se rendit utile successivement à trois consuls de Venise, Bragadin, Soranzo et Marc-Antoine Barbaro. Lorsque celui-ci fut emprisonné pendant la guerre turco-vénitienne, Salomon servit d'agent secret : mission bien dangereuse. Ayant été présenté et recommandé à cette époque au Grand-Vizir Sokolli, celui-ci reconnut bientôt les grandes qualités de Salomon et se l'attacha comme conseiller; Eskénazi garda ce

[1] *Yossef-Daath*, p. 204.
[2] Dans la ville d'Udna.

poste pendant trente ans et fut employé par son maître à mener à bonne fin des questions politiques dont la solution exigeait du tact et de la finesse.

C'est Eskénazi qui fut chargé de conclure la paix avec Venise. Bien qu'il fût délégué par le Divan, la République ne l'accepta pas sans résistance. Au sein du Sénat même il y eut des membres qui s'opposèrent à la réception d'un Juif comme agent diplomatique. Mais les recommandations de Marc-Antoine Barbaro et la ferme volonté du Grand-Vizir, qui accordait toute sa confiance à Salomon, firent agréer ce dernier par la République [1]. Les Vénitiens firent au mandataire ottoman une réception brillante. Tout le Sénat, précédé par le Doge Aloïsio Moncenigo, alla au-devant de l'ambassadeur, et le peuple, accouru aussi sur le passage de Salomon, poussa des vivats frénétiques. La Sublime-Porte était, on le sait, très scrupuleuse sur l'étiquette : un accueil froid à ses délégués eût été considéré par elle comme une injure.

Le traité de paix fut signé au palais du Doge.

L'arrivée de Salomon à Venise fut saluée comme la venue du Messie par les Israélites de cette ville. L'ordre d'exil décrété par le duc Moncenigo contre les Juifs n'avait été que suspendu; déjà même beaucoup de familles s'étaient hâtées d'émigrer avant qu'on les expulsât de force. Salomon pria l'ancien consul Soranzo d'intervenir à ce sujet auprès de la République. Soranzo démontra au Sénat les conséquences funestes auxquelles cette mesure exposerait la République. Les coreligionnaires de ceux qu'on devait exiler, dit-il, exerçaient seuls en Turquie l'art de fondre des canons et des armes et jouissaient d'un grand crédit dans les affaires gouvernementales. Pour gagner la faveur des Israélites turcs, il fallait donc, conclut Soranzo, ne point molester leurs coreligionnaires vénitiens. A cette condition seule, le Sénat pouvait obtenir l'appui de la Turquie, bien plus efficace que les promesses du Pape et de l'Espagne.

Les arguments de l'ex-consul persuadèrent si bien Moncenigo, qu'il annula le décret d'expulsion [2]. La conclusion de la paix et l'amélioration de la situation des Israélites, tels furent les résultats de l'ambassade de Salomon Eskénazi. Il revint à Constantinople comblé d'honneurs et chargé de présents [3]. Ses fils restèrent à Venise, où ils firent leurs études aux frais de la République.

Deux ans après la conclusion de la paix avec Venise, Sa-

[1] *Yossef-Daath*, p. 203.
[2] *Ibid.*
[3] Il reçut du Sénat un cadeau valant dix talents d'or.

lomon joua un grand rôle dans l'élection du roi de Pologne. En 1572, le dernier prince de la dynastie des Jagellons, Sigismond II[1], vint à mourir et laissa vacant le trône de Pologne. Toutes les familles régnantes de l'Europe y aspirèrent : l'empereur d'Allemagne Maximilien II, le Czar Ivan le Terrible, le Pape, qui soutenait un prétendant catholique de crainte qu'on n'élût un prince protestant, enfin, l'astucieuse Catherine de Médicis, qui désirait placer cette couronne sur la tête de son fils, Henri d'Anjou.

Les massacres de la Saint-Barthélemy aliénèrent les esprits contre la France, et les prétendants au trône de Pologne exploitèrent cette situation dans leur propre intérêt.

C'est alors que la France sollicita l'adhésion de la Turquie par l'entremise de l'ambassadeur François de Noailles, évêque d'Aix. Eskénazi, qui était favorable à l'élection d'Henri d'Anjou, gagna le Grand-Vizir Sokolli à cette opinion. Le fils de Catherine de Médicis fut donc couronné roi de Pologne. Plus tard, lorsque l'évêque d'Aix s'attribua tout le mérite du succès, Salomon écrivit au Souverain polonais pour lui apprendre à qui il devait, en réalité, la couronne qu'il portait[2].

L'Espagne même, qui vivait depuis longtemps en mésintelligence avec la Turquie, recourut à la médiation du diplomate juif pour la conclusion de la paix.

Dans cette circonstance, Salomon fit preuve d'un patriotisme désintéressé, rare à cette époque. L'ancienne patrie marâtre d'Israël promit à Eskénazi une gratification de plusieurs milliers de ducats s'il parvenait à conclure la paix pour *huit* ans. Indigné, l'honnête diplomate refusa cette offre : « Loin de moi, s'écria-t-il, » de trahir mon Souverain en abusant de sa confiance pour con- » tracter un si long armistice avec Philippe II. Le roi d'Espagne » profiterait de cet intervalle pour augmenter sa puissance et pour » en user un jour peut-être contre les Turcs. »

Ces belles paroles prononcées par Salomon Eskénazi, le Baron I. de Testa les attribue à un autre personnage nommé *Rabbi Isaac*. Voici, en effet, ce qu'on lit dans les *Instructions* adressées par l'ambassadeur M. de Germigny à Henri III par l'entremise d'un nommé Berthier.

Berthier racontera à Sa Majesté Henri III que :

Ledit Rabbi Isaac a fait entendre audit ambassadeur d'Espagne que s'il pouvait tant faire envers lesdits pachas que le Grand-Seigneur prolongeât pour *huit* ans la trêve et suspension d'armes, icelui

[1] Ou Sigismond-Auguste.
[2] *Yossef-Daath*, p. 202.

ambassadeur d'Espagne lui ferait présent *di parechie migliaja escudi.* Auquel Turc ledit Juif répondit en turquesque : *istaf = ullah*, qui veut dire : Dieu m'en garde ! et qu'il n'était ni serait jamais homme pour faire une pareille trahison à son maître, lequel avait assez d'entendement pour connaître que le roi d'Espagne ne voulait que gagner du temps pour se fortifier et peut-être de telle sorte s'agrandir que après la prise de Portugal et autre Etat il serait pour venir attenter à celui du Grand-Seigneur où ledit Isaac serait en danger de perdre sa vie, celle de sa femme et de ses enfants ; à quoi ledit Turc ne sut que répondre, sinon qu'il lui baisa la main, et le remercia de de son bon et sage avertissement. »

Dans le même écrit on lit les lignes suivantes au sujet du Rabbi Isaac sus-mentionné :

« Pour le regard du Rabbi Isaac, juif duquel ledit ambassadeur a écrit à Sa Majesté, lui faire entendre que ce seigneur a telle science de la fidélété et suffisance qu'il emploie parfois à porter paroles de bouche de sa part au Capitaine-pacha et autres, ainsi que Sa Hautesse a fait par le même envers ledit ambassadeur et que lesdits pachas, pour avoir longtemps éprouvé en leur particulier très fidèle et suffisant, le tiennent quasi comme conseiller d'Etat auprès d'eux de façon que ledit Berthier pourra témoigner à Sa Majesté (Henri III) des bons services que le sieur Isaac, Juif, avait fait à icelle aux audiences dudit ambassadeur près lesdits pachas afin qu'il lui plaise de reconnaître par lettre et par quelques gentillesses de ses libéralités pour le rendre d'autant plus dévotieux et très-fidèle au service d'icelle lui confirmant la provision de cent écus que ledit ambassadeur lui a promis lui payer de son entretenement propre, pour chaque an sous le bon plaisir de Votre Majesté [1]. »

La réponse de Henri III datée du 15 juillet 1581 contient ces mots :

Sa Majesté trouve bon que ledit ambassadeur baille une provision de cent écus à Rabbi Isaac juif, et autant à *Ali-Tchélébi*, écrivain du Grand Seigneur, à la charge qu'elle se prendra sur son état, sans augmentation de dépenses en ses finances, en ce que les susdits continuent avec plus d'affection dans leurs services comme elle le désire, écrivant une lettre audit Rabbi Isaac sur ce sujet elle a aussi écrit au Grand Seigneur, etc. [2]..................................

Salomon et le drogman Horim signèrent avec l'Espagne les préliminaires de cette paix si désirée.

[1] Voir *Traités de la Porte-Ottomane*, par le baron J. de Testa, p. 129-130.
[2] Voir *ibid*, p. 137.

## SOUS LE SULTAN MURAD III (1574-1595).

Eskénazi se rendit utile en plus d'une circonstance à ses coreligionnaires.

Le successeur de Sélim II, Murad III (1574-1595), ordonna dans un moment de mauvaise humeur de massacrer tous les Israélites de l'Empire Ottoman. Cette décision était motivée par le luxe exagéré de ces derniers. On avait, en effet, rapporté au Sultan qu'une femme juive avait été aperçue portant un bijou d'une valeur de 40,000 ducats. Il fallut l'intervention du Grand-Vizir et de Salomon pour que le monarque révoquât le firman d'extermination. Murad III se borna à édicter des lois prohibitives du luxe. Il fut défendu aux Juifs et aux chrétiens de revêtir des habits de soie et on les obligea à porter la « boneta » des raïas, au lieu du *kaouk*, c'est-à-dire au lieu du couvre-chef privilégié des musulmans (1595) [1]. Néanmoins, le prélèvement des contributions et le gros commerce restèrent encore entre les mains des Israélites.

## SOUS LE SULTAN MOHAMMED III (1595-1603).

L'influence de Salomon continua sous le règne de Mohammed III (1595-1603). A la mort de Sokolli, il devint le conseiller du Grand-Vizir *Ferhad-Pacha*. A la même époque, la plupart des fonctionnaires turcs avaient à leur service des Israélites; tel Ibrahim-Pacha, qui accorda toute sa confiance au frère de Salomon; tel, aussi, Siavous-Pacha, nommé trois fois Grand-Vizir, qui avait comme médecin un certain Benvéniste [2]. Nous devons citer aussi le nom d'un Israélite célèbre, Gabriel Bonaventura, qui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, conclut au nom de la Sublime-Porte un armistice entre la Turquie et l'Espagne.

Il paraît qu'en ce temps-là des femmes juives fréquentaient les harems pour y exercer, dit un historien chrétien [3], le métier de *revendeuse à la toilette*; elles y portaient toute espèce de bijoux, d'étoffes, d'objets de mode et de fantaisie. C'étaient de très habiles et très adroites intrigantes qui jouissaient d'une certaine influence; c'est par elles qu'on pénétrait les secrets de ces harems; leurs indiscrétions eurent souvent des suites funestes non-seule-

[1] *Yossef-Daath*, p. 217.
[2] *Ibid*, p. 218.
[3] Jouanin, *Turquie*, p. 182.

ment pour elles-mêmes, mais pour leurs protecteurs ou pour leurs protégés.

Les femmes juives étaient souvent admises au harem à cause de leurs connaissances médicales. La plus célèbre de ces favorites fut une certaine Esther, surnommée *Esther Kiéra*, veuve d'Elia Handali. Kiéra gagna la faveur de la Sultane Hassiké Safia, appelée aussi Baffo [1] et originaire de Venise.

Sous le gouvernement de Murad III et de son fils Mohammed III, Baffo seule tint les rênes de la politique. Esther, qui avait ses entrées libres au Palais, était souvent sollicitée par les puissances chrétiennes, notamment par Venise, d'intervenir auprès de la Sultane. Il paraît que Kiéra s'attira la haine des sipahis par le trafic qu'elle fit des fiefs de cavalerie; les mutins demandèrent à grands cris sa tête [2]; le caïmacam Khalil-Pacha, qui devait son poste à la favorite juive, voulut offrir un refuge dans le palais qu'il habitait à Esther Kiéra, accompagnée de ses trois enfants; mais les cavaliers sipahis atteignirent les fugitifs dans l'escalier du palais et les mirent en pièces. Un des enfants échappa au massacre en embrassant l'islamisme. Les membres déchirés des victimes furent exposés à la porte même du sérail de Khalil-Pacha (1600).

Nous voilà ainsi arrivés à l'année 1600.

Nous avons raconté dans leurs moindres détails tous les événements du XVI[e] siècle. Pour en compléter l'histoire, nous n'avons plus qu'à mentionner les écrivains de cette époque et les ouvrages qu'ils ont légués à la postérité.

## LITTÉRATURE

Par suite de l'influence des écoles espagnoles et probablement à cause du bien-être dont ils jouirent, les Israélites de l'Empire Ottoman produisirent au XVI[e] siècle des écrivains et des œuvres remarquables.

Les écrivains israélites du XVI[e] siècle [3] qui séjournèrent, en Turquie se classent en deux catégories : d'une part ceux qui émigrèrent d'Espagne; de l'autre, ceux qui virent le jour en Turquie même. Nous consacrerons quelques lignes biographiques à chacun d'eux. Puis, nous réunirons en un tableau chronologique

[1] Les Européens l'appelaient Baffa.
[2] *Yosef-Daath*, p. 219, et Jouanin, *Turquie*, p. 182.
[3] La plupart sont à cheval sur le XV[e] et le XVI[e] siècles.

les divers ouvrages rabbiniques que nos recherches nous on permis de noter dans les bibliothèques juives de Constantinopl dites « Yechivoth ».

### Écrivains émigrés d'Espagne en Turquie.

#### *Joseph Ben Ephraïm Caro (1488-1575).*

Joseph Caro naquit en Espagne en 1488 et mourut à Safe (Palestine) en 1575. Dès sa plus tendre enfance il dut prendre l chemin de l'exil et quitter l'Espagne en compagnie de son pèr Ephraïm Caro et de ses parents.

La famille Caro s'établit à Nicopolis (Bulgarie), où le vie Ephraïm enseigna le Talmud à son fils.

Devenu homme, R. Joseph reçut le titre de Haham de la syna gogue dite de *Plevna* à Nicopolis. Là, il étudia si bien la *Mischn* qu'il finit par la savoir par cœur. Il se rendit ensuite à Andri nople, où il devint célébre par son savoir et où il forma beau coup de disciples.

A trente ans passés, il entreprit la composition d'une œuvr gigantesque : le *Beth-Yossef*, suivi du *Schulhan Arukh*. C ouvrage, auquel l'auteur consacra vingt ans de sa vie (152 1542), et, plus tard, douze ans encore pour le réviser (154 1554), avait pour but de fixer définitivement le code juif rel gieux.

Le Schulhan Arukh comprend quatre parties dont la premièr *Orah Hayyim* est relative au culte extérieur ; la deuxième, *Yor Dea*, aux choses prohibées; la troisième, *Eben Ezer*, au dro matrimonial, et la quatrième, *Hôschen Mischpat*, à divers questions de jurisprudence.

Certaines parties de ce livre ont été traduites en espagnol[1].

#### *Abraham Lanado.*

Abraham de Ishak Lanado quitta Venise pour s'établir à Safe où il devint disciple de Joseph Caro. Il a laissé un livre intitu *Nekoudoth-Kessef* et portant comme sous-titre : « *Cantares levaures que dicho Schelomo el Propheta, Re de Israël c Spirito de prophesia delante Senior de todo el mundo.*

[1] Par espagnol nous entendons le judéo-espagnol ou espagnol oriental, écrit, com on sait, en caractères rabbiniques.

### *Salomon Ibn-Verga.*

Salomon Ibn-Verga naquit en Espagne. Il demeura en 1536 à Lisbonne, d'où il émigra en Turquie, où il exerça la profession de médecin. Son père, Juda ibn Verga, cabaliste et astronome, avait composé, en puisant à diverses sources, une chronique juive en langue hébraïque. Salomon, ainsi que son fils Joseph, rabbin à la Yechiba d'Andrinople, ajoutèrent à cette compilation un supplément de faits puisés dans des ouvrages latins et donnèrent enfin à l'ouvrage le titre de *Schévet-Yehuda.*

Ce livre a été traduit en latin, en allemand, et en espagnol.

La première traduction espagnole date d'Amsterdam. Ellè est d'un certain *Méir de Léon* ; elle a comme titre : La *Vara de Juda* compuesta en la lingua hébraïca por Selomoh Verga y traduzida en la espanola por *Méir de Léon.* Amsterdam, 1640.

### *Amato Lusitano* (*1511-1568*).

Amato[1] Lusitano, ou Juan Rodriguez, naquit en Espagne à Castel Branco en 1511. Il étudia la médecine, à Salamanque et à Santarem, et l'exerça ensuite, plusieurs années, à Lisbonne. Inquiété par l'Inquisition, il émigra à Anvers, vécut quelque temps aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. Il séjourna aussi à Venise, où il fit la connaissance du médecin *Jacob Mantino.* Puis il se rendit à Ferrare, où il fit des cours publics sur l'anatomie et plus tard à Ancône, où il resta jusqu'à 1555. Pour échapper aux persécutions du Pape Paul IV, il s'enfuit à Pesaro, et après avoir séjourné quelque temps à Raguse, il dut, par ordre du Duc Guido-Ubaldo, émigrer avec beaucoup de maranes à Salonique.

Le marane Flavio Jacobo de Evora, ami intime de Lusitano, lui fit élever un monument sur lequel il grava l'inscription suivante[2] : « Amado Lusitano, qui a procuré la vie à des princes et des rois, à des riches et des pauvres, est mort loin de sa patrie et repose dans la terre de Macédoine. »

Amato avait acquis la réputation d'un médecin excellent par ses remèdes, ainsi que par ses ouvrages, surtout par son chef-d'œuvre, *Curationum medicinalium centuriæ septem.*

La première centurie est dédiée à Come de Médécis, duc de

[1] En hébreu *Habib.*
[2] Rédigée en latin.

Florence; la deuxième au cardinal Hippolyte d'Este; la troisième à Alphonse de Lancastre, ambassadeur portugais à Rome, la cinquième à Don Joseph Nassy; et la septième à Guedalia Yahia, ami des lettres et poète lui-même à Salonique.

### *Abraham Zacouto et Moïse Alchakar (1470-1535).*

Abraham-Ben-Chemouel Zacouto naquit en Espagne vers le milieu du quinzième siècle. Il dirigea dans ce pays un collège fréquenté par des mahométans et des chrétiens, à qui il enseignait les mathématiques et l'astronomie.

Il fut aussi pendant plusieurs années au service du roi de Portugal Don Manuel à titre d'astrologue.

Les persécutions de l'Inquisition l'obligèrent à se réfugier à Tunis, où il séjourna quelques années. C'est là qu'il acheva son célèbre ouvrage *Séfer Yohassin*, espèce de chronologie de la littérature et de l'histoire juives.

A la même époque vint se réfugier à Tunis *R. Moché Ben Ishak Alchakar* (1470-1535). Il était originaire de Zamora. Pour échapper au tribunal de l'Inquisition, il quitta l'Espagne. Vendu comme esclave sur la côte barbaresque, il fut racheté par des coreligionnaires. C'est alors qu'il entra en relation avec Abraham Zacouto.

Alchakar fut l'élève de *Samuel Alvalanci*[1]. Il se distingua comme cabaliste et comme philosophe.

Lorsque la flotte de Ferdinand-le-Catholique vint, en 1510, faire des incursions sur la côte barbaresque et assiégea Oran, Bougie et Alger, Abraham Zacouto et Alchakar quittèrent Tunis pour échapper aux excès de la soldatesque espagnole. Zacouto se réfugia en Turquie, où il mourut cinq ans après (1515). Alchakar se rendit en Egypte, où il acquit une position honorable par son instruction et ses richesses.

### *Samuel Sullam* (XVI[e] *siècle*).

Samuel Sullam naquit en Espagne. Après avoir longtemps voyagé, il vint se fixer à Constantinople, où il obtint la protection d'Esther Kiéra, cette Juive si influente dans les harems des sultanes. Sullam édita l'ouvrage d'Abr. Zacouto, *Séfer Yohassin*; un extrait de l'œuvre du chroniqueur syriaque *Aboulfaradj Bar*

[1] Originaire de Valence.

*breus* et une histoire ottomane. Plus tard il imprima égale-nt la lettre de *Cherira Gaon* et un écrit de *R. Nathan Ha-bli*. Sullam se proposait d'écrire le martyrologe d'Israël et les uffrances endurées par nos ancêtres ; il n'en eut pas le loisir. ureusement R. Joseph Ha Cohen a comblé cette lacune avec sa ronique *Emek Habakha*.

### *Sadic-Ben-Joseph Formon* (XVI[e] *siècle*).

Sadic Ben-Joseph Formon vécut en Turquie, probablement à lonique, au milieu du XVI[e] siècle. Il traduisit de l'hébreu en pagnol, ou plutôt en ladino, « *porque esta lengua es la mas ada entre nos otros* », le *Séfer Hoboth ha-Lebaboth*, « *livro-mado en ladino* : *Obligacion de los coraçones* ». Cette tra-ction fut imprimée en caractères hébreux carrés et ponctués r l'éditeur *Soncino* à Salonique ou à Constantinople. L'original cet ouvrage, qui existe en langue arabe, est, comme on sait, uvre de *Bahia*. La traduction hébraïque de cet ouvrage est e à la plume de Juda Ibn Tibbon [1].

### *Jacob de Isaac Aboab* (XVI[e] *siècle*).

Iacob Aboab, surnommé le dernier « Gaon de Castille » édita uvrage de son père « Naar-Pischon » (Constantinople, 1538).

## ECRIVAINS NÉS EN TURQUIE.

### *Moïse Almosnino* (*1510-1580*) [2].

R. Moché Ben Barukh Almosnino naquit à Salonique en 1510. lescendait d'une famille juive espagnole d'Aragon. Ses ancêtres, n Abraham Almosnino et Don Abr. Canombrial, furent brûlés r l'Inquisition. Almosnino étudia l'astronomie, la physique principalement les sciences rabbiniques. Il exerça les fonc-ns de rabbin dans une des communautés espagnoles de Salo-que.

En 1565, sous le ministère de Don Joseph Nassy, ce fut lui i se rendit à Constantinople pour obtenir du Sultan Suleyman s privilèges pour les Israélites de Salonique.

Ce rabbin célèbre mourut en 1580. Il laissa beaucoup d'ouvrages

Un siècle après (1670) le même ouvrage fut traduit en langue portugaise par un bin d'Amsterdam, Samuel Abbas.

D'après Kayserling, *Biblioteca-Portugueza-Española-Hebraica*.

hébreux, tels que des sermons, des oraisons funèbres et des commentaires, qui furent imprimés après sa mort aux frais de ses fils, Abraham et Absalon Almosnino. Mais son chef-d'œuvre est l'ouvrage qu'il écrivit dans un espagnol si pur qu'un littérateur espagnol Sanchez a déclaré que « cette œuvre peut être considérée comme une des plus rares de la langue castillane. » Ce volume a pour titre *Séfer Anagath Hahayim*, ó Regimiento de la Vida [1]. « Ce livre, dit le même auteur, eût pu être plus justement nommé *le miroir des sages et bienheureux*. Il fut composé par le fameux érudit Moïse Almosnino sur le désir de son neveu chéri, Don Joseph Nassy. »

La deuxième partie de ce volume comprend un traité sur les Songes [2] (Salonique, 1564).

On doit encore à Almosnino un livre intitulé : « *Extremos y Grandezas de Constantinopla* ».

Tous ces ouvrages furent écrits en caractères rabbiniques. Au XVII[e] siècle un certain *Jacob Cansino,* « Vasalo de su Magestad catholique, interprète suyo en las plaças de Oran », transcrivit en caractères latins ce volume et l'imprima à Madrid (1638).

Moïse Almosnino mourut à l'âge de 70 ans.

Au XVI[e] siècle on connaît encore à Salonique un certain Ishak Almosnino, qui traduisit l'*Ethique* d'Aristote en hébreu, et Samuel Almosnino, fils du précédent, auteur d'un volume de dissertations sur les Prophètes et d'un commentaire sur le commentaire de Raschi.

### *Elia Capsali* (1490-1555).

R. Elia ben Elkana Capsali, neveu du Grand-Rabbin de Constantinople, Moïse Capsali, naquit en 1490 et mourut en 1555. Il remplit à la Canée les fonctions de rabbin conjointement avec R. Juda Del Médigo.

Elia Capsali est l'auteur d'une *Histoire Ottomane* en langue hé-

[1] « ... Pudiendose verdaderamente llamar espéjo de sabios y bien aventurados compuesto por el famosisimo sabio Moché Almosnino à requerimiento de su intimo, querido y sobrino, Don Joseph Nassy; en el qual se contiene quanto conviene para poder bien andar toda la jornada de la vida humana sin errar comprendiendo en el toda la filosofia moral muy copiosamente. »

[2] « Un muy sublimado tratado sobre la esencia y ser de los sueños, y de sus cosas, y significaciones, y solturas verdaderas que tambien competen à el Regimiento de la Vida, compuesto por el mismo auctor à requérimiento del muy illustre Señor el Señor Don Joseph Nassy, que el Dio conserve y aumente su prospero estado Amen. » Salonique, imprimerie de Joseph Jaabez, 1564 (= Eloul 5324).

braïque, suivie d'un aperçu historique sur les Juifs, aperçu où les infortunes des Juifs exilés de l'Espagne sont peints avec les couleurs les plus vives. R. Elia avait puisé ses renseignements dans les récits oraux faits par les malheureux expulsés.

### *Israël Nadjara.*

A l'époque où le rabbin Israël Nadjara parvenait à l'âge mûr, il y avait à peine cinquante ans que les Juifs avaient été chassés d'Espagne. Témoins vivants des persécutions qui avaient accompagné l'exil, ils avaient délaissé la poésie. Rares étaient donc ceux qui cultivaient cet art. Néanmoins on trouve à cette époque un poète dont les vers et les chants liturgiques ne manquent pas de valeur, nous voulons parler de R. Israël Nadjara [1].

Il naquit, croit-on, vers 1530 à Damas, mais il habita longtemps, paraît-il, la ville d'Azza (Gaza) [2]. Il écrivit plusieurs ouvrages en vers et en prose. Ses meilleures poésies forment un volume connu sous le nom de *Neïm Zemiroth-Israël.* Il existe aussi un volume manuscrit d'Israël Nadjara connu sous le titre de *Scheèrith-Israël*, c'est un recueil de poésies profanes, composées par l'auteur dans sa jeunesse.

Le père du poète, R. Moché Nadjara, mort à Damas vers 1581, a laissé aussi plusieurs ouvrages sérieux.

Parmi les familles célèbres du xvi^e siècle, on doit citer celle des *Abravanel*, dont les descendants existent encore en Turquie. Un nommé Samuel Abravanel, fils d'Ishak Abravanel, né à Lisbonne en 1473, étudia à Salonique sous la direction du rabbin *Joseph Fazi* et devint ensuite ministre des finances de Don Pédro de Tolède, vice-roi de Naples.

On peut citer aussi une famille remarquable, celle des *Pardo*, dont un membre, Joseph Pardo, se rendit à la fin du xvi^e siècle, à Amsterdam, où il devint premier Haham de la Communauté portugaise israélite de cette ville et où il fonda la *Hermandad de las Huerfanas ó Companhia de doiar Orphâs y donzelas* [3] ; il mourut le 10 octobre (1619).

Vers 1545 vivait à Salonique *Obadia Alconstantini*, natif de

[1] Extrait de l'*Instructor*, revue rédigée par M. David Fresco, Constantinople (1889), p. 107.

[2] Il vécut aussi quelques années à Andrinople, dit-on.

[3] Société de bienfaisance ayant pour but de doter les orphelines.

Nicopolis et fils d'un rabbin français d'Avignon, Don *Bonafoux Alconstantini*, lequel s'établit à Nicopolis en 1510. La sœur de Bonafoux Alconstantini, appelée *Préciosa*, fut la grand'mère du rabbin célèbre *R. Joseph ha-Cohen*, l'auteur du *Emek Habakha* et du *Divré-haïamim*.

A la fin du XVI^e siècle, le rabbin de Nicopolis était R. *Ishak Bilcha*, auteur du *Beth Nééman*. Cet ouvrage fut imprimé à Venise en 1621. A la même époque, le Rabbin de Semlin (Serbie) était R. Juda B. Chelomo Hay Alkalay, auteur du livre *Sefer Schelom Yerouchalaïm*.

Enfin, au milieu du XVI^e siècle, vivait aussi à Salonique Aron Afia, « *medico, filosofoy metafisico excellentissimo* »[1], précepteur de Daniel de Perakhia; auteur des *Opiniones sacadas de los mas autenticos, y antiguos filosofos que sobre la alma escriveron y sus definiciones*[2]. Cet ouvrage fut édité par Guedella Yahia à Venise en 1568.

## LITTÉRATURE HÉBRAIQUE.

Les productions hébraïques du XVI^e siècle ne sont pas très nombreuses.

Voici, par ordre chronologique, un tableau de la littérature hébraïque composée ou imprimée au XVI^e siècle dans l'Empire ottoman :

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE HÉBRAÏQUE AU XVI^e SIÈCLE.

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1506 | Zévah-Pessah. | Isaac Abravanel. | Salonique. |
| 1519 | Sefer-ha-Iarhi. | Abr. Iarhi. | Constantinople. |
| Sous Selim I^er | Chaaré-Hayim. | Hanania Isaac Michel. | Salonique. |
| 1528 | Yeroham. | Rabénou Yeroham. | Constantinople. |
| 1530 | Toledoth Ishak. | Isaac de Jos. Caro. | » |
| 1538 | Zikhron-Torath Moché. | Moïse Fezzi. | » |
| 1538 | Nevé-Schalom. | Abr. Chalom. | » |
| 1538 | Schouth[3] Radak. | R. David Cohen. | » |

[1] Médecin, philosophe et excellent métaphysicien.

[2] Opinions extraites des plus authentiques et anciens philosophes qui ont écrit sur l'âme.

[3] Schouth est l'abréviation de Schééloth ou Teschouvoth, qui signifie *Demandes et réponses*, ou consultations rabbiniques.

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1538 | Tora-Or. | David B. Yahia. | Bologne. |
| 1540 | Leb-Hakham. | Isaac Yom Tov Aripol. | Constantinople. |
| 1547 | Mikhlol-Yofi. | Salomon-Ben-Mélekh. | » |
| 1548 | Teschouvoth. | Nissim Guérondi. | » |
| 1553 | Imré Ishak. | Isaac Alhakim. | » |
| 1556 | Schouth-Rééın. | Eliaou Mizrahi. | » |
| 1564 | Tikkoun-Issakhar. | Issakhar B. Saissan. | Salonique. |
| Sous Suleyman le Magnifique | Neim Zemiroth. | Israël Nadjara. | » |
| *Id.* | Imré Noam. | Jacob Deleiscas. | Constantinople. |
| 1567 | Meguilath Esther. | David Ben Aron. | (?) |
| 1567 | Torath-Moché[1]. | Moïse Alcheikh. | Venise. |
| 1577 | Tehila le-David. | David Léon. | Constantinople. |
| 1588 | Méamitz-Koah. | Moïse Almosnino. | Venise. |
| 1590 | Yefé-Maré. | Samuel Japhet Achkénazi. | Venise. |
| 1594 | Simhat-Yom-Tov. | Yomtov Alghazé. | Salonique. |
| 1594 | Birkhoth-Mayim. | Moïse Mordékaï. | » |
| 1596 | Schouth Mouareschdam. | Samuel de Medina. | » |
| 1598 | Schouth. | Joseph Caro. | Salonique. |
| 1599 | Porath-Yossef. | Joseph Taïtaçak. | Venise. |
| XVIe siècle | Béné Schemouel. | Samuel Hayon. | Turquie. |
| » | Sofnath-Panéah. | Joseph Mitrani. | (?) |
| » | Reschit-Daath. | Moïse Almosnino. | Salonique. |
| » | Romemoth-El. | Moïse Alcheikh. | (?) |
| » | Schoraschim. | David Camhi. | Salonique. |
| (?) | Avkath-Rokhel. | Joseph Caro. | » |
| 1600 | Scheérith-Yehuda. | Juda Taïtaçak. | » |
| 1600 | Mischpeté Chemouel. | Samuel Alcalaï. | (?) |

Les imprimeurs juifs de Turquie durant le seizième siècle furent :

Les Soncino, originaires de Soncin (Italie), qui s'établirent à Constantinople sous le règne de Mahomet le Conquérant, ou mieux vers la fin du quinzième siècle. Le fondateur de la maison fut Guerchom Soncino. Les descendants de Guerchom furent : à Constantinople, Eliézer Soncino ; à Salonique, Salomon Soncino. Notons encore à Constantinople durant le seizième siècle : Moïse Parnasse, Moïse Ben Habib, Salomon et Joseph Yaabès.

[1] Réimprimé à Constantinople quelques années après sous Sultan Murad III.

## LES KABALISTES.

L'étude de la Kabale[1] tint une si grande place, au XVIe dans l'histoire du judaïsme oriental, son influence sur les lites de Pologne, d'Allemagne et d'Italie fut si considérable historien consciencieux ne doit point passer sous silence u nement aussi extraordinaire.

Vers la fin du XVIe siècle surtout, Safed et toute la devinrent le théâtre de l'agitation d'illuminés, de démoniaq conjurateurs d'esprits et de faiseurs de miracles et de veilles.

Ces extravagances furent favorisées par les doctrin *R. Isaac Louria* et de *R. Haïm Vital.*

### *Isaac Louria* (1534-1573).

Isaac Louria Lévi, connu vulgairement sous le nom d *Ha-Ari*, naquit à Jérusalem en 1534. Il descendait d'une achkénazi.

A l'âge de huit ans il perdit son père, R. Chelomo Lou veuve et l'orphelin, dépourvus de moyens d'existence, se ren au Caire chez un de leurs parents, R. Mordekhaï Francès remplissait les fonctions de percepteur des impôts. R. Mor Francès — l'oncle du jeune Isaac — plaça l'enfant sous la tion d'un rabbin célèbre, *Beçallel Eskénazi*, l'auteur de la *S Mékoubbéçeth.*

Louria, doué d'une intelligence rare, étudia si bien le Tal surtout le Zohar pendant six années consécutives, qu'il dev fort talmudiste, et que son oncle le prit comme gendre.

Celui-ci passait ses journées à la Yeschiva. Le soir, fuy bruit, il se rendait hors de la ville, et, assis sur le bord du Ni livrait à des rêveries mystiques. Il dormait seul dans une gogue et ne rentrait sous le toit conjugal que le samedi. Q sa femme, son beau-père se chargeait de la nourrir.

Le jeune rabbin, ne se croyant point dans son milieu tan vivait hors de la Palestine, n'eut depuis ce jour d'autre dés de s'établir à Safed. Il finit par s'y rendre.

Safed était alors un centre littéraire. On y rencontrait tou

[1] La *Kabale* n'est que le développement du *Zohar*, ouvrage mystique du t siècle et qu'on attribe à R. Schimon Ben Iohaï, rabbin du premier siècle.

sommités talmudiques de l'époque : R. Moché Cordovero (1522-1570), auteur du *Sefer ha Pardès*, Joseph Caro, auteur du *Schoulhan Arukh*, Salomon Uzida, Moché Alcheikh, Josué ha-Rofe, Moché Galanté, Ishak ha Cohen, Jacob Abolafia, Moché Mechullam, Josiaü Pinto, Joseph Mathalon, Salomon Alcabès, Elia de Vidas, auteur du *Reschith-Hokhma*, qui fut traduit en judéo-espagnol, Elisée Galaïco, Joseph Saguès et, enfin Haïm Vital, originaire de Damas.

Isaac Louria devint bientôt le chef de l'école de Safed. Ses cours étaient suivis par un nombre considérable de disciples que l'on désignait sous le nom de Habèrim ou compagnons. Ces adeptes du Zohar se confessaient en pleine séance une fois par semaine. Louria menait une vie ascétique : il prenait souvent de vingt à trente bains de purification par jour ; et pour se conformer à la prescription biblique [1], il mangeait fréquemment des ronces et des herbes amères.

Il passait les nuits à méditer sur les livres, se croyait en communication avec les puissances mystérieuses, disait savoir parler la langue des anges, des animaux, des insectes et des reptiles, et soutenait même qu'il entendait les sentences divines que les anges proclament dans les airs pour annoncer les noms de ceux que le Tribunal céleste destine à la vie ou à la mort. Louria voyait des esprits partout, dans le murmure des eaux courantes, dans le mouvement des arbres et des herbes, dans le chant ou les cris des oiseaux et dans le pétillement de la flamme. Il était, à l'en croire, très familier avec les esprits ou, si l'on préfère, les ombres des personnages célèbres de la Bible, du Talmud et du Zohar, particulièrement avec R. Schimon Ben Yohaï, l'auteur supposé de ce dernier ouvrage. Il prétendait savoir par quelle métempsychose (*Guilgul*) avait passé l'âme de ceux qui se présentaient devant lui. Il reconnaissait aisément dans tel individu l'âme du roi Achab, dans un autre, celle de la reine Esther, etc.

On allait voir ce fameux *Nabi* — c'est ainsi qu'on le désignait — de tous les points de la Palestine et même de Constantinople. Cet étrange médecin de maladies morales prescrivait comme recette à ceux qui voulaient revenir de leur impiété la lecture quotidienne de cinq pages du Zohar.

Isaac Louria introduisit des réformes et surtout des superstitions dans le culte juif. A un certain moment, il voulut même se faire passer pour le Messie.

Louria mourut emporté par la peste à l'âge de trente-neuf ans.

[1] Genèse, chap. III.

### *Haïm Vital (1543-1620)* [1].

Le successeur de Louria fut Haïm Vital, le Calabrais. Son père, qui exerçait la profession d'écrivain public [2], était originaire de l'Italie, probablement de la Calabre, qu'il quitta pour s'établir en Palestine.

R. Haïm Vital, *Mouarhoû*, étudia de bonne heure le Talmud et la Kabale. Bientôt, cédant à une vocation secrète, il se consacra à l'alchimie, à la fabrication de l'or au moyen de formules cabalistiques. A Safed il fit connaissance avec Louria et devint son disciple le plus dévoué. Que de fois tous les deux firent des promenades mystérieuses dans les déserts solitaires de la Palestine ! Que de nuits ils parcoururent ensemble les cimetières pour se familiariser avec les esprits et pour approfondir à leur aise les mystères de la Kabale ! Le fait est que ces deux hommes éprouvèrent en se rencontrant une sympathie réciproque qui ne se démentit point un instant jusqu'au dernier jour de Louria.

A la mort de celui-ci, Vital prétendit que Louria l'avait initié à tous les mystères et lui avait laissé en héritage le titre de Messie fils de Joseph.

D'abord il alla s'établir à Jésusalem, où il prêcha ses doctrines ; mais il n'y fit pas beaucoup d'adeptes. Seules les femmes croyaient voir une auréole de feu autour de la tête de l'orateur au moment où il prêchait.

Découragé, il alla faire une excursion en Egypte ; il n'y rencontra pas non plus beaucoup d'adhérents. Irrité contre ces incrédules, contre ces gens de peu de foi, il les déclara ignorants et accusa leurs femmes de se livrer à la débauche avec leurs esclaves en l'absence de leurs maris.

Rentré de nouveau à Jérusalem, il dut quitter définitivement la Ville Sainte pour échapper aux railleries du gouverneur *Abou Saïfin*. En effet, celui-ci, ayant entendu parler de l'art divinatoire de R. Haïm, voulut mettre ce dernier à l'épreuve en lui ordonnant de faire rejaillir l'eau de la fontaine Guihon qui venait de tarir. N'ayant pu soutenir cette épreuve, R. Haïm quitta Jérusalem et s'établit à Safed.

Là il reprit ses conjurations d'esprits et ses visites aux cimetières. Mais bientôt il ne s'entendit plus avec ses confrères, pas même avec R. Guedalia Lévy, son beau-frère. Il se rendit alors à

[1] *Yossef-Daath*, n° 15.

[2] Ou Sofer. L'écrivain public rédigeait autrefois des contrats ou copiait des rouleaux de la Thora.

Damas. C'est là qu'il exerça sa mission pendant vingt-six ans, de 1594 à 1620, avec une conviction telle qu'on eût dit que le sort de l'humanité dépendait des décisions du savant kabaliste. A Damas, Vital rencontra aussi des incrédules, qui le traitèrent de faux prophète. Néanmoins, lorsqu'il commença à publier les écrits de Louria, il rejaillit sur Haïm une partie de la gloire du Maître. Aussi beaucoup de gens enthousiastes quittèrent l'Italie, la Pologne ou l'Allemagne pour se rapprocher de Vital. En réalité, Louria n'avait rien composé ni écrit personnellement. Mais lorsqu'il parlait à ses heures d'inspiration devant ses disciples, ceux-ci prenaient note de ses théories et les conservaient. A la mort de Louria, Haïm Vital se fit remettre tous ces manuscrits, sous prétexte que le Maître l'avait institué son légataire unique et légitime. Vital prononça même l'anathème contre ceux qui se permettraient de publier les idées du fondateur défunt. Cette interdiction éveilla plus encore la curiosité du public. Aussi, profitant d'une maladie de Haïm, son frère, Moché Vital copia bon nombre de ces fameux manuscrits et les vendit à beaux deniers.

Une fois guéri, R. Haïm déclara apocryphes les ouvrages répandus par son frère et soutint que les documents de la vraie tradition, les documents authentiques étaient encore entre ses mains.

La veille de sa mort, à l'âge de 77 ans, il recommanda aux siens de placer dans sa tombe tous les manuscrits qu'il possédait.

Ajoutons toutefois que R. Haïm Vital composa lui-même un traité de Kabale intitulé *Eç Haïm*.

---

# DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

## HISTOIRE

### SOUS HAMED Ier (1603-1617).

A la mort d'Esther Kiéra, ce fut la veuve de Salomon Eskénazi qui remplaça Kiéra en influence auprès du gouvernement. C'était au temps du sultan Ahmed Ier (1603-1617), monarque célèbre à

qui l'on doit la mosquée à six minarets (*Alli Minaréli Djami*), sise place de l'Hippodrome à Constantinople.

Admed Ier, atteint une fois de la petite vérole, faillit succomber à son mal, malgré tous les soins que lui prodiguèrent les médecins musulmans de la Cour. Le souverain recourut alors aux connaissances médicales de la veuve de Salomon Eskénazi [1].

C'est aussi probablement par l'intervention de la veuve Eskénazi que les Israélites furent protégés dans la circonstance suivante :

Les Jésuites français, établis à Constantinople depuis 1584, dans l'église de Saint-Benoît de Galata, opérèrent en 1609 plusieurs conversions d'enfants juifs. Le sultan ordonna à cinq de ces Jésuites de comparaître au divan pour expliquer leur conduite. Ils ne durent leur liberté qu'à l'intervention de l'ambassadeur de France, le baron de Salignac [2].

Si nous ajoutons que les souverains Ottomans reconnurent et maintinrent, au dix-septième siècle, les privilèges de la famille des Alamanès [3], nous n'aurons plus l'occasion de constater dans cette période la moindre faveur méritée par des Juifs.

## SOUS LE SULTAN MURAD IV (1623-1640).

Sous le règne du sultan Murad IV, Jérusalem, compris dans le vilayet de Damas (Syrie), était administré par un certain Méhemmed-Pacha, qui se montrait très favorable aux Juifs.

Mais, en 1625, un certain *Ibn Parouk* ou *Parouh*, musulman borgne, d'origine arabe apparemment, acheta au gouverneur de Damas le droit d'administrer Jérusalem. Ibn Parouk en profita pour tyranniser tous les habitants sans exception et particulièrement les Juifs. Plus d'une fois il extorqua de l'argent à ces derniers par la violence. Pour le moindre refus, les notables de la Communauté juive, mi-espagnole et mi-achkénazi, étaient emprisonnés et soumis aux plus cruels tourments. C'est ainsi que le 11 du mois d'Eloul de cette même année (5385-1625), le Pacha envoya quérir quinze des principaux personnages de la Communauté israélite et les fit emprisonner. Parmi ces malheureux se trouvaient Juda Halévy, Moché de Cordova, Jacob Romano, et Moché de Lublin. Ils ne purent obtenir leur liberté que moyennant une indemnité de 11,000 piastres.

Pour échapper à ces persécutions beaucoup d'Israélites se

[1] On se rappelle que Salomon était médecin de profession.
[2] Jouanin, *Histoire de Turquie*, p. 194.
[3] Leur Bérat fut renouvelé par le sultan Ahmed, en 1615.

disposèrent à quitter Jérusalem, mais des gardiens, apostés par le gouverneur à toutes les portes de la ville, empêchèrent les fugitifs de se sauver. Ces douaniers reçurent même l'ordre de transpercer les cercueils que les Israélites conduisaient au cimetière situé hors de la ville. De cette façon, toute ruse de la part des Juifs devenait impossible.

La *Revue des Etudes Juives* [1] a rapporté relativement aux Israélites de Constantinople un événement arrivé sous Murad IV.

Il paraît qu'à cette époque, conformément à l'usage établi par le sultan Orkhan, le gouvernement prélevait annuellement un contingent parmi les Grecs, que ces derniers se convertissaient à l'islamisme et prenaient du service dans l'armée. En un mot, ils entraient dans la milice des Janissaires.

En 1633, deux de ces Janissaires, récemment convertis, résolurent de nuire aux Juifs, *coupables d'avoir crucifié le Christ*. C'était au mois de Nissan (Avril), six jours avant la célébration de la Pâque.

Une nuit donc, les deux compagnons se concertèrent sur la manière dont ils devaient commettre le crime ou, pour parler vulgairement, faire le coup. L'un des deux misérables proposa de tuer son propre enfant et de le jeter dans le quartier juif.

Nous devons faire observer au lecteur qu'autrefois les Israélites de Turquie s'abstenaient aux approches de la Pâque de se montrer trop dans les quartiers non juifs et qu'ils préféraient se confiner dans leur ghètto pour éviter les soupçons malveillants des chrétiens. Il est à supposer aussi que, par mesure de précaution, les Juifs fermaient le ghetto la nuit.

Donc un soir, vers minuit, six jours avant la Pâque, l'un des deux convertis tua son fils, puis, suivi de son séide, porta le cadavre jusque dans le quartier appelé *Hag-El-Yéhoud*. (— ne serait-ce pas *Khan-El-Yéhoud* ?) Le ghetto étant fermé, les criminels déposèrent la victime à la porte du *Hag-El-Yéhoud*. Le lendemain, les deux criminels n'eurent rien de plus pressé que de se rendre au divan impérial, où ils racontèrent le crime en l'attribuant aux Juifs. Mais le sultan, prévenu par le Grand-Vizir, qui avait assisté la veille à la scène nocturne du haut de sa fenêtre [2], sut à quoi s'en tenir sur la nouvelle version du crime.

Il appela l'un des deux convertis. Le Padischâh demanda alors auquel des deux appartenait l'enfant. — A moi, répondit le père. — Gardes, reprit le Souverain, qu'on emmène cet homme. Resté

[1] Tome XVIII, p. 48.
[2] Son conac était dans le voisinage de El-Yéhouda.

seul avec l'un des convertis, le sultan promit à ce dernier un poste élevé dans l'administration s'il racontait en toute sincérité la scène sanglante. Le prévenu apprit alors à son juge improvisé, sans omettre le moindre détail, comment le père dénaturé avait de ses propres mains mis à mort l'enfant.

Interrogé à son tour, le coupable nia le fait, ajoutant que les Juifs ne mangent leurs pains azymes que pétris avec du sang musulman.

Le monarque ne put maintenir sa colère davantage. Il ordonna aussitôt la mort des deux misérables et de leurs enfants, et la confiscation de leurs biens.

Le chroniqueur ajoute même que le souverain Ottoman permit aux Juifs de tuer impunément tout chrétien qui pénétrerait dans le ghetto [1].

## SOUS LE SULTAN IBRAHIM Ier (1640-1648).

Le chroniqueur Joseph Sambarry Cattaüi, qui vivait au XVIIe siècle, rapporte [2] un événement tragique relatif aux Juifs Achkénazim. Ces derniers croyaient fermement, sur la foi du Zohar, que le Messie devait arriver en l'année 5,408 de la création, c'est-à-dire en 1648 de J.-Ch. Probablement les Juifs Achkénazim provoquèrent des réunions qui ameutèrent contre eux la populace musulmane. Beaucoup d'Achkénazim furent massacrés dans cette bagarre et un grand nombre furent exilés. Ce massacre eut lieu le 17 Tamouz.

## SOUS LE SULTAN MOHAMMED IV (1649-1687).

Le massacre des Juifs Achkénazim sous Ibrahim Ier fut suivi de près par de nouveaux malheurs.

Moins de douze ans après, en 1660, sous Mohammed IV, la ville de Safed, si importante autrefois dans les annales juives parce qu'elle était habitée exclusivement par les Israélites, fut détruite par les Arabes, au point qu'il n'y resta plus, dit un chroniqueur [3], une seule âme juive.

La même année (1660-5420) il y eut à Constantinople un terrible incendie dont les Juifs furent surtout victimes. Leurs maisons,

[1] Ce récit, dont l'authenticité est très douteuse, fut trouvé écrit en langue arabe à la dernière page d'un livre de prières provenant de Sanah, dans le Yémen.

[2] Dans le *Divré-Yôssef*.

[3] Voir le *Schevilé-Olam*, en ladino, par Samson Bloch (Salonique, 1853).

leurs boutiques et leurs synagogues furent la proie des flammes. Le Bostandji-Baschi (le jardinier en chef du Palais) eut pitié des Juifs et leur donna asile dans les jardins du sultan pendant quelque temps. Plus tard ils s'établirent les uns à Scutari, les autres à *Eski-Sérail* [1].

Beaucoup de familles juives achkénazites de Francfort présidées par leurs chefs R. Yehuda Ha-Hacid, R. Calonymos, R. Nathan, Netha et R. Yaakov Vilna etc, vinrent s'établir à Jérusalem, où elles fondèrent une colonie dans le quartier dit « *Der-Achkénazi* [2] » et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de « *ruines de R. Yehuda ha-Hacid* ».

Mais quelques années après la mort de R. Yehuda en 1694, sous Soleyman II, les colons se trouvèrent dans une telle misère qu'ils n'avaient même pas, dit le texte hébreu, de quoi faire *leurs deux repas quotidiens*. Ils empruntèrent de l'argent à des musulmans moyennant gages ; mais ils s'endettèrent à tel point que leurs maisons et les terrains sur lesquels elles étaient bâties furent totalement hypothéqués. C'est alors qu'ils envoyèrent en mission à Francfort le chef de la communauté achkénazite de Jérusalem, R. Yoseph Ha-Cohen. Celui-ci, de retour dans la Ville Sainte, y rapporta 25,600 ducats équivalant à 128,000 piastres, produit de la quête.

## LITTÉRATURE

Le XVI[e] siècle fut, dans l'histoire du judaïsme oriental, l'époque la plus féconde au point de vue littéraire. Ce n'est pas que la pensée juive ait chômé durant le XVII[e] siècle. Si elle n'a pas produit des auteurs comme Joseph Caro, ou Moïse Almosnino, ou des rabbins comme Capsali ou Yossef Ben Loëb, elle a à son actif les noms de Yossef Del Medigo, Juda Véga, Joseph Sambarry Cattaüi, etc.

Voici quelques renseignements sur les écrivains du XVII[e] siècle [3].

[1] Voir ms. *Divré-Yossef-Sambari*, p. 86 (à la Bibliothèque de l'Alliance israélite, à Paris). L'Eskir Sérail ou le Vieux-palais est un quartier de Stamboul.

[2] Voir Schwartz, *Maasse-ha-Aretz*, p. 47.

[3] Ces notes ont été recueillies dans le *Maassé ha-Aretz* de Schwartz, dans la *Biblioteca Española-Portugueza-Judaica* de Kayserling et quelquefois dans le *Yossef-Daath*.

### *Joseph Del Médigo* (1591-1655).

Joseph Salomon Del Médigo, surnommé Yachar (יש״ר) [1], naquit d'une famille où l'étude et la science étaient devenues héréditaires. Son père, Elie Del Médigo, rabbin de Candie, lui donna des leçons de Talmud et lui permit d'étudier le grec. Plus tard, il apprit aussi le latin, l'italien et l'espagnol. Ces connaissances linguistiques lui facilitèrent dans la suite l'étude de l'astronomie et des mathématiques, pour lesquelles il se sentait de la vocation.

Il suivit les cours de l'Université de Padoue et s'y perfectionna dans les sciences ; il pouvait se vanter d'avoir été le disciple de Galilée.

Quelque attaché que fût Del Médigo à la loi de ses pères, le système de Copernic sur le mouvement de la terre et des planètes et la fixité du soleil ne le scandalisa pas. Pour jouir de l'indépendance, au point de vue matériel, il apprit la profession de médecin, qui lui permit de gagner aisément et honorablement sa vie.

Lorsqu'il retourna à la Canée, le scepticisme qu'il avait acquis au contact des libres-penseurs juifs de l'Italie — scepticisme qui le faisait douter des principes fondamentaux du judaïsme — et ses préférences marquées pour les sciences profanes lui créèrent de nombreux ennemis et l'obligèrent à quitter sa patrie.

Ainsi que le célèbre Ibn-Ezra, Joseph Del Médigo parcourut plusieurs pays, et rechercha la société des Caraïtes, qui, de leur côté, l'estimaient beaucoup.

Au cours de ses pérégrinations, Del Médigo arriva au Caire. Il y jouit, grâce à ses vastes connaissances, d'un triomphe public. On rapporte que le vieux professeur de mathématiques de cette ville, Aali Ibn Ramadan, invita le philosophe juif à un tournoi scientifique, dont Del Médigo sortit vainqueur. Aali Ibn Ramadan s'avoua vaincu et proclama publiquement la supériorité du jeune savant.

Ce dernier, au lieu de se rendre en Palestine comme il en avait l'intention, alla à Constantinople, où il noua des relations avec les Caraïtes. De là il partit pour la Pologne, en traversant la Valachie et la Moldavie.

Ajoutons, enfin, que Del Médigo se montra adversaire acharné de la Kabale. Il mourut à l'âge de 64 ans.

[1] ישר est l'abréviation de Yossef Chelomo Rofé, רופא ou médecin, medigo.

### *Joseph Cattaüi.*

Joseph Ben Isaac Sambary Cattaüi vécut au XVII^e siècle en Egypte. Il a laissé une chronique manuscrite, en langue hébraïque, composée de deux volumes. L'aûteur dit avoir mentionné dans son premier volume, intitulé *Divré-ha-Hahamim,* qui n'existe plus peut-être ou qui se trouve ignoré au fond de quelque bibliothèque, les événements historiques accomplis sur la terre à partir d'Adam jusqu'aux *Saboraïm*, c'est-à-dire, ajoute Cattaüi, jusqu'à l'an 540 de J.-Ch. Ce premier volume forme donc une espèce d'histoire universelle.

Quand au second, intitulé *Divré Yossef*, et dont il existe deux exemplaires, l'un à la célèbre Bibliothèque Bodléienne d'Oxford et l'autre à la bibliothèque de l'Alliance Israélite à Paris [1], c'est une chronique contenant l'histoire des khalifes Fatimites d'Egypte, celle des Abassides d'Espagne, l'histoire des Turcs Osmanlis et beaucoup d'autres chapitres relatifs à l'histoire ou à la littérature juive.

### *Salomon Ayllon (1664-1728).*

Salomon Acllon, ou Ayllon, naquit à Safed, en 1664. Il séjourna quelque temps à Salonique et à Livourne, et fut adhérent du pseudo-messie Schabetaï Cevi.

En 1696, il fut nommé successeur d'Isaac Abendana, Haham de la Communauté israélite portugaise de Londres ; mais il démissionna en 1701 et accepta le poste de Haham de la Communauté israélite portugaise d'Amsterdam, où il mourut en 1728. Son portrait fut fait par le peintre J. Houbraken.

Il serait injuste de laisser dans l'oubli nombre de rabbins de ce siècle, quoique les chroniqueurs ne nous aient point laissé sur eux de notices biographiques. Résumons donc en quelques lignes les informations que nous avons pu recueillir sur quelques-uns de ces rabbins.

Dans la première moitié du XVII^e siècle on connaît à Salonique Isaac et Joseph Pardo, ainsi qu'Astruc Ibn Sanchi (1612).

En l'an 1635, vint s'établir à Jérusalem R. Salomon Algaze,

[1] Un pur hasard nous a fait rencontrer ce dernier exemplaire chez un rabbin de Constantinople. C'est à la Bibliothèque de l'Alliance à Paris que se trouve aujourd'hui ce précieux ouvrage écrit en caractères rabbiniques et très bien conservé. Il a été édité en grande partie par M. Neubauer, puis par M. Berliner.

originaire de Smyrne, auteur de l'ouvrage intitulé *Lèhem Setarim*, ainsi que d'autres œuvres.

Salomon Algazé fut la souche de la famille Algazi ou Algazé, qui produisit tant d'hommes célèbres dans la littérature juive d'Orient[1].

Vers 1650, le rabbin le plus distingué de Jérusalem était *R. Jacob Haïm Sémakh*. C'était en même temps un médecin de mérite. Né en Portugal, il émigra en Terre-Sainte et s'établit d'abord à Safed, où il apprit la Tora. De là il partit pour Damas, où il étudia la Kabale. Enfin, il alla s'établir définitivement à Jérusalem, où il devint rabbin.

Les plus célèbres de ses contemporains furent : R. Abraham Guedalia, Nathan Spira, originaire de Cracovie[2], et auteur du *Maça-Chemoura* et du *Toub-ha-areç*, Ephraïm Eskénazi, originaire de Vilna et auteur du *Téchouvat-Chaar-Ephraïm* et, enfin, R. Hezkia de Silva, auteur du *Peri-Hadach.*

Dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, la Communauté juive-espagnole de Jérusalem avait pour administrateur R. Aaron Pardo, célèbre par sa fortune considérable, et pour chef spirituel R. Moché Galanté, qui fut remplacé à sa mort par Moché Ben-Habib, auteur du *Séfer Guet-Pechout ve-Capoth Temarim.*

La famille des Almosnino, qui s'était illustrée au XVI[e] siècle dans la personne de R. Moché Almosnino, produisit au XVII[e] siècle R. Joseph Almosnino, petit-fils du précédent, rabbin à Belgrade et auteur du *Edouth-be-Yossef*, recueil de décisions rabbiniques imprimées à Constantinople longtemps après la mort de l'auteur, de 1711 à 1733. Joseph Almosnino mourut à Nicholson, en 1689. A Salonique se distinguèrent également Almosnino, qui traduisit l'*Ethique* d'Aristote en hébreu, ainsi que Samuel Almosnino, fils du précédent et auteur d'un commentaire sur le commentaire de Raschi.

Enfin à la dernière année du XVII[e] siècle parurent les *Coplas de Pourim* (1700). Ces couplets gais, quoique un peu libres, mettent encore en joie nos coreligionnaires d'Orient le jour de la fête d'Esther.

[1] Schwartz, *Maassé ha-Aretz.*

[2] Détail curieux, c'est le premier achkénazi qui ait épousé deux femmes et qui se soit conformé ainsi à la coutume des Séfardim.

## LITTÉRATURE HÉBRAIQUE.

**Le chapitre littéraire relatif aux Israélites de Turquie durant le xvii<sup></sup>e siècle serait incomplet si nous n'y ajoutions le tableau de tous les livres hébraïques que récèlent encore les bibliothèques l'Orient. Nous les plaçons donc sous les yeux des lecteurs :**

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1601 | Asmoth-Yossef. | Joseph Ben Ezra. | Salonique. |
| » | Mássa Méleh. | » | Damas. |
| 1605 | Kessef-Nibhar. | Josiaou Pinto. | » |
| » | Schouth. | Moïse Alcheih. | Venise. |
| 1608 | » | » Galanté. | » |
| 1606 | Schouth Mouaraschah. | Salomon ha Cohen. | Salonique. |
| 1622 | Toumath Yescharim. | Tam-Ben-Yahia. | Venise. |
| 1629 | Schouth (2 vol.). | Moïse Mitrani. | » |
| » | Behinath-ha Dath. | Elie Del Médigo. | Italie. |
| 1639 | Iabin Schemua. | Joseph Caro. | Venise. |
| 1645 | Schouth. | Joseph Mitrani. | » |
| 1647 | Mayim Amoukim. | Eliaou Mizrahi et Eliaou Ben Haïm. | » |
| 1647 | Aavath-Olam. | Salomon Alghazé. | Constantinople |
| 1649 | Yossef-Lékah. | Joseph Y. Abolafia. | Smyrne. |
| 1655 | Moré-Sédék. | Michel ha Cohen. | Salonique. |
| 1660 | Schouth. | Moïse de Botton. | Smyrne. |
| » | Schouth. | Méir de Botton. | » |
| 1663 | Halikhoth Eli. | Salomon Alghazé. | » |
| 1664 | Léhem-Setarim. | Salomon Alghazé. | Venise. |
| 1669 | Netivoth-Mischpat. | Haïm Alghazé. | Constantinople. |
| 1671 | Pené-Mosché. | Moïse Banbanasté. | » |
| 1677 | Ozné-Yeosuah. | Josué Banbanasté. | » |
| 1678 | Beth Israël. | Israël Banbanasté. | » |
| 1680 | Ismah-Moché. | Moïse Nébouschal. | Smyrne. |
| » | Meil-Sedaca. | Eliaou ha Cohen. | » |
| » | Goufé-Halakhoth. | Salomon Alghazé. | » |
| 1683 | Zaav Séva. | Nissim S. Alghazé. | Constantinople. |
| » | Schenoth-Haïm. | Haïm Hazam. | Venise. |
| 1692 | Tirath-Kessef. | Abr. Gatteigno. | Salonique. |
| » | Ceror hakessef. | Abr. Gatteigno. | » |
| 1693 | Maassé-Nissim. | Nissim Sévilla. | » |
| 1694 | Guivoth-Olam. | Joseph Covo. | » |
| 1696 | Birkhat-Abraham. | Abr. Broudo, rab. de Constantinople. | Venise. |
| 1697 | Darkhé-Noam. | Mardochée Halévy, rab d'Égypte. | » |
| xvii<sup></sup>e siècle | Léhem-Rab. | Abr. de Botton. | Salonique. |
| » | Mekor-Baruch. | Baruch Calaï. | Smyrne. |
| » | Pérousch-al Rab-Chelomo Mizrahi. | Anonyme. | Constantinople. |
| » | Kiriath-Séfer. | Moïse Mitrani. | » |
| » | Schouth. | Eliaou Ben Haïm. | » |

Les imprimeurs juifs du dix-septième siècle furent : à Constan tinople, Salomon et Abraham Franco[1] ; à Salonique, David Nah man et Moïse Campellas ; à Smyrne, Yedidia Gabaï.

## LA KABALE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

### *Schabetaï Cevi* (*1629-1676*).

Si les Israélites de Turquie jouèrent au XVIIe siècle un rô presque insignifiant dans la politique ottomane et produisiren des écrivains d'un mérite contestable, en revanche, l'histoire juiv de cette époque s'impose à l'attention de la postérité par le vertig qui s'empara des Israélites de Turquie, pour les idées messiani ques, vertige que sut inspirer et exploiter pendant vingt-huit ar un Juif smyrniote, *Schabetaï Cevi*. Cet homme étrange produis un tel désordre, un tel remous dans les croyances religieuse non seulement parmi ses coreligionnaires de l'Empire ottoman mais aussi parmi les Israélites de toute l'Europe, que l'ébranle ment causé par Schabetaï se répercuta un siècle et demi enviro après sa mort.

Schabetaï Cevi naquit à Smyrne en 1629 sous le règne d Murad IV.

Au point de vue intellectuel, Schabetaï n'était pas un prodige Disons-le tout de suite, ce n'est pas par la supériorité de so esprit qu'il gagna plus tard tant d'adhérents, ce fut surtout pa son extérieur agréable. Schabetaï était, en effet, beau et bie constitué. Ses cheveux et sa barbe étaient d'un noir magnifique contrastant avec la blancheur de sa peau. Doué d'un bel organe son parler avait quelque chose de musical ; il excellait, d'ailleur dans la musique vocale ; c'est là un détail à noter, car sa bell voix entra pour une large part dans l'ensorcellement que pro duisit dans son entourage le fondateur de la nouvelle secte mys tique.

Dès son enfance, Schabetaï laissa entrevoir son amour pour l solitude. Loin de partager les jeux de ses camarades il préféra l'isolement et la rêverie. Son éducation littéraire fut des plus ord naires ; il eut pour professeur de Talmud Joseph Escapa. L'étude d la Kabale, telle que l'avait comprise et définie le fameux R. Isa Louria, attira bientôt l'attention du jeune rabbin. Dès ce momen

[1] En 1738, il existait à Livourne une famille Franco dont le chef, Moïse Franc avait deux fils, Joseph et Raphaël.

une nouvelle ère commença pour Schabetaï. Croyant, à l'instar de ses contemporains, que, pour s'initier à tous les mystères de cette science, une vie ascétique était de rigueur, il jeûnait souvent et prenait des bains froids sur le bord de la mer, été comme hiver, de jour et de nuit. Un autre détail caractéristique de sa jeunesse fut son aversion pour le mariage. Quoique ses parents l'eussent, suivant la coutume orientale, marié de bonne heure, il s'abstint de toute relation conjugale, et finalement répudia sa femme. Peu de temps après, il se remaria, mais il ne tarda pas, comme la première fois, à rompre son union.

Sa chasteté, son ascétisme et ses préoccupations attirèrent sur lui l'attention générale. Beaucoup d'étudiants accoururent auprès de lui pour se faire initier aux études mystiques; c'est ainsi que le jeune rabbin, à peine âgé de vingt ans, vit se former autour de lui un petit cercle de disciples dont il sut s'attirer l'estime et le respect par son caractère sérieux et surtout par ses manières réservées qui excluaient toute intimité. Ce qui contribua aussi à l'attachement des disciples pour le Maître, ce fut, nous le répétons, le charme de sa voix. Lorsque Schabetaï, grisé par ses théories, déclamait harmonieusement des vers kabalistiques de Louria ou des poésies espagnoles, les disciples restaient en extase devant le Maître.

Si l'étude et la réflexion firent naître dans le cerveau de Cevi la conviction qu'il était le Messie, il faut attribuer aussi au hasard une part dans la genèse de cette idée.

En effet, vingt ans auparavant, dès l'avènement d'Ibrahim Ier au trône, la guerre avait éclaté entre la Turquie et Venise. Durant la crise qui en fut la conséquence, comme les transactions commerciales étaient devenues extrêmement difficiles à Constantinople, beaucoup de négociants et de banquiers européens quittèrent la capitale pour s'établir à Smyrne. A partir de cette époque, cette ville gagna en importance, et beaucoup de ses pauvres habitants juifs firent fortune en se plaçant comme courtiers auprès des commerçants européens ou en négociant pour leur propre compte.

Mordékhaï Cevi, originaire de la Morée et père du jeune Schabetaï, qui avait gagné la confiance d'une maison de commerce anglaise, s'était enrichi, à son tour. Le brave homme attribuait sa prospérité au mérite et aux vertus de son fils qui étudiait la Kabale.

Dans les fréquentes visites que Mordékhai rendait à la famille de son patron, protestant convaincu, il y entendait souvent parler de l'approche du *règne de mille ans* prophétisé dans l'Apocalypse.

De retour chez lui, Mordékhai reprenait le même sujet de conversation et racontait les illusions des chrétiens au sujet de l'année *mille six-cent soixante-sixième* (1666), époque présumée pour le rapatriement d'Israël en Terre Sainte. Lorsque Mordékhai entamait ce sujet, personne n'y était aussi attentif que le jeune Schabetaï. Au bout de quelque temps, le jeune homme finit par croire qu'il était l'homme prédestiné à accomplir ces espérances. Il se dit que personne plus que lui n'était digne de s'investir du rôle de *Sauveur*, puisque personne n'était aussi initié que lui, Schabetaï, à la Kabale.

Comme on le voit, ainsi qu'à l'époque de Louria et de Haïm Vital, le centre de gravité de la nouvelle Kabale, c'était encore l'idée messianique. Comment se fait-il que Schabetaï se crut prédestiné à réaliser les idées de Louria, nous voulons dire la désagrégation de ce fameux amalgame d'*étincelles spirituelles*, symbole de l'union des bons principes avec les mauvais? A cela il y a une raison historique qu'il faut chercher dans le Zohar, la source même de la Kabale. Le Zohar dit, en effet, en propres termes, que l'époque de la délivrance d'Israël était fixée à l'année 5,408 (1648 de l'ère chrétienne).

Malgré la défense du Talmud et une tradition de quinze à seize siècles, Schabetaï prononça le tétragramme divin, ce qui, à en croire la tradition, ne pourra se faire qu'à la venue du Messie. « Ainsi, écrit Hammer[1], il s'intitula, lui, Schabetaï Cevi, le *premier-né*, le *fils unique de Dieu*, le *Messie* et le *Sauveur d'Israël*. »

Néanmoins, malgré sa sainteté, ce jeune illuminé n'avait pas encore assez d'autorité ni de prestige pour que les rabbins contemporains pussent accepter sans murmurer ses projets audacieux. Aussi, dès que le collège rabbinique de Smyrne eut connaissance de ces faits, le rabbin R. Joseph Escapa, assisté de ses collègues, prononça l'excommunication contre le réformateur, son indigne disciple, qui dut quitter la ville dans le plus court délai, lui, ainsi que ses parents (1651).

Ainsi, à peine éclose, la réforme tentée par Schabetaï dans sa ville natale sembla étouffée ; ce ne fut qu'une apparence, car, quinze ans après, la communauté juive de Smyrne sera, comme on le verra, bouleversée de fond en comble par les idées messianiques.

La persécution loin de décourager Schabetaï, contribua, au contraire, à lui donner le sentiment de sa dignité ; car il savait

[1] *Histoire de Turquie*, IX, p. 239.

mieux que personne que le Messie promis par les prophètes devait endurer plus d'une souffrance avant de s'imposer à Israël.

Dans les premiers temps de son exil, Schabetaï se garda bien de parler de ses projets, de peur que sa dernière mésaventure ne prêtât à rire.

Quoi qu'il en soit, si Schabetaï eût été à cette époque réduit à gagner son pain quotidien, toutes ses illusions se fussent irrévocablement évanouies. Mais, heureusement pour lui, le jeune rabbin était soutenu par son père. Grâce à ces ressources, le jeune Schabetaï pouvait conserver son indépendance et gagner à ses théories de nouveaux adeptes, parmi lesquels un certain *Moché Pegnero*, recommandable par son grand âge autant que par la considération dont il jouissait.

Chassé de Smyrne, Schabetaï se rendit probablement à Constantinople, où tous les aventuriers trouvaient aisément des adhérents. C'est là qu'il fit la connaissance d'un certain Abraham Yakhini, rabbin prédicateur, doublé d'un calligraphe. Yakhini fournissait, en effet, des copies de livres hébreux à un Hollandais, nommé Varner, amateur de la littérature orientale.

Par intérêt ou par caprice de mystificateur, Yakhini montra à Schabetaï un manuscrit ancien dans lequel on remarquait un passage curieux : « J'ai vécu quarante années caché dans une grotte, » livré à la méditation et souhaitant la venue du Messie. Un jour, » j'entendis une voix mystérieuse qui me dit : « *En l'an 1386 il » naîtra un fils à Mordekhaï Cevi, et cet enfant recevra le nom » de Schabetaï. Il sauvera Israël et mettra à mort le dragon.* » Cet ouvrage apocryphe donna naissance plus tard à plus d'une imposture.

Néanmoins Schabetaï jugea prudent de quitter la capitale et de se rendre à Salonique, qui était alors une vraie fourmilière de cabalistes. Là, il joua, de propos délibéré sans doute, une comédie religieuse dont le souvenir resta inoubliable bien longtemps après, parmi ses adeptes. Ayant invité ses amis à un festin, il fit apporter dans la salle, à un moment donné, le rouleau sacré de la Loi, et, à la stupéfaction générale, il embrassa le rouleau et célébra ainsi son mariage avec le Pentateuque. Cela signifiait dans le langage mystique, que le Messie, fils de Joseph, épousait la Loi, fille du Ciel. Ces scènes étranges firent chasser Schabetaï par ses coreligionnaires salonikiotes. Il se rendit alors dans la Morée, où il avait des parents. Il visita même Athènes, où il y avait une petite communauté juive. Dès que les Israélites athéniens eurent connaissance de l'anathème infligé à Schabetaï, ils lui refusèrent toute assistance et interrompirent brusquement leurs relations avec lui.

Loin de se laisser rebuter par l'insuccès, Schabetaï se pénétrait de plus en plus de sa mission imaginaire.

De migration en migration, Cevi arriva au Caire. Là, de même qu'autrefois, le poste d'inspecteur des monnaies (*saraf-bachi*) était occupé par un israélite, *Raphaël Yossef Tchélébi* ou *Halébi* (d'Alep)[1]. C'était un homme riche et généreux, mais crédule, car c'était un adepte convaincu de la Cabale. Il jeûnait fréquemment, se baignait tous les jours à plusieurs reprises et poussait ses goûts pour la mortification jusqu'à se faire infliger volontairement, chaque nuit, le supplice du fouet ; Samuel Vital, fils du fameux Haïm Vital, dirigeait ces actes suivant les prescriptions louria-niques.

Détail curieux à noter, la conviction de Raphaël Yossef était si sincère que, pour concilier avec ses croyances cabalistiques l'apparat et l'étalage de magnificence que lui imposait son rang, il portait le jour, sous ses vêtements somptueux, un manteau de bure et un cilice, et il faisait manger constamment cinquante pauvres à sa table.

Traverser le Caire sans avoir rendu visite à Raphael Yossef Tchélébi, eût été chose impossible pour un cabaliste de cette époque ; aussi Schabetaï Cevi ne manqua pas d'entrer en relations avec le Saraf-Bachi. Ce qui mit sur un pied d'égalité le rabbin smyrniote avec le fonctionnaire cairiote, ce fut la position indépendante de Schabetaï, position qui lui évitait l'attitude humiliante de solliciteur.

Ce fut dans ces entretiens que le voyageur persécuté fit part à Tchélébi de ses projets messianiques, avec la prudence que l'âge et l'expérience lui avaient fait acquérir.

Entre temps, l'an 1666 approchait, et Schabetaï crut bien faire de se rendre à Jérusalem, centre sacro-saint propice aux miracles et aux légendes.

La communauté juive de Jérusalem était alors dans un état déplorable. D'une part, les exactions des administrateurs rendaient, comme jadis, la vie intolérable aux pauvres Jérusalémites ; de l'autre, les communautés de l'Occident n'adressaient plus leurs pieuses et abondantes offrandes à la Ville Sainte.

Quant au motif de cette abstention, bien loin de l'attribuer à un attiédissement de dévotion, on doit plutôt reconnaître qu'il y eut dans cet acte un simple changement de direction, un nouvel emploi des dons charitables.

[1] Ses prédécesseurs avaient été Abraham Castro et Abraham Alcoli.

En effet, les Cosaques Zaporogues de l'Ukraine et de la Petite-Russie, qui suivaient le rite schismatique, s'étaient révoltés vers ce temps, sous la conduite du brave et cruel hetman *Chmielniki*, contre la noblesse polonaise, laquelle se servait des Juifs comme instruments pour opprimer les Cosaques. Ceux-ci, aidés des Russes et des Tartares, avaient massacré 300,000 Juifs et détruit trois cents de leurs communautés. Bon nombre de nos coreligionnaires étaient conduits en esclavage en Crimée où les Juifs de Turquie les rachetaient de leurs deniers. Il y eut un moment pourtant où les Juifs turcs durent recourir à la générosité de leurs coreligionnaires d'Occident pour les engager à contribuer au rachat des malheureux prisonniers. La communauté de Constantinople avait même délégué à ce sujet en Hollande David Carcassoni (de Carcassonne, en France).

Tel fut le motif pour lequel les communautés d'Allemagne employaient de préférence leurs offrandes au soulagement des victimes de Pologne.

Donc, faute de ressources, la Communauté jérusalémite se trouva bientôt dans une telle misère, que, sur une population de sept cents familles, quatre cents avaient déjà succombé à la faim. Désespérée, la Communauté jérusalémite envoya en Italie un rabbin quêteur, Nathan Spira, avec mission de décrire la situation précaire des habitants de la Ville Sainte et d'implorer les Juifs italiens en faveur de leurs frères infortunés.

Jérusalem, qui était si florissante à la fin du xvi$^{e}$ siècle, avait alors comme administrateurs les disciples de R. Haïm Vital, des gens imbus de rêveries cabalistiques, tels que le médecin Jacob Sémah, réfugié portugais, le talmudiste Abraham Amigo et R. Yaakov Haggès (Hadjès) (1620-1674) rabbin italien, qui vivait solitaire dans cette ville, grâce à la pension que lui allouaient les frères Véga de Livourne.

La détresse qui pesait aussi impitoyablement sur la Ville Sainte avait créé chez les Jérusalémites, une disposition d'esprit telle, qu'ils étaient prêts à accepter les plus étranges légendes.

Un certain R. Gad, délégué par la ville de Jérusalem, en Perse, dans le but de recueillir des aumônes, raconta, à son retour, une série d'aventures extraordinaires qu'il prétendit avoir essuyées. A l'en croire, il s'était égaré dans un désert où des brigands l'avaient capturé. Là, un juif de la tribu de Nephtali l'avait miraculeusement sauvé et lui avait remis ensuite une lettre de recommandation pour les prétendus *Béné-Moché* (les enfants de Moïse) qui habitent les rives fortunées du fleuve Sabattion, cours d'eau fabuleux ignoré des géographes, mais que les chroniqueurs juifs

supposaient exister en Arabie, ou en Abyssinie, ou sur un point quelconque de l'Afrique. C'est dans ce pays merveilleux que devait naître le Messie, disaient les Béné-Moché, c'est par eux que commencerait l'œuvre du futur rédempteur.

La lettre en question — apocryphe comme l'on pense bien — fut confirmée et signée par dix rabbins de Jérusalem, à la tête desquels était le fameux R. Sémah. Cet écrit fut même expédié à R. Nathan Spira, à Reggio (Italie), afin qu'il usât, en cas de besoin, du prestige de cette pièce pour soutirer de l'argent aux communautés européennes.

La situation des esprits à Jérusalem offrait à Schabetaï Cevi un terrain propice aux miracles.

Dans les premiers temps de son arrivée, Schabetaï s'était tenu coi, de peur de faire du scandale. Il se contentait de jeûner souvent, de dormir aussi discrètement qu'il le pouvait sur les tombeaux des santons juifs, afin de s'assimiler leur esprit prophétique et versait de chaudes larmes en priant à la lueur d'une chandelle. Schabetaï arpentait la nuit sa chambre de long en large, plongé dans la méditation. Parfois on l'y surprenait, chantant en espagnol des romances d'amour, mais d'un amour mystique. Il affectionnait particulièrement, dit une chronique, certaine romance dont l'héroïne était une fille de roi, *dont les lèvres étaient rouges comme du corail et dont les chairs rivalisaient avec la blancheur du lait, quand elle sortait du bain.* Pour gagner la faveur populaire, Schabetaï usait d'un moyen bien adroit, malgré sa simplicité : muni constamment d'une provision de bonbons, il les distribuait généreusement aux enfants qu'il rencontrait sur son passage, lesquels, en échange, le gratifiaient du surnom touchant de « *Padré Santo* »[1] du plus loin qu'ils l'apercevaient.

Sur ces entrefaites, il se présenta une occasion où Schabetaï commença à jouer un rôle. La misère avait grandi à tel point à Jérusalem qu'une mort imminente menaçait les derniers survivants de la Communauté. Ceux-ci résolurent d'envoyer un messager auprès de Raphaël Yossef du Caire, dont la main généreuse venait toujours en aide aux malheureux. On proposa cette mission à Schabetaï qui l'accepta avec empressement, car cela lui donnait un air de sauveur de la Ville Sainte.

Ce voyage marque encore aujourd'hui pour les sectateurs de Cevi l'ère de la mission divine du messie smyrniote. Ses partisans lui attribuent même bon nombre de miracles accomplis par lui, sur mer, pendant la traversée de Jaffa au Caire. Ce qu'il y a de

[1] Saint Père.

certain, c'est qu'il fit la route par terre à la suite d'une caravane, qu'il traversa Hébron, Gaza, et que, sa réputation de saint homme le précédant, on lui fit partout, notamment à Hébron, des ovations splendides ; une foule de gens stationnait même, durant la nuit, autour de la maison où il se reposait, afin d'observer ses actes de piété.

Arrivé en Egypte, Schabetaï obtint aisément de Yossef Raphaël Tchélébi, le secours pécuniaire qu'il désirait. Il profita de cette occasion pour familiariser ses admirateurs avec le rôle messianique qu'il s'attribuait et revint enfin à Jérusalem.

Pendant qu'il s'exerçait au Caire à dominer les masses par son éloquence et ses excentricités, les hécatombes commises par les Cosaques Zaporogues, sur les Juifs polonais, allaient influer indirectement sur la personne du prophète smyrniote. Voici comment :

Un jour, à la suite du massacre d'une communauté juive, une fillette israélite, âgée de six ans à peine, avait été recueillie par des chrétiens lesquels la conduisirent dans un couvent. Comme bien l'on pense, les *sœurs* donnèrent naturellement à la jeune néophyte une éducation toute chrétienne et monacale. Cela n'empêcha pas la jeune fille juive d'éprouver de la répulsion pour le christianisme et de rester fidèle à la religion de ses ancêtres, religion dont ses parents lui avaient inculqué les principes dès sa plus tendre enfance.

Dix longues années s'étaient écoulées pour elle depuis le jour de sa réclusion dans le monastère, et ses aspirations vers la liberté, son désir de jouir de la vie n'avaient fait que se raviver par la privation. Un jour, les Juifs de la ville qu'elle habitait surprirent la nonnette nue — ou à peu près, car elle ne portait qu'une simple chemise — dans le cimetière juif de la localité ; étonnés de voir une jeune fille de seize ans dans un déshabillé aussi étrange, ils demandèrent à la malheureuse ce qu'elle cherchait à pareille heure, dans un endroit aussi lugubre. Elle leur apprit alors qu'elle était juive et qu'elle s'était échappée du couvent ; car son défunt père, victime des Cosaques, lui était apparu la veille et lui avait ordonné de quitter cette maison religieuse et de professer ouvertement la foi juive.

A l'appui de son dire, elle montra aux assistants les blessures d'ongles dont ses chairs étaient labourées. Que ce fût là le résultat des macérations obligées du couvent ou qu'elle se fût ainsi mutilée volontairement, malgré l'apparence romanesque de cette histoire, les assistants la crurent sur parole et lui promirent assistance. Néanmoins, pour éviter la colère des nonnes qui pour-

raient éventer le secret, ils dirigèrent aussitôt la jeune fille sur Amsterdam. Là, elle retrouva un frère qu'elle croyait mort depuis longtemps et vécut chez lui sous le nom de Sara. Pourtant, cédant encore à ses instincts d'indépendance, elle se rendit à Livourne par la voie de Francfort-sur-le-Mein.

A Livourne, elle conçut un projet extravagant : elle fit vœu de n'épouser d'autre mari que le Messie, lequel ne tarderait pas d'ailleurs à paraître. Elle repoussa donc les propositions matrimoniales de ses admirateurs, se réservant tout entière au Sauveur. Entre temps, elle faisait un usage singulier de ses charmes : elle se prostituait sans vergogne sous prétexte qu'avant d'appartenir à son promis, elle devait s'abandonner à ses instincts.

Ces propos se répandirent rapidement et éveillèrent la curiosité des Juifs italiens aussi bien que de leurs coreligionnaires orientaux. Ce bruit parvint même aux oreilles de Schabetaï, qui, cédant à l'entraînement ou plutôt voulant le diriger à son profit, répandit, à son tour, le bruit qu'il avait rêvé que, par ordre providentiel, il devait, lui, Schabetaï, épouser une vierge juive polonaise. Il envoya, en conséquence, à Livourne, un messager chargé d'inviter Sara à se rendre au Caire, où Cevi était encore en mission.

L'air libertin et la beauté admirable de l'aventurière polonaise produisirent une grande impression sur le jeune rabbin et son entourage. Quoique les mœurs déréglées de Sara ne fussent un mystère pour personne et encore moins pour Schâbetaï, celui-ci s'obstina néanmoins à considérer son union comme une fatalité messianique; il soutint même qu'à l'instar du prophète Osée, il ne pouvait, ni ne devait épouser qu'une prostituée.

Raphaël Yossef Tchélébi s'estima heureux de célébrer dans sa maison les noces du Messie. Le fonctionnaire juif mit même toute sa fortune à la dispositon de son hôte, dont il devint le plus fidèle adepte. L'adhésion d'un personnage aussi influent que le *saraf-baschi* fit gagner beaucoup de partisans à Schabetaï. Bien des jeunes gens sceptiques, que toute l'éloquence de Schabetaï n'avait pu convertir à la croyance générale, se virent pourtant obligés d'y ajouter foi, séduits qu'ils furent par la beauté enchanteresse de Sara.

Il était temps que Schabetaï revînt à Jérusalem. Il se mit en route, suivi d'une nombreuse escorte, mais surtout muni de deux talismans bien plus efficaces que les moyens dont il avait usé jusqu'alors : la beauté de Sara et les deniers de Raphaël Yossef Tchélébi. Le hasard mit sur la route de Schabetaï, un troisième

auxiliaire qui devait singulièrement lui aplanir la voie, nous voulons parler de *Nathan ha-Azati*.

Nathan Benjamin Lévy (1644-1680), surnommé Nathan ha-Azati, parce qu'il était originaire d'Aza, ou Gaza, était le fils d'un réfugié allemand Elisée Lévy, que la communauté de Jérusalem déléguait dans tous les pays, en Pologne, à Hambourg, à Amsterdam et dans le nord de l'Afrique, pour quêter des aumônes en faveur des Juifs de Sion.

Pendant que le père faisait ses tournées, son fils, Nathan ha-Azati, presque abandonné à lui-même, recevait une éducation assez négligée. Ayant suivi les cours de R. Haggès, Nathan y apprit un peu de cabale et de Talmud. Il acquit surtout à cette étude une extrême facilité dans l'art de la composition ou mieux dans le style rabbinique alors en vogue, style dont le coloris et le vernis cachaient la pauvreté de la pensée. Un événement fortuit vint, entre temps, modifier la manière de vivre de Nathan. Un Juif portugais, possesseur d'une grande fortune, Samuel Lisbonna, s'était rendu de Damas à Gaza pour y chercher un époux à sa fille, bien faite et d'une beauté rare, qui avait pourtant un défaut : elle était borgne. Sur la recommandation du rabbin Haggès, Lisbonna choisit pour gendre Nathan. A partir de ce moment, l'ancien étudiant cabaliste perdit l'équilibre intellectuel. Vers cette époque, Schabetaï vint à passer par Gaza. On ignore comment Nathan lia connaissance avec lui ; probablement celui-ci dut montrer à son futur acolyte le fameux manuscrit de *Yakhini*, dans lequel il était dit en propres termes, que Schabetaï était le Messie d'Israël. Soit par conviction, soit qu'il eût cédé à une secrète ambition, le gendre de Samuel Lisbonna applaudit aux idées du visionnaire smyrniote. Nathan s'attribua même le rôle d'Elie, le précurseur obligé du Messie.

Il alla jusqu'à raconter publiquement un rêve étrange qu'il affirma avoir fait, la nuit de la Pentecôte de 1665. Il soutint que le Messie ne tarderait pas à se montrer dans toute sa gloire, que ce sauveur si impatiemment attendu fonderait de nouveau l'ancien royaume d'Israël, qu'il vaincrait sans coup férir par la persuasion toutes les nations, sauf la cruelle Germanie à laquelle il déclarerait la guerre [1]; qu'enfin, il irait épouser de l'autre côté du fleuve Sabattion la fille du législateur Moïse, à peine âgée de treize ans, et qu'il reviendrait de ce pays lointain au son des trompettes, monté sur une lionne qu'il dirigerait avec une bride formée d'un

[1] Il faut remarquer ce ressouvenir rancunier du juif allemand contre ses anciens oppresseurs.

dragon à sept têtes, et escorté de ses frères juifs habitant les rives du Sabattion.

Nathan ha-Azati s'empressa de publier et d'apprendre par écrit à toutes les communautés juives la bonne nouvelle ; il eut soin surtout de la transmettre au saraf-bachi du Caire, Raphaël Yossef Tchélébi.

Lorsque Schabetaï revint à Jérusalem, porteur des quatre mille talents qu'il avait recueillis en Egypte, il les distribua de préférence à ses amis et ses partisans. Cela ne contribua pas moins à la popularité de Cevi. Bientôt de proche en proche, l'ensorcellement gagna toute la communauté jérusalémite. Les rabbins de cette ville, Jacob Sémah, Abraham Amigo et Samuel ben-Çohan, voulurent étouffer cette folie plutôt par rancune que par dévotion, car Schabetaï les avait oubliés de parti pris, dans le partage des aumônes.

Le rabbin Jacob Haggès et ses confrères menacèrent Cevi de l'excommunication s'il persistait dans sa comédie. Schabetaï ne s'en émut guère, fort de sa popularité. Il comprit néanmoins que son séjour à Jérusalem serait impossible à moins que de lutter contre les rabbins. Sur ces entrefaites, Nathan déclara fort à propos dans un accès spasmodique, que la sainteté s'était volontairement bannie de Jérusalem pour élire domicile à Gaza ; cette ville reçut donc le titre de capitale sacro-sainte de par l'ordre du ciel.

La dernière prophétie de son acolyte, n'empêcha pas Schabetaï de persister dans son idée bien arrêtée de quitter la Palestine et de se rendre dans sa ville natale, à Smyrne, où ses parents et ses amis avaient préparé les esprits à son retour.

Avant son départ, il eut soin de dépêcher dans les communautés juives de l'Égypte, de l'Europe et de la Morée deux émissaires porteurs de la bonne nouvelle : le stupide *Schabetaï Raphaël* et le rabbin allemand *Matathia Bloch ;* tels furent les apôtres de la nouvelle doctrine. Chassé de Jérusalem, Cevi, suivi de Nathan ha-Azati et d'une nombreuse escorte, fut reçu avec enthousiasme à Alep, qu'il traversa chemin faisant. Le Messie avait pris comme séïde un Jérusalémite, R. Samuel Primo, dont il avait fait son secrétaire. Les fonctions de ce dernier ressemblaient, s'il est permis de le dire, à celles d'un grand maître des cérémonies, car il avait surtout pour mission de régler l'apparat, la pompe théâtrale des moindres actes de la vie publique du Maître.

Lorsque le Messie smyrniote arriva dans sa ville natale, l'engouement y atteignit son paroxysme : les pêcheurs juifs, les marchands de volailles, les marchands d'œufs, toute la populace enfin,

l'accueillit à bras ouverts et lui fit des ovations frénétiques. A l'instigation des rabbins de Jérusalem, les vingt-cinq sommités rabbiniques de Constantinople, présidés par le Haham-Bachi, Yom-Tov, Ben-Yakar, permirent au rabbinat de Smyrne de mettre bel et bien à mort le blasphémateur ; mais les frères de ce dernier ainsi que ses parents surent lui gagner la faveur populaire, en prodiguant à profusion de l'argent aux mendiants, aux nécessiteux de toute espèce et surtout aux *bravi* juifs.

Dans les premiers jours de son arrivée, Schabetaï se laissa plutôt conduire par son secrétaire qu'il ne guida les actes de ce dernier. Comme toujours, Schabetaï se montra plein de réserve, les premiers jours. Il poussa l'hypocrisie même au point de réprimer, à son corps défendant, bien entendu, l'enthousiasme de ceux qui le décoraient prématurément du titre de Messie. Mais, lorsque les cabalistes de Smyrne eurent pris ouvertement parti pour lui, lorsque R. Moché Galante de Jérusalem ainsi que Daniel Pinto d'Alep, conjointement avec deux de ses compatriotes, vinrent lui présenter leurs hommages au nom de Sion, de la Sion orthodoxe, de la Sion qui avait abrité les prophètes antiques, l'imagination populaire n'y tint plus, et l'ancien enfant du pays se proclama, le jour du Nouvel-An, dans sa ville natale, en pleine synagogue, au milieu d'une nombreuse assistance : le *Messie fils de David.*

Plein de hardiesse, il osa même pontifier. Il se saisit du cor traditionnel, du *Schofar* et exécuta, à la satisfaction générale, la cérémonie sacramentelle. Le peuple, enthousiasmé, s'écria : « *Vive notre roi le Messie* ! »

La communauté smyrniote se sentit fière d'avoir donné le jour au Sauveur d'Israël. L'ivresse gagna bientôt tout le monde dans la ville : on vit, en effet, des hommes, des femmes, des jeunes filles et même des enfants tomber en extase, et, nouvelles pythonisses, prophétiser la mission divine de Schabetaï. Les partisans convaincus se tourmentaient par toutes sortes de pénitences : ils jeûnaient le jour, consacraient leurs veilles à psalmodier des livres de piété, se baignaient dans de l'eau glacée ou dans la neige, et s'enterraient volontairement à mi-corps, complètement nus, dans des fosses où ils restaient jusqu'à ce que la terre refroidie les eût gelés. La démence populaire ne s'arrêta pas là. Sous prétexte de hâter l'heure de la délivrance en faisant descendre du ciel les dernières âmes en réserve, beaucoup d'Israélites de Smyrne, surtout de Salonique et de bien des villes, se hâtèrent de marier leurs enfants à peine âgés de douze ans ; ceux qui seraient nés de ces unions déchargeraient considérablement le réservoir, pour ainsi

parler. Salonique put citer à son actif, plus de *sept cents* mariages de jeunes adolescents à peine pubères. Pour être impartial, il faut dire qu'une partie de l'agitation produite par Schabetaï était due à sa femme, Sara, qui, par sa beauté impudique, excitait la sensualité des jeunes gens. Dans les fréquentes processions que faisait Cevi à travers la ville, — car il avait un faible pour ce genre de cérémonies — on vit, chose inouïe jusqu'alors en Orient, des hommes et des femmes prendre part à la fois, à cette mascarade religieuse : des gens étrangers l'un à l'autre, cédant à une même frénésie, dansaient, chantaient et s'embrassaient. Cette promiscuité donna lieu à des scandales.

Quand le Messie traversait la ville, la foule s'attroupait sur son passage, entonnant le psaume 118 : « *La droite de l'Eternel s'est élevée, la droite de l'Eternel fait la puissance !* »

Pendant ce temps, le Maître, tout en s'enivrant de ces parfums, agitait un éventail en argent ; bien heureux ceux qui étaient effleurés par le saint éventail : ils conquéraient leur place au royaume du ciel.

Dans une de ces processions, Schabetaï s'entoura d'un grand nombre de femmes parmi lesquelles on remarquait, placée auprès de lui, l'épouse qu'il avait répudiée autrefois. Et Schabetaï entonna de sa voix harmonieuse le psaume 45.

Il y eut quatre rabbins à qui cette conduite de Schabetaï déplut : le Maître compara ses adversaires aux quatre animaux prohibés par le Lévitique[1] : le chameau, le lièvre, le lapin et le porc.

Un de ces critiques, R. Aaron de la Papa, rabbin de Smyrne, fut destitué de ses fonctions et même chassé de Smyrne. Un partisan de Cevi, Haïm Benvéniste, auteur de l'ouvrage intitulé *Kénecet-Haguedola*, remplaça comme rabbin Aaron de la Papa dont il était l'adversaire.

Un autre notable israélite de Smyrne, Haïm Peña, ayant osé aussi témoigner son mécontentement contre le Messie, celui-ci le fit poursuivre à coups de pierres un jour de sabbat, jusque dans l'intérieur d'une synagogue. Il allait y être massacré si sa fille n'eût eu, à ce moment, une heureuse inspiration : affolée, elle se mit à prophétiser comme une sybille en faveur du jeune Messie. Le père, pris au piège, convint de son erreur et se tira ainsi d'embarras. Schabetaï triomphait. Moyennant finances, il sut gagner même l'autorité locale qui, spectatrice indifférente, le laissa poursuivre sa folle mascarade.

[1] Lévitique, xi, 4-7.

Les scènes dont Smyrne venait d'être le théâtre produisirent un grand retentissement dans les provinces turques ainsi que dans les communautés de l'Europe, grâce à la propagande que faisaient Salomon Primo, secrétaire de Schabetaï, Nathan ha-Azati, Schabetaï Raphaël et Matathia Bloch. Les chrétiens mêmes contribuaient, quoique involontairement, à la propagation de ces extravagances. En effet, les consuls, les négociants anglais et hollandais ainsi que les représentants des missions catholiques et protestantes envoyaient des informations à l'étranger, en ridiculisant, il est vrai, la *stupidité des Juifs*, mais sans pouvoir se défendre toutefois d'un sentiment d'admiration pour ce mouvement religieux. Car ils voyaient de leurs propres yeux des hommes et des femmes jeûner, tomber en extase et prophétiser la mission de Schabetaï. A Constantinople, notamment un vieux cabaliste, *Moché Souriel*, se croyant inspiré, se mit à danser et à chanter comme un insensé; il annonça en même temps en langue chaldéenne que Schabetaï Cevi devait mettre fin à la captivité d'Israël.

Si Cevi avait conservé l'ombre d'un doute sur sa propre dignité, ce doute ne lui fut plus permis dès lors. Car, de toute part on lui adressait des messagers ou des députations chargés de le féliciter et de le saluer *Roi des Juifs*. Ces messagers offrirent à Schabetaï des cadeaux magnifiques; ils mirent même à sa disposition les fortunes et la vie des personnes au nom desquelles ils parlaient.

Spinosa, le philosophe israélite d'Amsterdam, écrivait même à cette époque que l'occasion était extrêmement favorable pour le rétablissement d'un royaume juif; mais le visionnaire de Smyrne se contentait d'aspirer complaisamment l'encens que lui brûlaient ses adorateurs. Il fut incapable de faire quelque chose de grand, il comptait plutôt sur un miracle pour la réalisation de ses projets. Ses acolytes, et parmi eux, Samuel Primo, espérèrent se servir au moins de l'influence du Maître pour réformer le judaïsme.

Suivant la croyance populaire, suivant le dire même du Zohar, toutes les prescriptions religieuses devant être abolies à l'arrivée du Messie, les apôtres du *schabetaïsme* commencèrent par supprimer le jeûne du 10 *Tébeth*. Voici la teneur de la circulaire adressée à ce sujet par Samuel Primo au nom de Schabetaï, à toutes les communautés juives :

« Le fils unique de Dieu, Schabetaï Cevi, à ses frères, fils d'Israël, salut ! Puisque par la grâce de Dieu, vous avez eu le bonheur d'assister à la réalisation des paroles des prophètes, cessez de pleurer et de vous attrister. Au lieu de jeûner et de verser

» des larmes la journée du 10 Tébeth, entonnez des chants d'allé-
» gresse, car le Messie est arrivé. »

La croyance en Schabetaï était si profondément enracinée, que toutes les communautés où arriva cet ordre s'empressèrent d'y obéir. Audace incroyable! Schabetaï se permettait de terminer ses circulaires par une parodie étrange d'un verset biblique. Ses fins de lettres étaient effectivement conçues ainsi :

« En foi de quoi, je signe, moi l'Éternel votre Dieu, Schabetaï Cevi. »

A la vue des agissements de Schabetaï, les rabbins qui n'avaient marqué leur adhésion à la mission prophétique de ce dernier que par une réserve froide, se permirent d'observer que, suivant le Talmud, le Messie devait avoir un tout autre caractère ; les disciples de Cevi leur imposèrent silence.

La suppression du jeûne du 10 Tébeth finit cependant par aliéner à Schabetaï le clergé israélite et il se forma des groupes d'opposition — faibles sans doute — dans chaque communauté. A Smyrne, excepté R. Haïm Banbanasté, qui souscrivit servilement à la réforme religieuse, R. Salomon Alghazi et quelques-uns de ses collègues s'y refusèrent : ils faillirent payer de leur vie cette audace, car la populace était décidée à les lapider. Heureusement, les coupables s'enfuirent de Smyrne. Pressé par ses disciples de jouer son rôle sur une scène aussi vaste que la capitale de l'Empire, ou cédant peut-être aux menaces du Cadi de Smyrne, qui ne voulait plus encourir de responsabilité, Cevi reçut l'ordre de comparaître au bout de trois jours devant les autorités de Constantinople. Avant son départ, il partagea le globe entre ses vingt-six disciples, à qui il décerna généreusement des couronnes ducales, princières ou royales. Les frères du Messie, Elia et Joseph se firent la part du lion : le premier reçut le titre de *Roi des rois* et le second plus spécialement de *Roi des rois de Juda*. Les autres apôtres ne furent pas moins bien lotis ; parmi les plus heureux, on cite Isaac Sylviera, camarade d'enfance du prophète, R. Abraham Yakhini, le calligraphe qui avait découvert le fameux document apocryphe, R. Moché Galante et Daniel Pinto qui avaient apporté au Maître les hommages d'Alep, et Salomon Carmona qui prétendait avoir vu le prophète Elie ; Raphaël Yossef Tchélébi, l'ex-trésorier du Caire, fut affublé du titre, *roi Joas* et un médecin marane, Méir Ben-Yahia, reçut, pour sa part, le royaume de Portugal ; Haïm Peña, autrefois adversaire de la secte *schabetaïque*, eut aussi un royaume ; même un pauvre diable, Abraham Rouvio, reçut le titre de *roi Josias*.

Ce fut peut-être avec une certaine préméditation que Scha-

bétaï fixa son départ au 1er janvier de l'année 1666 (22 Tébeth). Cédant aux préjugés d'Orient, il voulut probablement surprendre les imaginations en inaugurant sa mission au début de l'année. Quelques disciples, entre autres Samuel Primo, accompagnèrent le Maître. Quoique ce dernier eût prédit le nombre de jours que devait durer le voyage, les événements démentirent ses prévisions. Le vaisseau essuya une telle tempête qu'il s'écoula plusieurs semaines avant qu'il pût traverser les Dardanelles. Plus tard, les acolytes du Messie racontèrent les récits les plus merveilleux sur cette odyssée. A les en croire, les vagues et la tempête obéirent miraculeusement à la voix du Maître. Quoi qu'il en soit, le navire traversa la mer de Marmara et dut aborder à *Kutchuk Tchekmédjé* [1] ou un *tchaouch* — un exprès — était venu arrêter Cevi. Comme c'était un vendredi soir, les passagers obtinrent la permission de célébrer le sabbat dans cette localité. Les plus enthousiastes parmi les adeptes de Schabetaï accoururent des environs à sa rencontre, afin de contempler ses traits. Émus de l'état où se trouvait le *Sauveur*, saisis de pitié à la vue des fers dont on l'avait chargé, ils obtinrent un adoucissement aux rigueurs de la loi en intercédant auprès des gendarmes. Un dimanche matin (février 1666), le prisonnier et ses acolytes se mirent en route pour la capitale, où les attendait une foule de curieux et d'adeptes. La police reçut ce jour-là l'ordre de maintenir la plus parfaite tranquillité dans la ville, car le Sultan Mohammed IV était alors à Andrinople et l'on pouvait craindre une émeute. Le Pacha qui alla, au nom de la préfecture, à la rencontre du Sauveur, lui souhaita la bienvenue en lui appliquant une forte giffle. Plutôt que de se laisser déconcerter par ce coup imprévu, Schabetaï présenta sa seconde joue au fonctionnaire : ne pouvant jouer la comédie en Messie triomphant, le rusé rabbin se contentait du rôle plus modeste et plus touchant de Messie *victime* ; il copiait ainsi son modèle Jésus de Nazareth.

Amené en présence de Mustapha-Pacha [2], celui-ci demanda au coupable de lui déceler ses projets et s'enquit du motif pour lequel une aussi grande multitude d'adeptes le suivaient. Cevi renia cette fois sa mission. Il avoua être un simple rabbin quêteur recueillant des aumônes pour la Communauté de Jérusalem, et nia toute responsabilité au sujet du bruit qui se produisait autour de son nom. Peu satisfait par ces réponses, Mustapha-Pacha fit conduire Cevi en prison ; on le plaça en compagnie de quelques dé-

[1] Port sur la mer de Marmara à quelques lieues de Constantinople.

[2] Ce ministre avait été chargé de gouverner la capitale en l'absence du Sultan.

tenus juifs emprisonnés pour dettes. Ce brusque arrêt dans la mission du prophète ne découragea pas ses partisans; ceux-ci s'abstinrent seulement pendant quelques jours, de sortir dans la rue pour éviter les railleries des gamins musulmans qui poursuivaient les Schabetaïstes à coups de pierres en criant : « *Yeldimi? Yeldimi?* (Est-il arrivé? Est-il arrivé ?) » Allusion pleine d'ironie au Messie. Cette frayeur momentanée disparue, les adeptes de Cevi déclarèrent que la détention du Maître n'était point un accident fortuit, mais une épreuve nécessaire, providentielle, destinée à préparer la gloire du Messie et la délivrance d'Israël. De nouveau, les exaltés se mirent à prophétiser : Moché Souriel et Mordékhaï Hacid se distinguèrent entre tous. Même il y eut un derviche musulman qui parcourut les rues en proclamant la gloire réservée au nouveau Messie. A en croire les adversaires de ce dernier, le derviche avait été soudoyé par les sectateurs du Prophète juif.

En attendant, l'un des plus fervents adeptes du Messie, Samuel Primo, avait soin de répandre, dans la province et à l'étranger, les bruits les plus étranges sur les prétendus honneurs que recevait Schabetaï du Gouvernement Ottoman.

On pourrait s'étonner à bon droit de voir que la justice ottomane se montrât si complaisante pour ce fauteur de désordres, car le réformateur comptait même des musulmans parmi ses sectateurs. Pour s'expliquer ce fait, il faut se rappeler que le premier ministre de l'Empire, le célèbre grand vizir Keuprilu Ahmed-Pacha, préoccupé par le siège de Candie, ne voulait pas créer de nouveaux embarras à l'intérieur. S'il condamnait à mort le visionnaire smyrniote, les disciples de ce dernier en auraient certainement fait un martyr. D'autre part, comme le premier ministre devait partir pour Candie, il ordonna, dans le but de prévenir quelque émeute en son absence, le transfert de Schabetaï au château d'Abydos, aux Dardanelles.

Cette détention n'avait néanmoins rien de terrible, car tous les disciples ainsi que Samuel Primo purent rester en toute liberté auprès du Maître. Au château d'Abydos, Schabetaï mena une vie de prince; il put entretenir autour de lui un cercle d'adorateurs, une vraie cour, grâce aux deniers de ses parents et de ses adeptes. La femme du Messie, la belle aventurière, ensorcelait, de son côté, par ses charmes la foule de curieux qui venaient de loin contempler les traits du Messie. La Mer de Marmara, ainsi que le détroit des Dardenelles, furent trois mois durant (Nissan-Tamouz-Ab), littéralement couverts de barques chargées de visiteurs accourus par milliers de la capitale et des environs pour voir

de près le prisonnier d'Abydos ou *Migdal-Oz* (la tour de force), comme disaient les mystiques. L'emprisonnement de Schabetaï fut un événement pour le village d'Abydos. Les habitants de cette localité profitèrent de l'occasion pour se faire payer en belles espèces sonnantes leurs comestibles et louer leurs demeures aussi cher qu'ils le purent. Le gardien de la prison trouva aussi son compte dans le vent de folie qui soufflait alors sur les Juifs : il se faisait payer deux ducats par chaque visiteur comme droit d'entrée.

Cevi profita de sa réclusion pour introduire quelques réformes dans le judaïsme. Déjà, quelques jours après son arrivée, il immola, la veille de Pâque (19 Avril 1666), l'agneau pascal ; contrairement aux prescriptions mosaïques et talmudiques, il se permit de manger l'agneau traditionnel sans en enlever préalablement le suif. Les disciples s'autorisèrent, à leur tour, de l'exemple du Maître et l'imitèrent.

Sur les conseils de Samuel Primo, Schabetaï annula le jeûne du 17 Tamouz, date à laquelle avait commencé la nouvelle ère messianique.

Puis il institua une nouvelle fête du 23 Tamouz : celle du *Schabath ha-Gadol* (le grand samedi). Les 4,000 Israélites qui se trouvèrent ce jour à Abydos célébrèrent la journée du 23 Tamouz avec une solennité imposante. Poursuivant ses réformes, Cevi ordonna à toutes les communautés d'Orient, par lettres circulaires, de remplacer le jeûne du 9 Ab (anniversaire de la destruction du Sanctuaire) par une fête publique consacrée aux réjouissances, aux libations et aux repas succulents. Des psaumes et des prières spéciales devaient être même récitées à cette occasion, car le 9 Ab était l'anniversaire de la naissance du Messie.

Schabetaï voulait abroger ainsi toutes les fêtes juives, celle du Grand-Pardon (Kippour) y comprise, et les remplacer par de nouvelles.

Sur ces entrefaites, Cevi commit une imprudence qui compromit irréparablement sa mission. Parmi les curieux accourus à Abydos, il y avait deux rabbins galiciens, originaires de Lemberg et nommés, l'un R. David Lévy (auteur du Touré-Zaav et du Maguen-David) et l'autre Loeb Hertz, qui eurent avec Schabetaï une entrevue où, entre autre choses, ils lui apprirent qu'un certain Néhémie Haïon parcourait alors les villes de la Pologne annonçant l'arrivée prochaine du Messie. Espérant trouver un instrument dans la personne de cet apôtre volontaire, Schabetaï songea aussitôt à se servir des deux voyageurs comme intermédiaires pour attirer Néhémie à Abydos. A peine arrivé, le rabbin polonais fut aussitôt introduit auprès du Maître. L'audience se renouvela plusieurs

jours de suite sans que les deux rivaux fussent parvenus à s'entendre. Néhémie, non moins ambitieux que Schabetaï, essaya vainement d'expliquer au rabbin smyrniote qu'au dire des prophètes, Israël espérait deux Messies dont l'un, maître absolu de l'univers, et l'autre, son précurseur. Cevi était d'un avis contraire. Mécontent de ne pouvoir même aspirer à un rôle secondaire, Néhémie se rendit à Andrinople auprès du *Kaïmacam* (sous-préfet), devant lequel il accusa Schabetaï de pousser les Juifs à la révolte.

Conduit à Andrinople, sur l'ordre du Sultan (Mohammed IV) le 13 Eloul, Cevi y subit un interrogatoire en présence du Sultan, du Kaïmakam pacha, du moufti et du Scheikh Wahi-Effendi. Le souverain lui-même, ayant adressé quelques questions à celui qui s'intitulait *Roi d'Israël*, celui-ci répondit en mauvais turc [1], à *Sa Hautesse* : « Tu parles bien mal, lui dit le Sultan, pour un Messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles ? — Quelquefois, répondit modestement Schabetaï. Le Grand-Seigneur voulut alors le mettre à l'épreuve ; il ordonna de le dépouiller de ses vêtements, et de le faire servir de but aux flèches de ses pages, afin de savoir s'il était invulnérable. A cet ordre, le Messie se jeta à genoux et dit que ce miracle dépassait son pouvoir. On lui proposa alors d'embrasser l'islamisme ou d'être empalé. C'étaient les seuls moyens qu'il avait pour *réparer le crime de haute trahison qu'il avait commis*, en s'attribuant le titre de Messie de Palestine, un des *sandjaks* de la Sublime-Porte. Sur les conseils du médecin en chef (*Hekim-Bachi* [2]) du Sultan, Schabetaï se découvrit devant le Sultan et demanda aussitôt un *kaouk* (coiffure turque) et un manteau vert, symboles de sa conversion à l'islamisme.

Ce changement de vêtements fit connaître un détail caractéristique de la vie intime du Messie : au moment où le pauvre diable remplaçait son costume juif par un habit musulman, on découvrit dans les plis de son pantalon bouffant un grand nombre de biscuits dont il faisait usage sans doute pendant ses jours de jeûne.

Le nouveau converti reçut le nom de *Méhémet-Effendi*, une bourse d'argent et un emploi de gardien du Sérail (*Kapoudji-Bachi-Olourak*) au traitement mensuel de cinquante aspres (24 septembre 1666 : 24 rébioul-erwel 1077) [3].

La femme de Schabetaï, la belle Sara, dut se convertir aussi à l'islamisme ; elle fut surnommée *Fatmé-Kadoun* et reçut de riches présents de la sultane. Le scheik Vani Effendi se chargea de

[1] Jouannin, *Turquie*, p. 277.
[2] C'était un converti juif du nom de Moché ou Raphaël Abravanel.
[3] Hammer, t. XI, p. 242.

l'éducation religieuse de Méhemed-Effendi, qu'il engagea tout d'abord à épouser une esclave turque sans répudier pourtant Fatmé Kadoun.

Wani-Effendi, qui aimait à faire du prosélytisme, se servit de Schabétaï durant dix ans pour opérer la conversion de Juifs à l'islamisme.

« On devine la stupeur que produisit chez les Juifs ce brusque dénouement. Les rabbins s'empressèrent d'excommunier les partisans du faux Messie, mais l'illusion avait été si profonde, les espérances si surexcitées, que même après son apostasie éclatante, Schabétaï conserva des fidèles en Afrique, en Italie, en Allemagne et en Pologne. Suivant les uns, il ne s'était point converti : son ombre seule était restée sur la terre et son corps était monté au ciel, d'où il était prêt à descendre à la première occasion favorable. D'autres s'imaginèrent que sa conversion à l'islamisme aussi bien que ses épreuves et ses humiliations antérieures faifaisaient partie intégrante de sa mission divine. La conduite ambiguë de Schabétaï encourageait ces interprétations propagées par des émissaires habiles. S'il se conformait extérieurement aux rites musulmans, s'il entraînait même plusieurs Juifs à se faire Mahométans comme lui, d'autres fois, il allait à la synagogue et se posait de nouveau en fervent israélite. Las de cette conduite scandaleuse, le Sultan finit par l'exiler à Dulcigno, en Albanie, où il mourut obscurément [1]. »

De tous les faux messies qui bouleversèrent le judaïsme Schabétaï Cévi fut, sans contredit, celui qui laissa la plus profonde trace sur son passage.

David Alroï, le mystique héros des Juifs de Perse au XIe siècle, Aboulafia de Saragosse au XIIIe, Samuel Molkho et David Réubéni au XVIe ne laissèrent point de sectes après eux ; tandis que les descendants des partisans de Cévi se maintiennent aujourd hui encore après deux siècles, en petit nombre, il est vrai, sous le nom de *Maamin*. Cette secte mi-juive et mi-musulmane compte de 6 à 7,000 adeptes à Salonique. On attribue le mérite d'avoir cimenté cette communauté à l'une des sœurs de Schabétaï, à son frère et son neveu.

L'exemple de Cévi fut contagieux. Il eut de nombreux imitateurs en Europe au XVIIe et au XVIIIe siècles ; tels le fameux Néhémie Hayon, natif de Lemberg, qui, après être devenu musulman et avoir causé par sa dénonciation au Caïmacam d'An-

[1] Reinach, *Histoire des Israélites*, p. 275.

drinople la chute de Schabétaï, retourna dans son pays, quitta le turban pour le costume juif et choisit comme champ de manœuvres l'Allemagne et la Pologne. Tel aussi un autre rabbin galicien, Jacob Lebowitz (1720-1791), surnommé Frank, qui recruta beaucoup de sectaires en Pologne et qui finit par se convertir au catholicisme. Ses adeptes, les Frankistes ou mieux les Zoharistes, subsistent encore en Pologne, vivant en apparence comme chrétiens. Ils restent néanmoins séparés des autres habitants et, de même que les *Maamin* de Salonique, ne se marient qu'entre eux.

## MŒURS DES ISRAÉLITES DE TURQUIE AU XVIIe SIÈCLE.

Pour compléter l'histoire des Israélites de Turquie au XVIIe siècle, nous croyons intéressant de citer, après avoir rapporté leurs relations avec le Gouvernement ottoman, le témoignage d'un contemporain sur les mœurs desdits Juifs à cette époque.

Sous le règne du sultan Mahomet IV (1649-1687) un missionnaire de l'Ordre des Capucins, le moine Michel Febvre, visita la Turquie et y séjourna dix-huit ans. C'est au récit de voyages qu'il publia en 1682[1] que nous avons emprunté les pages suivantes. Les observations consignées dans son journal de route par ce voyageur sont très intéressantes ; car elles précisent le genre de coiffures, d'habillements et de chaussures que portaient au XVIIe siècle les Juifs d'origine espagnole et ceux d'origine byzantine ou romaine ; leurs professions, leur habileté commerciale supérieure à celle des Grecs et des Arméniens et enfin leur solidarité dans le bien comme dans le mal.

« Il y a, dit Michel Febvre[2] deux sortes de Juifs en Turquie, à savoir, les naturels ou originaires du pays, et les étrangers, ainsi dits, parce que leurs ancêtres sont venus d'Espagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban comme les Chrétiens, mêlé de diverses couleurs : en sorte qu'on ne peut les reconnaître d'avec eux que par leurs souliers lesquels sont noirs ou violets et ceux des chrétiens rouges ou jaunes.

Les seconds portent une coiffure ridicule semblable à la forme d'un chapeau espagnol sans aucuns rebords ; ceux-ci ont leurs sépultures séparées des autres, et ne conviennent pas avec eux en certains articles de leur religion.

[1] Voir dans la *Revue des Études juives*, tome XX, n° 39, les extraits du *Théâtre de la Turquie* par Michel Febvre, rapportés par M. Israël Lévi.
[2] Nous avons transcrit ce passage d'après l'orthographe actuelle.

Les uns et les autres se trouvent en quantité dans la plupart des villes du Grand Seigneur, particulièrement dans les lieux de commerce comme à Smyrne, à Alep, au Grand Caire, à Thessalonique, etc. Leurs emplois ordinaires sont d'être banquiers, de changer les monnaies, de les rogner ou falsifier, de prêter à usure, de filer l'or avec la soie, d'acheter les choses vieilles et les revendre comme neuves, après les avoir raccommodées ; de servir dans les douanes, d'être *sansals*[1] ou entremetteurs de marchés, médecins, droguistes ou interprètes. Ils n'exercent guère d'autres métiers que ceux-là, parce qu'ils sont plus lucratifs, et qu'ils les fatiguent moins, outre qu'il leur est plus facile de tromper et de frauder en ceux-ci qu'en d'autres.

Ils sont si adroits et si industrieux qu'ils se rendent nécessaires à tout le monde : il ne se trouvera pas une famille considérable entre les Turcs et les marchands étrangers où il n'y ait un Juif à son service, soit pour estimer les marchandises, et en connaître la bonté, soit pour servir d'interprète, ou pour donner avis de tout ce qui se passe. Ils savent dire à point nommé et en détail tout ce qu'il y a dans la ville, chez qui chaque chose se trouve, son prix, sa qualité et quantité, si elle est à vendre ou à échanger, si bien qu'on ne peut prendre que d'eux les lumières pour le commerce. Les autres nations orientales comme les Grecs, les Arméniens, etc. n'ont pas ce talent et ne sauraient arriver à leur adresse : ce qui oblige les négociants de se servir d'eux, quelque aversion qu'on leur porte. Le lecteur sera surpris d'entendre le récit de ce qui m'a été raconté à ce sujet par des marchands de Smyrne dignes de foi. Les Juifs, me dit-il, ont su si bien se fixer dans les maisons où ils rendent ces sortes de services, qu'il est comme impossible d'en chasser aucun, quand même ce serait pour en prendre un autre, quelque désordre qu'il fasse, l'eût-on surpris plusieurs fois dans le vol, et convaincu d'une infinité de fourberies et de tromperies : d'autant qu'ils s'accordent et conviennent ensemble de ne se supplanter jamais les uns les autres. Et si quelqu'un, tenté par un esprit de convoitise, voulait enfreindre ce bel ordre, et envahir la place de celui qu'on veut chasser d'une maison pour ses friponneries; il serait d'abord excommunié par les *Ministres de la Synagogue*, et censuré de tous les Anciens comme un faux frère, sur les plaintes qu'on ferait de lui, de manière que le marchand qui veut se défaire de son Juif, est obligé de le reprendre malgré lui, ou de n'en avoir point du tout, et de voir, par conséquent, ruiner son négoce : d'autant que c'étaient les Juifs qui lui procuraient les pratiques et qui l'empêcheront à l'avenir qu'il ne lui en vienne. Il arrive de là qu'ils volent en toute liberté, et qu'ils font mille méchancetés au préjudice de celui qu'ils servent dont ils mangent tout le profit, à moins qu'il n'ait les yeux bien ouverts sur leurs déportements : mais il est bien difficile qu'il n'y soit attrapé, et qu'il ne succombe

[1] L'auteur aura voulu dire peut-être *simsar* mot turc qui signifie *courtier*.

a leurs fourberies, qui sont si bien tramées, qu'on ne peut s'en apercevoir qu'après que la chose est arrivée. »

Michel Febvre, dans le récit duquel on démêle à chaque ligne des sentiments judéophobes, ajoute aux observations précédentes que les Juifs sont les plus grands usuriers de la Turquie ; qu'ils prêtent à 25 % par trimestre ; que leurs maisons sont puantes et empestées, parce qu'ils laissent une grande quantité d'immondices dans leurs cours ; qu'enfin « ils ont une ridicule piété envers leurs défunts qui consiste à danser comme à des noces sur leurs sépultures, pour donner par là à entendre, que s'ils pleurent leur mort et leur séparation d'avec eux ils se réjouissent en même temps du prétendu bonheur dont ils jouissent dans le ciel[1]. »

---

# DIX-HUITIÈME SIÈCLE

## HISTOIRE

Les chroniqueurs ne mentionnent pas beaucoup de faits remarquables dans l'histoire des Juifs de Turquie pendant le XVIII[e] siècle. Néanmoins, de l'avis de Voltaire et de Hammer, un Israélite joua pendant trente années, peut-être davantage, un certain rôle politique auprès de la Sublime-Porte, nous voulons parler de *Fonséca*, médecin portugais qui remplissait alors les fonctions de *Hékim-Bachi* (médecin en chef).

Deux faits de la vie de Fonséca méritent d'être retenus ; l'un est rapporté par Voltaire et l'autre par le savant historien Hammer. On sait qu'en 1709, après la fameuse bataille de Pultava, le roi de Suède, Charles XII, s'était établi à Bender sur les terres ottomanes, d'où il négociait avec le Sultan Ahmed III une alliance offensive contre la Russie.

Mais laissons la parole à Voltaire[2] :

Un de ceux qui secondèrent adroitement les desseins de Charles XII fut le médecin Fonséca, Portugais Juif, établi à Constan-

[1] Nous avons en effet entendu raconter et vu à Constantinople dans notre enfance qu'on enterrait au son du tambour de basque les personnes ayant atteint un âge très avancé, les centenaires, par exemple.

[2] *Histoire de Charles XII, roi de Suède.*

tinople, homme savant et délié, capable d'affaires, le seul philosophe peut-être de sa nation : sa profession lui procurait des entrées à l'armée ottomane, et souvent la confiance des vézirs. Je l'ai fort connu à Paris. Le comte Poniatowski m'a dit lui-même et m'a écrit qu'il avait eu l'adresse de faire tenir des lettres à la sultane Validé, mère de l'empereur régnant (sultan Ahmed III), qui commençait à prendre du crédit à cette époque au sérail. Une Juive qui approchait souvent de cette princesse, ne cessait de lui raconter les expédients du roi de Suède et la charmait par ses récits. La sultane prenait hautement dans le sérail le parti de ce prince.

Hammer écrit de son côté [1] :

Le médecin du sultan Ahmed III, le Juif Fonséca, servait alors auprès de la Porte les intérêts des ministres européens; Fonséca était dévoué surtout à ceux de la France.

En 1717, sous Ahmed III, l'ambassadeur de France, vicomte Andresel, étant mort à Constantinople, le consul de Smyrne, Fontenu, et un certain Allion briguèrent la place vacante. Ne sachant à qui donner la préférence, le ministre français, Maurepas [2] — écrivit confidentiellement au Juif Fonséca, médecin du Sultan, le priant de lui faire connaître si, dans son opinion, Fontenu convenait au poste d'ambassadeur à Constantinople.

La lettre et la réponse se trouvent l'une et l'autre aux Archives de Vienne.

Voici la teneur de la lettre de Maurepas datée du 17 septembre 1717 :

Monsieur, je voudrais savoir comment M. de Fontenu est regardé par les Turcs, s'ils seraient contents qu'on le laissât dans la place qu'il occupe par intérim. Je serais bien aise de savoir quel est son caractère d'esprit, s'il n'est pas affaibli par l'âge ou dominé par quelqu'un de sa famille : quelle est la figure qu'il fait, s'il représente d'une manière convenable et s'il serait du bien du service de le laisser dans cette place. Supposé que M. de Fontenu ne fût pas propre à l'ambassade, je vous prie de me marquer ce que vous pensez de la personne qui conviendrait le mieux pour la remplir; de quel caractère d'esprit il faut qu'elle soit; s'il importe que la condition et la naissance soient jointes aux talents ; si la figure et la représentation contribuent aussi à attirer l'estime et la considération des Turcs, et si un magistrat ou un officier employé dans le service de terre ou celui de la marine seraient également convenables.

Le ministre de Maurepas ne prit un parti que sur les conseils de Fonséca : Fontenu fut nommé de préférence à Allion, chargé d'affaires à Constantinople.

[1] *Histoire de l'Empire Ottoman*, t. XIV, p. 24 et 159.
[2] Ministre de Louis XV.

Du temps de Fonséca, un Israélite Jean Navon, qui remplissa les fonctions d'interprète au consulat vénitien de Constantinople fut pendu pour s'être mêlé de politique dans une lettre sur le événements du jour et que l'on intercepta [1].

On peut dire d'une façon générale que le XVIII[e] siècle fut un époque malheureuse pour les Juifs.

En 1702, le Grand-Vézir de Turquie, *Daltaban-Pacha*, défendi aux Juifs [2] de l'empire de porter à l'avenir des pantoufles jaunes des *kalpaks* de drap rouge ou ornés de galons suivant la mode tar tare ; enfin, il leur fut ordonné de ne se couvrir les pieds et l tête que de drap et de cuir noirs [3].

Le même fait se reproduisit en 1757.

Le premier acte émané du sultan Mustapha III [4] en 1757, fut d remettre en vigueur les ordonnances répressives du luxe étal dans les vêtements des *rayas*, ordonnances rendues sous les su tans précédents.

Les patriarches grec et armenien ainsi que le Grand-Rabbi furent mandés devant le *Tchaousche-Baschi*, qui leur enjoignit sous les peines les plus sévères, de veiller à ce que leurs coreli gionnaires se conformassent à la loi de l'islamisme, qui défen aux sujets non musulmans de porter des vêtements somptueux.

Sous ce même monarque, en 1715, le Grand-Vézir Damad-Ali Pacha ordonna l'exécution de trois Juifs qui avaient attiré dan une maison le jeune fils du Kiaya-Bey, sous le prétexte de lu offrir des fruits, mais contre lesquels, ajoute Hammer [5], il n'exis tait d'autre preuve que la déposition de cet enfant âgé de six ans

Quelques années après (1728), sous le même règne, les Jui qui habitaient les alentours du marché aux poissons (Balouk Bazar) [6], situé devant la mosquée de la Validé-Sultane (*Yéni Djami*), reçurent l'ordre de vendre leurs maisons à des musu mans, afin que cette mosquée ne fût plus souillée par leur pré sence [7].

L'année 1756 fut marquée par le plus terrible de tous les ince dies qui aient désolé Constantinople depuis sa conquête par Ma

[1] Hammer, t. XIII, p. 291.
[2] Ainsi qu'aux chrétiens.
[3] Hammer, t. XIII, p. 82.
[4] *Ibid.* t. XVI, p. 18.
[5] T. XIII, p. 285.
[6] C'est le quartier de Constantinople habité par les Juifs du temps des Gre Aujourd'hui on n'y trouve plus une seule famille juive.
[7] Hammer, t. XIV, p. 181.

homet II : ce fut le 6 juillet 1756, qu'il prit naissance comme tant d'autres fois déjà, écrit Hammer, dans le quartier des Juifs, en dehors de la porte de *Djoubé-Ali;* huit mille maisons furent réduites en cendres [1].

Deux ans après (1758) il y eut un tremblement de terre à Safed : 2.000 habitations juives s'écroulèrent et 140 âmes périrent.

C'est au début du XVIIIe siècle (1700-1706) qu'un certain nombre d'Israélites d'origine espagnole et portugaise, mais de sujétion ottomane, quittèrent la Turquie pour aller s'établir à Vienne. Une chronique nous a conservé le nom des trois chefs de famille qui immigrèrent les premiers; ce furent : Abr. Camondo de Constantinople, Aaron Nissan et Nephtali Eskénazi. Ces familles se réunissaient matin et soir dans une maison pour célébrer les prières quotidiennes. Ces familles élurent comme président un descendant de maranes, *Moïse Lopez Pereyra*, plus connu sous le surnom de *Diégo de Aguilar*. Celui-ci venait de s'établir alors définitivement à Vienne après avoir habité tour à tour Amsterdam et Londres.

Par l'habileté qu'il déploya dans l'administration de la Régie des Tabacs de la capitale autrichienne, et par les profits considérables qu'il procura à l'État, Diégo de Aguilar fut annobli par l'empereur Charles VI (1711-1740); il reçut le titre de Baron [2]. La haute position dont jouissait Don Diégo ne put que stimuler son zèle à servir les intérêts de la communauté.

Après la conclusion des traités de Passarovitch (21 juillet 1718) et de Belgrade (18 septembre 1739) entre la Sublime-Porte et l'empire d'Allemagne, traités aux termes desquels les nationaux des deux pays pouvaient habiter librement l'État voisin, y exercer leur commerce, etc., les Israélites de Turquie vécurent à Vienne sous la sauvegarde de ces contrats [3].

Un commissaire impérial de la Sublime-Porte veillait au maintien de ces traités. Tandis que les Israélites de Turquie jouissaient d'une vie aussi heureuse dans la capitale autrichienne, leurs coreligionnaires indigènes ne pouvaient séjourner dans cette ville, à moins d'une permission spéciale, qui devait être renouvelée tous les ans. Il se produisit alors un fait curieux : on vit des Israélites autrichiens se procurer des passeports turcs au moyen desquels ils obtenaient d'habiter Vienne en qualité de sujets ottomans.

[1] Hammer, t. XV, p. 302.
[2] *Yossef-Daath*, p. 128.
[3] Voir *Neuzeit*, n° 15 de l'année 1888.

La colonie judéo-turque, établie à Vienne, traversa un moment critique sous le règne de Marie-Thérèse (1717-1780), fille de l'empereur Charles VI.

Sur les conseils funestes de l'archevêque de Madrid, qui adressa une lettre à Marie-Thérèse [1], celle-ci voulut chasser de ses États, du vivant du baron Diégo de Aguilar, la communauté judéo-turque de Vienne ainsi que le groupe indigène. Diégo de Aguilar chargea secrètement un de ses coreligionnaires de Témesvar, *Señor Amigo* [2], d'intercéder auprès du Sultan en faveur de la colonie judéo-turque. A cette époque, de même qu'autrefois, c'était un Israélite, Juda Baruch qui occupait le poste élevé de Saraf-Bachi (banquier) du Gouvernement impérial.

Le Sultan accueillit favorablement la requête de Juda Baruch et envoya aussitôt un tchaouche, accompagné d'un Israélite, un certain *Coronel*, auprès de Marie-Thérèse. Au reçu de la missive impériale dont le tchaouche était porteur, missive par laquelle le monarque ottoman engageait la reine à diriger sur la Turquie les Israélites qu'elle voulait expulser, Marie-Thérèse abandonna ses projets d'expulsion et s'excusa auprès du Sultan en attribuant la nouvelle à un malentendu.

Néanmoins, le président de la Communauté, le baron Diégo de Aguilar, craignant d'être poursuivi par la reine, quitta secrètement Vienne pour s'établir à Amsterdam.

Les communautés judéo-espagnoles de Vienne et de Témesvar conservent encore dans leurs synagogues des objets précieux de culte sur lesquels on lit en langue hébraïque : « Moïse Lopez Pereyra baron Diégo de Aguilar. »

Tous les ans, la nuit du *Grand-Pardon* une prière mortuaire est prononcée pour le repos de l'âme de Aguilar dans les synagogues de « *Los-Francos* » des Communautés judéo-turques de Vienne et de Témesvar.

Au même titre que les autres raias de l'Empire, les Juifs payaient encore au XVIII[e] siècle l'impôt de la capitation établi par le sultan Suleyman-el-Kanouni et maintenu par ses succes-

[1] Voir *Luzero de la Paciencia*, numéros 1, 2, 3, 4, 7, 8 (décembre 1885 et janvier 1886).

[2] Senor Amigo possédait une immense fortune au point qu'on l'avait surnommé : *El Rey chiço*, « le petit roi ». Par son crédit auprès des ministres hongrois il obtint la permission d'élever une synagogue à Témesvar. La ville de Témesvar appartenait à la Turquie depuis Suleyman le Magnifique. Au début du XVIII[e] siècle on y trouvait, entre autres, les familles juives espagnoles de *Baruk Tévét*, de *Taïtaçak*, de *Léon*, de *Largil*, et celle d'*Amigo*, d'origine marocaine.

seurs. On lit, en effet, dans Hammer[1] qu'en 1743, sous Mahmoud I^er^, *Saïd-Mohammed-Pacha*, l'ex-ambassadeur de la Porte à Paris, nommé gouverneur d'Egypte, reçut l'ordre de répartir ledit impôt entre les chrétiens, les Coptes et les Juifs.

Seuls, les descendants des *Alamanès* et ceux de la famille *Hamon* furent exceptés, comme autrefois d'ailleurs, de cette mesure fiscale.

Pour clore la série des événements du XVIII^e^ siècle relatifs aux Israélites de Turquie, nous n'avons plus qu'à mentionner les sièges de *Tripoli* (1792) et de Jérusalem (1799) sous Sélim III.

Tripoli, conquis par les Turcs du temps de Suleyman le Magnifique (1520-1566), compte actuellement 7,080 Israélites. Ceux-ci y célèbrent annuellement deux fêtes particulières, deux « *Pourim* » dont l'origine remonte au XVIII^e^ siècle[2].

Le premier, qui tombe le 24 tévêt, est appelé « Pourim Chérif ».

A en croire un poème hébreu composé vers l'an 5465 (1705), le bey de Tarsisse (sans doute de Tunis) serait venu attaquer *Halil-Pacha*, gouverneur de Tripoli, aurait dévasté tous les environs de la ville et menacé de la prendre d'assaut et de tout faire périr. La frayeur était à son comble parmi les assiégés, lorsqu'une épidémie décima le camp des assaillants, qui furent obligés de battre en retraite. C'est en souvenir de cette délivrance que les rabbins de l'époque instituèrent ce *Pourim-Chérif*, que le peuple a baptisé du nom de *Pourim-Kidébouni*, c'est-à-dire *le faux*, pour le distinguer du Pourim d'Esther.

Le second faux Pourim, qui tombe aussi dans le mois de tévêt, est connu sous le nom de *Pourim Borghel*.

En voici l'origine :

Vers 1792 (5553), un certain *Borghel*, Géorgien de naissance et grand corsaire à ce qu'on dit, se révolta contre son suzerain, *Ali-Pacha Caramanli*[3], attaqua Tripoli avec ses vaisseaux et s'en empara. Le vainqueur avait pour armée une horde de galériens, gens de sac et de corde, qui mirent la ville à feu et à sang. Les Israélites eurent beaucoup à souffrir. Le chroniqueur de cette guerre, le caïd *Abraham Halfon*, eut un de ses fils brûlé sur la place publique, et dans la complainte (*Kinna*) qu'il composa à ce sujet, il détaille les atrocités commises par les barbares. Cela dura deux

[1] *Histoire de l'Empire Ottoman*, t. XV, p. 75.
[2] Extrait du *Bulletin mensuel de l'Alliance*, n° du 1^er^ janvier 1891.
[3] Gouverneur de Tripoli.

ans, que Caramanli mit à profit pour réunir une armée et reprendre la ville [1].

Pendant la Révolution française, le général Bonaparte, après s'être emparé de Jaffa, s'était dirigé sur Jérusalem. Dès que les Jérusalémites apprirent l'approche de l'ennemi, car les Français venaient d'occuper Safed et Tibériade, tous les habitants sans distinction de culte travaillèrent aux fortifications de la Ville-Sainte.

Le Rabbin *Mordékhai Méohas* donna l'exemple aux Israélites en se saisissant d'une pioche et en creusant des fossés comme un simple ouvrier. Cet exemple fut imité par le reste des Israélites.

Heureusement les Jérusalémites en furent quittes pour la peur [2].

## LITTÉRATURE

Les productions littéraires du dix-huitième siècle comprennent : 1° Quelques ouvrages originaux en judéo-espagnol; 2° Quelques traductions d'ouvrages hébreux parus antérieurement; 3° Un grand nombre de livres hébreux traitant de décisions rabbiniques.

### OUVRAGES ORIGINAUX EN JUDÉO-ESPAGNOL.

L'ouvrage capital du XVIIIe siècle, le livre considéré par les Israélites d'Orient, il y a vingt ans encore, avec autant, sinon avec plus de respect que la Bible, c'est le *Méam-Loëz*. Ce livre parut à Constantinople en 1733 et fut réimprimé à Salonique en 1798. Il a pour auteur Jacob Kuli (par corruption : Houlou).

Le *Méam-Loëz* est un commentaire de la Bible visant constamment à des conclusions morales. L'auteur semble avoir eu une grande érudition. Cependant il n'acheva que le Commentaire sur la Genèse; tandis qu'il comptait poursuivre son travail jusqu'à la fin de la Bible, la mort vint le surprendre.

A la mort de Kuli, un certain Ishak Magresso poursuivit le Commentaire jusqu'à la fin du 4e livre.

[1] Ces deux Pourim se distinguent des autres jours de la semaine en ce que les boutiques juives sont fermées et qu'on récite à la synagogue des prières consacrées aux anniversaires de deuil.

[2] Extrait du *Maassé Eretz Israël.*

En ces derniers temps (1892), un certain Isaac Juda, dit Abba, de Salonique, vient de faire paraître un nouveau volume intitulé *Méam-Loëz* sur Isaïe.

En 1732 parurent les *Coplas de Joseph*, par Abraham de Tolédo. Ce sont des couplets où l'auteur célèbre la vie de Joseph, fils de Jacob.

Le *Meschivat-Néfesch*, ou commentaire sur les *Azaroth* du poète espagnol Salomon Ibn-Gebirol, est dû à Sabbétaï de Jacob Vitas. Ce commentaire parut à Constantinople en 1743 ou 1744.

*Maassioth del Señor de Yaakov Abinou* (réimprimé en 1870). Cet ouvrage, écrit par un rabbin anonyme, du XVIIIe siècle, de 1748, à en croire la préface est un poème en vers du plus pur castillan sur le sujet si populaire de l'histoire de Joseph. En voici le sommaire : 1° Joseph vendu par ses frères ; 2° les amours de Joseph et de Sigoviana, femme de Putiphar ; 3° la scène où Joseph se fait connaître à ses frères.

*Tohakhat-Magoula*, préceptes de morale versifiés en judéo-espagnol par Yomtov Magoula, parus à Constantinople, 1756.

## TRADUCTIONS.

En fait de traductions, on peut en citer trois faites sur l'hébreu : 1° les Lettres de R. Akiba, 2° Joseph Ben Gorion, 3° Louah Erez.

*Lettres de Ribi Akiba*. Les lettres de R. Akiba traitent de la grandeur et de la puissance de Dieu. Elles furent traduites en 1729 par un certain Benjamin Perez, imprimées à Constantinople en caractères rabbiniques et éditées par Abr. Assa.

A la fin de l'ouvrage, l'éditeur, Abr. Assa, a placé 310 préceptes de morale. Ils sont rédigés dans un style très agréable, et très éloigné du jargon judéo-espagnol actuel.

L'ouvrage de *Joseph Ben Gorion* trouva en Turquie (Constantinople), en 1743, un amateur qui transcrivit la traduction castillane en caractères hébreux carrés. Cette dernière traduction parut dans l'imprimerie de Jona.

Le *Louah Erez* est un recueil de légendes sacrées, telles que l'histoire de Tobie, de Judith, le jugement de Salomon, etc. Ce livre parut en 1750 à Constantinople dans l'imprimerie d'Isaac Valéro.

## LITTÉRATURE HÉBRAÏQUE.

Le dix-huitième siècle fut le plus fécond en œuvres talmudiques; nous ne saurions affirmer que la qualité vaille la quantité.

### TABLEAU DE LA LITTÉRATURE HÉBRAÏQUE AU XVIII° SIÈCLE.

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1704 | Corban Haguiga. | Moïse Galanté. | Venise. |
| 1704 | Alakhoth- Ketanoth. | Jacob Haggès, rabbin de Jérusalem. | Venise. |
| 1705 | Séfath Emeth. | Moïse Haggès, rabbin de Jérusalem. | (?) |
| 1705 | Schaar Ephraïm. | Yohanan Vilner, rabbin de Jérusalem. | (?) |
| 1705 | Eschel Abraham. | Abraham Rovégo, rab. de Jérusalem. | (?) |
| 1709 | Pirhé-Kehouna. | Aaron ha-Cohen Perahia, r. de Salonique. | Amsterdam. |
| 1710 | Hidousché-halahoth. | Extraits de Jos. Ben Loeb Salom ha Cohen. | Venise. |
| » | Esch-Dath. | Haïm-Alfandari. | Constantinople. |
| » | Maguid-Méréschit. | Du même. | » |
| 1711 | Hidousché ha Rav. | Rabénou Nissim. | » |
| 1711 (?) | Dina Déhaïé. | Haïm Alfandari. | » |
| » | Panim Hadaschoth. | Jacob Haggès. | Turquie. |
| 1712 | Béné-Mosché. | Moïse Chalton. | Constantinople. |
| 1715 | Torath-Haïm. | Haïm Schabétaï. | Salonique. |
| 1716 | Reschith-Hokhma. | Elia de Vidas. | Constantinople. |
| » | Mouari Cassavi. | Joseph Cassavi. | » |
| 1716-1723 | Edouth-Be Yoseph (2 vol.). | Joseph Almosnino. | » |
| 1716-1717 | Guinath Veradin (2 vol.). | Abr. Halévy. | » |
| 1717 | Béné Haïm | Haïm Alghazé. | » |
| » | Béné Yaakov. | Jacob Sasson. | » |
| 1719 | Kérem-Schelomo. | Salomon Amarillo. | Salonique. |
| » | Guèt Paschout. | Moïse Ben Habib. | Constantinople. |
| » | Séder-Eliaou. | Elia Alfandari. | » |
| 1720 | Beth-Schelomo. | Salomon Ben Hasson. | Salonique. |
| 1721 | Bené Aaron. | Aaron Lapapa. | Smyrne. |
| » | Maaïen-Ganim. | Ruben Mizrahi. | Constantinople |
| » | Mischkénoth Yaakov. | Jacob Ben Naïm. | Salonique. |
| 1722 | Pérah Schochan. | Josué Schababo. | Constantinople. |
| 1723 | Peraschoth-Derakhim. | Juda Rozanès. | » |
| » | Nééman Samuel. | Samuel Modéliano. | Salonique. |

| DATES. | AUTEURS. | TITRES. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1723 | Mikhtab mé-Eliaou. | Elia Alfandari. | Constantinople. |
| » | Kol Ben Lévi. | Elia Lévi. | » |
| 1724 | Edout Be-Yaakov. | Jacob de Boton. | Salonique. |
| 1725 | Meil-Samuel. | Haïm Samuel Florentin. | » |
| 1727 | Schémoth-Baareç. | Moïse Ben Habib. | Constantinople. |
| 1727-1735 | Péri ha-Areç (2 vol.). | Méir Mizrahi. | Salonique. |
| 1728 | Yedé-Eliaou. | Eliaou Galipapa. | Constantinople. |
| 1729 | Pené-Yeoschua. | Josué Handali. | » |
| » | Eç- ha-haïm. | Haïm Abolafia. | Smyrne. |
| » | Mikra-Kodesch. | Du même. | » |
| 1731-1740 | Baté-Kehouna (2 vol.). | Isaac Cohen. | 1er vol. Smyrne. 2e vol. Salonique. |
| 1731 | Nahalath Lioschua. | Josué Soncin. | Constantinople. |
| » | Ezrath-Naschim. | Moïse Ben Haïm. | » |
| 1733 | Mischpatim-Yescharim. | Samuel Gaon. | Salonique. |
| » | Zéra-Abraham. | Abr. Ishaki. | Smyrne. |
| » | Torath Héced. | Hasdaï Cohen Perahia. | Salonique. |
| 1734 | Zekan-Aaron. | Aaron Halévy. | Constantinople. |
| » | Schebouth Yaakov. | Jacob H. Abolafia, G. Rab. de Smyrne. | Smyrne. |
| » | Pirhé-Schoschanin. | Moïse Bar Elia. | Constantinople. |
| 1734-1736 | Beth-David (2 vol.). | Joseph David. | Salonique. |
| 1735 | Hemdath-Yamim. | Anonyme. | Constantinople. |
| » | Yad-Aaron (2 vol.). | Aaron Alfandari. | Smyrne. |
| » | Massath-Mosché. | Moïse Israël. | Constantinople. |
| » | Eyn-ha-Yossef. | Joseph Hazan. | Smyrne. |
| 1737 | Avodath Camhi. | Israël Camhi. | » |
| » | Consultations. | Yahiel Bassan. | Constantinople. |
| 1738 | Béné-David. | David Falkon. | » |
| » | Mahané Ephraïm. | Ephraïm Navon. | » |
| » | Peroth Guinossar. | Haïn Ben Attar. | Turquie. |
| » | Tehilath-Ben David. | David Hazan. | Salonique. |
| » | Hozé-Sion. | Emmanuel Herki, rab. de Jérusalem. | (?) |
| » | Zohoré-Hama. | Isaac Crespin. | Smyrne. |
| » | Réah ha-Sadé. | Simon Dezoiekh ha-Cohen. | Constantinople. |
| 1739 | Hout ha-Meschoulasch. | Juda Divan. | » |
| » | Yephé Kol. | S. Yaphé Askénazi. | Smyrne. |
| » | Schené-ha-meoroth ha-guédolim. | Elia Covo et Josué Handali. | Constantinople. |
| 1740 | Kéhounath-Olam. | Moïse Cohen. | » |
| 1741 | Schouth. | Dav d Bem Zimra. | Venise. |
| 1742-1750 | Admath-Kodesch (2 v.). | Moïse Mizrahi. | Constantinople. |
| 1742-1743 | Devar Mosche (2 vol.). | Moïse Amarillo. | Salonique. |
| 1742 | Or ha-Haïm. | Haïm Ben Attar, rab. de Jérusalem. | (?) |
| 1743 | Degoul Mirebaba. | Raph. Trévès. | Constantinople. |
| 1745 | Schema Yaakov. | Jacob Alghazé. | » |

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1745 | Chochanim lé David. | David Pardo, rab. de Jérusalem. | (?) |
| » | Hasdé-David. | Du même. | (?) |
| 1746 | Sam Haï. | Haïm Assaël. | Salonique. |
| » | Tikoun Soferim. | Jacob Abr. Guéron, rab. d'Andrinople. | (?) |
| » | Koré ha-Doroth. | David Aschkénazi, rab. de Jérusalem. | Venise. |
| 1747 | Maguen Saül. | Hanania Saül. | Salonique. |
| » | Hayé-Olam. | Moïse Boula. | Constantinople. |
| » | Procès-verbaux. | Haïm Banbanasté. | » |
| » | Mékiç-Ben-Haï. | Moïse Amarillo. | » |
| » | Rouah David. | David de Médina. | Salonique. |
| 1748 | Hazon Nahoum. | Eliézer Nahoum. | Constantinople. |
| » | Maguen Aboth. | Méir Békiasch. | Salonique. |
| » | Nehpa Bakécéf. | Jona Nabon. | Constantinople. |
| 1750 | Meguilath-Séfer. | Benjamin Cazès. | » |
| » | Scheérith Yaakov. | Jacob Alghazé. | » |
| » | Kiriath-Mélekh. | Juda Nabon. | » |
| 1752 | Minhath-Bikourim. | Méohas Bar Samuel. | Salonique. |
| » | Alakha-le-Mosché. | Moïse Amarillo. | » |
| 1754 | Or-Yékaroth. | Méir Ishaki. | Constantinople. |
| » | Beéroth hamayim. | Ishak-Ben-Sandjé. | Salonique. |
| » | Birké Yossef. | Joseph David Azoulaï, rab. de Jérusalem. | (?) |
| 1755 | Agoudath Eliaou. | Eliaou ha Cohen. | Smyrne. |
| » | Leschon Limoudim. | Barzilaï B. Jaabès. | » |
| » | Méir Bath-Ayim. | Méir Békiasch. | » |
| » | Rischon Le-Sion. | Haïm Ben Attar. | Constantinople. |
| » | Merkévéth-hamischné. | Aaron Alfandari. | Smyrne. |
| 1755-1763 | Peri-ha-Adama (4 vol.). | Méohas Bar Samuel. | Salonique. |
| 1756 | Pérousch-al-Arambam. | Joseph Corcos. | Smyrne. |
| 1757 | Aguen ha-sohar. | David Hazan. | Salonique. |
| » | Bené-Ishak. | Isaac Hanan. | » |
| » | Yekar-Tiféreth. | David Ben Zimra. | Smyrne. |
| 1758 | Ourim Guedolim. | Israël Zabi. | » |
| 1759 | Malki-Bakodesch. | Ezra Malki. | Salonique. |
| 1760 | Schémén Lamahor. | » | Constantinople. |
| » | Divré-Emeth. | Ishak Behar David. | » |
| 1762 | Sadké-Yéochua. | Josué Banbanasté. | » |
| » | Schaar ha-Mélekh (3 v.). | Ishak Nunez Belmonté. | Salonique. |
| 1763 | Téfila le-David. | David Amar. | Salonique. |
| » | Péraschath ha-Kécef. | Samuel Sornaga. | » |
| 1764-1794 | Beer - Mayim - Haïm (2 vol.). | Haïm Mocri. | » |
| 1766 | Yekara-Deschokhvé. | Joseph Ben Ardoute, | » |
| » | Maguen Guiborim. | Daniel Estrouamà. | » |
| » | Orhoth-Haïm, | Rab Eliézer ha-gadol. | Constantinople. |
| » | Maassé-Thora. | Eliéz erha Gadol. | » |
| 1767 | Hesçhek-Chelomo. | Salomon Behmoirar. | » |
| 1768 | Schaar ha-Mayim. | Joseph Méohas. | Salonique. |

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1769 | Schem Yossef. | Joseph Eliakim. | Salonique. |
| 1770 | Likouté-Haramban (extraits de Maïmonide). | Joseph Elia Halévy, éditeur. | » |
| 1771 | Mirhtam-Ledavid. | David Pardo, rabbin de Bosna-Séraï. | » |
| 1771 | Rosch-David. | Haïm J. David Azoulaï. | (?) |
| 1772 | Nearoth-Dameschek. | Salomon Camondo. | Salonique. |
| 1772 | Rouah-Eliaou. | Eliaou Hako. | » |
| 1773 | Bené-Abraham. | Abr. Méohas. | Constantinople. |
| 1775 | Méleh Schalem. | Samuel Schalem. | Salonique. |
| 1777 | Mouari Corcos. | Joseph Corcos. | Smyrne. |
| 1777 | Mizbah Adama. | Méohas Béhar Samuel. | Salonique. |
| 1777 | Corban Eliaçour. | Mintzur-Mirzok. | Salonique. |
| 1778 | Zekhor Le-Abraham (3 vol ). | Abr. Alcalaï. | » |
| 1779 | Agoura-Beoélékha. | Eliakim Gatteigno. | » |
| 1780 | Schalmé Cibour. | Israël J. Alghazé. | » |
| 1780 | Schalmé Haguinath. | Abr. Hayon. | » |
| 1780 | Schulhan-Gavoa. | Joseph Molho. | » |
| 1783 | Esched-anehalim. | Joseph Mahamouli. | » |
| 1783 | Sour-Teoudha. | Mintzur Mirzok. | » |
| 1786 | Beer Mayim Haïm. | Isaac Halévy. | Salonique. |
| » | Ishak- Yeranen. | Eliakim Gatteigno. | » |
| » | Ben-Pedaçour. | Mintzur Mirzok. | » |
| 1787-1808 | Hikeré leb (8 vol.). | Joseph Hazan. | » |
| 1788 | Baé Haïé (2 vol). | Haïm Banbanasté. | » |
| » | Beth-Ishak. | Isaac Gatteigno. | » |
| 1789 | Schaaré Sédek. | Nissim Modaï. | » |
| 1790 | Aschdoth-ha Pisga. | Joseph Nahamouli. | » |
| » | Aschotéfim. | Méir Halévy. | » |
| 1791 | Maté Ephraïm. | Ephraïm Arditi. | » |
| » | Mischpat Sédék (3 vol.). | Méir Melamed. | » |
| » | Tehilath Yaakov. | Jacob Alghazé. | » |
| 1792 | Kodsché David. | David Hasson, rabbin de Safed. | Livourne. |
| » | Nischmath Haïm. | Haïm Abolafia. | Smyrne. |
| 1793 | Schémen-ha-Mor. | Mardosché Rouvio, rab. de Jérusalem. | Livourne. |
| » | Leb Séxmah. | Abr. Alégré. | Salonique. |
| » | Darkhé ha-Iam. | Raphaël Maillo. | Smyrne. |
| » | Mahané Yehouda. | Juda Askénazi. | Salonique. |
| 1794 | Vezoth-Torath. | Schabétaï Nehama. | » |
| » | Kénéceth ha Guedola (8 vol.). | Haïm Banbanasté. | » |
| » | Schabetaï Yom Tov. | Yomtov Elnécavé. | » |
| 1795 | Oran- Téliti. | Joseph S. Modeliano. | » |
| » | Bérarh Mosché. | Moïse Ben-Adéreth. | » |
| 1795 | Batra Schalem. | Méir Halévy Abolafia. | Salonique. |
| » | Dibré Hefeç. | Aaron de Tolédo. | » |
| » | Tal Oroth. | Joseph Ben Joïa. | » |
| 1796 | Pené-Aaron. | Aaron Amarillo. | » |

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSI |
|---|---|---|---|
| 1797 | Schaachoua hatalmidim. | Samuel Ishak. | Salonique. |
| » | Péath-Negueb. | Nissim Gabaï. | » |
| » | Ben Porath Yossef. | Joseph Covo. | » |
| » | Schorsché halam. | Isaac Maillo. | » |
| 1798 | Apé Zoutrè. | Abr. Pinso. | » |
| 1799 | Or-Sadikim. | Moïse Ben Habib. | » |
| » | Mayim Schaal. | Moïse M. Méohas. | » |
| » | Haméiri Yébamoth. | Ménahem B. Salomon. | » |
| xviii° siècle | Midrasch Talpyoth. | Eliaou Cohen. | Smyrne [1]. |
| » | Maté-Yossef. | Joseph Halévy. | Constantin |
| » | Pessaké Dinim. | Samuel Florentin. | Salonique. |
| (?) | Aritba Sabbat. | Yomtov Alasbéli. | » |
| 1800 | Léhém Schelomo. | Salomon Boula. | » |

Parmi les imprimeurs du xviii^e^ siècle, nous devons nomm Constantinople, Jona Askénazi (première moitié du siècle), et tard son fils Nissim Askénazi; à Smyrne, Jona; à Saloni David Nahman et Campellas [2], Beçalel Lévy Askénazi et Rap Calaï.

Quelques familles dont les descendants existent encore en ' quie méritent une mention dans ce chapitre pour avoir pr durant le xviii^e^ siècle une lignée de rabbins.

Au début du xviii^e^ siècle, la communauté d'Andrinople pour grands rabbins, tour à tour, Ribi Abr. Sarfati et Elia Sarfati.

Le chef de la famille Guéron, laquelle, depuis un siècle et d fournit des rabbins à la communauté d'Andrinople, fut Ribi . Guéron, décédé en 1751.

Il eut trois fils Raphaël, Isaïe et Juda, dont les tombes, que celle de leur père, existent encore au cimetière isra d'Andrinople [3].

La famille Behmoiras, non moins connue à Andrinople celle des Guéron, a eu sa souche dans la personne de R. I dékhaï Menahem Behmoiras, auteur de deux ouvrages imprim Salonique en 1870 : 1° *Maamar-Mordékhai;* 2° *Miklab Chéto*

[1] Réimprimé à Lemberg, en 1875.
[2] Ces deux imprimeurs appartiennent aux xvii^e^ et xviii^e^ siècles.
[3] Voir Revue *Yossef-Daath*, n° 5.

Les Crespin, originaires de l'Espagne, s'établirent au XVIe siècle, partie à Constantinople, partie à Smyrne.

Au XVIIIe siècle (1770), un certain R. Gamliel Crespin se rendit à Andrinople. De là, plusieurs membres de cette famille s'établirent dans quelques villes de Bulgarie où ils remplirent les fonctions de rabbins.

---

# DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

## HISTOIRE

### SOUS LE GOUVERNEMENT DU SULTAN MAHMOUD II (1808-1839)

La journée du 15 juin 1826, où le corps des Janissaires fut détruit par le sultan Mahmoud II, marque une ère nouvelle dans l'histoire des Juifs d'Orient, la classe la plus éprouvée des rayas. Car les Janissaires avaient fait beaucoup de mal à nos malheureux coreligionnaires. Au moindre prétexte, ils allaient mettre à sac les quartiers juifs. Du témoignage des écrivains les moins impartiaux, presque tous les grands incendies qui éclatèrent à Constantinople durant plus de trois siècles prirent naissance dans les faubourgs juifs, où les Janissaires les allumaient sans aucun scrupule.

Pourtant, à en croire les récits des témoins oculaires, contemporains du règne de Mahmoud II, les Juifs consentaient souvent, à leur corps défendant, il est vrai, à devenir les amis des Janissaires. Il n'était pas rare, en effet, de les voir fraterniser ensemble dans l'ivrognerie et la débauche. Mais, en général, la disparition des *Yéni-Tchéri* fut un véritable soulagement pour les Israélites. Les survivants de l'ancienne génération se souviennent encore de la fumée qui enveloppait les collines de Stamboul le jour, où, d'ordre impérial, le feu avait été mis aux casernes de cette soldatesque. Les Juifs, réunis sur les hauteurs de Haskeuy, suivaient avec anxiété le drame terrible qui se déroulait sur la place de l'At-Méïdan. Beaucoup de Janissaires déguisés vinrent même se réfugier dans des maisons juives.

On attribue à Mahmoud II un mot célèbre qu'il aurait prononcé

vers la fin de sa vie : « Nous désirons, aurait-il dit, que les Musulmans ne soient considérés comme tels que dans les mosquées, que les Chrétiens ne soient chrétiens que dans leurs églises, et que les Israélites ne soient israélites que dans leurs synagogues. Je veux que, hors de ces lieux, où tous rendent également hommage à la divinité, ils jouissent des mêmes droits politiques et de ma protection paternelle. »

Néanmoins, soit qu'il lui ait été impossible de rompre complètement avec les anciens préjugés, soit pour des raisons fiscales, soit, enfin, à cause des rapports, parfois trop amicaux, des Israélites avec les Janissaires, ni Mahmoud II, ni ses ministres ne se montrèrent très bienveillants pour les Israélites.

Dès l'avènement de Mahmoud II (1808), Baïrakdar-Pacha disait des Juifs qu'ils étaient « les plus vils des rayas [1] », les accusant de se livrer à un agiotage honteux dont les charges de l'Empire étaient l'objet.

En 1830, par suite de la pénurie du Trésor, l'impôt de capitation, le *Kharadj*, fut porté de quatorze à trente piastres [2]. Deux faits où le gouvernement impérial ne fut absolument pour rien causèrent aussi de regrettables préjudices aux Israélites. Nous voulons parler de l'affaire Farhi à Saint-Jean-d'Acre et de la pendaison du patriarche Grégoire à Constantinople.

Les *Farhi* sont une des anciennes familles de Damas, dont les ancêtres n'avaient probablement jamais habité en Espagne. En 1818, un membre de cette famille, Haïm Farhi, résidait à Saint-Jean-d'Acre. C'était un homme très pieux, très riche et surtout très influent auprès du gouvernement ottoman. Mahmoud avait une telle confiance dans l'intégrité et le jugement droit de cet homme, que c'était sur ses rapports que le gouvernement destituait ou nommait le pacha de Saint-Jean-d'Acre. Par égard pour Farhi, les pachas qui se succédaient dans ce poste dispensaient les Israélites d'Acre de la capitation ainsi que de toute autre taxe.

Au commencement de ce siècle, Ahmed Djézaïr, celui que les Français surnommèrent Ahmed le *Boucher* ou le *Cruel*, usurpa le pachalik de Saint-Jean-d'Acre. Une fois maître du pouvoir, il perdit de réputation Farhi auprès des habitants ; il alla jusqu'à l'insulter publiquement et lui infligea la dernière des humiliations en lui crevant un œil et en lui coupant le bout

[1] La Jonquière, *Turquie*, p. 407.
[2] Ed. Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat*, p. 25.

du nez. A la mort d'Ahmed Djézaïr, ses fonctions furent confiées à Suleyman-Pacha, qui vers 1818, fut remplacé, à son tour, par Abdullah-Pacha.

Fils d'un bey mort jeune, Abdullah avait été adopté dans son enfance par Haïm Farhi, qui éleva le jeune musulman avec une sollicitude toute paternelle et réussit, plus tard, à le faire nommer aux fonctions élevées qu'il exerçait. Docile, dans les premiers temps, aux conseils de son bienfaiteur, Abdullah songea, dès la seconde année, à secouer cette tutelle. Les reproches que Farhi se permit alors d'adresser à son ingrat enfant d'adoption causèrent la perte du vieil Israélite. En effet, la veille du mois d'Eloul de l'année 5578 de la Création (1818), des émissaires d'Abdullah se rendirent chez Farhi et l'étranglèrent à la façon orientale, en lui passant le lacet traditionnel autour du cou.

Le lendemain, tous les biens de la victime furent confisqués par le Pacha, qui défendit même d'ensevelir le cadavre; on le jeta à la mer. Tous les Israélites d'Acre, de Safed et des environs furent emprisonnés jusqu'à ce qu'ils eussent payé les impôts arriérés dont ils avaient été dispensés jusqu'alors. Ces malheureux durent vendre jusqu'aux objets de première nécessité pour acquitter les redevances exigées par le pacha.

A la nouvelle de l'assassinat de Haïm Farhi, ses trois frères, Salomon, Raphaël et Moïse, qui habitaient Damas, écrivirent aux Israélites influents de Constantinople, notamment à Tchélébi Béhor Carmona, pour le prier de demander justice au sultan. Carmona obtint du Cheikh-ul-Islam un *fetva* par lequel le gouverneur de Damas, celui d'Alep et deux autres pachas furent tenus de prêter mainforte aux trois frères Farhi contre Abdullah Pacha. Au reçu du fetva, ces pachas vinrent mettre le siège devant Acre. Le blocus durait depuis quatorze mois, et la famine était devenue telle que les assiégés allaient immanquablement se rendre, lorsque Abdullah conçut le projet de se débarrasser de Salomon Farhi, le plus acharné de ses ennemis en le faisant poignarder. Les deux autres frères, découragés, quittèrent le champ de bataille et retournèrent à Damas. Il était temps, d'ailleurs, car les pachas qui avaient embrassé la cause des Farhi, fatigués de ce long siège, ne combattaient plus qu'à contre-cœur. D'autre part, Abdullah s'était adressé au fameux Méhémet-Ali, d'Égypte, le priant d'intercéder en sa faveur auprès du sultan afin qu'on levât le siège. Au reçu de la lettre de Méhémet-Ali, Mahmoud se mit en colère, car tout cela s'était passé à son insu. Sur son ordre, le Cheikh-ul-Islam fut exilé pour avoir signé le fetva. Quant à Tchélébi Béhor Carmona,

le souverain fut vivement irrité de son intervention et le lui fit sentir quelques années plus tard [1].

L'exécution de Grégoire, patriarche grec de Constantinople, fut indirectement la cause du massacre de plusieurs milliers de Juifs. Voici ce que m'ont rapporté sur cet événement quelques témoins oculaires [2]. En 1821, les Grecs insurgés avaient capturé dans l'Archipel un vaisseau venant de la Mecque et avaient maltraité les passagers, le mollah de la Mecque et son harem. Ces cruautés, exercées sur des femmes enceintes et sur un vieillard vénéré pour son haut rang dans la magistrature ottomane, excitèrent au dernier degré l'indignation des musulmans. Le 27 avril 1821, premier jour de la Pâque chrétienne, le grand-vizir Benderli-Ali-Pacha se rendit chez le patriarche de Fanar, suivi d'un bataillon de Janissaires. Par l'ordre de Benderli, le Partriarche fut saisi et pendu en présence de la foule, à la porte de la cathédrale.

Aux assistants, composés surtout de Grecs, étaient venus se mêler quelques Juifs, que la curiosité seule avait attirés. Benderli-Ali-Pacha les ayant remarqués, les interpella en ces termes : « Soyez les bienvenus (*hoche gueldeniz*), vous, Juifs ! Le voilà » pendu, votre ennemi et le nôtre ! Traînez-le à la mer ; je vous » l'ordonne. »

De gré ou de force, trois Israélites dont la chronique a conservé les noms : Moutal, Bitchachi et Lévy, traînèrent le cadavre jusqu'au rivage de la Corne d'Or. Ce simple fait donna naissance à une légende absurde. Les Grecs firent d'abord circuler le bruit que les Juifs avaient inspiré au gouvernement l'idée de ce meurtre. Puis, quand cette nouvelle arriva en Grèce, elle avait été tellement exagérée qu'on racontait que c'étaient les Israélites de Constantinople qui avaient pendu le Patriarche. On estime à 5,000 le nombre des Juifs massacrés, à cette occasion en Morée, par la populace grecque. Il se trouve encore des historiens grecs qui rapportent cette histoire avec des réflexions peu obligeantes pour nos coreligionnaires.

Trois familles israélites jouèrent un rôle important sous le règne du sultan Mahmoud : ce furent les *Gabaï* (Yéhazkel Gabaï) ; les *Adjiman* et les *Carmona*. Toutes trois eurent une fin tragique.

*Yéhazkel Gabaï*, surnommé Yéhazkel Bagdadli, était, au commencement de ce siècle, le plus riche banquier de Bagdad. Vers

[1] Ce récit est extrait du *Maassé Eretz Israël*, ouvrage judéo-esp., page 68.
[2] Ces souvenirs ont été mis par écrit par nous, il y a quelques années.

1811, le gouverneur de cette ville, Suleyman-Pacha, ayant refusé de fournir de l'argent et des troupes au sultan Mahmoud, fut déclaré rebelle, et on lança contre lui un mandat d'arrêt. Plusieurs émissaires secrets, qui étaient venus de Constantinople à Bagdad, furent successivement dépistés par les espions de Suleyman-Pacha, qui les fit mettre à mort. L'ex-réiss-effendi Thalat dressa alors un piège à Suleyman, en se servant dans ce but, de Yéhazkel. Cette fois, Suleyman fut pris et Thalat-effendi put envoyer dans la capitale la tête du rebelle.

Arrivé à Constantinople, Yéhazkel obtint la protection du favori impérial, Hallet-Effendi, et devint banquier de la cour (Saraf-Bachi). Il acquit dès lors une grande influence. Destitutions de ministres, nominations à des postes importants, condamnations, pensions, on pouvait tout obtenir par son intermédiaire, car Hallet-Effendi ne refusait aucune faveur à son protégé. Celui-ci se promenait dans la ville, à cheval, toujours escorté d'une garde. Il inspirait à la foule, par ses fonctions ainsi que par son caractère digne et sérieux, autant de terreur que les Janissaires. A cette époque déjà, les Arméniens commençaient à prendre une grande influence auprès du gouvernement, et Juifs et Arméniens, ces deux classes de rayas qui se méprisent encore mutuellement, se détestaient déjà à cette époque.

Par son influence, Yéhazkel avait fait mettre à mort le chef de la famille *Allah-Verdoglou*, ainsi que deux de ses frères qui remplissaient des fonctions importantes à la Sublime-Porte. Tous trois avaient été pendus à la porte de *Validé-Han*, à Stamboul. Yéhazkel était parvenu même à faire exiler le fameux Cazaz-Arétoun (Artin), également Arménien, qui occupait le poste élevé de directeur de l'Hôtel des Monnaies.

Rappelé de l'exil au bout de quelque temps, Cazaz-Arétoun jura la perte de Yéhazkel. Il appela dans ce but l'attention du sultan Mahmoud sur la fortune colossale du Juif. Profitant de la disgrâce où venait de tomber Hallet-Effendi, Cazaz-Arétoun réussit par de perfides insinuations à faire envoyer son adversaire en exil à Adalia (Asie-Mineure), où on le mit bientôt à mort (1820-1826). Depuis cette époque, les Arméniens lisent, dit-on, tous les ans dans leurs églises, en souvenir de la disparition de leur ennemi acharné un récit parodié de l'histoire d'Esther, récit où Yéhazkel joue le rôle d'Aman, Cazaz-Arétoun celui de Mardochée, et la femme du célèbre Arménien celui d'Esther[1].

[1] Bien des gens croient à cette légende. Que cette cérémonie soit tombée ou non en désuétude aujourd'hui, il est probable qu'elle fut célébrée du moins à l'époque où se produisit cet événement tragique.

*Les Adjiman.* — Plusieurs membres de la famille Adjiman furent pendant longtemps attachés au gouvernement ottoman, en qualité de trésoriers des armées et intendants généraux du corps des Janissaires. Ils portaient le titre de *Odjak-Boziriani* ou *Odjak-Sarafi*. Déjà du temps de Sélim III (1789-1808), le vieux Méir Adjiman avait pu, par son influence, faire élever au rang de *Saka-Bachi* un simple Janissaire. On ne sait pour quel motif Adjiman s'attira plus tard la colère de ce même fonctionnaire. Un jour qu'Adjiman était dans l'antichambre du Saka-Bachi, celui-ci l'invita à une audience pour parler d'affaires. Adjiman se rendait auprès de ce fonctionnaire par un couloir étroit, quand tout à coup il se sentit saisir à la gorge : en un clin d'œil, le fatal lacet eut accompli son œuvre : Adjiman était étranglé.

Méir fut remplacé dans ses fonctions successivement par Yaakov et Baruch Adjiman, deux frères, qui eurent également une fin tragique. Enfin, le dernier fonctionnaire de ce nom, Isaïe Adjiman, fut étranglé, par ordre supérieur, sous le règne du sultan Mahmoud II, après le massacre des Janissaires.

*Les Carmona*[1]. — *Carmona*, ou mieux encore *Tchélébi-Béhor Carmona*, fut assurément, parmi les trois familles dont nous venons de parler, l'homme qui joua le plus grand rôle, sous le règne du Sultan Mahmoud II. Possesseur d'une immense fortune, cet Israélite célèbre portait le titre de *Schaptchi-Bachi*[2]. Ainsi que Yéhazkel Gabaï et Adjiman, dont il était l'ami, Carmona remplissait les fonctions de banquier de la cour, ou plus exactement, celles de fermier général. Carmona, en sa qualité de Juif, avait comme adversaire l'Arménien Cazaz-Arétoun.

En 1826, après la destruction des Janissaires, Carmona restait comme un vestige vivant de la milice disparue avec laquelle il avait entretenu les plus cordiales relations. La vie du Juif ne tenait plus qu'à un cheveu : Carmona devait irrévocablement succomber sous la moindre calomnie. Ce fut l'implacable Cazaz-Arétoun qui se chargea de ce rôle. Au cours d'un de ses entretiens avec le Sultan : « Savez-vous, Padichâh, lui dit-il, que vous partagez votre pouvoir avec un maître non moins puissant que vous ? — Qui donc est cet impudent ? s'écria le Souverain. — C'est le Schaptchi-Bachi, reprit Arétoun. — Qu'on le mette à mort ! » répondit le Sultan.

Carmona habitait dans un village du Bosphore, à Courou-

[1] Les Carmona sont d'origine espagnole. Il existe en Espagne une ville portant ce nom.

[2] Mot à mot : « Fournisseur en chef d'alun. »

tchesmé. Son vaste conac était situé sur le bord de la mer. Un vendredi soir, au moment où toute la famille réunie célébrait la fête du Sabbat, on aperçut de la fenêtre une barque à douze rameurs. Ce n'était pourtant pas la première fois que la sultane Validé transmettait des ordres au banquier juif à des heures indues de la nuit. Cependant, pressentant un malheur, les Carmona attendirent les visiteurs avec anxiété. On vit entrer bientôt au conac deux nègres qui demandèrent à voir Tchélébi-Béhor Carmona. On raconte que le frère cadet, Hezkia Carmona, s'étant présenté le premier et ayant décliné son nom, les nègres se dirigèrent vers l'aîné. Ils l'étranglèrent avec le châle qui lui servait de ceinture, enveloppèrent le cadavre dans une natte d'osier et l'étendirent devant la porte du conac. Le lendemain matin, la sultane Validé, qui avait beaucoup d'estime pour Tchélébi-Béhor et avait appris sa mort, se rendit à Couroutchesmé, où, saisie de pitié à la vue du cadavre, elle fit procéder à l'inhumation.

Dès que la triste nouvelle se répandit dans la ville, — c'était un samedi matin, — ce fut un cri d'angoisse dans toute la communauté israélite. Tous les Juifs valides, jeunes gens et vieillards, se rendirent en foule au Bosphore pour assister aux funérailles. Toute la communauté prit le deuil, et la semaine fut consacrée au jeûne et aux prières. Quelques jours après, le frère du défunt, Hezkia Carmona, fut exilé par ordre du Gouvernement. Le souvenir de ce meurtre a été transmis aux générations futures par quelques strophes touchantes, malgré leur forme naïve. Encore aujourd'hui, après trois quarts de siècle, des personnes pieuses chantent sur un ton plaintif ces couplets le soir de l'anniversaire de la destruction du Temple (*Tischa-Béab*), faisant coïncider ainsi la perte de ce bienfaiteur israélite avec la disparition du Sanctuaire.

Voici ces strophes, transcrites du judéo-espagnol en caractères latins :

Ajuntemos mis hermanos
A cantar esta endecha
Porque mos corto las manos
El Dio en esta echa.

Tchélébi[1] Béhor Carmona,
Afamado por el mundo
De los Judios corona,
Y Adjmau el segundo.

Banim Yethomim[1] quedimos
Como huerfanos sin padre,
Los ojos al Dio alcémos
Que de mas mal mos guadre.

De véer como los mataron
A cada uno de una muerte,
De los ojos mos saltaron,
Lagrimas como la fuente.

[1] Mots hébreux : enfants orphelins.

[1] Mot turc : Seigneur.

Echado en la cama,
Para ahogar lo viñeron,
Que cosa es esta flama?
Ni ellos lo supieron.

Venga, my señora madre,
Que me bese y que me abrase,
Presto que no se detadre,
Que no quede sin contentarse.

Zabit[1], por toda la casa,
Como fortuna capitana
Su madre se quema en casa
Mañiando por la ventana.

Hazino no estuvites
Béhor-atchi[2] my preciado
En subito me te fuites,
Sin culpa y sin pecado.

Todo el mundo lo lloraron
Por que era muy amado,
De los ojos me lo quitaron
Sin culpa y sin pecado.

Lloremos y indechemos
Por el mal que mes vino
Si mil años biviremos,
No mos sale del tino.

Cuando à la madre la quitaron
Del conac afuera
Por delantre la passaron,
Para que tal señor echado viera.

La lagrima no mos se enchuga
Ni de noche, ni de dia
De boltar y véer que nos manca
Lo bueno de la Juderia

Muncho sospiro y ancia
Y ayuno y endecha
Mos vino à la Juderia
Mas y mas à la compañia

No havia mas que esto bueno
En la Juderia entera
Mo lo quito el Dio presto
Y lo écho en la tierra.

[1] Mot turc : la police.
[2] Diminutif de Béhor.

Sudores de la muerte
Travo el por hacer heschbon[1]
Mischné[2] de tierra le mando
Grande albon[3] le travo.

Od[4] sovre esta angucia
Lloremos y endechemos,
Y alos cielos travemos,
Y demandemos justicia.

Por el haber[5] de la Puerta...?
Gracioso y piadoso;
De que fue esta rebuelta
No tuvimos reposo.

Sédacoth[6] que este dava
En el mundo no havia.
A todo el mundo hartava
Mas y mas à la juderia

Cuando fue escapado del heschbon[7]
Que salio oïgoun[8]
Al cavo fue ahogado
Y su hermano sourgoun[9]

Rogemos al Poderoso
Que en paz mos venga presto[10]
Y ternemos grande gozo
Con el Beth-ha-Mikdasch[11] puesto

Chélamim[12] allégarémos
Dia cada dia
Al Maschiah[13] lo veremos
Acintado en su sia

Téphiloth[14] à nuesto Padre
Que mo lo aga alégria
Presto que no se detadre
Y mos amostre maravilla.

[1] Mot hébreu : compte, calcul.
[2] Mot hébreu : ministre.
[3] Mot hébreu : peur.
[4] Mot hébreu : encore, de plus.
[5] Mot turc : avis, nouvelle.
[6] Mot hébreu : aumônes.
[7] Mot hébreu : compte.
[8] Mot turc : convenable.
[9] Mot turc : en exil.
[10] Il s'agit du Messie.
[11] Mot hébreu : le Sanctuaire.
[12] Mot hébreu : sacrifices.
[13] Mot hébreu : le Messie.
[14] Mot hébreu : prières.



TRADUCTION.

Réunissons-nous, mes frères,
Pour chanter cette complainte,
Car dans cette circonstance,
Dieu nous a tranché les mains.

Nous voilà devenus orphelins,
Pareils à des enfants sans père.
Levons les yeux au ciel,
Pour qu'il nous protège d'un plus grand malheur.

O Seigneur, Béhor Carmona,
Si renommé dans le monde !
O vous, couronne des Juifs !
Et vous, Adjiman le second !

A voir comme on leur a infligé
A chacun une male mort,
De nos yeux ont jailli
Des larmes, comme d'une fontaine.

Encore couché au lit,
On est venu l'étouffer :
Qu'est-ce donc que cette bagarre ?
Eux-mêmes n'en savent rien.

Viens donc, ma chère mère ! disait-il,
Baise-moi, embrasse-moi,
Vite, ne tarde point,
Ne te refuse pas cette satisfaction.

Des soldats tout autour de la maison !
On dirait une tempête terrible !
Sa mère se désole à la maison
Et va pleurant par la fenêtre.

Elle dit : Tu n'as point été malade
O Béhor, mon bien aimé !
Te voilà parti subitement,
Sans aucun tort ni péché.

Tout le monde l'a pleuré,
Car il était très aimé.
On nous l'a pris sous nos yeux,
Il n'avait commis aucun tort, aucun péché.

Pleurons et lamentons-nous.
Car il nous est arrivé un grand malheur.
Quand nous vivrions mille ans,
Nous ne pourrions l'oublier,

Lorsque la mère fut sortie
Hors du palais.
On la fit passer par devant le cadavre
Pour qu'elle l'aperçût étendu à terre.

Nos larmes ne tarissent
Ni la nuit ni le jour.
En songeant que nous n'avons plus
Ce qu'il y avait de bon en Israël.

Des soupirs et du chagrin.
Des jeûnes et des complaintes.
Voilà le lot d'Israël.
Particulièrement de la ci-devant assemblée.

Il n'y avait que cela de bon
Dans tout Israël :
Dieu nous l'a enlevé trop tôt
Et l'a jeté au tombeau.

Il a souffert le martyre
Lorsque le Sultan l'invita à rendre des comptes,
Lorsque le Souverain envoya le ministre
Une grande frayeur le (Carmona) saisit.

Oui, dans ce malheur extrême
Pleurons et lamentons-nous !
Implorons le ciel
Et demandons justice !

Lui qui était beau et charitable !
Il est triste que la Porte l'ait ainsi traité !
Oh ! depuis cette infortune
Nous n'avons pas eu un jour de repos !

Il prodiguait si généreusement des aumônes,
Qu'il n'avait pas son pareil au monde :
Il satisfaisait tout le monde
Et particulièrement Israël.

Quand il eut rendu ses comptes
A la satisfaction générale,
Il fut néanmoins étouffé,
Et son frère exilé.

Prions le Tout-Puissant
Que le Messie nous arrive bientôt,
Et nous serons bien heureux
En revoyant le Sanctuaire rebâti.

Nous offrirons des sacrifices
Régulièrement, tous les jours,
Et nous verrons le Messie
Sur son siège assis.

Prions notre Père
De nous changer ce jour en allégresse,
Et vite, sans plus tarder,
Qu'il nous fasse voir ce miracle.

Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher du récit de ces meurtres, récit recueilli de la bouche de témoins oculaires, la version officielle qu'en donne l'historiographe de l'Empire, Loutfi-Effendi [1] :

« ..... Après le massacre des Janissaires, écrit-il, le banquier des » Janissaires (Odjak-Sarafi [2]) avait à recevoir des sommes considé» rables de plusieurs ministres :

| | LIVRES TURQUES : | |
|---|---|---|
| | 55.062 09 | de Sirozlou-Yossuf-Pacha, gouverneur d'Alep. |
| | 2.681 43 | du gouverneur de Sivas. |
| | 7.428 89 | du gouverneur de Karamanie. |
| | 4.912 01 | d'Osman-Pacha, gouverneur de Kaïsarieh (Césarée). |
| | 7.712 85 | d'Ibrahim-Pacha, gouverneur de Braïla (vilayet du Danube). |
| | 8.073 45 | d'Omer-Pacha, gouverneur de Salonique. |
| Total.... | 85.870 72 [3]. | |

» Or, le gouvernement avait besoin de cet argent pour la construction des casernes, destinées à la nouvelle armée.

» Aussi, peu de temps après la destruction des Janissaires, on » arrêta à l'Hôtel des Monnaies, l'*Odjak-Baziriani* [4].

» Chaptchi-Bachi (Béhor-Carmona), qui était un parent par al» liance d'*Odjak-Baziriani*, et qui, par l'entremise de ce dernier, » était en relations avec la Cour et gagnait des sommes considé-

[1] Voir Loutfi-Effendi, *Taarikh-i-Loutfi*, 1er vol., p. 245-246.
[2] Il s'agit d'Isaïe Adjiman.
[3] Il faut remarquer que la monnaie turque a quintuplé de valeur depuis cette époque.
[4] Voir à ce sujet *Taarikh-i-Loutfi*, 2e vol., p. 203-204.

» rables, se rendit à l'Hôtel des Monnaies pour porter caution en faveur d'Adjiman (samedi 9 zilhadjé [1]). Néanmoins, quelque temps » après, on les étrangla tous les deux et on confisqua leurs biens.

» Il faut remarquer que, quelque temps avant la destruction des » Janissaires, à l'époque du recensement de ces derniers, Carmona » avait dit un jour à Husséin-Pacha : « Parviendrez-vous jamais à » réformer ces corps datant de cinq siècles pour en faire des soldats » disciplinés? Vous vous exposez à un grand danger. Vous-mêmes » (les ministres), tâchez de sauver vos têtes. »

« A ce moment-là, Adjiman se trouvait dans l'embrasure d'une » fenêtre de cette salle et riait. »

Par ces paroles imprudentes et ce sourire moqueur, les deux fonctionnaires juifs s'étaient attiré la rancune du ministre, qui ne tarda pas à se venger. »

Comme on le voit, le récit officiel de Loutfi-Effendi ressemble à celui des témoins oculaires. Ils ne diffèrent entre eux que sur un point : sur le prétexte invoqué par le Gouvernement pour se débarrasser de ces deux hommes.

Au règne du sultan Mahmoud se rattache la conquête de la Syrie par Ibrahim-Pacha et, conséquemment, les souffrances qu'endurèrent les Israélites de Palestine à cette occasion. Voici les faits tels que les raconte, dans un livre intitulé *Imré-Bina* (p. 56-63), le rabbin Ishak Farhi, pieux voyageur qui a écrit, dans ses loisirs, un grand nombre d'ouvrages de morale pratique en judéo-espagnol. Le 13 Nissan 5594 (1834), c'est-à-dire l'année où Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, s'était rendu indépendant, à la veille de Pâques, Ibrahim-Pacha entra à Jérusalem sans y rencontrer aucune résistance. Toute la population accueillit même avec joie le jeune général. Il séjourna dans la Ville-Sainte douze jours, pendant lesquels il organisa une espèce de conseil municipal composé de douze membres, dont neuf musulmans, un Israélite, un Arménien et un Franc. Ce conseil fut chargé, entre autres choses, de recruter des soldats parmi les Turcs et les Fellahs de la ville et de la banlieue et de les faire exercer militairement. Ces ordres une fois donnés, Ibrahim partit pour Jaffa, ne laissant à Jérusalem qu'une garde de 800 soldats nizams.

Quelques jours après, les habitants de Jérusalem ayant demandé au conseil municipal d'être dispensés du service militaire et n'ayant pas obtenu satisfaction, un certain cheikh, Cassim-el-Ahmed, et ses deux fils organisèrent une révolte de Fellahs. Les rebelles, au nombre de 5,000, s'introduisirent dans la ville et se jetèrent sur les

[1] La date de l'année n'est pas indiquée.

Nizams. Dans cette bagarre, plusieurs maisons juives furent pillées. Le gouverneur de la forteresse ordonna, à son tour, aux Nizams de piller toutes les maisons des Turcs, parce qu'ils avaient favorisé l'entrée des Fellahs. Les Nizams profitèrent de cette occasion pour piller également les habitations juives. Le lendemain matin, on apprit qu'une bande de Fellahs s'étaient introduits, la nuit, dans le quartier juif, y avaient violé des femmes et dérobé beaucoup d'objets. Une foule d'Israélites se rendirent alors chez le grand-rabbin de la ville, Rabénou Béhar Abraham, pour le mettre au courant de ce malheur. Le haham Bachi fit preuve alors d'un grand courage. Il fit venir les chefs des Fellahs chez lui et leur dit : « Mes braves, sans doute, vous avez besoin d'argent. N'est-il pas honteux pour vous de piller, lorsqu'il serait si simple de nous demander ce qu'il vous faut ? Je vous accorderai volontiers tout ce dont vous avez besoin, pourvu que vous protégiez les Juifs. » Et, ce disant, il leur remit une forte somme d'argent. Les Fellahs se mirent aussitôt à parcourir les rues juives en criant qu'ils prenaient sous leur protection les Israélites, et que ceux-ci pouvaient vaquer sans crainte à leurs affaires. On profita de ce répit pour donner la sépulture aux victimes des derniers massacres. Néanmoins, malgré les promesses des Fellahs, plusieurs magasins juifs furent encore pillés dans la nuit.

Dès qu'Ibrahim-Pacha fut informé de l'émeute des Fellahs, il accourut à Jérusalem et y rétablit le calme.

Les Fellahs commirent les mêmes violences à Safed.

A Hébron, les habitants ayant opposé quelque résistance à Ibrahim-Pacha, celui-ci permit à ses soldats de piller la ville durant trois jours. Les Égyptiens se ruèrent sur les maisons juives et les pillèrent, au point qu'ils laissèrent les habitants littéralement nus. Parmi les personnes qui moururent dans ces massacres, on cite R. Ishak Ben Yakar et R. Issakhar Hasson.

La ville de Safed, éprouvée par le choléra en 1832, fut détruite, ainsi que Tibériade, par le tremblement de terre de 1837 ; tous les habitants, sans exception, y périrent. On comptait, à cette époque, 400 Israélites à Tibériade et 2,000 à Safed. Parmi ces derniers, on cite trois grands-rabbins : R. Nissim Zérahia Azoulaï, R. Tchélébi Sarfati et R. Abraham Anhori.

Pour terminer le règne du sultan Mahmoud, il nous reste à rapporter la biographie d'un Juif célèbre, quoique converti à l'islamisme : un nommé Hadji Ishak Effendi (1774-1834 [1]).

[1] Cette biographie est extraite d'une brochure turque : *Mirat-Muendiz* parue à Constantinople en décembre 1894.

Fils d'un Israélite habitant le quartier Djélal Pacha dans le bourg de Narté, près de Janina, Ishak Effendi embrassa l'islamisme en même temps que son frère qui prit le nom d'Essad. Le biographe d'Ishak Effendi ne mentionne ni le nom de famille[1], ni la date de la naissance de ce personnage. On sait seulement que vers 1815 (1832 de l'Hégire) il occupait déjà au service du gouvernement Ottoman le poste important de professeur de mathématiques, à l'école du génie de Constantinople. A la même époque il fut chargé de surveiller la construction de fortifications en Roumélie et en Anatolie. Sept ans après il fut nommé *Traducteur du Divan Impérial.*

Ishak Effendi connaissait à perfection l'arabe, le persan, le grec, le latin et le français ; mais les sciences exactes étaient ses études de prédilection. Il a laissé onze ouvrages qui traitent des hautes mathématiques, d'algèbre, de physique, de chimie et des arts militaires. Quelques-uns de ces écrits furent traduits des langues étrangères. Un de ces ouvrages ayant été dédié et présenté au sultan Mahmoud II, le souverain en agréa l'hommage et fit don à l'auteur de 1,000 *roubiés* (ancienne monnaie d'or turque).

Ishak Effendi fut le créateur des termes techniques adoptés aujourd'hui par la langue turque. Longtemps les travaux de ce savant constituèrent l'unique autorité scientifique dans la technologie turque. Il occupa pendant plusieurs années le poste de directeur en chef de l'École Impériale du Génie. Il mourut en 1834 (1251 de l'Hégire) à Suez, au retour d'un pèlerinage à Médine, d'où son titre de *Hadji.* Pour perpétuer le souvenir de ce savant célèbre, on éleva une pierre commémorative au cimetière situé derrière l'école du Génie, au faubourg de Sutlidjé[2]. Cette pierre monumentale existe actuellement et porte cette inscription :

HADJI ISHAK EFFENDI

TRADUCTEUR DU DIVAN IMPÉRIAL ET PROFESSEUR EN CHEF
A L'ÉCOLE DU GÉNIE

On dit qu'Ishak Effendi vécut en très bons termes avec ses anciens coreligionnaires et qu'il fut tenu par eux en grande estime.

[1] Les noms de familles n'existent pas chez les Turcs.

[2] Un officier, professeur à l'École du Génie m'a affirmé que les restes de Hadji Ishak Effendi furent enterrés dans ce cimetière. Un vénérable musulman, déjà centenaire, chargé des offices religieux dans cette École, se souvient parfaitement du personnage en question.

## SOUS LE RÈGNE DU SULTAN ABD-UL-MÉDJID (1839-1861).

### RAPPORTS DES ISRAÉLITES AVEC LE GOUVERNEMENT OTTOMAN.

Si les Israélites de Turquie doivent au sultan Mahmoud II d'avoir été délivrés des outrages et des excès continuels des Janissaires, ils sont également redevables à Abd-ul-Médjid de leur situation actuelle. En effet, ce Padichah, inspiré par des idées de tolérance et cédant, sans doute, à l'impulsion du siècle et aux vœux des puissances étrangères, osa, malgré les préjugés séculaires, mettre sur le même pied les *rayas* et les musulmans. C'est ainsi qu'en leur qualité de rayas, les Israélites bénéficièrent de tous les privilèges et libertés concédés aux chrétiens (grecs, arméniens, bulgares, etc.) par les chartes ottomanes désignées sous le nom de *Hatti-Chérif* ou *Hatti-Houmayoun*. Depuis la promulgation de ces chartes (1839), le témoignage des Juifs est reconnu devant les tribunaux, la torture est supprimée, ils ne sont plus exposés aux confiscations, et les personnes dont ils ont à se plaindre sont punies, quels que soient leur rang et leur dignité. En deux mots, on a assuré depuis cette époque aux Israélites, l'inviolabilité de leurs personnes et le respect de leurs biens.

La proclamation du Hatti-Chérif de Gul Khané eut lieu à Top Kapou (Stamboul), dans les jardins du palais impérial, le 3 novembre 1839, au milieu d'une telle affluence de monde que des détachements de troupes étaient échelonnés, pour maintenir la foule, à travers toute la place. Fait bien nouveau, le grand-rabbin (haham-Bachi) R. Moché Fresco et des notables israélites, des banquiers pour la plupart, prirent place auprès des dignitaires de l'Empire, des Vizirs, des Pachas, du Cheikh-ul-Islam, des Ulémas, des patriarches et des ambassadeurs européens. C'est alors qu'en présence du Souverain, le ministre des affaires étrangères, Réchid-Pacha, lut à haute voix cet acte important, dont nous ne reproduisons que les paragraphes relatifs aux Juifs :

« Tout le monde sait que, dans les premiers temps de la monarchie ottomane, les préceptes glorieux du Coran et les lois de l'empire étaient une règle toujours honorée. En conséquence, l'empire croissait en force et en grandeur, et tous les sujets, sans exception, avaient acquis au plus haut degré l'aisance et la prospérité. Depuis cent cinquante ans, une succession d'accidents et de causes diverses

tout fait qu'on a cessé de se conformer au code sacré des lois et règlements qui en découlent, et la force et la prospérité antérie se sont changées en faiblesse et en appauvrissement ; c'est q effet, un empire perd toute stabilité quand il cesse d'observer lois.

» Ces institutions doivent principalement s'appuyer sur trois cipes, qui sont : 1° les garanties qui assurent à nos sujets une faite sécurité quant à leur vie, à leur honneur et à leur fort 2° un mode régulier d'asseoir et de prélever les impôts ; 3° un r également régulier pour la levée des soldats et la durée de service.

» Et, en effet, la vie et l'honneur ne sont-ils pas les biens les précieux qui existent ? Quel homme, quel que soit l'éloignement son caractère lui inspire pour la violence, pourra s'empêcher avoir recours et de nuire par là au gouvernement et au pays, vie et son honneur sont mis en danger ? Si, au contraire, il jo cet égard, d'une sécurité parfaite, il ne s'écartera pas des voies loyauté, et tous ses actes concourront au bien du gouverneme de ses frères.

» S'il y a absence de sécurité à l'égard de la fortune, tout le m reste froid à la voix du prince et de la patrie ; personne ne s'oc du progrès de la fortune publique, absorbé par ses propres in tudes. Si, au contraire, le citoyen possède en sécurité ses prop de toute nature, alors plein d'ardeur pour ses affaires, dont il ch à élargir le cercle, afin d'étendre celui de ses jouissances, il chaque jour redoubler en son cœur l'amour du prince et de l trie, le dévouement à son pays. Ces sentiments deviennent e la source des actions les plus louables.

» C'est pourquoi, désormais, la cause de tout prévenu sera j publiquement, conformément à notre loi divine après enqué examen, et, tant qu'un jugement régulier ne sera point inter personne ne pourra, secrètement ou publiquement, faire péri autre personne par le poison ou par tout autre supplice.

» Il ne sera permis à personne de porter atteinte à l'honne qui que ce soit.

» Chacun aura la possession de ses propriétés de toute natu en disposera avec entière liberté, sans que personne puisse y ter obstacle ; ainsi, par exemple, les héritiers innocents d'un minel ne seront point privés de leurs droits légaux, et les du criminel ne seront pas confisqués.

» Ces concessions impériales s'étendant à tous nos sujets, à que religion ou secte qu'ils appartiennent, ils en jouiront sans e tion. Une sécurité parfaite est donc assurée par nous aux habi de l'empire dans leur vie, leur honneur et leur fortune, ains l'exige le texte sacré de notre loi. »

Quatre ans après, en 1843, Médjid contresigna pour ainsi d

nouveau l'acte solennel de 1839 en autorisant le grand-vizir Riza-Pacha, au début de son ministère, à prononcer l'allocution suivante devant le clergé grec, arménien et israélite de Smyrne, de Chio et de Cavalla réuni dans l'île de Mételin [1] :

« Le Sultan, notre maître et notre père à tous, est venu parmi » nous comme au milieu d'une famille dont la joie fait sa joie, dont » les douleurs sont les siennes. Il connaît trop les obligations que la » divine Providence lui impose, pour ignorer ce qu'il doit à son » peuple, ce qu'il doit au nom de ses ancêtres, ce qu'il se doit à lui-» même. Aussi me trouvé-je heureux de vous dire de sa part que, » tout en vous efforçant de remplir vos devoirs de fidèles sujets, » vous ne devez pas douter un instant de sa justice. *Musulmans,* » *chrétiens, israélites*, vous êtes tous les sujets d'un même empereur, » les enfants d'un même père. S'il est parmi vous des opprimés, » qu'ils se montrent, l'intention bien formelle de Sa Majesté étant » que les lois qui sauvegardent la vie, l'honneur et les biens de tous » ses sujets soient strictement observées dans son empire... *Mu-* » *sulmans* ou *chrétiens*, riches ou pauvres, fonctionnaires civils, mi-» litaires ou religieux, que tout sujet ottoman ait donc pleine con-» fiance dans le souverain qui tient la balance égale pour tous ; que » tout coupable tremble, que tout homme de bien, que tout bon ser-» viteur attende sa récompense. »

Lorsque Réchid-Pacha fut nommé grand-vizir en 1846, son premier acte fut un manifeste analogue à celui qui avait signalé l'entrée de Riza-Pacha aux affaires ; il était plus explicite en tant que confirmation de la charte de 1839.

Dans le cours d'un voyage que fit Abdul-Médjid au printemps de 1846, le ministre, s'adressant au nom de son souverain aux représentants des communautés *non musulmanes* convoquées à Andrinople, prononça les paroles suivantes :

« Sa Majesté l'Empereur, de même qu'elle veut le bonheur de ses » sujets musulmans, veut aussi que les Chrétiens et les Juifs, qui » sont également ses sujets, jouissent de tranquillité et de protec-» tion. *La différence de religion et de secte ne concerne qu'eux ; elle ne* » *nuit pas à leurs droits ;* et comme nous sommes tous sujets d'un » même gouvernement et concitoyens nés dans un même empire, il » ne convient pas que nous nous voyions d'un mauvais œil. Notre » souverain répand également ses bienfaits sur toutes les classes de » ses sujets, et il faut qu'elles vivent en bonne harmonie entre elles » et travaillent ensemble à la prospérité nationale. »

Depuis son avènement jusqu'à sa mort, on peut dire que le

[1] Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat*, 68.

sultan Médjid signala chaque jour de son règne par une nouvell concession ou faveur accordée aux rayas et conséquemment aux Israélites. Ainsi, le *Kharadj* (impôt de capitation payé par le rayas), qui avait été porté sous Mahmoud II (1830) de quatorze à trente piastres, fut ramené sous Médjid au chiffre primitif. E outre, suivant une ordonnance du 15 juin 1850, le *Kharadj* devai être perçu dans les provinces par les primats des quatre nation (communautés grecque orthodoxe, arménienne orthodoxe, arménienne réformée et juive); les primats devaient faire la répartition d'après la fortune de chaque sujet et consigner l'impôt perçu au patriarcat ou dans les mains du *haham-bachi*, d'où il serai versé au Trésor impérial [1].

Une nouvelle ordonnance du 7 mai 1855 fit savoir aux ambassadeurs que la Sublime-Porte abolissait le *Kharadj* et admettai les rayas dans l'armée et dans l'administration. Ces derniers pouvaient même être élevés au grade de colonel et au rang de fonctionnaires civils de première classe [2].

La cérémonie de Gul-Hané, du 3 septembre 1839 se renouvela le 18 mai 1856, lors de la proclamation du « Hatti-Humayoum ».

Ce nouvel édit aussi fut lu solennellement à la Sublime-Porte par le secrétaire du grand-vizir, en présence des ministres, des hauts fonctionnaires, du scheik-ul-Islam, des patriarches, du grand-rabbin Yaakov-Béhar David et les membres les plus considérables des différentes communautés religieuses.

Cet écrit était ainsi conçu [3] :

« Qu'il soit fait en conformité du contenu !

A toi, mon grand vizir Méhémet-Emin, Ali-Pacha, décoré de mon ordre impérial du Médjidié de première classe et de l'ordre du Mérite personnel; que Dieu t'accorde la grandeur et double ton pouvoir !

Mon désir le plus cher a toujours été d'assurer le bonheur de toutes les classes des sujets que la divine Providence a placés sous

[1] La Jonquière, *Histoire de Turquie*, p. 508.

[2] Engelhardt, *La Turquie et le Tanzimat*, p. 126. Nous devons ajouter que devan les difficultés que présenta l'application de la réforme du service militaire, réform qui avait pour but de réunir musulmans, chrétiens et israélites, on y renonça; o admit provisoirement le système de remplacement, qui dure encore. De plus, à l'ancien Kharadj, qui tenait lieu d'impôt du sang, on substitua une taxe d'exonération le *Bédel-y-Askéryeh*. Seuls les rayas de Constantinople, *chrétiens et juifs*, furen dispensés de cet impôt; nos coreligionnaires des provinces ainsi que les chrétien payent actuellement ce droit.

[3] Nous avons mis en italique les passages qui concernent particulièrement le Israélites.

mon sceptre impérial, et depuis mon avènement au trône, je n'ai cessé de faire tous mes efforts dans ce but. Grâces en soient rendues au Tout-Puissant! ces efforts incessants ont déjà porté des fruits utiles et nombreux. De jour en jour, le bonheur de la nation et la richesse de mes États vont en augmentant.

Désirant aujourd'hui renouveler et élargir encore les règlements nouveaux établis dans le but d'arriver à obtenir un état de choses conforme à la dignité de mon empire et à la position qu'il occupe parmi les nations civilisées, et les droits de mon empire ayant aujourd'hui, par la fidélité et les louables efforts de tous mes sujets et par le concours bienveillant et amical des grandes puissances, mes nobles alliées, reçu de l'extérieur une consécration qui doit être le commencement d'une ère nouvelle, je veux en augmenter le bien-être et la prospérité intérieurs, le bonheur de mes sujets qui sont tous égaux à mes yeux et me sont également chers, et qui sont unis entre eux par des rapports cordiaux de patriotisme, et assurer les moyens de faire croître de jour en jour la prospérité de mon empire.

J'ai donc résolu et j'ordonne la mise à exécution des mesures suivantes :

I. — Les garanties promises de notre part à tous les sujets de notre empire par le Hatti-Humayoun de Gulkané et les lois du Tanzimat, sans distinction de classe ni du culte, pour la défense de leur honneur, sont aujourd'hui confirmées et consolidées, et des mesures efficaces seront prises pour qu'elles reçoivent leur plein et entier effet.

II. — Tous les privilèges et immunités spirituelles accordés *ab antiquo* de la part de mes ancêtres et à des dates postérieures, à toutes les communautés chrétiennes ou à d'autres rites non musulmans établis dans mon empire, sous mon égide protectrice, sont confirmés et maintenus. Chaque communauté chrétienne *ou d'autre confession non musulmane* sera tenue, dans un délai fixé, et avec le concours d'une commission formée *ad hoc* dans son sein, de procéder, avec ma haute approbation et sous la surveillance de ma Sublime-Porte, à l'examen de ces immunités et privilèges actuels et d'examiner et soumettre à ma Sublime-Porte les réformes exigées par le progrès des lumières et du temps. Les pouvoirs concédés aux patriarches et aux évêques des rites chrétiens par le sultan Mahomet II et ses successeurs seront mis en harmonie avec la situation nouvelle que mes intentions généreuses et bienveillantes assurent à ces communautés.

III. — Le principe de la nomination à vie des patriarches, après la révision des règlements d'élection aujourd'hui en vigueur, sera exactement appliqué, conformément à la teneur de leur bérat d'investiture. Les patriarches, les métropolitains (archevêques), délégués, évêques, ainsi que *les grands-rabbins*, prêteront serment à leur entrée en fonctions d'après une formule concertée en commun

entre ma Sublime-Porte et les chefs spirituels des diverses communautés.

IV. — Les redevances ecclésiastiques, de quelque forme et de quelque nature qu'elles soient, seront supprimées et remplacées par la fixation des revenus des patriarches et chefs de communautés, et par l'allocation de traitements et de salaires équitablement proportionnés à l'importance, au rang et à la dignité des divers membres du clergé. Il ne sera porté toutefois aucune atteinte aux propriétés mobilières et immobilières des divers clergés chrétiens L'administration temporelle des communautés chrétiennes ou d'*autres communautés non musulmanes*, sera placée sous la sauvegarde d'un Conseil choisi dans le sein de chacune desdites communautés, parmi les membres du clergé et des laïques.

VI. — Des mesures énergiques seront prises par ma Sublime-Porte *pour assurer à chaque culte, quel que soit le nombre de ses adhérents,* la pleine liberté de son exercice.

VII. — Vu que tous les cultes sont et seront librement pratiqués dans mes États, aucun sujet de mon empire ne sera gêné dans l'exercice de la religion qu'il professe et ne sera d'aucune manière inquiété à cet égard. Personne ne pourra être contraint à changer de religion.

VIII. — La nomination et le choix de tous les fonctionnaires et employés de mon empire étant entièrement dépendants de ma volonté souveraine, tous les sujets de mon empire, sans distinction de nationalité, seront admissibles aux emplois publics et aptes à les occuper, selon leurs capacités et leur mérite, et conformément à des règles d'une application générale.

*Tous les sujets de mon empire seront indistinctement reçus dans les écoles civiles et militaires du gouvernement, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions d'âge et d'examen spécifiées dans les règlements organiques desdites écoles.*

IX. — Toutes les affaires commerciales, correctionnelles et criminelles entre des musulmans et des chrétiens ou autres *non musulmans*, ou bien entre des chrétiens ou autres de *confessions différentes non musulmanes*, seront déférées à des tribunaux mixtes.

X. — L'audience de ces tribunaux sera publique, les parties seront mises en présence et produiront leurs témoins, dont les dispostions seront reçues indistinctement, sous un serment prêté *selon la loi religieuse de chaque culte.*

XI. — Les procès ayant trait aux affaires civiles continueront d'être publiquement jugés d'après les lois et les règlements, par devant les conseils mixtes des provinces en présence du gouverneur et du juge du lieu. Les procès civils spéciaux, comme ceux de succession ou autres de ce genre entre les sujets d'un même culte, chrétien ou autre, non musulman, pourront, à leur demande, être envoyés par devant les conseils des patriarches ou des communautés.

XII. — L'égalité des impôts entraînant l'égalité des charges, comme celle des devoirs entraîne celle des droits, les sujets chrétiens et des autres cultes non musulmans devront, ainsi qu'il a été antérieurement résolu, aussi bien que les musulmans, satisfaire aux obligations de la loi de recrutement. Le principe du remplacement ou du rachat sera admis. Il sera publié, dans le plus bref délai possible, une loi complète sur le mode d'admission et de service des sujets chrétiens et d'autres rites non musulmans dans l'armée.

XIII. — Comme les lois qui régissent l'achat, la vente et la disposition des propriétés immobilières sont communes à tous les sujets de mon empire, il pourra être permis aux étrangers de posséder des propriétés foncières dans mes États, en se conformant aux lois et aux règlements de police, en acquittant les mêmes charges que les indigènes, et après que les arrangements auront eu lieu avec les puissances étrangères.

XIV. — Les impôts seront exigibles au même titre, *de tous les sujets de mon empire*, sans distinction de classe ni de culte.

XV. — *Les chefs et un délégué de chaque communauté* désignés par ma Sublime-Porte seront appelés à prendre part aux délibérations du conseil suprême de justice dans toutes les circonstances qui intéresseraient la généralité des sujets de mon empire. Ils seront spécialement convoqués à cet effet par mon grand-vizir.

Fait à Constantinople dans la première décade du mois de djemaziulakhir, le deuxième de l'année 1272 (18 février 1856).

En résumé, cette seconde charte contient les dispositions suivantes en faveur des Juifs :

1° Sécurité pour chacun dans sa vie, dans son honneur et dans sa fortune;

2° Égalité de tous devant la loi;

3° Admission de tous les sujets aux emplois publics et au service militaire;

4° Liberté des cultes et de l'instruction publique avec quelques restrictions administratives;

5° Égalité devant l'impôt;

6° Égalité des témoignages en justice;

7° Révision des privilèges et immunités des communautés non musulmanes, sauf maintien de leurs immunités et privilèges purement spirituels;

8° Représentation équitable de ces communautés dans les conseils provinciaux et communaux et dans les conseils suprêmes de justice;

9° Suppression dans les actes officiels de toute appellation injurieuse pour les rayas.

10° Confirmation de la juridiction civile exercée dans certains cas par les conseils des patriarches et des communautés non musulmanes ;

11° Représentation équitable de ces communautés dans les conseils provinciaux et communaux et dans le conseil suprême de justice.

Les dispositions de la charte précédente s'appliquent à tous les sujets ottomans de l'Empire, à ceux de la capitale comme à ceux des provinces. Cependant, il existe en faveur de ces derniers une série de lois connues sous le nom de *Lois sur les Vilayets* où la proportion des représentants non-musulmans dans les conseils provinciaux est définie dans tous ses points[1]. C'est en effet, depuis cette époque que les Israélites des provinces sont représentés dans les Assemblées des *vilayets*, *sandjaks*, *cazas* (départements, arrondissements, cantons) par deux notables dont l'un est généralement le grand-rabbin local.

Pour terminer les rapports des Israélites avec le gouvernement Ottoman sous le règne du sultan Médjid, il nous reste à signaler une double faveur dont furent l'objet deux d'entre eux : un Juif étranger, le Dr Spitzer, et une famille indigène, les Carmona.

Le Dr Spitzer (1813-1895), originaire de Nikolsbourg en Moravie, fut d'abord nommé par décret impérial, professeur d'anatomie à l'École impériale de Médecine à Constantinople. Quelque temps après, le sultan Médjid étant tombé gravement malade, Spitzer fut appelé à lui donner des soins et parvint à le guérir. Tel fut le point de départ d'une faveur qui ne se démentit plus. Nommé médecin particulier du Souverain, Spitzer se vit en butte à de terribles jalousies qui l'obligèrent au bout de quelques années, à se démettre de ses fonctions. Mais le Padichah ne l'oublia pas. Il le nomma d'abord chancelier de l'ambassade ottomane à Vienne, puis agent diplomatique de la Sublime-Porte à Naples où il resta jusqu'à la chute du gouvernement des Bourbons dans les Deux-Siciles.

Quant aux Carmona dont la fortune avait été séquestrée sous le gouvernement précédent, un membre de cette famille se rendit à Londres et parvint à attirer sur lui l'attention du *Board of Deputies of the British Jews*, lequel par ses démarches obtint du gouvernement Ottoman un dédommagement en faveur des descen-

[1] Voir Engelhardt, *Tanzimat*, p. 271-276.

dants de Tchélébi Béhor Carmona. En effet, un firman émané du sultan Médjid en 1856, accorda à perpétuité à cette famille une pension mensuelle de dix mille piastres (2,105 francs).

## PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE CONSTANTINOPLE

### ET DE QUELQUES COMMUNAUTÉS DE LA PROVINCE.

Bien que la communauté juive de Constantinople ait toujours eu un grand-rabbin aux périodes même les plus troublées de l'histoire ottomane, le titulaire de ce poste n'était pas élu autrefois comme aujourd'hui. Jadis, exception faite pour Ribi Mosché Capsali, les Israélites eux-mêmes choisissaient leur grand-rabbin et le présentaient au gouvernement, qui ne refusait jamais de ratifier leur choix. A partir du règne du sultan Mahmoud, le chef spirituel élu par les Juifs dut être proposé à la sanction impériale. Le Sultan pouvait refuser de le reconnaître, si bon lui semblait. Dans le cas contraire, le Souverain l'investissait officiellement et solennellement des insignes spéciaux à un chef de communauté. C'est ce qui arriva, en effet, en 1835 sous Mahmoud II. Le premier hahambachi ou chef de la communauté de Constantinople, élevé officiellement à ce poste, fut Ribi Abraham Lévy. Le jour de son installation, Abraham Lévy, qui demeurait à Balata, sur la rive droite de la Corne-d'Or, se rendit à la Sublime-Porte accompagné de dix notables de la communauté israélite revêtus de leurs riches caftans. Une suite formée de plusieurs milliers de juifs accompagnait le cortège. Ce jour-là, le grand-rabbin prêta serment de fidélité. Ce fut une vraie fête pour les Israélites. Le soir, cette foule enthousiaste parcourut la ville, de Stamboul à Balata, à la clarté des flambeaux.

Ribi Abraham Lévy, ne resta en fonctions qu'un an et demi (1835-1836).

Son successeur fut Rab *Chemouel Haïm*[1] (1836-1839), auteur d'un recueil de *Chémen-ha-Mischha* (procès-verbaux rabbiniques).

Chemouel Haïm fut révoqué par le gouvernement au bout d'un an, parce qu'il était de nationalité étrangère. Il eut pour remplaçant *Ribi Mosché Fresco*[2] (1839-1841). C'est lui qui eut l'honneur d'as-

[1] Il demeurait à Haskeuy, rue Parmak Kapou.
[2] Il habitait Balata.

sister à la cérémonie de Gul-Hané, le jour de la proclamation du Hatti-Chérif (3 novembre 1839).

A Ribi Mosché Fresco, surnommé *Rab-ha-Zoken* et destitué par la communauté, succéda sous le règne du sultan Médjid, le grand-rabbin *Ribi Jacob Béhar David.* Elu au mois de Sivan 5601 (1841), il fut destitué par la communauté au bout de treize ans de fonctions, en Eloul 5614 (1854). Avant sa nomination, c'était un simple professeur d'une école primaire ou plutôt d'un asile d'enfants [1]. Il fut le premier Israélite qui ait été décoré du grand cordon du *Nichan Iftihar*, avec plaque enrichie de diamants.

En 1854, Constantinople élut de nouveau comme haham-bachi un simple instituteur, *Rab Haïm-ha Cohen* surnommé *Rab Cahana* [2]. Rien d'important non plus à signaler sous son administration. Il fut décoré de la deuxième classe du *Médjidié* et mourut à son poste après un ministère de 6 ans. Le successeur de Rab Cahana fut le rabbin *Jacob Avigdor* (1860).

Durant le ministère des cinq *haham-bachi* ou chefs temporels que nous venons de mentionner (1835-1864), il y eut consécutivement quatre chefs spirituels (Rab-ha-Kolel) à la tête de la communauté ; ce furent : 1° Ribi Samuel Haïm, nommé ensuite haham-bachi ; 2° Ribi Abraham Gabaï ; 3° Ribi Schabetaï Ben Yakar ; 4° Ribi Mosché Fresco, ex-grand-rabbin.

Malgré la réforme dans le mode d'élection des haham-bachi, malgré l'autorité dont ces derniers furent investis et dont ils pouvaient user pour améliorer le sort des Israélites, la communauté juive de Constantinople ne se modifia guère dans les vingt années qui s'écoulèrent depuis la nomination du premier haham-bachi. Voici ce que feu Isidore Loeb écrit à ce sujet (ces lignes se rapportent à l'année 1854) [3] :

« La communauté israélite de Constantinople était déchue de son » ancienne grandeur. Lorsque les Juifs d'Espagne, chassés de leur » pays, vinrent s'établir en grand nombre dans la Turquie, ils obtinrent des fonctions élevées à la Sublime-Porte, et leurs descendants » occupèrent longtemps une place importante dans l'Etat. Peu à peu » ils en furent dépossédés par les Grecs et les Arméniens. Ceux-ci » s'étaient poussés lentement aux hautes positions administratives » et s'étaient emparés du commerce, tandis que les Juifs devenaient » de jour en jour plus pauvres et plus misérables. Cette décadence » venait en grande partie de leur peu de culture intellectuelle et d

[1] Du Talmud-Thora situé à Galata, rue Kiretch Kapou.
[2] Il habitait le faubourg d'Ortakeuy, Constantinople.
[3] *Biographie d'Albert Cohn*, p. 81.

» l'absence d'une autorité reconnue de tous et qui eût imposé des
» mesures propres à élever l'état intellectuel des Israélites.

» Une famille puissante, celle des *Carmona*, qui aurait pu revendi-
» quer et exercer cette autorité, avait été dépouillée par le sultan
» Mahmoud, et son chef avait eu une fin tragique. La famille des
» *Camondo* était d'origine étrangère et n'avait pas encore l'influence
» qu'elle a acquise depuis. La communauté israélite était sans
» guides, elle n'avait aucune institution sérieuse et son ancienne
» organisation elle-même menaçait ruine. »

D'autre part, Ubicini émet la réflexion suivante au sujet de la communauté juive de Constantinople, sous le règne du sultan Médjid[1] :

« A partir de 1859, des dissensions produites par l'antagonisme de l'élément clérical et de l'élément laïque, portèrent le trouble et le malaise au sein de la communauté, qu'elles partagèrent en deux camps, bouleversant les anciennes institutions sans donner aux nouvelles le temps de s'asseoir, et créèrent partout un provisoire qui dure encore. »

Comme on le voit, la Communauté de Constantinople se trouvait dans un état déplorable. La plupart des Communautés d'Orient, celles de Jérusalem, entre autres, étaient aussi malheureuses. Jérusalem, qui reçoit tous les ans un nombre considérable de pauvres Juifs russes, vivait à cette époque, comme aujourd'hui, des secours qu'y envoient, sous le nom de *mahacit-ha-schékel*, les Israélites pieux d'Europe et particulièrement ceux de Russie. Or, au mois de mars 1854, un ukase défendit aux Israélites russes d'envoyer des secours à leurs coreligionnaires de Palestine. « Les
» effets de cette mesure, écrit M. Loeb[2], joints à ceux de la
» guerre (guerre de Crimée) furent désastreux. La récolte avait
» d'ailleurs manqué, le prix de toutes les denrées alimentaires
» s'était élevé à un taux inusité. Les quatre communautés juives
» de *Jérusalem*, *Hébron*, *Tibériade* et *Safed* étaient en proie à la
» famine. Elles adressèrent un appel pressant aux Israélites d'Eu-
» rope et d'Amérique et principalement à Sir Moses Montefiore, à
» Londres, qui les avait déjà visités trois fois (1829-1837-1840).

» Des meetings eurent lieu à Londres et dans d'autres villes
» d'Angleterre, pour organiser des secours ; des souscriptions
» s'ouvrirent dans tous les pays d'Europe et d'Amérique, et, au
» mois de juillet, Sir Moses Montefiore avait réuni, rien qu'en An-

[1] *Etat présent de l'Empire ottoman* (1876), p. 205-206.
[2] *Biographie d'Albert Cohn*, p. 53.

» gleterre, de 7 à 8,000 livres sterling. Les souffrances des Israé-
» lites de la Palestine furent promptement soulagées.

» Ce soulagement répondait bien aux besoins du moment, mais
» ne pouvait néanmoins être considéré comme une mesure d'un
» effet durable. »

La mission d'Albert Cohn, en Orient, où il fut délégué par la famille Rothschild, forme un événement considérable dans l'histoire des Israélites de Turquie.

Albert Cohn, l'aumônier des Rothschild, était un savant orientaliste autant qu'un pieux israélite. Il mit donc dans l'accomplissement de sa haute tâche tout son savoir et surtout la conviction d'un missionnaire. Il se rendit d'abord en Palestine en passant par Jaffa, où la population lui fit un accueil enthousiaste, et se trouva à Jérusalem le 9 juin 1854. Au nom de la famille Rothschild, il fonda dans la ville sainte les institutions suivantes :

1° L'hôpital Mayer Rothschild ; 2° une œuvre de femmes en couches, créée par Mme la baronne James de Rothschild, de Paris, sous le nom d'*Œuvre Betty de Rothschild* ; 3° une caisse de prêts d'un capital de 100,000 francs ; 4° une école de jeunes filles, placée sous le patronage de Mme la baronne Nathaniel de Rothschild ; 5° une œuvre d'apprentissage sous la protection de MM. les fils du baron James de Rothschild ; 6° une œuvre de distribution de pain, fondée par Albert Cohn lui-même, au nom de sa femme (œuvre Mathilde Cohn) [1].

« La mission d'Albert Cohn à Jérusalem étant terminée, il quitta cette ville le 30 juillet. En passant par Jaffa, où il s'embarqua, il y fonda une école, qui ne dura guère. Le 3 août, il arriva à Alexandrie et en repartit le 6 pour Constantinople. Il passa à Smyrne le samedi 12 août.

Après avoir établi dans cette ville une école pour quarante enfants, école qu'il se proposait de développer plus tard, si le succès l'y encourageait, mais qui ne paraît pas avoir duré plus longtemps que celle de Jaffa, Albert Cohn se rendit à Constantinople ; il y arriva le 13 août. Son premier et principal souci fut d'intéresser le Gouvernement Ottoman au sort des Israélites.

Après avoir passé deux jours à Buyukderé, dans la résidence du baron de Bruck, représentant de l'Autriche, il alla visiter, en compagnie de M. Schreiner, drogman du consulat autrichien, le grand-vizir Méhémed-Kiprosli-Pacha, le ministre des Affaires étrangères Réchid-Pacha, les anciens grands-vizirs, ainsi que Ghalib-Pacha, fils de Réchid-Pacha et gendre du Sultan. Grâce à la bienveillance des

[1] Voir pour ces renseignements et l'extrait qui suit, la *Bibliographie d'Albert Cohn*, chap. VIII et IX.

ministres, il obtint le dimanche matin, 20 août, une audience du sultan Abdul-Médjid, dans le palais de *Tchiragan*.

Il rendit compte au Sultan de son voyage à Jérusalem, que les musulmans aussi considèrent comme la Ville-Sainte. « Tu es bien heureux, lui dit le Sultan, d'avoir vu cette ville que je désire si vivement pouvoir visiter ! »

En apprenant tout ce qu'Albert Cohn avait fait pour les Israélites de Jérusalem, le Sultan s'écria : « Que tu es bon pour mes sujets ! »

Encouragé par l'accueil qui lui était fait, Albert Cohn fit une allusion au règlement de la question d'Orient et à la situation qui pourrait être faite aux Israélites : « Ton cœur paternel, dit-il, si bon pour tous tes sujets, accordera sans doute maintenant bien des droits et des privilèges à ceux qui en manquent encore ». Le Sultan, probablement préparé par le grand-vizir, répondit : « Mon cœur ne connaît aucune différence entre les raïas de mon Empire. Tous les droits et privilèges seront toujours accordés à tous les raïas, sans aucune distinction. »

Abdul-Médjid tint parole. Les privilèges accordés aux raïas par le hatt impérial de 1856 s'étendent, sans distinction, à tous les sujets non-musulmans de l'Empire.

Une formule avait été arrêtée par Albert Cohn avec le grand-vizir et Réchid-Pacha, concernant la situation des Israélites. Elle était ainsi conçue : « Tous les droits, privilèges et toutes les immunités qui sont ou qui seront dorénavant accordés à une communion chrétienne quelconque sont par là même accordés aux Juifs, car le cœur de Sa Majesté impériale ne permettra jamais que la moindre différence soit établie entre les divers sujets non musulmans de son Empire. » Le Sultan voulut bien approuver cette rédaction.

En prenant congé, Albert Cohn demanda la permission de dire en hébreu la bénédiction que prononcent les Israélites en présence d'un roi : « Loué soit l'Éternel qui a communiqué une partie de Sa Majesté à une créature de chair et de sang ». Le Sultan fut ému jusqu'aux larmes : « A ton prochain retour, dit-il, tu trouveras les Juifs dans une meilleure situation ».

Ces bonnes paroles furent répétées par Férid-Effendi, favori du Sultan, qui était arrivé la veille avec le nouveau vice-roi d'Egypte, Saïd-Pacha. Ce souverain promit également à Albert Cohn sa protection pour les Israélites d'Egypte.

Par son intervention auprès des notables de la communauté de Constantinople, Albert Cohn réussit à fonder dans cette ville, au faubourg de Péri-Pacha, un établissement scolaire dont, au bout de quelque temps, la famille de Camondo prit les frais entièrement à sa charge[1]. »

[1] Ouverte le 23 novembre 18 novembre 1854, cette institution, qui a rendu d'immenses services aux Israélites d'Orient, fut fermée en 1890 par la famille de Camondo.

Rentré à Paris, Albert Cohn se rembarqua pour un second voyage en Orient en 1856.

Dans l'intervalle, la Palestine reçut la visite de M. le baron Alphonse de Rothschild de Paris, et de Sir Moses Montefiore de Londres. Ils renforcèrent les institutions déjà existantes en Terre Sainte et en créèrent de nouvelles. Un philanthrope de la Nouvelle Orléans, Juda Touro, avait mis un legs de 400.000 francs à la disposition de Sir Moses pour les Israélites de la Terre-Sainte. Suivant les volontés du pieux testateur, cette donation fut employée à la fondation d'un hôpital, d'une école de filles, d'un moulin à vent, et à la construction de vingt jolies maisons près de la porte de Jaffa pour y loger gratuitement les Israélites pauvres.

Lorsque Albert Cohn revint en Turquie en 1856, il s'acqu[illegible] de la situation et de la marche de toutes ses œuvres. Puis il se rendit à Constantinople. Le 21 août il fut reçu en audience par le Sultan. Il rendit compte à Sa Majesté de l'état des institutions de Jérusalem. Il remit un rapport imprimé sur l'hôpital, et le remercia d'avoir compris les Israélites dans les mesures édictées en faveur des raïas par le Hatti-Humayoun du 18 février 185[illegible]. « Je n'ai fait que mon devoir », répondit le Sultan.

Albert Cohn quitta Constantinople le 25 août pour retourner en France.

Pour l'époque dont nous parlons, époque de l'émancipation juive, les nombreuses faveurs du Souverain à l'égard des Juifs méritent d'être mentionnées. En 1847, le sultan Medjid, visitant un jour l'École Militaire de Médecine, y remarqua des élèves de toutes les confessions et point d'Israélites. Il en fit la remarque au directeur de l'institution. Celui-ci répondit que l'absence d'élèves juifs provenait : 1° de ce qu'ils ne mangent point des mets préparés par des non-juifs ; 2° de ce qu'ils doivent célébrer le samedi ; 3° de ce qu'ils sont obligés de prier tous les matins. Le Souverain ordonna qu'à l'avenir, les Israélites seraient admis dans cet établissement, et : 1° qu'il y aurait une cuisine cascher ; (un cuisinier et un sacrificateur juifs, furent engagés à cet effet par l'école) ; 2° que les étudiants israélites quitteraient l'école le vendredi matin pour rentrer le dimanche à midi ; 3° qu'un rabbin serait engagé par l'école dans le but d'organiser un service religieux quotidien pour les jeunes gens en question[1].

En 1858, Abdul-Medjid, en faisant une tournée en Turquie

[1] Voir El Nacional, journal judéo-espagnol de Vienne (18[illegible]).

visita, entre autres villes, Salonique. Il y arriva, accompagné de son frère Aziz-Effendi, le futur sultan Aziz, du ministre de la marine, Méhémed Ali-Pacha et du ministre de la guerre, Riza-Pacha. La foule était rangée sur le passage du Souverain dans l'ordre le plus parfait. Aux premiers rangs étaient placés, les élèves des écoles, dont 270 Israélites, habillés de blanc. A leur tête était le grand rabbin *Ribi Ascher Kovo* et les notabilités juives. Les enfants israélites entonnèrent sur le passage du Souverain des chants qu'on leur avait appris pour la circonstance.

Trois notables israélites de Salonique mirent leurs propriétés à la disposition du Gouvernement. La maison *Allatini* servait de logement à *Méhémed Ali-Pacha*, celle de Salomon Fernandez fut occupée par Riza-Pacha et enfin les domaines de M. *About* — dans le village d'Orondjik — servirent de lieu de promenade pour le Sultan.

Le surlendemain de l'arrivée du Padichah, les fonctionnaires les plus importants de la ville furent présentés à Sa Majesté ; Ribi Ascher Kovo ainsi que les six autres personnages considérables de la communauté juive furent également admis à cet honneur. Riza-pacha se chargea lui-même de présenter les notabilités juives au sultan, qui leur fit le plus gracieux accueil.

En quittant Salonique, S. Médjid donna 25,000 piastres (5,263 fr.) pour l'École Israélite de cette ville et 26,100 piastres (5,495 fr.) pour être distribuées aux pauvres de la communauté juive.

A l'occasion de cette visite, plusieurs chants hébraïques furent composés (paroles et airs) par les Israélites. Un de ces hymnes attira l'attention de Méhémed Ali-Pacha, qui se fit donner la traduction du morceau et promit d'en introduire l'air dans l'armée ottomane [1].

Sous le règne du sultan Médjid, un certain nombre de rabbins méritèrent d'être décorés. Ce furent : le grand-rabbin (haham bachi) Yakir Guéron, d'Andrinople ; celui de Constantinople, Yaakov Avigdor, celui de Salonique, Ascher Kovo Effendi ; celui de Philippopoli, Mosché Behmoiras, et enfin Ribi Israël Béhar Elia Effendi, haham bachi d'Égypte.

Malgré la protection accordée par le Gouvernement du sultan Abdul-Médjid aux Israélites, il se produisit cependant, sous ce règne quelques incidents fâcheux qui faillirent avoir les plus graves conséquences pour nos coreligionnaires. Il y eut, en premier lieu, « l'affaire de Damas » ou le meurtre du Père Thomas.

[1] Voir *Una Mirada à la Historia Ottomana* p 31, Salonique (5620).

En 1840, les Israélites de Damas furent accusés d'avoir assassi un prêtre catholique, le Père Thomas, dans le but d'utiliser s sang pour la préparation des pains azymes. Comme toujours, bruit trouva créance parmi le public. Ce fut alors que, pour première fois, les Israélites d'Occident, émus avec raison du so réservé à leurs frères d'Orient, vinrent au secours de ces dernier Ils envoyèrent en Turquie celui qui devait fonder vingt ans apr l'*Alliance Israélite*. l'avocat Adolphe Crémieux et Sir Mos Montefiore. Ces deux philanthropes vinrent à Constantinople, ils obtinrent plusieurs audiences du sultan Médjid. Ils défendire si chaudement la cause des Israélites injustement accusés que souverain tolérant promulga un firman déclarant les Juifs inn cents du meurtre qu'on leur imputait et menaçant des châtimen les plus sévères quiconque accuserait à l'avenir les Juifs de fai usage de sang humain.

La même année 1840, les incidents de Damas eurent leur contr coup à Rhodes. Un marchand juif de Smyrne avait envoyé Rhodes, en qualité de courtier, un nommé Elia Calomiti, dans but d'y acheter des éponges, dont on fait un grand commerce da les îles de l'Archipel. Les grecs de Rhodes, voyant dans Calom un concurrent dangereux, cherchèrent à le perdre avec ses cor ligionnaires de Rhodes. Ils les accusèrent donc d'avoir commis meurtre dans le genre de celui de Damas. Le bouc émissaire f un pauvre colporteur juif, à demi-fou, un certain Eliakim de Lé Stamboli. Celui-ci fut accusé d'avoir fait disparaître un enfa chrétien. Jeté en prison, menacé d'une part, alléché de l'autre p la promesse d'un emploi lucratif, Eliakim avoua avoir volé un e fant et l'avoir confié à un notable Israélite de la ville, David Mi rahi. Là-dessus, une escouade d'agents de police se rendit dans quartier juif — c'était la nuit de Pourim — et arrêta dix des n tables. Parmi eux se trouvait le grand-rabbin *Jacob Israël*, père grand-rabbin actuel. Les malheureux furent emprisonnés dans d cellules séparées et soumis à des tortures affreuses. Ribi Jac dut donner sa bague au geôlier pour calmer le zèle de cet honné fonctionnaire. Entre temps, tous les Israélites de la ville, réu dans les synagogues, imploraient la miséricorde de Dieu. éprouvaient une telle frayeur que personne n'osait quitter le qua tier israélite. Le gouverneur de l'île, Youssouf-Pacha, et les age consulaires eux-mêmes avaient ajouté foi à cette absurde accus tion, que deux Juifs convertis étaient venus confirmer. Les ma sons juives furent fouillées par ordre du gouverneur, mais l'e quête ne donna aucun résultat. Un notable Ribi Abraham Ama

parvint à quitter la ville et à se réfugier à Smyrne, où il se fit l'interprète des plaintes de la communauté de Rhodes.

Après quinze jours d'emprisonnement et de tortures, les dix prisonniers furent relâchés et une députation de huit personnes se rendit à Constantinople pour demander justice au Gouvernement Impérial. Sur ces entrefaites, le jeune Grec qui avait disparu fut retrouvé vivant dans l'île de Syra. Par ordre supérieur, le gouverneur Youssouf-Pacha fut immédiatement destitué.

Curieuse coïncidence, ce fut le jour même de Pourim de l'année suivante que le firman impérial obtenu par Crémieux et Montefiore relativement au meurtre du Père Thomas fut promulgué à Rhodes [1]. Aujourd'hui encore, les descendants des notables qui subirent les tortures chantent la nuit de Pourim une chanson judéo-espagnole qui rappelle le souvenir de cette délivrance.

Voici la traduction française dudit firman [2] :

## HATTI-CHÉRIF IMPÉRIAL.

Que les ordres contenus dans le présent firman soient mis en exécution !

Il existe un préjugé suranné contre les Juifs. Les ignorants croient que les Israélites ont l'habitude de faire des sacrifices humains pour en utiliser le sang dans les pains azymes. Victimes de cette croyance, les Juifs de Damas et de Rhodes, sujets de notre empire, ont été persécutés par les autres croyants. Les calomnies inventées contre les Juifs ainsi que la nouvelle des violences qu'ils ont subies, sont parvenues jusqu'à notre trône impérial.

Cependant, il n'y a pas longtemps que quelques Juifs de Rhodes, appelés en jugement à Constantinople, ont été trouvés innocents des accusations dont ils étaient l'objet.

Outre cela, tous les livres religieux des Juifs ont été soumis à l'examen d'hommes compétents et connaissant parfaitement la langue hébraïque. Il est résulté de cet examen que les Israélites ne font point usage non seulement du sang humain, mais pas même du sang d'animaux. De cette défense, nous concluons que les violences auxquelles sont en butte les Juifs, sont dues à de pures calomnies.

L'amour que nous portons à nos sujets s'étendant également à la nation israélite, dont l'innocence est reconnue, non seulement nous ne pouvons pas permettre que ces derniers soient inquiétés ou molestés pour des assertions sans fondement, mais nous voulons qu'ils jouissent des avantages et des privilèges accordés à nos autres sujets par le Hatti-Chérif de Gul-Hané.

[1] Voir *Bulletin de l'Alliance Israélite* (juin 1888), lettre de M. Pariente, de Smyrne.

[2] Traduit du texte judéo-espagnol inséré dans le *Journal Israélite*, n° 1216.

Nous ordonnons qu'à l'avenir, sur tous les points de notre empire les Juifs soient protégés à l'égal des autres sujets de la Sublime Porte.

Personne ne pourra les inquiéter dans le libre exercice de leur sainte religion, ni dans leur sécurité ou leur tranquillité. A cet effet nous accordons aux Israélites le présent firman décoré de notre chiffre et émanant de la chancellerie impériale.

Toi, chef de la Ville, lorsque tu auras pris connaissance du présent acte, tu auras soin d'en mettre le contenu en exécution et d'empêcher qu'à partir d'aujourd'hui on agisse contrairement à ces dispositions

De plus, tu transcriras le présent firman pour être conservé dans les Archives de l'État, tu le remettras ensuite à la nation israélite et tu le tiendras constamment prêt à exécuter nos ordres et notre volonté souveraine.

Fait à Constantinople, le 12 ramazan 1256 (1840 de J.-C.).

En 1860, Damas fut de nouveau le théâtre de scènes sanglantes où les Juifs furent indirectement impliqués. Les chrétiens maronites de cette ville avaient été massacrés et pillés par les *Druses* et les musulmans. Des journaux français prétendirent que les Juifs de cette ville avaient pris part à l'émeute. D'après des nouvelles fort incertaines arrivées en Europe, *Fuad-Pacha*, qui venait d'être nommé commissaire extraordinaire de la Sublime-Porte en Syrie, aurait mis en prison un grand nombre de musulmans de Damas et quelques Juifs compromis. En outre, il aurait exigé des musulmans une amende de 25 millions de piastres et des Juifs, une amende de 4 millions de piastres. Peu à peu, la vérité se fit jour. Loin d'avoir pris part aux désordres, les Israélites de Damas avaient rendu au gouverneur les objets que les pillards avaient jetés dans leurs maisons. Les quatorze Israélites arrêtés furent tous reconnus innocents. L'un d'eux mourut en prison, douze autres furent mis en liberté au commencement de novembre. Un seul, *Mardochée Askénazi*, resta en prison sous l'accusation de meurtre; mais une sentence du 11 mai, sanctionnée par Fuad-Pacha, le renvoya absous.

Avant que cette solution si favorable fût connue en France, le Consistoire central s'était ému des bruits calomnieux qui circulaient contre les Juifs de Damas. Le colonel *Cerfberr*, président du Consistoire, dans une lettre du 7 septembre (1860) adressée au *Journal des Débats*, protesta contre ces accusations et annonça qu'une enquête serait ouverte sur les lieux pour rétablir la vérité.

Le Dr Wetzstein, consul de Prusse à Damas, le seul consul européen qui n'eût pas quitté cette ville, écrivait à Albert Cohn, à la date du 17 octobre :

« ..... La majorité des Juifs s'était réfugiée dans les quartiers musulmans, et le reste n'osait pas se montrer hors des maisons. L'assertion que les Juifs de Damas pourraient avoir participé au saccage du quartier chrétien est donc aussi ridicule que calomnieuse. Heureusement, la masse de la population chrétienne est indignée des incriminations auxquelles vos coreligionnaires ont été exposés..... »

Enfin, M. James Briant, consul d'Angleterre, dans une lettre adressée au grand-rabbin de Damas, confirmait pleinement les paroles de M. le Dr Wetzstein. Les Israélites de Damas, si injustement accusés, étaient entièrement réhabilités devant l'opinion publique [1].

Cet événement clôt le règne du sultan Médjid. Nous ne devons point cependant achever ce chapitre sans mentionner la fondation à Paris de l'Alliance Israélite Universelle (1860), dont l'action a influé et influera tant sur l'avenir des Israélites d'Orient. Nous consacrerons plus loin un chapitre à cette Société philanthropique.

## SOUS LE SULTAN AZIZ (1861-1876).

### LE GRAND-RABBIN JACOB AVIGDOR (1860-1863)

A Constantinople, le rabbin *Jacob Avigdor* fut élevé au rang de haham-bachi un an avant l'avènement du sultan Aziz (1860). Né en 1794, le nouveau chef temporel de la communauté était âgé alors de soixante-six ans. A en croire son biographe [2], Jacob Avigdor s'exprimait aisément en plusieurs langues, qualité rare parmi les rabbins d'Orient. En outre il connaissait l'hébreu et le Talmud à perfection ; et durant les nombreuses années où il remplit les fonctions de juge et même de président de tribunal, il donna des preuves d'une telle érudition que de toutes parts on s'adressait à lui pour le consulter sur des questions de jurisprudence. Tel fut le chef que se choisit la communauté en l'an de grâce 5630 = 1860.

Les débuts de son administration furent signalés par de sages mesures.

A cette époque, la communauté de Constantinople n'avait — le haham-bachi (chef temporel) et le rav-ha-kollel (chef spirituel) exceptés, — d'autres corps constitués que deux tribunaux (Beth-

[1] Voir *Biographie d'Albert Cohn*, p. 162-105.
[2] Journal *El National*, Constantinople, 18 septembre 1874.

Din) siégeant l'un à Balata, l'autre à Haskeuy[1]. Sur l'initiative du grand-rabbin Avigdor, et grâce au concours que lui prêtèrent en toute circonstance les familles remarquables de ce temps-là, les *Camondo*, les *Carmona*, les *Halem* et les *Hamon*, on créa deux nouvelles assemblées :

1° Un tribunal suprême (Beth-Din-ha-Gadol) composé de quatre membres ;

2° Une *assemblée des notables* nommée aussi *Midjliss Pékidim*, *Midjliss Gaschmi* ou encore *Toubé-ha-Ir*.

Ces représentants de la nation étaient élus par le peuple même, dans chaque quartier de la ville parmi les familles les plus riches, les plus nobles et les plus instruites. La présidence de ce conseil fut accordée, comme de juste, au chevalier Abraham Camondo[2]. L'assemblée des notables se réunissait une fois par semaine régulièrement, dans un local loué à cet effet à Galata ; Ribi Jacob Avigdor assistait à toutes les séances[3].

Sur la décision du Midjliss, le haham-bachi prit les mesures suivantes :

De temps immémorial, les Israélites riches ou même aisés de la capitale payaient tous les ans aux approches de la Pâque une taxe dite « Arékha » proportionnée à la fortune de chaque contribuable. Grâce à ce revenu, la communauté pouvait se suffire. Or, en 1860, il arriva que les ressources du consistoire diminuèrent par suite de l'insolvabilité et de la mauvaise volonté des contribuables. C'est alors que le Midjliss prit une mesure efficace ; il exigea les arriérés des débiteurs du consistoire. Sur leur refus, le Midjliss mit à l'encan les immeubles, boutiques ou maisons des personnes insolvables. Cette mesure fut mise à exécution toutes les fois que des cas pareils se présentèrent.

Pour nous conformer à l'ordre chronologique où le Midjliss introduisit des réformes, nous allons les citer sans les classer par ordre d'importance.

En décembre 1860, le conseil communal adopta un genre de coiffure à l'usage des rabbins en particulier et des Juifs en général. Depuis le hatti-chérif de Gul-Hané (1839) les prescriptions sévères du XVIIe et XVIIIe siècles relativement aux costumes des rayas avaient été abolies.

Les Juifs étaient par conséquent libres de s'habiller comme ils l'entendaient. Néanmoins, par routine, nos coreligionnaires te-

[1] Faubourg de Constantinople.
[2] Il n'était encore que chevalier.
[3] Voir *Journal Israélite*, nos 1, 2, 3 ; rédacteur Yéhazkel Gabai, décembre 1860.

naient encore aux anciennes modes. Il n'était pas rare de voir dans la rue, des Juifs portant la *bonnetta*, le *kaouk* ou le *fez* enveloppés du *yémini*, c'est-à-dire d'un voile à ramages multicolores. Cette bizarrerie rendait ridicules nos coreligionnaires aux yeux de leurs concitoyens. Sur l'ordre du conseil, tout le monde dut porter le fez national. Seuls les rabbins furent autorisés à garnir leur fez d'un voile bleu clair en soie, plusieurs fois enroulé sur lui-même, de façon à décrire plusieurs cercles concentriques. Ainsi le turban des rabbins ne se distinguait plus que par la couleur de celui des *mollah* ou des *imam* qui le portent vert ou blanc [1].

Le 29 décembre (1860) l'assemblée nationale publia dans le *Journal Israélite* l'ordonnance que voici :

« Avis à toutes les *Hebroth Kadischoth* [2] de Constantinople : jusqu'à présent il existait dans cette ville l'usage de recouvrir les cercueils des hommes comme des femmes d'habits antiques et de châles précieux. Comme ces costumes démodés deviennent de plus en plus rares, de plus en plus introuvables, et comme en cas de décès, les parents du défunt se trouvent très souvent dans la dure nécessité d'emprunter à droite et à gauche des effets de ce genre, nous ordonnons qu'à l'avenir chaque *Hebra Kadischa* se munisse d'un drap mortuaire de n'importe quelle couleur pour mettre fin à cet état de choses. »

Il y a trente ans, la fête de Pâque était une véritable calamité pour les Juifs de Turquie. Il y avait à Constantinople une corporation de fourniers qui suçaient régulièrement le sang du peuple, du pauvre peuple surtout, à l'occasion de la vente des pains azymes. On débitait en effet ce *pain de misère* au prix fabuleux de seize à dix-huit piastres (3 fr. 25 à 3 fr. 65) l'ocque (1 k. 280 gr.) [3]. Prenant en considération une aussi triste situation, le grand-rabbin, d'accord avec le *Midjliss*, décida, aux approches de la Pâque 5621 (mars 1861), d'imposer tous les Israélites de Constantinople, riches et pauvres indistinctement, pour la minime somme d'une demi-piastre (0 fr. 10). Il désigna cette indemnité sous le nom de *Mahacit-ha-Chékel*. Grâce à ce revenu extraordinaire, on put largement secourir les pauvres [4].

Faute d'une autorité qui s'imposât à tous et comme conséquence fatale d'une incurie séculaire, les administrateurs des synagogues

[1] *Journal Israélite*, n° 1. Les mollah et les imam sont les prêtres et les prédicateurs musulmans.

[2] Les *Hebroth Kadischoth* sont des sociétés qui se chargent des funérailles moyennant une somme variant suivant la fortune du défunt.

[3] Voir *Journal Israélite*, n° 100.

[4] Constantinople comptait à cette époque 36,000 Israélites.

commettaient des déprédations aux dépens du bien public. Plu sieurs avaient fait fortune en remplissant une fonction aussi lucra tive que celle d'administrateur d'une synagogue (gabaï); c'éta enfin une vraie sinécure. Sur la décision de l'assemblée national on créa une commission permanente pour l'examen des compte des synagogues. Chaque quartier dut fournir un membre. Tout l temps qu'elle fonctionna, cette commission désignée sous le no d' « *Edalh-Emouna* » tint ses séances une fois par semaine.

La fin de l'année 1862 fut marquée par un triste événement Le comte Abraham de Camondo qui avait pris à cœur les intérê de ses coreligionnaires se vit en butte aux attaques de la popula tion fanatique. Un des immenses bienfaits que la communauté d Constantinople devait à ce philanthrope, c'était l'entretien de l'Ecol Israélite de Péri-Pacha dont la direction était confiée à deu hommes capables, Benoît Brunswick et Jules Dalem. On enseigna dans cet établissement la grammaire hébraïque, le Talmud, le tur et le français. Les progrès des élèves dans cette dernière langu donnèrent lieu au scandale que nous allons rapporter.

Il existait à cette époque-là à Constantinople un parti fanatiqu de rabbins absolument opposé à toute tentative de progrès. Le chefs de cette coterie étaient entre autres le rabbin *Ishak Acrisch* et un certain *Camhi*. Par leurs discours fanatiques et par l menace de l'excommunication, arme terrible qui ne manqua jamais son but, ces insensés ameutèrent le bas peuple contre l bienfaiteur de la communauté. En outre, sous peine d'anathème tous les parents durent retirer leurs enfants de l'école où, d'aprè les rabbins, on faisait la propagande du christianisme. Le part fanatique ne se crut pas pourtant satisfait encore. Le rabbi Acrische, lui-même, eut l'audace de se présenter en personne de vant le comte Camondo et de l'excommunier en récitant devan lui la formule consacrée. Frappé de cette audace inattendue, l comte ne put sur le moment même proférer une parole. Mais dè le lendemain il fit mettre en prison par ordre du *haham-bach* le rabbin Ishak Acrische. A en croire les récits des témoins ocu laires, ce fut dans la prison d'*Iplik-Hané* à *Eyoub* [1], que le cou pable fut incarcéré. A l'instar de tous les détenus, il dut travaille à la confection de cordes. Les fanatiques qui visitèrent dans s cellule le chef de la coterie bigote en revinrent les larmes au yeux. Leur cœur se déchira en voyant le *saint homme* habitu jusqu'alors au maniement des in-folio talmudiques, exécuter cett

[1] Faubourg musulman à Constantinople, tout au fond de la Corne-d'Or.



pénible corvée sous la surveillance féroce du garde-chiourme. Tels les récits des pèlerins avaient enflammé les cœurs des chrétiens au moyen âge, tels aussi les récits de ces fanatiques enflammèrent la foule et la surexcitèrent à un haut degré.

En effet, le vendredi d'après, le sultan Aziz devait célébrer la cérémonie du *Sélamlik* à la mosquée d'Eyoub. Lorsque cette nouvelle se répandit dans la ville, toute la population valide parmi les Israélites de Constantinople se rangea le long des rives de la Corne-d'Or. Les collines de Haskeuy jusqu'à Sutlidjé se couvrirent aussi d'une foule compacte de Juifs au point que, du milieu de la Corne-d'Or, on n'apercevait de part et d'autre, de la base au sommet des collines, et sur toute la surface de la baie même, qu'un immense fourmillement de têtes juives. Au moment où la barque impériale arriva en vue de Haskeuy, une voix formidable, monstrueuse, formée par les cris de trente-huit mille poitrines se fit entendre : elle entonnait des chants sacrés du rituel, entre autres le fameux *El Mélekh Yoscheb,* etc. Ahuri, abasourdi et effrayé à la fois, le sultan Aziz crut d'abord à une émeute. Bientôt il vit s'approcher une barque de la sienne. Trois Israélites, debout, lui remirent après une profonde révérence, une pétition. Le Sultan en prit à l'instant même connaissance. Par cet écrit les Israélites demandaient la grâce du rabbin Acrische : elle leur fut immédiatement accordée. La foule se précipita aussitôt sur les portes de la prison et l'*innocente victime* comme on disait, fut portée littéralement en triomphe à bras d'hommes et promenée dans toutes les rues de Haskeuy. Peu s'en fallut que le saint homme, devenu pour l'instant martyr, ne fût adoré par nos coreligionnaires ; les plus intransigeants allèrent même jusqu'à baiser comme une châsse les vêtements du rabbin Acrische [1].

Peu de temps après son élargissement, Acrische jura, sinon la perte, du moins la destitution du grand-rabbin. Par ses efforts, il parvint à faire signer une pétition par un grand nombre de personnes et à la présenter au grand-vizir. Fuad-Pacha se garda bien de voir dans cette pétition l'expression des vœux de la nation juive.

Aussi convoqua-t-il à Constantinople une espèce de haute cour composée de trois grands rabbins de province. Il adressa à cet effet aux grands-rabbins, Palacci (de Smyrne), Yakir Guéron (d'Andrinople) et Menahem-Cohen (de Serès), une circulaire [2] où il était dit en substance :

[1] Voir à ce sujet *Journal Israélite*, n° 100, 10 déc. 1862.
[2] Cette circulaire se trouve *in extenso* au n° 100 du *Journal Israélite*.

« Les Juifs de Constantinople et de ses dépendances se trouvent divisés en deux camps, dont l'un pour, et l'autre contre le maintien du haham-bachi actuel.

Nous ordonnons pour la bonne règle qu'un conseil rabbinique juge le débat. Comme Sa Majesté Impériale notre auguste sultan désire le bonheur de ses sujets, veuillez au plus tôt mettre fin à ces dissensions. (Ce 25 djémazil evel 1279) ».

Au reçu de cette invitation, les trois chefs temporels, susnommés s'empressèrent de se rendre dans la capitale. Les membres d'un syndicat élus d'une part parmi les signataires de la pétition; et de l'autre parmi les partisans du grand-rabbin Avigdor, vinrent faire tour à tour leurs dépositions.

Après avoir examiné le pour et le contre, le tribunal rédigea trois sentences : La première, adressée au Gouvernement Impérial acquittait le haham-bachi et prouvait l'inanité des griefs accumulés contre ce dernier. La seconde réhabilitait également l'honneur du haham-bachi aux yeux de la communauté et vouait à l'anathème quiconque protesterait contre le grand-rabbin. La troisième s'adressait au peuple, à qui elle reprochait sa coupable conduite envers le comte Abraham de Camondo et M. Hezkiaou Carmona; l'acte rabbinique engageait les coupables à demander pardon à ces deux personnages et à brûler en leur présence l'infâme pétition qui avait donné lieu à ce scandale.

Le grand-rabbin Avigdor fut donc maintenu; mais cene fut pas pour longtemps. Au mois de juillet 1863 par suite de nouvelles discordes qui troublèrent la communauté, et, peut-être à cause de son grand âge, il fut définitivement destitué. Nommé rab-hakollel (chef spirituel), il exerça ses nouvelles fonctions pendant onze ans. Il mourut regretté du peuple en 1874, à l'âge de quatre-vingts ans.

Durant ses fonctions de haham-bachi, il mérita d'être décoré du grand-cordon du Médjidié.

## Le grand-rabbin YAKIR GUÉRON (1863-1872).

Comme nous venons de le dire, les Israélites de Constantinople étaient divisés, en 1863, en deux camps, dont l'un, le parti rétrograde, soutenait Jacob Avigdor, et l'autre, c'est-à-dire la nouvelle génération, demandait la destitution dudit haham-bachi.

Ce fut ce dernier parti, comme nous l'avons dit, qui l'emporta.

Les Constantinopolitains élurent donc comme caïmakam (locum tenens) du grand-rabbinat : *Rav Yakir Guéron*, originaire d'Andrinople, dont on avait pu apprécier la capacité à l'époque où l'ex-grand-rabbin Avigdor avait été mis en jugement.

Le choix de la communauté constantinopolitaine fut approuvé par le gouvernement impérial.

En effet, le 19 juillet 1863 (2 sefer 1280), la Sublime-Porte adressa à Yakir Guéron l'ordre que voici [1] :

*A Sa Sainteté le Haham-Bachi d'Andrinople.*

« La destitution du haham bachi de Constantinople *Jacob* Avigdor étant devenue nécessaire, nous jugeons indispensable qu'à l'instar de tous les patriarcats les Israélites de Constantinople aient également une constitution nationale *Nizam-Namé* qui devra être soumise à notre approbation et deux Conseils, l'un spirituel et l'autre temporel. Par iradé impérial vous êtes nommé *locum tenens* et chargé de mettre en exécution ces ordres.

Nous venons de communiquer votre promotion à S. E. le Vali d'Andrinople. Veuillez donc obéir à ses ordres dès qu'il vous les transmettra et vous rendre à Constantinople.

Ce 2 sefer 1280. — Ce 6 timouz 1279. »

Quelques jours après, une assemblée de notables et de rabbins eut lieu à Andrinople, dans la résidence de Yakir Guéron Effendi et, en présence de tout le monde, un fonctionnaire envoyé à cet effet de la capitale lut l'iradé suivant [2] :

*A vous Yakir Effendi Caïmacam du Haham-Bachilik de l'Empire Ottoman.*

« Pour certaines raisons, le haham-bachi de Constantinople Jacob vient d'être destitué. Nous désirons que le nouveau grand-rabbin que les Israélites vont élire mérite la confiance et l'estime publiques par son honorabilité et sa conduite irréprochable. A cet effet, il est nécessaire de réunir provisoirement une commission formée des notabilités temporelles et spirituelles de la nation. Cette commission devra s'occuper immédiatement de la rédaction de la constitution nationale après l'approbation de laquelle par le Gouvernement on pourra élire le haham-bachi. En attendant, par iradé impérial, nous vous confions le droit d'administrer toute la nation juive et nous espérons constater bientôt les heureux effets de votre administration.

Ce 21 sefer 1280. — Ce 25 timouz 1279. »

[1] *Journal Israélite*, 11 août 1863.
[2] *Journal Israélite*, n° 147 (1863).

Au commencement d'août, le nouveau caïmakam (locum tene israélite prit le chemin de la capitale ; il y fit une entrée trio phale et fut solennellement installé à son poste.

Rav Yakir Guéron était un homme d'une belle prestance avait un physique imposant. C'est peut-être là une des rais pour lesquelles le gouvernement d'Aziz ratifia volontiers le ch da la *nation juive*[1] ; car on sait que le sultan Aziz avait un fai pour les fonctionnaires à mine digne et grave. Ce qui ren Rav Yakir d'autant plus méritant d'occuper le poste suprême rabbinat, c'était la facilité avec laquelle il s'exprimait en tu chose très rare parmi les rabbins d'Orient ; c'était enfin son ca tère énergique grâce auquel il put acquérir, dans la suite, grande influence sur les ministres du sultan *Aziz*.

*Rabênou Yakir Astruc Guéron*, connu vulgairement sous nom de « *Harbi Préciado*[2] », descendait d'une antique famill rabbins. Cette famille, connue sous le nom de « *Guéronim* », a fourni depuis deux siècles de grands-rabbins à la communa d'Andrinople.

Yakir Guéron naquit à Andrinople, en 1813. Il fut nommé gra rabbin de sa ville natale à l'âge de vingt-deux ans,et rendit, rant son ministère d'immenses services à ses compatri israélites.

En 1846, un incendie terrible ravagea le quartier juif d'An nople. La plupart des maisons et des synagogues étaient deven la proie des flammes ; la communauté était dans la consterna et dans la misère. Le grand-rabbin Yakir se rendit alors à Co tantinople. Il obtint un firman impérial qui l'autorisa à faire rec truire les synagogues et profita de son séjour dans la capitale p ouvrir une souscription. Rentré à Andrinople, il distribua à compatriotes le produit de la quête et prodigua aux fidèles des roles de consolation et d'espérance.

La même année, le sultan Médjid vint à Andrinople ; il dai décorer Son Éminence Yakir Guéron de la troisième classe Médjidié.

A peine arrivé dans la capitale, le grand-rabbin convoqua grande assemblée ; et, le 10 août, il prononça une belle allocu pour inviter le peuple à la concorde. Voici comment il conclut :

« A partir d'aujourd'hui, il est expressément défendu : 1° de pa de querelle de discorde, ou de tenir des propos diffamatoires su personne des anciens membres du Consistoire ; 2° aucun offician

[1] Les Israélites d'Orient aiment à s'intituler ainsi.

[2] Préciado est la traducton espagnole du mot « Yakir ».

bedeau ne peut lire dans aucun lieu public pas plus que dans les synagogues, des avis relatifs aux affaires communales, à moins que l'acte ne soit signé du nouveau cachet que le Gouvernement vient de nous délivrer ; 3° en aucun lieu public, aucune réunion ne peut avoir lieu sans notre autorisation écrite et cachetée ; 4° aucun *haham* ou professeur de Talmud-Thora ne peut prononcer des discours de nature à surexciter le peuple ; 5° à la suite des regrettables scènes dont cette Communauté a été victime, certaines personnes ont pris l'habitude de chansonner les notables de la capitale. Comme cela a donné lieu à des scandales, les chansons de ce genre sont absolument défendues. A partir d'aujourd'hui, ceux qui désobéiront à ces recommandations seront sévèrement punis par les autorités sans distinction d'âge ni de rang. »

Dès son entrée en fonctions, après avoir formé un conseil provisoire, le grand-rabbin Yakir se mit en devoir de rédiger la Constitution nationale[1]. Ecrite en judéo-espagnol par les soins d'une commission, elle fut traduite en turc et présentée au gouvernement. Corrigée et amendée par les autorités, la constitution fut enfin approuvée par le sultan Aziz, le 5 mai 1865[2].

Cet acte comprend cinq chapitres :

1° De l'élection du grand-rabbin ; 2° des devoirs du grand-rabbin ; 3° de l'élection et des devoirs du « Midjliss-Oumoumi » (assemblée nationale); 4° de l'élection et des devoirs du « Midjliss-Gaschmi » (conseil temporel); 5° de l'élection et des devoirs du « Midjiss-Rouhâni » (conseil spirituel).

Comme on le voit, d'après la constitution, les Israélites de Constantinople doivent avoir trois conseils, composés : le premier, de quatre-vingts notables ; le second, de sept membres laïques et le troisième de neufs *rabbins*.

Par ordre du Midjliss Gaschmi on tira une édition spéciale de cette constitution de façon à ce que les 48 articles fussent imprimés sur une feuille de grand format et on en distribua un exemplaire par synagogue, encadré dans un tableau pour être appendu au mur[3].

Sultan Aziz récompensa le zèle du caïmacam par un présent de soixante-quinze mille piastres (16,000 fr. environ).

Quelque temps après, le Souverain décora *Rab Guéron* de la 2e classe du Médjidié, ce qui répond au titre de grand-officier et lui alloua cinq mille piastres d'appointements par mois (1,200 fr. environ).

[1] Il faudrait dire plutôt : Le Règlement Organique.

[2] Ce document est trop long pour être intercalé dans cet ouvrage. On peut aisément se procurer cette brochure à Constantinople.

[3] Cette ordonnance est en vigueur aujourd'hui encore.

Rapportons maintenant année par année les principaux actes administratifs qui signalèrent la carrière de Yakir Guéron.

**1864.**

Au mois de mars 1864, le *Journal Israélite* nous apprend que depuis sa nomination au poste de caïmacam il ne se passait pas de semaine où le grand-rabbin ne rendit visite à tous les ministres de l'Empire pour les entretenir de questions relatives aux Juifs.

De plus, il fit examiner à nouveau par le *Conseil provisoire* tous les actes illégaux qui se produisirent pendant la vacance du siège rabbinique. Grâce à l'activité du secrétaire du grand-rabbinat *R. Samuel Danon* bien des irrégularités furent mises au jour. Le grand-rabbin prononça le divorce de tous les mariages exécutés illégalement pendant la vacance du siège rabbinique. De plus, il déclara illégaux tous les mariages de la communauté des Achkénazim lesquels n'obéissaient à aucune autorité religieuse reconnue officiellement comme telle.

Il défendit toute union matrimoniale entre les Juifs espagnols et Achkénazim à moins qu'elle ne fût autorisée par un rabbin investi par le grand-rabbinat de fonctions *ad hoc*. Dans ce dernier cas même, le mariage devait être matriculé dans les registres du quartier où il aurait lieu.

Par suite du désarroi dans lequel étaient tombées les finances à la fin du ministère de *Rav Avigdor* et pendant la vacance du siège rabbinique, les rabbins et ceux qui pour certaines raisons reçoivent une pension de la caisse communale étaient payés très irrégulièrement. Non seulement Yakir Guéron empêcha le gaspillage des finances mais il sut trouver de nouvelles ressources. En effet, à l'instar de la communauté espagnole, celle des Italiens de Constantinople, venait de se reconstituer et de se donner un règlement organique.

Le 5 juin 1864 elle avait élu un conseil administratif composé de 16 membres : Béhor Camondo, Moïse de Castro, D[r] Jacques de Castro, Daniel Fernandez, Abr. Franco, E. Vénéziani, etc.

Sur le désir du caïmacam Yakir Effendi, le secrétaire de la communauté Italienne, *Ruben Franco*, adressa un appel à ses nationaux les priant de prendre part à une contribution communale extraordinaire : tous, moins quelques-uns dont les noms furent livrés à la publicité, répondirent par des offrandes généreuses à l'invitation du secrétaire.

## 1865.

Au mois de janvier 1865, le caïmacam adressa au grand-vizir Fuad-Pacha un rapport par lequel il apprit au premier ministre que malgré l'économie avec laquelle vivait la communauté juive, celle-ci en était arrivée à une telle gêne qu'un emprunt pouvait seul la sauver. En conséquence, Yakir Guéron demanda et obtint l'autorisation d'émettre un emprunt de cent cinquante mille piastres (31,000 fr. environ).

En novembre 1865 R. Yakov Guéron adressa par la voie du *Journal Israélite* un appel à tous les Israélites de Constantinople, les invitant, conformément à la constitution Israélite, à élire chacun dans son quartier, des membres pour le Midjliss Oumoumi (Assemblée Nationale). La population se rendit au désir de son chef spirituel.

## 1866.

L'événement le plus saillant de 1866 fut l'incident relatif aux Caraïtes.

La vieille génération des Juifs espagnols comptait à cette époque parmi ses rabbins un homme fanatique, un nommé *Chélomo-Camhi*, qui marchait sur les traces du fameux *rabbin Acrische* l'audacieux qui avait excommunié le comte de Camondo.

En novembre 1866 le rabbin *Chélomo Camhi* publia une brochure où il accumula contre les Caraïtes toutes les horreurs formulées contre eux par les anciens auteurs. Comme conclusion, il finit par ravaler les Caraïtes au rang des bêtes et prêcha comme une œuvre agréable à Dieu l'extermination de cette communauté. Les Caraïtes s'alarmèrent à juste titre et adressèrent par l'organe du *Journal Israélite* [1] une pétition au grand-rabbinat. Cet acte dont chaque mot est une révélation mérite d'être conservé.

Il était ainsi conçu :

« Nous, Israélites, dits *Béné Mikra*, et habitant le quartier de Has-keuy nous devons à la miséricorde du Gouvernement Impérial de vivre dans un ghetto [2] dudit faubourg. Grâce aux efforts incessants

[1] Voir *Journal Israélite*, nos 513 et 514 (Déc. 1866).

[2] Les caraïtes étaient en effet parqués pour ainsi dire dans un endroit muré de toutes parts pour échapper à l'intolérance de la populace juive. Le soir, les portes du ghetto étaient soigneusement fermées par les caraïtes. Le jour, ils n'osaient pas se présenter dans les endroits fréquentés par les Juifs orthodoxes, ils eussent été infailliblement lapidés.

du Midjliss et aux progrès du siècle, notre situation actuelle, comparée à celle d'autrefois, s'est sensiblement améliorée : nos enfants vont dans les écoles juives, nous fréquentons les Israélites et mangeons de leurs pains azymes, aussi bien qu'ils mangent des nôtres. En un mot, nous vivons en bons termes ainsi qu'il convient aux sujets de sa Majesté le sultan et particulièrement à nous, qui sommes certainement Israélites puisque nous observons la Loi Mosaïque.

Or, il s'est trouvé un homme du nom de *Salomon Camhi*, ignorant les principes du vrai judaïsme, qui cherche à exciter en toute circonstance le peuple par ses écrits.

Dernièrement, dans un but intéressé, il a excommunié toutes les personnes qui ont mangé des pains azymes fabriqués à la mécanique. Mais ceci ne nous regarde pas. Voici la question qui nous touche de plus près :

Depuis quelque temps, nous avons remarqué que l'ancienne haine des Juifs contre nous s'est subitement rallumée : de nouveau on nous insulte, on nous maltraite et l'on nous bat dans les rues. Nous venons d'apprendre que ce ravivement de la colère populacière est dû aux calomnies déversées contre nous par une brochure inepte dudit rabbin intitulée *Mélechet-Chelomo*. Il est dit dans cet écrit que les Caraïtes étant purement et simplement *des bêtes*, non-seulement il est défendu de leur enseigner la Loi, mais il est permis de les tuer.

Nous demandons donc que justice soit faite et que le coupable soit puni. Nous faisons appel pour cela au *Rab Yakir* et aux tribunaux rabbiniques. Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous serons obligés de porter plainte au Gouvernement contre l'auteur de ce livre criminel.

Haskeuy, 22 kislev 5627 (30 nov. 1866).

*Signé :* Aféda Cohen, Ishak Sadik, Eliaou Cohen, Emmanuel Japhet, Ishak Kérimi, Menahem Yaphé, Juda Ben-Goubi, Samuel Japhet, David Férouz, Haïm Cohen, Juda Japhet, Béraha Ben-Goubi.

Sur l'ordre de Rav Yakir, la brochure fut mise à l'index et tous les exemplaires qu'on en put trouver furent brûlés. On infligea également une réprobation publique à Chélomo Camhi.

## 1867.

Trois événements de l'année 1867 méritent d'être mentionnés dans les annales juives ; ce sont les élections de trois conseils administratifs ; l'incident helléno-juif de Balata et le retour de Paris du sultan Aziz.

Dès novembre 1866, le grand-vizir, Fuad-Pacha avait adressé à Rav Yakir la communication suivante.[1] :

*A Son Eminence le Caïmacam Effendi,*

Conformément à la Constitution israélite, vous avez jugé convenable de nommer sous votre présidence une Commission provisoire composée de MM. les banquiers : Davitchon Chaptchi Oglou (Carmona), Haïm Hattem, Nissim Alfassa et de MM. les négociants : Ishak Cohen, Abr. Ben Zonana Chiquierdji Kiamal (Samuel Molkho) et Yondgé Oglou (Yossef Mizrahi). Vous avez nommé la Commission en question pour mettre en exécution le contenu du Nizam-Namé (Constitution). Vous êtes autorisé par iradé impérial à maintenir ladite Commission.

Ce 14 redjeb 1283.

Les trois conseils furent élus suivant la Constitution. Parmi les mesures prises par ces assemblées, on doit citer les suivantes : 1° On dressa une liste de tous les legs en immeubles faits en faveur des synagogues et des Talmud-Tora ; 2° On décréta une souscription publique de 200,000 piastres (42,000 fr. environ) ; 3° Le secrétaire du Midjliss, M. Em. Vénéziani, rédigea un règlement relatif aux fonctions des employés de la chancellerie rabbinique [2].

Nous avons annoncé trois grands événements pour l'année 1867. Après la nomination du Midjliss, c'est l'indident helléno-juif de Balata qui mérite d'être raconté.

On sait qu'en 1867, l'île de Crète s'était révoltée contre la Turquie. Le gouvernement impérial s'était hâté d'envoyer aussitôt une flotte pour soumettre les insurgés. Inutile d'ajouter que la presse de Constantinople communiquait jour par jour au public les péripéties de la guerre.

Un mardi du mois de juillet, il arriva dans la capitale à *quatre heures de l'après-midi*, c'est-à-dire après l'apparition de tous les journaux de la ville, un pyroscaphe apportant la nouvelle de la prise de Sphakia par les troupes d'Omer-Pacha[3].

Le ministre de la guerre communiqua cette heureuse nouvelle à toutes les feuilles locales avec ordre de la publier.

Tandis que tous les journaux ne la livrèrent à la publicité que le lendemain, le *Journal Israélite* de Constantinople, par un excès de zèle ou plutôt de patriotisme, imprima sur le moment

[1] *Journal Israélite*, n° 515 (5 déc. 1866).

[2] Ce règlement fut publié par le *Journal Isr.*, n° 675 du 14 fév. 1867. On en distribua un exemplaire par synagogue.

[3] Ce récit est tiré d'une collection du *Nacional* judéo-espagnol de Vienne de 1867.

même la dépêche officielle suivie de commentaires enthousi
et fit crier le supplément dans les rues sous la rubriqu
*Vérité Supplément*.

On s'imagine aisément l'effet que produisit sur la popula
grecque le cri joyeux des camelots israélites. Les Grecs vire
tort ou à raison, dans cet empressement du journal israélit
manque de tact envers eux, une offense même dont ils jurèrer
tirer vengeance à la première occasion.

Déjà le jour même où l'on criait le *Vérité Supplément*, quel
rixes s'engagèrent, entre Juifs et chrétiens à *Havias-Han* (Ga
et dans certaines rues isolées de Péra. Ce furent les colporteu
les crieurs de billets juifs qui furent les premières victime
cette persécution. Tout cela n'était que le prélude des sc
regrettables qui devaient bientôt se produire. En effet, 
semaines ne s'étaient pas écoulées qu'un drame sanglant se p
à *Balata*, ghetto juif sur la rive méridionale de la Corne-d'Or

Un Israélite dudit quartier possédait un certain nombr
volailles qu'il élevait dans un jardinet. Furieux de constater ch
matin dans son poulailler les ravages de quelques fouine
martres qui s'étaient logées dans le voisinage, il se fabriqu
épouvantail moyennant deux bâtons *placés en croix* et recou
de vieilles hardes. Les Grecs de Balata virent une offense à
religion dans cette imitation de la croix. Aussi, aidés de la co
ration des pompiers, ils se rendirent en masse à l'habitatio
pauvre Juif. Une rixe s'engagea alors; de part et d'autre il y
beaucoup de blessés. La police intervint et arrêta quelques
des meneurs. Entre temps, un Grec se saisit du fatal manne
et le transporta à l'église voisine.

Un journal grec de la capitale, l'*Harmonia*, fit accroire 
lecteurs que les Israélites avaient voulu intentionnellemen
fenser le Christ par cet acte intolérant.

Les Grecs de Pera et de Galata y crurent trouver prétexte
molester les pauvres Juifs.

Ce fut alors que le grand-rabbin s'empressa d'écrire au
triarche œcuménique pour qu'il prît des mesures sévères. 
pour apaiser l'effervescence de la population grecque, le
*Yakir Guéron* fit mettre en liberté, par le ministre de la p
un certain nombre de Grecs. Par contre, quelques Israélites,
pables d'avoir envenimé la querelle, furent emprisonnés par 
du grand-rabbinat.

Les démarches de *Hakhi Néciado* auprès du patriarc
restèrent pas sans effet. Dès le lendemain, le patriarche Gré
fit lire dans toutes les églises l'encyclique suivante :

« Grégoire, par la grâce de Dieu, archevêque de Constantinople, la Nouvelle Rome et Patriarche œcuménique.

Honorables coreligionnaires de notre grande Église en Jésus-Christ, fils aimés en Dieu, que le Tout-Puissant vous accorde la grâce et la paix ;

Nous avons éprouvé une pénible impression en apprenant les incidents regrettables qui se sont produits à Balata par l'acte inconscient d'un Israélite de ce quartier. Conséquemment, nous ne pouvons, nous ne devons pas rendre responsable toute la population juive de la faute d'un des leurs.

L'humanité, la raison et le devoir exigent que nous vivions en bonne intelligence avec tous les cultes. Il n'est donc plus permis à personne de fomenter des troubles.

Par ce rescrit patriarcal, nous vous conseillons paternellement de cesser toute représaille à l'égard des Juifs, vû que les inimitiés de ce genre sont absolument contraires à l'esprit de notre foi.

Le gouvernement ottoman, dont la sollicitude s'étend à tous les sujets de l'empire sans distinction, ne peut tolérer de pareils désordres.

Nous vous adressons paternellement ces recommandations, et, certain que vous les prendrez en considération, nous prions que la grâce et la paix de Dieu soient avec vous.

Grégoire.

Fait dans la première décade du mois de juillet 1867 [1]. »

Le mois d'août fut bien plus heureux pour les Juifs.

En effet, ce fut le 7 août que le sultan Aziz rentra à Constantinople de son voyage à l'Exposition de Paris. Les habitants lui firent une réception enthousiaste. Le gouvernement avait mis d'ailleurs un bateau à la disposition du chef de chaque communauté pour la solennité du jour. Le grand-rabbin, à l'instar des patriarches grec et arménien, invita à bord de son vapeur les notabilités juives de Constantinople ainsi qu'un chœur d'enfants à qui l'on avait enseigné des hymnes de circonstance. Durant tout le trajet, les enfants israélites ainsi que ceux des autres cultes, chantèrent des cantiques en l'honneur de Sa Majesté. Le lendemain, le grand-rabbin fut admis, ainsi que les chefs spirituels des communautés non musulmanes de l'empire, à l'honneur de féliciter Sa Majesté de son heureux retour dans ses États (*Levant-Hérald*, 9 août 1867).

Quelques jours après, la *sultane Validé* offrit, pour être distribuée aux enfants israélites, la somme de 3,250 piastres (700 fr. environ).

[1] *Nacional* de Vienne (1867), p. 263.

Quelques statisticiens seront curieux de connaître la population juive de Constantinople et de toute la Turquie en 1867.

D'après le *Journal Israélite* (fév. 1867), Constantinople comprenait alors 40,000 Juifs, dont 30,000 Espagnols et 10,000 étrangers (Italiens, Achkenazim, etc.)

D'après le baron Reden (*Levant-Hérald*, 9 mars 1867), il y avait 125,000 Juifs dans toute la Turquie. Enfin, d'après M. Ficker, un excellent observateur, ajoute ce journal, il y en avait 200,000.

## 1868.

Dès le mois de janvier 1868 la communauté juive de Constantinople eut à s'occuper d'une question capitale qui touchait de près au judaïsme : nous voulons parler des progrès incessants de la mission protestante et des efforts que fit le Midjliss pour les enrayer. A en croire les journaux du temps, il paraît en effet que les missionnaires protestants avaient trouvé un champ d'action à souhait dans le quartier de Haskeuy.

Le meilleur document à citer à l'appui, c'est le rapport même que le directeur de cette institution adressa au siège central de la Société, à Londres [1] :

« Quand je fondai l'école, écrit ce directeur, c'était l'époque de la Pâque juive ; aussi l'établissement fut fermé pendant trois semaines. A la réouverture, dès le premier jour, cinquante enfants demandèrent à être admis. Le lendemain il y eut soixante-douze enfants encore qui se présentèrent et cela continua toujours en augmentant. J'ai commencé à enseigner la langue anglaise à mes élèves dont la plupart parlent l'espagnol et dont une petite minorité s'exprime en judéo-allemand. La base de l'enseignement c'est l'Ancien et le Nouveau Testament ainsi que des ouvrages relatifs à la foi chrétienne. Je m'efforce surtout d'inculquer dans l'esprit de mes élèves les prières chrétiennes car je suis persuadé qu'en plantant de bonne heure ces semences de la foi dans ces cœurs innocents, cela promet beaucoup pour l'avenir.

Voici les matières enseignées ces derniers mois : Cinq chapitres de saint Mathieu, six chapitres de saint Marc, huit chapitres de saint Luc, huit chapitres des Epîtres de saint Jean-Baptiste.

Les enfants prennent tellement goût à ces études, que les jeunes filles refusent d'étudier la langue hébraïque. Les petits juifs savent les treize articles de foi du christianisme et leur attachement pour N.-S. Jésus-Christ augmente de jour en jour. Outre cela, les garçons apprennent la géographie et l'arithmétique et les jeunes filles la couture et la broderie.

[1] Ce rapport fut publié aussi dans le n° 675 du *Jews-Chronicle*.

Du reste les parents envoient avec plaisir, avec enthousiasme même, leurs enfants dans notre établissement où tout est gratuit.

C'est par la gratuité absolue, que nos efforts seront couronnés de succès. »

A la lecture de ce rapport dans le *Journal Israélite*, l'instinct de la conservation nationale se réveilla chez les Israélites de Turquie ; il s'organisa même un comité qui ouvrit une souscription ; on recueillit une trentaine de livres turques. Il paraît cependant que les choses n'allèrent pas plus loin, car à la fin de novembre 1868, le Midjliss Rouhâni, alarmé, adressa encore une pétition au Midjliss Gaschmi en le priant de convoquer une assemblée générale des deux conseils, à l'effet de prendre des mesures sérieuses. Les documents du temps ne nous rapportent pas les résultats de cette démarche.

## 1869.

Le *Journal Israélite* ne nous raconte aucun fait important sur les travaux législatifs des Conseils.

Par contre, l'organe juif ainsi qu'une feuille chrétienne [1] nous rapportent à peu près dans les mêmes termes un événement assez rare dans le judaïsme oriental : nous voulons parler de l'entretien du grand-rabbin R. Yakir Guéron avec *l'Impératrice de France Eugénie*.

Ce fut, on s'en souvient, en octobre 1869 que la femme de Napoléon III, l'impératrice Eugénie, vint rendre sa visite au sultan Aziz. Le dimanche 7 octobre, elle reçut non seulement le clergé catholique, mais aussi les chefs spirituels des autres communautés.

Laissons plutôt la parole au *Levant-Hérald* :

« Le grand-rabbin *Yakir Effendi* a eu aussi l'honneur d'être présenté à l'auguste voyageuse. Admis en sa présence, il prononça en espagnol l'allocution suivante :

« Majesté,

« Votre esclave, chef de la religion israélite nommé par S. M. I. le Sultan, son Auguste Souverain, se trouve très heureux de venir déposer aux pieds de Votre Majesté les bénédictions que le Dieu d'Israël donna à nos pères Abraham, Isaac et Jacob.

Puisse le trône glorieux de la France être béni, puisse-t-il prospérer sous S. M. I. Napoléon III !

[1] *Levant-Hérald*, 19 octobre 1869, et *Journal Israélite*, du 18 octobre, n° 877.

Puisse toute la famille Impériale être pleine de gloire et de prospérité !

Que le Seigneur des cieux bénisse Votre Majesté comme il a béni la reine Esther, amen. »

Aux premières paroles prononcées dans sa langue maternelle, Sa Majesté l'Impératrice s'avança de quelques pas et écouta attentivement.

Aussitôt l'allocution terminée, Sa Majesté Impériale s'adressa en langue espagnole à Son Eminence en ces termes [1] :

— Bravo ! Son Eminence parle l'espagnol ?

Le G.-R. — Oui, Majesté, tous les Israélites de Turquie, nous parlons la langue espagnole.

L'Imp. — Oh ! quel bonheur pour moi de me retrouver au milieu de mes compatriotes ! de parler ma langue maternelle !

Le G.-R. — Majesté, c'est nous qui avons ce bonheur.

L'Imp. — Depuis quand conservez-vous cette langue ?

Le G.-R. — Depuis notre séjour en Espagne, Majesté.

L'Imp. — Et combien de Juifs y a-t-il ici ?

Le G.-R. — Trente mille âmes, Majesté, qui implorent sur vous les bénédictions célestes.

L'Imp. — Tous parlent-ils l'espagnol ?

Le G.-R. — Tous, Majesté.

L'Imp. — Oh ! quel plaisir ! quel bonheur !

Là-dessus, Sa Majesté s'approcha et prit le papier des mains de Son Eminence. Après des salutations réciproques, le caïmacam se retira au grand étonnement de l'assistance, ébahie de l'accueil chaleureux fait à Yakir Effendi.

Ce fut aussi au mois d'octobre 1867 que le Rav Yakir eut la bonne fortune d'être reçu en audience par un autre souverain, l'Empereur d'Autriche S. M. François-Joseph Ier qui était venu rendre visite au sultan Aziz.

Yakir prononça en langue hébraïque un discours que l'on traduisit en français à l'Empereur. Voici le texte de cette allocution [2] :

Très puissant Empereur,

Le grand-rabbin des communautés israélites de l'Empire Ottoman s'estime heureux d'avoir été admis à l'honneur insigne de déposer ses hommages aux pieds de Votre Majesté Impériale et Royale.

Ami et allié de S. M. I. le Sultan notre cher Souverain, Votre Majesté Impériale et Royale a été appelée par la divine Providence à

1. [illegible]
2. [illegible]

régner sur plusieurs peuples d'origines et de races diverses. Ainsi que S. M. I. le Sultan dont vous êtes l'hôte momentanément, Votre Majesté Impériale et Royale étend sur ses sujets un même amour paternel.

Elle leur accorde à tous, sans distinction de rang ni de religion, les mêmes droits et les mêmes devoirs ; elle invite enfin tous ses sujets à aimer la patrie et à la servir.

La renommée de Votre Majesté Impériale et Royale est parvenue jusqu'aux plus modestes habitations des Israélites ottomans. Bien qu'ils soient les fidèles sujets de S. M. le Sultan, ils ont appris à honorer en votre personne le grand Empereur qui, par son sceptre et sa puissance, protège la portion du peuple d'Israël, que la volonté de Dieu a placée sous la protection de l'Empire d'Autriche-Hongrie. Sire, notre religion oblige tout israélite qui paraît devant un monarque, à louer l'Éternel qui a daigné accorder à une de ses créatures un rayon de sa divine Majesté. C'est donc avec une profonde émotion et avec une joie inexprimable que je lève les yeux vers le ciel, pour m'acquitter de ce saint devoir envers votre auguste personne.

Puissant Empereur qui gouvernez vos peuples, par la grâce divine ! puisqu'il m'a été accordé de faire entendre mon humble voix devant Votre Majesté Impériale et Royale, je vous prie d'agréer l'ardente prière que j'adresse au Roi des Rois, pour votre gloire et votre félicité. Que Dieu bénisse Votre Majesté Impériale et Royale et Votre auguste Famille. Que Dieu augmente la gloire de l'Empire de l'ami et voisin de S. M. I. le Sultan. »

Le discours fini, R. Yakir en présenta à l'Empereur par l'entremise de Yéhazkel Gabaï[1], l'original ainsi que la traduction française. Après en avoir remercié Yéhazkel Gabaï, François-Joseph lui demanda :

— Dites-moi, je vous prie, si vous êtes des Autrichiens ?

— Non, Sire, répondit Yéhazkel, nous sommes sujets de S. M. I. le Sultan; mais il y a beaucoup d'Israélites sujets de Votre Majesté qui vivent en Turquie aussi heureux que nous.

L'Empereur. — Y a-t-il ici des synagogues ?

Yeh. — Oui, Majesté, ainsi que dans votre Empire.

L'Empereur. — Combien y en a-t-il ?

Yeh. — Trente, Majesté.

L'Empereur. — Cela me fait bien plaisir.

Ici finit l'entretien.

Un mois après (1869) de nouveau l'époque des élections arriva.

[1] Yéhazkel Gabaï, fondateur et rédacteur du *Journal Israélite*, petit-fils du célèbre Yéhazkel Gabaï qui joua un grand rôle sous le sultan Mahmoud.

On réélut encore les mêmes membres, avec cette différence qu'à la place de M. Alfassa. démissionnaire, on reconnut à l'unanimité comme président : M. *Davidtchon Carmona Effendi*. Dans cette même séance on décréta :

1° La fondation d'une école communale dans le but de tenir en échec l'institution protestante ; et l'on accorda au nouvel établissement une subvention annuelle de 10.000 piastres.

2° On vota une subvention annuelle de 2.000 piastres en faveur de la société de bienfaisance *Malbisch-Aroumim*.

3° On fit droit à une requête des professeurs des Talmud-Tora en leur allouant à eux tous 10.000 piastres par an.

Pour faire face à ce surcroît de dépenses, le Midjliss porta de 20 paras à 30 (10 à 20 centimes) par oke les droits de la gabelle, et augmenta de 15 0/0 l'impôt par tête que payaient *ab antiquo* les notables de la communauté.

## 1870.

C'est à partir de 1870 que la communauté de Constantinople commença à péricliter. Le comte Abraham de Camondo venait de quitter Constantinople pour Paris. Soit découragement, soit incapacité des représentants de la nation, le fonctionnement des Midjliss laissa beaucoup à désirer. Il se vit dans la nécessité d'affermer par anticipation les revenus de la gabelle : ceux de la viande, des fromages, du vin et des eaux-de-vie.

Comme événements importants, nous devons citer la mort du *Rav-ha-Kollel, Yaakov Béhar David* et la nomination à ce poste de l'ex-haham-bachi *Rav Yaakov Avigdor*.

Un ancien ministre américain près de la Sublime-Porte, M. Caroll Spence publia à Baltimore (États-Unis), dans le *Saturday Night*, un article sur la situation des Israélites à Constantinople, en 1870. Nous croyons intéressant de le rapporter[1].

« Actuellement, écrit M. Caroll Spence, il y a parmi eux de très riches banquiers et commerçants. La majorité est pourtant dans un état apparent d'indigence. Les Israélites sont regardés avec mépris tant par les Chrétiens que par les Musulmans. Ils s'occupent des professions les plus humbles, vendeurs de chiffons ou de vieux habits, et servent de guides aux étrangers qui visitent Constantinople. L'oppression sous laquelle ils ont vécu pendant tant de siècles a

[1] Cet article fut publié à Constantinople dans le Levant-Times (auj. Stamboul), 4 août 1870.

anéanti l'intelligence de ce peuple en Turquie et l'on éprouve de la difficulté à croire que ces Israélites, humbles et soumis, qui se laissent ainsi frapper et maltraiter à Constantinople par les enfants turcs et chrétiens, sans essayer de riposter, puissent être les descendants de cette race de braves guerriers qui, dans l'antiquité, ont attesté leur valeur par des faits d'armes brillants, et leur désespoir par des sacrifices personnels presque sans parallèle dans les annales de l'histoire : tant il est vrai que le courage et l'orgueil national finissent par s'abattre après une longue oppression comme les glaces après l'hiver. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les descendants des Juifs Espagnols en Turquie ont des teints clairs et souvent des cheveux roux. Comme race, ils sont bien formés, avec des figures intelligentes, et leurs femmes sont les plus belles de l'Orient. Leurs yeux bleus ou gris et leur beau teint contrastent très favorablement avec les yeux et les boucles noirs de leurs sœurs dont les ancêtres habitaient des climats plus chauds. Leur langage est un doux patois espagnol, mais ils parlent également le turc et le grec.

Les Turcs leur accordent le droit de se gouverner eux-mêmes. Leurs magistrats ont le nom de *régidors* ainsi qu'on les appelait en Espagne.

Personne ne s'intéresse moins à la politique en Turquie que les Israélites. Ils regardent peu favorablement tant les Turcs que les Chrétiens. De l'indifférence des Musulmans en matière de prosélytisme, ils ont quelque chose à espérer; mais du désir des chrétiens d'adjoindre tout à leur propre église, ils ont tout à craindre. Aux premiers, l'exercice de leur culte ne donne que peu d'ombrage ; mais la bigoterie et l'ignorance des autres sont une source d'ennuis continuels. Quand les Musulmans et les Chrétiens feront retour à cet esprit de tolérance religieuse qui leur a été légué par les fondateurs de leurs croyances respectives, les Israélites dont le Dieu est leur Dieu, dont les prophètes sont aussi leurs prophètes, dont les législateurs et les patriarches sont également vénérés par les deux sectes, jouiront en matière de religion de cette tolérance à laquelle a droit tout homme sur la terre. Jusqu'à ce que cela soit ainsi, ce peuple peut demeurer certain que sa prospérité comme race s'accroîtra plus sous l'ombre protectrice du trône des sultans que sous la bigoterie de l'église chrétienne telle qu'elle existe actuellement en Orient. »

## 1871.

La situation de la communauté ne fit qu'empirer durant l'année 1871. D'une part, le *Midjliss*, à court d'argent, affermait à bas prix tous ses revenus, même jusqu'au *tant pour cent* à prélever sur les actes de mariages à délivrer par le grand-rabbin. D'autre part, le plus grand désaccord régnait parmi les membres du Midjliss.

On se souvient que le conseil en fonctions avait été formé en

novembre 1869. S'étant démis volontairement en juin 1871, on convoqua une réunion de l'assemblée nationale et l'on y élut, suivant les formalités connues, un *Midjliss Gaschmi* dont le président fut M. Ben Zonana.

Dès les premières séances, les représentants de la nation ne purent s'entendre. Cette mésintelligence naquit à propos de l'entretien des écoles communales aux frais de la caisse nationale. A cette époque, Constantinople comptait deux importants établissements d'instruction: *l'école de Haskeuy* et celle de *Cousgoundjouk*. Le conseil temporel accordait à la première une subvention annuelle de 12.000 fr.; à la seconde, rien que 2.000 fr. Ce fut pour ce motif que les opinions du conseil se partagèrent et que les séances se changèrent en tumulte.

Les journaux étrangers, le *Courrier d'Orient*[1] entre autres décrivirent à plusieurs reprises dans leurs colonnes les désordres de la communauté juive.

## 1872.

Dégoûté de cet état de choses et affaibli par l'âge, R. Yakir Guéron présenta sa démission au gouvernement, au mois de mai 1872. Le 19 du même mois, une séance solennelle eut lieu à Cousgoundjouk au conac de *M. Haïm Isaïe Achkenazi*, où un envoyé spécial du grand-vizirat lut la communication suivante :

*Le grand-vizir Mahmoud Nédim aux rabbins et notables de la Nation Israélite.*

Yakir Effendi, caïmacam du grand-rabbinat, vient de donner sa démission à cause de son grand âge et parce qu'il désire passer ses derniers jours en Terre-Sainte. Par iradé impérial, il faudra que vous élisiez un homme intelligent et digne de remplir les fonctions de *locum tenens*. La protection paternelle de S. M. I. le Sultan, qui s'étend indistinctement à tous ses sujets, ainsi qu'aux Israélites, fidèles sujets de l'Empire, désire que la personne qui devra être élue comme caïmacam soit nommée le plus tôt possible, suivant les formalités de la constitution.

Ce 1er reb-ul-evel 1289.

Les écrits du temps, entre autres, le *Nacional de Vienne* (1867) reprochent au grand-rabbin Yakir le gaspillage des deniers publics et condamnent hautement sa conduite dans la partialité dont ce dernier fit preuve contre le grand-rabbin de Smyrne, Haïm

[1] Ancien journal de Constantinople qui a cessé de paraître.

Palacci, qu'une coterie injuste voulut destituer de ses fonctions.

Néanmoins l'histoire serait bien ingrate envers Ribi Yakir Guéron en ne se souvenant pas des services immenses qu'il rendit à ses coreligionnaires dont il prit la défense en toute circonstance et presque toujours de sa propre initiative.

Voici quelques faits à l'appui :

Au mois d'avril 1867, le prince de Serbie *Michel III Obrénovitch* étant de passage à Constantinople, Yakir Guéron Effendi jugea à propos de lui rendre visite.

Michel III résidait au palais de *Nedjib-Pacha*. A l'arrivée du grand-rabbin, les soldats serbes et turcs qui montaient la garde présentèrent les armes. Puis *Yakir Guéron* adressa un discours à Son Altesse la priant de prendre sous sa protection les Israélites serbes et de leur accorder les droits civiques.

Le prince répondit :

« J'ai été heureux de recevoir la visite du chef de la religion juive pour tout l'Empire Ottoman et dont l'autorité spirituelle s'étend même sur les Israélites serbes. J'éprouve un vif regret d'avoir refusé jusqu'à présent les droits civiques à vos coreligionnaires. Mais je promets à Son Eminence que les Israélites serbes, lesquels n'ont pas de plus grand ami que moi — obtiendront à bref délai, satisfaction. Du jour où mon pays m'a élu comme prince, je n'ai point eu d'autre désir; j'espère que Dieu me permettra de le réaliser [1]. »

Nous avons déjà parlé plus haut de la querelle qui éclata à Balata, en 1867, entre Grecs et Juifs et à la suite de laquelle le caïmacam fit tant de démarches auprès du patriarche Grégoire.

Il nous reste à citer un dernier fait de la même année.

En septembre 1867, une troupe de comédiens qui jouaient dans un théâtre de Péra représentaient des pièces où les Juifs, costumés en rabbins, étaient raillés et insultés en pleine scène. Rav Yakir en porta plainte au gouvernement. Voici la communication qu'il reçut en réponse [2] :

*A Son Eminence le caïmacam du haham-bachilik.*

A la suite du rapport par lequel vous avez formulé vos plaintes auprès de la Sublime-Porte au sujet d'un acteur qui s'est permis au *Théâtre des Petits-Champs* d'insulter la nation juive, nous sommes entrés en correspondance avec le ministre de la police, et, par sa réponse à la Sublime-Porte, il nous apprend qu'il a fait venir en sa

[1] *Journal Israélite*, n° 1250.

[2] Voir *Nacional* de Vienne (1867), p. 142.

présence les chefs de cette troupe et qu'il leur a ordonné de ne plus s'exprimer en termes désobligeants au sujet de n'importe qui, sous peine de subir les peines édictées par la loi. Je vous transmets la présente communication afin que vous en fassiez part à votre nation.

Ce 17 Djémazil Ahir 1284[1].

Rav Yakir Guéron reçut durant son ministère beaucoup de lettres vizirielles. Voici, à titre de curiosité, le contenu de celles qui furent livrées à la publicité.

En octobre 1864, par une lettre vizirielle, une circulaire, sans doute, le gouvernement se plaignit des habits peu décents que les femmes portaient dans les rues, et de l'usage immodéré des spiritueux que faisaient les hommes. Conséquemment, la Sublime-Porte engagea R. Yakir à prévenir les Israélites, hommes ou femmes, des peines qu'ils subiraient en cas de récidive.

En décembre 1864, une communication vizirielle ordonna au grand-rabbin de faire savoir à qui de droit que les fosses tombales devaient avoir au moins deux pics (1 mètre 28) pour éviter ainsi l'apparition du typhus.

En décembre 1866, le caïmacam reçut l'acte viziriel que voici ; c'était encore une circulaire[2] :

« Eminence,

Jusqu'à présent on s'est permis, contrairement à la Constitution, d'entreprendre la construction d'églises, de synagogues, d'écoles ou d'académies sans en faire part au Gouvernement et sans songer aux frais de construction et d'entretien de l'établissement. Il en résultait que le comité organisateur obligeait les fidèles, riches et pauvres, à contribuer à la dépense pour de fortes sommes. Sa Majesté Impériale défend d'user de pareils moyens à l'avenir. De plus, Elle ordonne qu'au cas où il s'agira d'élever un de ces établissements, on arrête d'avance les frais nécessaires et qu'on en présente un rapport à Sa Majesté. Vous êtes prié de prendre en considération le présent avis. »

Avant de quitter cette grande figure du judaïsme oriental, nous rapporterons encore quelques détails biographiques puisés à bonne source[3] :

« Malgré les honneurs dont il fut comblé, Yakir Guéron resta toujours simple et modeste. D'une nature foncièrement bonne, il était d'un abord facile. Il recevait toujours avec la même douceur et la

[1] *Journal Israélite*, n° 644.
[2] *Journal Israélite*, n° 514, nous résumons l'acte.
[3] *Correspondance de M. Félix Bloch* aux Archives Israélites de Paris (traduction du *Nacional* de Constantinople du 28 mai 1874).

même cordialité, petits et grands, riches et pauvres, prêt à obliger quiconque avait besoin de ses services.

A Constantinople comme à Andrinople il aimait à s'intéresser au sort des pauvres et c'est avec raison qu'on lui donna le titre de « père et de sauveur du peuple ».

Un de ces incendies si fréquents en Turquie se déclara un jour dans un faubourg de la capitale, à Ortakeuy. Le grand-rabbin vit avec douleur quarante familles privées tout à coup de leurs maisons, et des femmes, des vieillards et des enfants traînant dans les rues sans pouvoir trouver un abri.

R. Yakir n'eut rien de plus pressé que d'adresser une supplique au Gouvernement en faveur de ses frères; il obtint une somme de 500 livres turques. En outre, il organisa une souscription ainsi qu'une loterie dont il employa les bénéfices à la construction de quelques maisonnettes. Ainsi, il eut le bonheur de mettre à l'abri les malheureux qui vivaient provisoirement sous des tentes.

En 1864, lorsque les chrétiens accusèrent les Juifs d'avoir fait usage du *sang chrétien* dans la fabrication des pains azymes, Rav Yakir obtint de la Sublime-Porte un firman en vertu duquel, toute calomnie de ce genre serait absolument défendue. Ce firman valut à nos coreligionnaires le repos de plusieurs années.

Par l'influence de Rav Yakir plusieurs grands-rabbins et beaucoup de notables israélites furent décorés. Lui-même mérita le grand cordon du Médjidié en 1870.

Sur la fin de ses jours il demanda au Gouvernement l'autorisation de se démettre de ses fonctions pour aller s'établir en Terre-Sainte, à Jérusalem, se conformant ainsi à un usage antique en vigueur parmi les Juifs d'Orient.

A Jérusalem même, il voulut se rendre utile à ses frères. Il y fonda une « *Yéchiba* » de cinq rabbins et veilla à ce que la distribution des aumônes, *la halouka* se fît équitablement. Il voulut même seconder les efforts des financiers de l'Europe ainsi que ceux de M. *Charles Netter* pour l'acquisition des terres en Palestine; malheureusement il ne put mener cette œuvre à bonne fin : la mort vint le surprendre le 11 février 1874.

## LE GRAND-RABBIN MOCHÉ HALÉVY (1872-1876)[1].

Le 19 mai 1872, le jour de la séance solennelle où l'envoyé du

[1] Nous allons rapporter les faits saillants de son administration jusqu'à la fin du règne du Sultan Aziz. Nous poursuivrons dans un autre ouvrage, si nos occupations

grand-vizirat lut l'acte en vertu duquel la démission du Rav Yakir avait été acceptée, les assistants voulurent profiter de la même réunion pour s'occuper de l'élection du nouveau *locum tenens*. Mais la discussion fut si tumultueuse que les assistants ne purent se mettre d'accord et que six membres sur neuf du Midjliss Gaschmi donnèrent leur démission. Néanmoins quelques jours après, il y eut à Haskeuy une séance non moins orageuse où l'on faillit en venir aux mains et où l'on élut cependant une Commission provisoire de douze membres.

Le dimanche suivant, au milieu d'une immense foule qui remplissait la synagogue d'*Ahrida* à *Balata*, la Commission provisoire élut comme *caïmacam*, à la majorité des voix, Ribi *Moché Halévy*.

L'iradé impérial qui le reconnut comme tel fut promulgué le 3 juillet 1873. Dès le lendemain, un envoyé spécial du ministère des Affaires Etrangères[1] se rendit à Haskeuy pour communiquer l'heureuse nouvelle à R. Moché Halévy et l'inviter à la Sublime-Porte.

Le chambellan avait mis à la disposition du rabbinat plusieurs barques de la Cour. Son Eminence accompagné des rabbins *Méir Yaèche* et *Moché Hayim* ainsi que de plusieurs notables prirent place dans les embarcations. A *Sirkédji*[2], une foule considérable d'Israélites, les uns à pied ou à cheval et les autres en voiture stationnaient en attendant impatiemment le grand-rabbin.

Celui-ci entra dans la Sublime-Porte dont la cour fut envahie par les Israélites. Son Altesse le grand-vizir fit une réception chaleureuse au nouveau chef spirituel qu'il félicita de sa nomination. « J'aime à croire ajouta le grand-vizir que, conformément à la volonté de S. M. le Sultan, vous conduirez vos coreligionnaires dans la voie du progrès. »

Après la cérémonie, le grand-rabbin traversa de nouveau dans les voitures de la cour, les principales rues de Stamboul. Il était précédé et suivi de *tchaouches*, d'une escorte de soldats et d'une foule de spectateurs. Il fut ramené à Haskeuy par les barques de la Cour[3].

Dès le mois d'août le grand-rabbin s'empressa d'élire un *Midjliss Gaschmi* qu'il soumit à la sanction du Gouvernement : l'iradé qui reconnut le nouveau conseil parut au commencement d'août.

nous le permettent le récit de son administration durant le règne du Sultan actuel.

[1] Un même fonctionnaire cumulait le ministère des Cultes et celui des Affaires Étrangères.

[2] Faubourg de Stamboul.

[3] *Journal Israélite*, n° 1268.

Le président de la nouvelle assemblée fut : Béhor Effendi Achkénazi, membre du Conseil d'Etat.

Les débuts du nouveau ministère furent pleins de promesses.

L'école de Cousgoundjouk, fermée pendant les derniers troubles, fut réouverte ; celle de *Péri-Pacha* le fut également, grâce à la générosité de la famille Camondo qui prit tous les frais à sa charge. Il était grand temps que ces institutions s'ouvrissent, car la mission protestante venait de fonder une nouvelle école à Haskeuy (*Rue Saraïco*).

De plus, une société de bienfaisance « *Malbische Aroumim* », qui comptait dix ans d'existence et qui avait atteint le chiffre de mille adhérents, qui s'était désorganisée, fut réformée sur des bases plus solides. Enfin le Comité de l'*Alliance Israélite* pour Constantinople, qui ne fonctionnait plus, se reconstitua sous le nom de *Comité régional pour la Turquie*. Les membres de ce Comité furent MM. le Comte Abraham de Camondo, président[1] ; Emmanuel Vénéziani, secrétaire ; Klarfeld, Adolphe Barbier, Béhor Effendi (membre du Conseil d'État), Abraham Lévy, (Kiézabtchioglou), Samuel Molho, Mordékhai Tiano, Ishak Achkénazi, Beniamin Gurgi, Raphaël Hamon et Béhor Fua.

Les espérances de la nation furent vite déçues. Elle constata bientôt que les revenus de la communauté étaient gaspillés par ceux qui devaient en prendre le plus grand soin.

Le *Tiempo*[2] obtint à la suite d'articles foudroyants la publication du budget du grand-rabbinat. Comme ces comptes peuvent avoir un certain intérêt rétrospectif, nous croyons utile de les transcrire[3].

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE CONSTANTINOPLE

(*Second semestre de 1872.*)

RECETTES.

| | Piastres. |
|---|---|
| De permis accordés pour mariages, décès | 24.659 |
| Dons divers | 9.287 |
| Passeports des voyageurs | 2.887 |
| Impôts de capitation | 2.272 |
| *A reporter* | 19.105 |

[1] Quoiqu'il n'habitât plus Constantinople, son influence était très utile à la communauté.

[2] Journal judéo-espagnol paraissant depuis 1872.

[3] Voir *El-Tiempo*, numéro du 17 janvier 1873.



| | |
|---|---|
| *Report* | 19.105 |
| Impôts de capitation | 245 |
| Gabelle du vin | 5.260 |
| Produit de la vente de la viande accordée par le Gouvernement au rabbinat pour la communauté | 12.420 |
| Don du rabbinat d'Andrinople | 3.600 |
| Prêts faits par les membres du Conseil administratif | 27.000 |
| Gabelle du fromage | 22.500 |
| Gabelle de la viande | 49.538 |
| Total | 160.283 |

DÉPENSES.

| | Piastres. |
|---|---|
| Frais occasionnés pour l'élection du caïmacam du grand-rabbinat | 32.400 |
| Garde-robe et mobilier du grand rabbinat | 14.206 |
| Frais pour visites rendues par le grand-rabbin | 6.017 |
| Nourriture du grand-rabbin | 15.194 |
| Cadeaux offerts par le grand-rabbin à l'occasion du Ramazan et du Baïram | 2.904 |
| Entretien de quelques rabbins | 14.847 |
| Id. de Yéchivoth | 2.422 |
| Rabbins siégeant aux tribunaux | 25.459 |
| Pension du chef spirituel de la communauté le grand-rabbin Yaèche de Constantinople | 1.688 |
| Secrétaire musulman attaché au grand-rabbinat | 3.600 |
| Rabbins préposés à l'abattoir | 2.844 |
| Contribution à l'école de Piri-Pacha | 16.241 |
| Rabbin Jacob Abolafia | 681 |
| Talmud-Thora du quartier Djubali | 381 |
| Frais divers | 3.588 |
| Perte pour la gabelle du fromage | 2.851 |
| Loyer payé par M. Alazraké | 3.240 |
| Employés du rabbinat | 16.735 |
| Distribution de viandes aux pauvres de Balata | 825 |
| Rabbins de l'abattoir de Férikeuy (Constantinople) | 490 |
| Rabbin Jacob Galimidi | 1.500 |
| Frais divers | 2.492 |
| Surveillants des abattoirs | 1.450 |
| Frais de cimetière | 992 |
| Total | 183.246 |

De ce qui précède, il résulte outre la bizarrerie des dépenses que, durant le second semestre de 1872, les recettes mensuelles

furent de 5,600 francs et les dépenses de 6,420 francs ; d'où, pour cette période, un déficit de 820 francs.

*Le Tiempo* prouva par des raisons probantes, que ces comptes étaient erronés; il les désigna sous le nom de *comptes fantastiques* et démontra que les membres du Conseil administratif gaspillaient l'argent destiné au pauvre peuple. Pour ne citer qu'un fait, mentionnons le produit de la vente de la viande accordée par le Gouvernement qui devait être au moins de 80,000 piastres, ainsi que l'année précédente, et qui n'en rapporta que 12,000 à en croire le budget.

Il faut dire aussi, pour expliquer cet acharnement du *Tiempo* contre le rabbinat, que ce dernier était alors extrêmement puissant, tyrannique même.

La tyrannie rabbinique était la même partout, dans tous les centres juifs de la Turquie, à Constantinople, à Salonique, à Jérusalem, etc.

Il y avait eu, en cette année-là, comme une recrudescence de l'influence cléricale.

Pour ne pas être taxé de partialité, nous ne devons pas accuser le ministère de R. Moché Halévy de la pénurie des finances. N'oublions pas que R. Yakir Guéron les avait laissées dans un état déplorable: R. Moché Halévy en supporta fatalement les conséquences.

A l'occasion de la Pâque de 5634 (avril 1874), le caïmacam adressa un appel public aux notables pour les prier d'acquitter les reçus de l'*Arékha* (impôt sur le revenu). Il y eut très peu de personnes qui répondirent à l'appel. Conséquemment, les pauvres rabbins et tous les besogneux à la charge de la communauté eurent beaucoup à pâtir.

En juillet 1874, il y avait juste deux ans que le Midjliss fonctionnait. Il fut dissous et remplacé par un nouveau conseil.

La séance eut lieu à Cousgoundjouk, le 13 juillet, au conac de *M. Romano* sous la présidence du caïmacam Effendi. Etaient présents : les membres des Midjliss *Gaschmi* et *Rouhâni*, les membres du Comité régional de l'*Alliance* ayant à leur tête M. Emmanuel Vénéziani.

La séance s'ouvrit par un discours du Rab *Yaèche* qui prêcha la concorde et l'amour du prochain aux assistants. Puis on pria M. Vénéziani d'exposer à l'assemblée les démarches qu'il avait

faites au sujet de la calomnie du sang au Phanar[1] ; M. Vénéziani donna les explications désirées.

Ensuite, les principaux rabbins de l'assistance dressèrent une liste de quinze personnes qui furent acceptées à l'unanimité et sans discussion comme membres du nouveau Midjliss. Les candidats inscrits s'en défendirent. Ils finirent pourtant par accepter leur mission, à condition que le nouveau conseil porterait le titre de « Commission Nationale » ou « Midjliss Idaré », au lieu de l'appellation accoutumée.

Les membres de la Commission nationale furent : Béhor Effendi Achkénazi, Yéhazkel Effendi Gabaï, Isaïe Achkénazi, Samuel Molho, Menahem Yakar, Raphaël Hattem, Ishak Achkénazi, Ishak ha-Cohen, Raphaël Hamon, Nissim Barnathan, Béhor Gabaï, Ishak Béhar, Abraham Romano, Behor Hattem, Yosseph Mizrahi (Yondjoglou).

Cinq mois s'étaient à peine écoulés, on était aux approches des grandes fêtes d'automne, que le Midjliss annonça encore au public par la voie des journaux, qu'il prélèverait une nouvelle « Arékha », alléguant comme prétexte — très plausible à la rigueur — que tous les droits de la gabelle avaient été affermés par avance. Du reste, était-il dit dans cet avis, on ne devait considérer la nouvelle « Arékha » que comme un emprunt national.

Les notables accueillirent avec peu d'enthousiasme l'avis consistorial; fort peu d'entre eux y répondirent. Les membres de la Commission en furent froissés et découragés.

## 1875.

La gêne où se débattit la Communauté en 1874 se continua en 1875. De nouveau, aux approches de la Pâque de 5635, le Midjliss publia par le journal *El Nacional*, l'avis fatidique relatif à la perception de l'*Arékha*. Ce mandement renfermait entre autres, ce passage typique :

« Il est impossible de décrire la misère des rabbins besogneux à qui ce revenu est destiné. Tandis qu'autrefois ils gagnaient leur vie en rédigeant des actes de prêts, d'hypothèques et de fiançailles, ou qu'ils étaient invités aux anniversaires de mort, aujourd'hui, les modes et l'irréligion ont tout bouleversé, etc..... »

Rappelons enfin qu'en 1875, la Turquie d'Europe moins les Etats

[1] Nous reviendrons plus loin sur cette accusation.

tributaires renfermait 70.000 Juifs sur 10 millions et demi d'habitants, soit 1 sur 150[1].

En 1876, l'administration du grand-rabbinat n'offre rien de saillant. Rappelons simplement que le détrônement du sultan Aziz eut lieu le 29 mai 1876.

Depuis l'avènement de Rab Moché Halévy au siège rabbinique, les intérêts des Juifs de Turquie furent plaidés devant le gouvernement dans trois circonstances, soit par le chef spirituel en personne, soit par des hommes jouissant d'une grande influence.

Le 2 avril 1873, M. le baron de Hirsch, de passage à Constantinople, eut avec le sultan Aziz une audience dans laquelle il plaida le sort des Israélites Turcs[2].

Le baron sollicita du Souverain la faveur que les Juifs Rouméliotes pussent obtenir des emplois dans l'administration des chemins de fer orientaux ainsi que dans celle des télégraphes. Le Sultan répondit que malgré toute sa bonne volonté, la chose était matériellement impossible, vu que les Juifs d'Orient étaient absolument incapables de remplir de pareils emplois. L'illustre interlocuteur éprouva un profond chagrin en entendant cette réponse.

C'est à la suite de cet entretien, ajoute le *Nacional*, que le Baron promit de faire à l'Alliance Israélite un don très important, dont les revenus seraient consacrés spécialement au profit des écoles.

Deux mois après (juin 1873), Son Altesse le Khédive d'Egypte, Ismaël Pacha, avait été appelé à Constantinople pour des intérêts politiques.

Son Eminence Ribi Moché Halévy lui rendit visite au palais d'*Emirian* sur le Bosphore.

A peine le caïmacam eut franchi le seuil du salon princier que le Khédive lui-même se leva et alla à sa rencontre. Ribi Moché s'excusa d'avoir retardé sa visite : « Je vous aurais présenté mes respects depuis longtemps, dit-il, si une indisposition ne m'en eût empêché ».

Ismaël Pacha répondit : « J'éprouve un double plaisir aujourd'hui : je suis charmé de faire votre connaissance et de vous voir en bonne santé ».

Le fait le plus saillant de la conversation qui s'engagea entre ces deux personnages, ce fut les remercîments qu'adressa Ribi

[1] Voir *Stamboul* du 23 septembre 1875, article extrait du *Moniteur Universel*.
[2] Voir *El Nacional*, avril 1874.

[illegible] au sujet [illegible] comment les Israélites Égyptiens.

Le [illegible] répondit : « Soyez sans inquiétude sur le sort de vos frères d'Égypte. Mon banquier *Moïse Efendi*, que vous voyez ici présent, a eu toute ma sympathie par les bienfaits nombreux qu'il prodigue aux [illegible] de mon pays. J'ajouterai qu'il [illegible] avec une [illegible] extraordinaire, [illegible] de [illegible]. »

Au moment de quitter Son Altesse, le grand-rabbin remit à M. [illegible] pour le Khédive une adresse de félicitations en langue hébraïque.

A l'époque de la nomination de Monseigneur Joachim au siège patriarcal de la communauté grecque orthodoxe, le grand-rabbin jugea l'occasion favorable pour resserrer les liens d'amitié entre les deux peuples.

Il [illegible] se rendit donc au Patriarcat en compagnie de deux autres rabbins et de MM. [illegible] Emmanuel Vénéziani, vice-président du Comité régional de l'Alliance Israélite, Barouch Ef-[illegible], secrétaire [illegible] et [illegible], représentant de la maison [illegible].

Le Patriarche [illegible] ses hôtes. Il alla à la rencontre du grand-rabbin, le [illegible] par la main et lui offrit la place d'honneur.

Après [illegible], Son Éminence [illegible] par son secrétaire une adresse de [illegible]. « J'espère que vous [illegible] parmi [illegible] séculaires [illegible] et que vous continuerez à consolider [illegible] des deux nations. »

MM. [illegible], Barouch Efendi et Emmanuel Vénéziani [illegible] dans le même sens. M. Vénéziani [illegible] de Sa Sainteté non seulement sur la [illegible] sur la [illegible] du « mannequin » [illegible], qui, dans l'esprit des populations ignorantes, est considéré comme [illegible] au milieu des [illegible].

Dans sa réponse, le Patriarche promit d'employer ses efforts pour resserrer les liens [illegible] entre deux nations aussi généralement [illegible] que le sont les Israélites et les Grecs.

[illegible]

[illegible]

[illegible] Vénéziani.

En la même année, Nasser-Eddin, schah de Perse, de retour de sa visite à l'Exposition de Paris, s'arrêta quelque temps à Constantinople.

Une députation israélite, présidée par M. Vénéziani, se rendit au palais de *Beylerbey* où elle fut reçue en audience par *Hussein-Khan*, grand-vizir du schah Nasser-Eddin. Cette fois aussi M. Vénéziani intercéda auprès du ministre persan en faveur de nos coreligionnaires de Perse.

Il reçut une réponse favorable de Hussein-Khan [1].

## LES JUIFS EN PROVINCE SOUS LE SULTAN AZIZ (1861-1876).

Faute de documents, faute de journaux locaux surtout, il est matériellement impossible au chroniqueur de tracer l'historique détaillé des communautés de la province [2]. Ce n'est que grâce aux correspondances publiées par la presse juive de Constantinople que nous avons pu recueillir quelques détails sur les groupes en question.

Nous tracerons donc une monographie de chaque communauté, en juxtaposant les faits chronologiquement plutôt qu'en les rattachant par un fil solide.

Durant le règne du sultan Aziz voici quels furent les grands-rabbins des villes de la province :

Jérusalem eut successsivement comme haham-bachi Haïm David Hazan (1862) et Abraham Achkénazy (1867) ; Smyrne : Haïm Palacci d'abord, puis en 1873, Abraham Palacci, fils du précédent ; Rhodes eut : Rahamim Franco (1866) ; Damas : Yaakov Pérez ; Salonique : Saül Covo (1867) et Rav Gatteigno (1875) ; Andrinople : Yakir Guéron (1861) et Abraham Guéron (1864), fils du précédent ; Sérès ; Menahem Cohen (1862) ; Roustchouk : Abraham Melamed (1869) ; Nich : Mercado Alcalaï (1873) ; Belgrade : David-Benjamin Rousso ; Bosna-Sérai : Abraham Moché Halévy (1873) ; Alexandrie : Moché Hazan ; La Canée : Moché Achkénazi (1868) et Ishak Cohen (1873) [3] ; Antioche : Abraham Doïek.

[1] Voir les deux discours *in-extenso* dans le *Bulletin de l'Alliance*, 1873.

[2] Il faudrait faire une exception en faveur de Jérusalem, Smyrne et Salonique qui possèdent des journaux depuis vingt ans environ.

[3] Ces dates indiquent l'époque où les journaux font mention de ces grands-rabbins.

## JÉRUSALEM

### 1862

La ville de Jérusalem reçut en avril 1862 la visite du *Prince de Galles*. La communauté juive en a gardé un bon souvenir.

Le prince et sa suite avaient résidé hors de la ville dans des tentes. C'est là que tous les chefs des communautés religieuses allèrent rendre visite à l'illustre voyageur. Le hakam-bachi, Rav David Hazan, déploya une grande magnificence en cette circonstance. Vêtu de longs habits blancs sur lesquels se détachait la décoration du Medjidié, coiffé d'un « kaouk » magnifique et suivi d'un groupe de rabbins, il se dirigea vers la tente princière. Son Altesse vint, le chapeau à la main, à la rencontre du hakam-bachi et [illegible] première place. Rav David Hazan invoqua la protection divine sur la personne du prince.

Un entretien s'engagea alors entre les deux personnages, dans lequel il fut décidé que le prince de Galles visiterait, dès le lendemain, en compagnie de Rav David Hazan la forteresse de Sion. En effet, le lendemain, l'illustre voyageur visita la forteresse et se fit raconter par le grand-rabbin les souvenirs historiques que rappelaient les divers endroits : tel pan de muraille, telle synagogue, tel tombeau, etc. Le prince de Galles exprima en partant la satisfaction qu'il avait éprouvée durant cette intéressante excursion.

### 1864

En 1864 le Gouvernement français envoya en mission scientifique à Jérusalem un savant distingué, M. de Saulcy. Dans les fouilles qu'il avait entreprises il découvrit plusieurs tombeaux parmi lesquels, au dire des rabbins, celui de « *Kalba Savoua* » docteur célèbre du Talmud. A ce sujet il s'établit un échange de correspondance entre le hakam-bachi de Jérusalem qui se plaignait du sacrilège, le rabbin Yakir Guéron de Constantinople, la Sublime-Porte, M. de Camondo et M. Crémieux, président de l'Alliance Israélite.

Il résulta de toutes les démarches entreprises à ce sujet, une enquête ouverte par le Gouvernement ottoman dont on adressa un rapport à Yakir Effendi. Suivant ce rapport, M. de Saulcy avait le droit d'emporter les sarcophages, puisqu'il les avait payés au

*[illegible] Israélite*, n° [illegible]

propriétaire du terrain et qu'il s'agissait de l'intérêt de la science. Quant aux ossements mis à jour par les fouilles, ils furent confiés au haham-bachi de Jérusalem pour qu'il les livrât à la sépulture et qu'il en disposât à son gré.

## 1870.

En 1870, Jérusalem fut en proie à la famine. Les pluies avaient fait défaut et les sauterelles avaient ravagé les campagnes. La cherté des vivres était devenue telle que le pain se vendait, en décembre 1870, au prix incroyable de 7 fr. 40 le kilo. Le seul puits qui contint encore de l'eau le « *Béer Yoël* » ne fournissait plus qu'un liquide bourbeux que les habitants assoiffés payaient tout de même à un prix inouï. La famine était telle qu'on vit le père d'une nombreuse famille chanceler et tomber inanimé sur la place publique; les médecins constatèrent qu'il s'était empoisonné volontairement.

Les administrateurs de la communauté juive s'adressèrent à la générosité des Israélites de Turquie et d'Europe. Un rabbin quêteur alla de ville en ville, essayant d'exciter la pitié publique en faveur des Israélites de la Ville-Sainte : M. Montefiore adressa au haham-bachi Abraham Achkénazi 3.000 l. st. le produit d'une quête qu'il avait faite ; Vienne, Constantinople, Nich, Brousse, etc., envoyèrent chacune leur quote-part.

## 1875.

M. de Montagu, de Londres, fit en 1875 un voyage en Terre-Sainte, à la suite duquel il adressa un rapport à l'*Anglo-Jews Association*. Comme l'auteur puisa ses renseignements aux meilleures sources nous tenons à en conserver un souvenir dans cette chronique [1] :

« Les Israélites de Jérusalem, écrivait M. de Montagu, sont au nombre de 13.000 environ, dont 7.000 *Achkénazim* et 6.000 *Séfaradim* ; cela fait au total 5.000 familles environ, parmi lesquelles il se trouve mille veuves et mille personnes vivant seules, sans parents ni protecteurs. On désigne sous le nom d'*Achkénazim* tous les Israélites d'origine russe, allemande et autrichienne établis à Jérusalem depuis 70 ans environ. Parmi eux, il y en a qui ont abandonné leur patrie pour échapper au service militaire ; d'autres qui sont venus en Terre-Sainte pour y vivre sans travailler du produit des aumônes envoyées par les philanthropes israélites de l'Europe. Beaucoup de nos coreli-

[1] Ce rapport fut traduit par le *Journal Israélite*. Voir nos 554, 555, 556, 557, 567.

gionnaires viennent à un âge très avancé passer à Jérusalem le reste de leurs jours et mourir devant la maison de Dieu et jusqu'à ce que le Père Céleste les appelle à lui. Ils supportent les souffrances de la faim, de la soif et de la misère.

Dix pour cent parmi les chefs des familles s'occupent de commerce et d'industrie. La plupart d'entre eux vendent des comestibles, les autres sont tailleurs, cordonniers, forgerons, tisserands, bijoutiers, etc. Parmi les *Séfaradim* on trouve aussi des maçons et des portefaix. Le prix de la main-d'œuvre est très faible.

Les Séfaradim sont natifs pour la plupart de la Terre-Sainte ; aussi vivent-ils en bons termes avec leurs concitoyens non israélites ainsi qu'avec les Achkénazim, car en leur qualité d'indigènes, les Séfaradim ne prennent point part à la « grande distribution des aumônes » dont jouissent les Achkénazim.

Les Juifs sont malheureusement considérés par leurs concitoyens non israélites comme avares et usuriers. Ils se distinguent aussi par une malpropreté repoussante dont ils subissent d'ailleurs les conséquences.

Les eaux sont rares à Jérusalem. Pour ce qui est des loyers, une chambre se paye de 7 à 10 francs par mois ; une maisonnette de trois chambres rapporte annuellement de 300 à 400 francs. Une personne ne peut subsister à moins de 45 francs par mois. Suivant mes informations, un homme peut vivre à la rigueur avec 30 francs par mois, en n'y comprenant pas la dépense pour l'eau dont une cruche vaut 15 centimes en hiver et 25 centimes en été. Moyennant 570 francs par an un ménage de deux personnes peut vivre dans la gêne, en se privant toutefois de viande.

Tout ce qui précède concerne la situation matérielle des Israélites ; parlons maintenant de leur état moral et de leur instruction.

Bien des personnes en état de travailler préfèrent néanmoins vivre dans l'oisiveté, habituées qu'elles sont à vivre des aumônes ; cette funeste habitude se transmet par héritage et se perpétue de père en fils.

L'éducation des enfants *Séfaradim* est bien mauvaise ; elle est préférable néanmoins à celle des Achkénazim. Les femmes Séfaradim, pas plus que celles des Achkénazim, ne savent lire ni écrire aucune langue. Les Séfaradim enseignent à leurs enfants l'écriture et la langue hébraïque ainsi qu'un espagnol corrompu mêlé d'arabe. Il n'en est pas de même des Achkénazim qui, sous peine d'excommunication et d'amendes, défendent à leurs compatriotes d'enseigner à leurs enfants des langues étrangères. Il en résulte que toutes les écoles fondées à Jérusalem par les Israélites de l'Europe pour l'étude des langues profanes, tous ces établissements, disons-nous, ne sont fréquentés que par des enfants Séfaradim. Aussi, à mesure que ces derniers grandissent, ils ne tardent pas à dépasser leurs coreligionnaires Achkénazim.

Depuis quelques années les Israélites de Jérusalem participent aux

progrès de notre temps ; grâce aux nombreux touristes qui visitent la Ville-Sainte, le commerce s'est développé au point que beaucoup de nos coreligionaires se construisent de belles maisons hors de la ville.

Parmi les œuvres de bienfaisance, il faut placer en tête l'hôpital *Rothschild*. Celui de la *Mission Protestante* n'est pas moins bon. Il ne diffère en rien de l'hôpital israélite ; on y sert même une cuisine *cascher*. La seule chose à noter c'est qu'on voit, étalé constamment sur la table, un exemplaire du Nouveau Testament. Quoique cet établissement soit excommunié par les rabbins, beaucoup d'Israélites y vont néanmoins chercher leur guérison.

Un fait curieux, c'est le nombre des malades juifs de la Ville-Sainte. Annuellement l'hôpital Rothschid soigne 21.000 personnes ; celui de la Mission 20.000 ; l'infirmerie du « *Bikour-Holim* » 15.000, en outre, les médecins en soignent à domicile 10,000. Cela fait au total 66.000 ; d'où il résulte d'après un simple calcul de statistique que chaque Israélite tombe malade 5 fois par an.

Il est impossible de passer sous silence la distribution des aumônes « la Halouka » qui se fait régulierement à Jérusalem. Il existe deux *Halouka*, la *grande* et la *petite*.

Ont droit à la *grande Halouka*, produit des offrandes des Juifs de Russie, seulement les Israélites d'origine russe ainsi que leurs enfants ; tandis que la *petite Halouka* produit des offrandes des Israélites d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique se partage parmi tous les habitants nécessiteux des villes saintes.

Tandis que les revenus du Gouvernement se chiffrent dans les villes saintes ainsi que dans toute la Palestine par 90 000 l. st., celui des aumônes reçues par les Israélites de ce pays se monte à 30 ou 40.000 l. st. »

Tel fut le rapport présenté par M. de Montagu à l'Anglo-Jews-Association [1].

## SMYRNE (1861-1876).

Un fait que l'histoire des Israélites d'Orient ne peut laisser passer inaperçu, ce sont les querelles intestines qui divisèrent la communauté juive de Smyrne en deux camps, luttes acharnées qui tinrent en haleine, durant cinq ans (1865-1869), la presse juive de Constantinople, de Vienne et de Paris [2].

En 1865, Smyrne avait pour haham-bachi *Haïm Palacci*, un vieillard respectable âgé de soixante-dix-sept ans, qui remplissait

[1] Nous avons dû résumer certaines parties de ce rapport à cause des difficultés de la traduction.

[2] *Journal Israélite* (Constantinople), *El Nacional* et *Dragoman* (Vienne) ; *Archives Israélites* (Paris).

les fonctions de grand-rabbin depuis treize ans. Abusant de son grand âge, quelques personnes de son entourage s'étaient emparé du pouvoir et administraient la communauté suivant leur bon plaisir. Cet état de choses devait inévitablement avoir une fin, aussi, à la fin de novembre 1865, les Israélites smyrniotes élurent un comité administratif ainsi composé [1] : *Président* : Abraham Henriquez ; *membres* : Jacob Mélamed, Moché Mordoch, Ishak Sidi, David Cohen, Abraham Roditi, Moché Sion, David Tarento, Ishak Danon, Habib Nissim Crespin.

Dès sa première réunion, le comité invita à la séance le grand-rabbin Palacci en personne, en l'absence de ses parents et de ses conseillers. Les membres du comité obligèrent Haïm Palacci à signer une déclaration en vertu de laquelle il s'engageait à n'apposer son cachet sur un acte officiel quelconque sans que celui-ci fût préalablement signé et approuvé par la majorité des membres du comité. Le haham-bachi signa de gré ou de force la déclaration en question.

Ceci fait, le conseil remplaça l'ancien personnel de l'administration par des hommes intègres, s'occupa de la répartition exacte des impôts de la communauté, frappa d'une taxe la vente du vin et de l'eau-de-vie et fixa le droit de gabelle à prélever sur la viande à trente paras (15 centimes) par oke.

Pour que ses décisions eussent force de loi, le comité s'adressa à Constantinople, au grand-rabbin *Yakir Guéron*, pour le prier de faire reconnaître par le gouvernement le Midjliss de Smyrne.

Le comité administratif ne fonctionna pas longtemps, car au bout de quelques mois le parti influent d'autrefois, composé de personnes de la vieille génération revint au pouvoir. Les droits de gabelle fixés par un firman du seizième siècle [2], à six paras (4 centimes) par oke sur la viande furent portés à deux piastres (80 centimes). A lui seul, ce revenu devait rapporter *cent mille francs*.

Cependant, les administrateurs eux-mêmes achetaient ce monopole au prix dérisoire de *dix à douze mille francs*. Le peuple ayant réclamé, les monopoleurs se décidèrent à payer quarante-quatre mille francs pour le privilège [3]. Cependant, lorsque la communauté demanda qu'on lui rendit compte de ses deniers, les administrateurs s'y refusèrent.

Pour mettre fin à cet état de choses, Rav Palacci se décida à frapper un grand coup : il supprima cet impôt [3].

Toute la cohorte des *Gabelleros* ainsi que les personnes inté-

[1] *Journal Israélite*, n° 378.
[2] Voir *Nacional* de Vienne (collection de 1867).
[3] Voir *Archives Israélites*. Correspondance de Smyrne du 8 juillet 1868.

ressées à ce trafic poussèrent un cri de révolte et jurèrent de destituer le vieux rabbin. A la suite des dissensions qui naquirent au sein de la commuuauté, le gouvernement impérial ordonna au caïmacam Yakir Guéron d'envoyer en mission à Smyrne un homme capable de rétablir l'ordre. Ribi *Samuel Danon*, secrétaire du grand-rabbinat, fut chargé de cette mission (décembre 1866).

Celui-ci fit tous ses efforts pour ramener la paix. Comme il se heurta de toutes parts à des gens de mauvais vouloir, il entra en correspondance secrète avec le grand-rabbin de Constantinople, son compatriote et son protecteur à la fois, et lui persuada qu'il n'y avait qu'une solution à ces intrigues inextricables ; la destitution de Rav Haïm Palacci et la nomination en lieu et place du signataire même de la lettre, R. Samuel Danon. Les documents impartiaux de ce temps-là condamnent hautement la conduite de Ribi Yakir Effendi dans cette circonstance [1]. Car, cédant au désir de lotir son protégé de quelque poste rabbinique, il s'appuya sur un rapport de son secrétaire signé par *soixante Smyrniotes* seulement, pour demander au gouvernement la destitution du Rav Palacci [2]. L'ordre viziriel y relatif parut bientôt et fut expédié à Smyrne.

Le gouverneur de Smyrne ayant voulu le mettre à exécution, le gros de la population israélite s'y opposa avec une telle énergie que le pacha fut obligé d'en référer à la Sublime-Porte. Sur un nouvel ordre du gouvernement, le pacha dut suspendre l'exécution de la première lettre vizirielle, déposer *provisoirement* Ribi Haïm Palacci et nommer comme *locum tenens* Ribi *Samuel Danon*.

Dès ce moment commence une série de pétitions pour ou contre Ribi Haïm Palacci adressées, à Yakir Guéron, à Constantinople, Dès ce moment, les partisans de Palacci font circuler des affiches à Constantinople, condamnant la conduite de Yakir Guéron [3].

A Smyrne, il y eut plusieurs émeutes populaires : c'étaient des fanatiques et des gens du bas peuple que les partisans du rabbin Palacci gagnèrent aisément à la cause de ce dernier.

Un personnage israélite de Smyrne, *M. Alexandre Sidi*, proposa à l'ex-grand-rabbin de lui accorder une pension de retraite : ce fut peine inutile. Ribi Haïm Palacci tenait absolument à ravoir son poste. Finalement, les partisans de l'ex-haham-bachi parvinrent à le replacer sur le siège rabbinique au mois d'octobre 1867 et à le faire reconnaître officiellement grand-rabbin à vie de la communauté smyrniote. Ce fut une belle victoire pour

[1] *Nacional* de Vienne, 1867.
[2] *Nacional* de Vienne, 1867.
[3] *Journal Israélite*, n° 564.

Palacci, dont la situation critique avait inspiré un vif intérêt à *M. Lionel de Rothschild*, de Londres, et même à l'archevêque catholique romain de Smyrne, *Mgr Espakapietra.*

Cependant, Haïm Palacci n'abusa pas de sa victoire. Il fut clément envers les *Gabelleros*, qui vinrent d'ailleurs lui demander pardon. Une des conditions de sa réélection fut qu'il travaillerait dès son entrée en fonctions à la rédaction d'un règlement administratif (Nizamnamé du Haham-Hané).

Malheureusement, le grand-rabbin Haïm Palacci ne put tenir sa promesse, car il mourut le 9 février 1869 (17 Chevat 5628)[1].

Au bout de quatre mois, pour donner satisfaction aux vœux des représentants de la vieille génération, le grand-rabbin de Constantinople désigna comme *locum tenens*, au siège rabbinique de Smyrne, *Rav Yossef Hakim*, grand-rabbin à Magnésie[2].

Dès que le gouvernement impérial eut ratifié ce choix, un envoyé spécial du grand-rabbinat de Constantinople, *M. Jacques Gabaï* se rendit à Smyrne et de là à Magnésie, d'où il amena pour l'installer au poste de *caïmacam*, R. *Yossef Hakim.* Dans ces deux villes, les autorités rendirent les honneurs militaires au nouveau pasteur juif (juin 1868).

Celui-ci ne garda pas longtemps son poste : c'était prévu. Car, élu par une faible minorité, il avait contre lui les trois quarts des Israélites smyrniotes. D'ailleurs, les efforts de Yossef Hakim pour entraver les progrès de la civilisation et son opposition systématique à l'enseignement des langues profanes dans les écoles juives ne contribuèrent pas moins à indisposer les masses contre lui. La communauté resta donc partagée, comme par le passé, en deux camps : les riches ou *rétrogrades* et les pauvres ou *libéraux*. Les premiers cherchaient par tous les moyens à discréditer les seconds auprès des autorités. Aussi, lorsque les libéraux s'adressèrent au gouverneur de Smyrne, *Ismaël Pacha*, pour lui demander l'élection au poste de haham-bachi d'*Abraham Palacci*, fils du défunt grand-rabbin, leur demande ne fut nullement prise en considération.

C'est alors que quelques Israélites de nationalité étrangère, français, anglais et italiens parmi lesquels on cite : J. Argi, Joseph Ventoura, B. S. Assaël, B. Politi s'adressèrent à leurs consuls respectifs et les prièrent de transmettre au Sultan une pétition signée par 15,000 Israélites smyrniotes demandant : 1° L'élection de Ribi Abraham Palacci au poste de haham-bachi ; 2° un ordre obligeant les administrateurs à rendre compte annuellement de la gestion des finances communales ; 3° un ordre obligeant les admi-

[1] Nous raconterons plus loin sa biographie.
[2] *Journal Israélite*, n° 711.

nistrateurs à ne pas refuser la sépulture aux personnes appartenant à des familles n'ayant pas le moyen de payer la taxe qu'on leur impose.

Le consul d'Italie fit les démarches nécessaires auprès de son ambassadeur à Constantinople ainsi qu'auprès d'Ismaël Pacha et parvint à présenter la pétition par l'entremise de ce dernier au padichah qui y donna suite.

En égard à ce service, 3,000 Israélites smyrniotes voulurent aller en corps remercier les représentants des puissances étrangères. Pour éviter des manifestations que le parti rétrograde eût mal interprétées, les chefs du parti libéral furent d'avis d'adresser à chaque consul en particulier une lettre de remercîments. Cette adresse était ainsi libellée :

Monsieur le Consul,

Nous, soussignés, représentants de diverses corporations de la communauté israélite, portons à votre connaissance que toutes les classes ouvrières et pauvres, c'est-à-dire trois mille hommes environ, étaient prêts à se présenter en masse devant vous pour vous remercier de tout ce que vous avez bien voulu faire en leur faveur, soit en protégeant et défendant leurs droits incontestables auprès de l'autorité locale, soit auprès du gouvernement de Sa Majesté le Sultan par la médiation de Monsieur l'ambassadeur de........ à Constantinople.

Nous avons jugé convenable d'empêcher cette démonstration en masse qui aurait pu paralyser les bons effets de vos démarches si le gouvernement local et les adversaires des soussignés, eussent voulu la prendre en mauvaise part.

Conséquemment, nous avons préféré, au lieu d'une manifestation en masse, vous exprimer par la présente lettre, au nom des classes pauvres, nos plus sincères remercîments, pour votre œuvre humanitaire, désintéressée et digne en même temps d'un représentant de la ....... qui défend et protège constamment les faibles et les opprimés de toutes les nations.

Nous nous ferons un devoir de rapporter vos bontés au *Comité central de l'Alliance Israélite à Paris* pour qu'il fasse par la voie de la presse apprécier à nos coreligionnaires du monde entier les avantages moraux et matériels que nous obtiendrons sans doute par votre intervention et par votre haute protection.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, les sentiments de notre haute considération[1].

Smyrne, le 3 juillet 1868.

Suivent le cachet de la communauté ainsi que quatorze cachets de diverses corporations.

[1] Nous avons traduit cette lettre aussi fidèlement que possible du judéo-espagnol.

Au mois d'août, par ordre supérieur, le caïmacam Yossef Hakim fut destitué. A la suite de cela, le gouverneur de Smyrne, Ismaël Pacha, convoqua une assemblée de rabbins pour connaître leur opinion sur la question pendante. Les quarante-cinq rabbins présents furent unanimes dans leur réponse : ils déclarèrent que le seul moyen de mettre fin aux désordres, c'était d'élire comme haham-bachi Ribi *Abraham Palacci*, fils du défunt et vénéré grand-rabbin. Ismaël Pacha promit de satisfaire à bref délai les vœux des assistants [1].

Le 7 octobre (2 heschvan 5630), en effet, à la fin de 1869, Ribi Abraham Palacci fut élu par iradé impérial chef suprême de la communauté de Smyrne [2].

Cette communauté fut un instant distraite de ses querelles intestines par un incident qui lui fait honneur.

On se souvient, en effet, qu'en 1867 l'île de Crète s'était révoltée contre la Turquie. A la suite du pillage d'un couvent de cette île, les cloches de l'église furent achetées par un Israélite qui vint les vendre quelque temps après à Smyrne. Pour éviter le scandale que la vente de ces objets sacrés pouvait causer parmi la population chrétienne, les notables Israélites se cotisèrent entre eux, rachetèrent les cloches et les offrirent à l'évêque grec de la ville, Mgr Chrisante. Voici la lettre que nos coreligionnaires lui adressèrent à cette occasion [3] :

Éminence,

Six cloches enlevées à vos églises de Crète ainsi que d'autres objets sacrés étaient en vente dans notre ville.

Les Israélites, dont le cœur saigne encore au souvenir du pillage des effets du temple d'Aaron, ont été émus à la vue de ce sacrilège. Les Israélites qui ont enduré en héros tant d'injustices depuis tant de siècles n'ont pu assister impassibles au spectacle de l'injure faite à ces cloches qui, du haut des airs, invitent les chrétiens à l'église pour leur faire entendre le commandement divin : *Aime ton prochain comme toi-même*. En conséquence, les Juifs smyrniotes se sont cotisés et ont acheté les cloches en question. Ils les offrent à Votre Éminence en la priant de vouloir bien les destiner aux premières églises qui seront construites en Crète. Si l'objet de cette offre rappelle aux Israélites des tristes événements de leur propre histoire, il leur four-

[1] *Journal Israélite*, n° 736. Correspondance adressée aux *Archives Israélites*.

[2] *Journal Israélite*, n° 878.

[3] Journal grec de Smyrne *Amaltia*, du 12 mai 1867. Traduite en judéo-espagnol par le *Journal Israélite*, n° 583.

nit en revanche l'occasion de témoigner leur reconnaissance à Votre Éminence qui prêche constamment l'amour du prochain.

De Votre Éminence les très humbles serviteurs.

*Pour la communauté :*

P. Yossef DE VINTOURA, Abraham HALÉVY, Vita Elia ARGI.

L'archevêque répondit par écrit au nom de la communauté grecque qu'il acceptait avec plaisir ce don et qu'il en était extrêmement touché.

Même les Grecs de Constantinople adressèrent à ce sujet une lettre de remercîments au grand-rabbin Yakir Guéron [1].

### 1873.

Depuis dix ans, le personnage le plus influent de la communauté de Smyrne, celui qui mérita le surnom de « *père des pauvres et des orphelins* » était M. Alexandre Sidi. Il remplissait également les fonctions de président du comité local de l'Alliance Israélite.

C'est grâce aux efforts de ce philantrope que les Juifs smyrniotes purent fonder, en 1873, un *Hôpital Israélite* dont une bonne partie des frais sont encore à la charge de la famille Rothschild.

Outre quelques accusations relatives à la calomnie du sang (1874-1875) [2] et les abus commis par les administrateurs ou *gabelleros* de Smyrne, cette communauté ne présente rien de saillant jusqu'à la fin du règne du sultan Aziz.

## RHODES.

La communauté de Rhodes, dont nous n'avons rien dit depuis 1840, eut à souffrir à la fin de 1861 de la superstition et de la malveillance des Grecs.

En novembre 1861, un Israélite du nom de Nissim Capoino étant venu à mourir, on l'enterra le jour même au cimetière d'*Estan-Keuy*. Le lendemain on l'aperçut déterré, absolument nu, sans linceul, et ayant les mains mutilées. Nos coreligionnaires en portèrent plainte auprès du maire ainsi que du gouverneur de l'île *Musta-Chérif Pacha* qui envoya sur les lieux, pour constater le crime, neuf témoins dont trois musulmans, autant de chrétiens et autant de Juifs. Le crime ayant été constaté par les témoins, *Musta-Chérif Pacha* fit publier dans l'île par les crieurs publics

[1] *Journal Israélite*, n° 583.
[2] Nous en parlerons plus loin.

qu'il offrirait une prime de 5,000 piastres à celui qui découvrirait le coupable. Personne ne se laissa allécher par cette offre. On arrêta cependant quelque temps après deux bergers grecs ainsi qu'une paysanne qui avouèrent être les auteurs du sacrilège ; les coupables furent punis.

## ANDRINOPLE.

Cette communauté, si importante autrefois par ses écoles talmudiques, était tombée dans l'apathie comme toutes les communautés de Turquie.

Une seule chose s'était perpétuée cependant par tradition à Andrinople : le schisme des Israélites en deux groupes, administrés chacun par un grand-rabbin. Néanmoins le haham-bachi de la famille Guéron était seul officiellement reconnu par le Gouvernement. En 1835, sous le règne du sultan Mahmoud, Rav Yakir Guéron avait occupé ce poste. Nous avons raconté précédemment tous les services qu'il rendit durant ses fonctions à ses administrés.

Appelé au poste de *locum tenens* du grand-rabbinat de Constantinople, en 1863, il laissa son fils Abraham Guéron, comme *locum tenens* à Andrinople. Ribi Abraham Guéron ne fut reconnu haham-bachi par iradé impérial qu'en 1872[1].

Vers 1850, Andrinople eut la bonne fortune de posséder dans ses murs un rabbin d'origine autrichienne, *M. Joseph Halévy*, appelé plus tard à une destinée si brillante par les nombreux services qu'il rendit depuis à la science. M. Joseph Halévy[2] essaya de relever l'état de cette communauté en y fondant une école convenable. Il rendit d'immenses services aux Andrinopolitains ; la génération actuelle lui doit son instruction.

En 1867, M. Joseph Halévy qui s'était établi déjà à Paris, fut envoyé en mission par l'Alliance Israélite en Abyssinie. Il profita de cette occasion pour visiter plusieurs communautés d'Orient. Arrivé à Andrinople il écrivit de là au *Journal Israélite* de Constantinople (n° 603), une lettre dans laquelle il parle en termes élogieux de la communauté. Il y existait déjà un comité local de l'Alliance Israélite[3] et une école dite *Talmud-Thora im Déreh-Eretz* sous la direction des rabbins *Ishak* et *Baruch Mitrani*. On

[1] *Journal Israélite*, n° 1294.

[2] M. Joseph Halévy, est devenu un des plus grands savants orientalistes. Aujourd'hui il est membre de l'Institut de France.

[3] Le Président était M. Mordékhai Rodric, et le secrétaire M. Joseph Souhami.

y enseignait avec méthode l'hébreu et le turc. Quant à l'étude du français, le comité local était en pourparlers avec le comité central de l'Alliance Israélite au sujet d'un bon professeur ; *M. Félix Bloch*, élève sortant du *Séminaire Israélite*, fut désigné à ce poste.

L'inauguration de cette école eut lieu le 20 octobre 1867, en présence de *Hurchid-Pacha*, gouverneur de la province, des autorités turques civiles et militaires, du corps consulaire et du clergé grec, arménien et catholique. Hurchid-Pacha, M. Félix Bloch et M. de Courtois, vice-consul de France prononcèrent tour à tour un discours de circonstance. A la fin *Hurchid-Pacha* reprit encore une fois la parole et ajouta ces mots :

« Je m'estime heureux d'assister à cette solennité; je vois avec plaisir que les intentions bienveillantes de S. M. le sultan Abdul Aziz sont bien comprises : Son désir le plus cher est de voir se répandre l'instruction dans son empire. La communauté israélite donne aujourd'hui un exemple que je voudrais voir imiter par les autres communautés de cette ville; elles peuvent être certaines que mon appui ne leur manquera jamais. »

### 1874.

Notons enfin qu'en 1874, les Israélites d'Andrinople possédaient déjà une société littéraire dont les membres se réunissaient tous les soirs. Parfois ces jeunes gens donnaient des représentations théâtrales auxquelles assistaient les plus grands personnages ainsi que les notabilités de la ville. Ajoutons toutefois que le haham-bachi *Ribi Abraham Guéron* ainsi que le corps rabbinique empêchèrent plus d'une fois ces représentations en menaçant la jeunesse de l'arme terrible de l'anathème ; il faut convenir que c'était là un excès de piétisme mal placé.

A partir de cette époque et jusqu'à la fin du règne du sultan Aziz il ne se passa rien de remarquable à Andrinople.

## SALONIQUE.

A l'avènement du sultan Aziz, la communauté de Salonique possédait quelques familles remarquables qui prenaient à cœur les intérêts des Israélites : entre autres, les *Fernandez* et les *Alalini* se distinguaient par leur dévoûment. Ce fut par les soins de M. Salomon Fernandez qu'il se forma à Salonique dès 1864, un comité local de l'Alliance Israélite.

Le haham-bachi de cette ville était depuis 1848 *Raphaël Ascher*

*Covo*. Les diverses notices biographiques publiées à l'occasion de sa mort font les plus grands éloges de son administration. Il est regrettable qu'elles ne rapportent aucun fait à l'appui. Ascher Covo mourut le 26 décembre 1874 à l'âge de soixante-treize ans et après un ministère de vingt-six ans. Le jour de son enterrement fut un jour de deuil pour toute la ville. Non seulement tous les magasins furent fermés, mais toutes les autorités, le corps consulaire et le clergé orthodoxe assistèrent aux funérailles.

Le 10 janvier 1875 (4 chevat 5635) les notables de Salonique réunis en séance solennelle élurent comme haham-bachi *Abraham Gatteigno*. Celui-ci descendait d'une famille qui avait déjà fourni plus d'une fois des grands-rabbins à la communauté salonikiote. Déjà depuis trente ans il avait donné des preuves d'une grande honnêteté dans la gestion des biens des orphelins et des veuves dont on lui confia souvent la tutelle. Il avait administré à la satisfaction générale la société « *Hessed-Olam* » durant vingt ans.

La communauté devait également à Ribi Gatteigno la fondation de la première école convenable modelée sur les établissements d'Europe. MM. le docteur et chevalier *Alatini* et M. *Salomon Fernandez* prirent une part égale à cette fondation.

Enfin, ajoutons que le Rav Gatteigno est l'auteur d'un ouvrage le « *Tsel ha kécef* ».

Le jour de sa nomination il fit mettre en liberté trente détenus israélites.

Nous n'aurons plus rien à dire sur Salonique durant le règne du sultan Aziz si nous ajoutons que M. le chevalier Alatini qui avait rendu déjà tant de services à la communauté eut le grand mérite de fonder en 1875 deux établissements d'instruction dont la population scolaire se chiffrait par 500 enfants [1].

## MONASTIR.

Cette ville fut victime en 1863 d'un incendie terrible : sur 2,080 maisons et boutiques il y en eut 1,008 appartenant à des Juifs.

Le personnage le plus influent de Monastir était sous sultan Aziz un certain *Abraham Effendi*.

## LA CANÉE.

On n'aurait jamais rien su sur les Israélites de la Canée, si un personnage israélite de cette ville M. *Matathia Cohen*, consul

[1] *Journal Israélite*, nos 565 et 566.

d'Italie, n'avait pris à tâche depuis plus de vingt ans de communiquer à la presse de Constantinople [1], au fur et à mesure, les événements relatifs aux Juifs de Candie.

Le *Journal Israélite* (n° 785) nous apprend donc qu'en février 1869, quelques mois après la révolte et la soumission des Crétois, le Vali de cette île, *Hussèin Havni-Pacha*, invita le haham-bachi à dresser une liste des Israélites Candiotes sujets hellènes.

Après en avoir pris connaissance, le gouverneur pria le grand-rabbin de proposer à ses coreligionnaires d'adopter la nationalité ottomane ou, en cas de refus, de le déclarer librement et ouvertement.

Le samedi qui suivit, le grand-rabbin de Crète, Ribi *Moché Achkénazi*, prononça à l'heure de l'office matinal un discours patriotique dans lequel il fit l'éloge du sultan Abdul-Aziz dont la protection et la bienveillance envers les Juifs ne s'étaient jamais démenties et parla en termes très favorables de l'excellente administration de *Hussèin Havni-Pacha*. Les Israélites sujets hellènes qui tous assistaient à l'office prêtèrent unanimement serment de fidélité envers le Gouvernement Impérial.

L'année 1875 marque dans l'histoire des Juifs Crétois, car c'est de cette époque que datent leurs droits municipaux.

On se souvient qu'après la révolution de Crète (1867) le grand-vizir Ali-Pacha avait rédigé en 1869 un *statut organique* pour l'administration de cette île. Or, aux termes du firman impérial qui sanctionnait ledit statut (12 ramazan 1284), il était dit que les améliorations les plus favorables aux intérêts du commerce et de l'agriculture de cette province seraient proposées dans l'*Assemblée Générale* dont les membres doivent être élus « *par toute la population de l'île* ». Cette assemblée devait tenir un certain nombre de séances à certaines époques de l'année au chef-lieu du Vilayet.

Les Israélites, conscients de leur droit à être réprésentés à cette assemblée, soumirent une requête en ce sens à la Sublime-Porte. Le Gouvernement Impérial décréta par un firman que les Juifs devaient jouir de ce droit.

Or, en mai 1875, nos coreligionnaires crétois avaient élu comme député M. Aba (Abadaki) Del Medigo.

Dès la première séance, les députés grecs déclarèrent en présence du gouverneur *Samih-Pacha* que la représentation des Israélites à cette assemblée n'était pas indiquée explicitement

[1] *Journal Israélite*, *Nacional*, *Télégrafo*, *Tiempo*. Depuis une dizaine d'années M. Matathia Cohen écrit également à la presse juive de Paris.



dans le statut organique. En conséquence, non seulement ils s'opposaient à toute innovation dans la composition de la chambre mais ils étaient résolus à s'absenter des séances tant que le député juif ne serait pas éliminé. Le gouverneur essaya de convaincre les députés grecs du droit incontestable de leurs concitoyens israélites puisque ce droit venait d'être sanctionné par iradé impérial : ce fut en vain. Samih-Pacha télégraphia à ce sujet à Constantinople pour demander des instructions à la Sublime-Porte. Celle-ci, fermement résolue à maintenir l'égalité des citoyens devant la loi, répondit qu'elle reconnaissait malgré et contre tous, les droits des Israélites.

Grâce à l'habileté et au tact du Vali, les députés grecs revinrent à de meilleurs sentiments et consentirent à voir siéger parmi eux le représentant juif.

Quelques jours après sa nomination, M. Aba Del Médigo soumit à l'Assemblée trois propositions : 1° de reconnaître aux Israélites le droit d'avoir des représentants dans le conseil administratif ainsi que dans les tribunaux ; 2° de faire participer les Israélites, à l'instar des communautés grecques et musulmanes, aux bénéfices de la Banque du vilayet ; 3° défendre aux chrétiens la cérémonie du « *mannequin* » à l'occasion de laquelle Judas Ischariote est brûlé en effigie.

Samih-Pacha repoussa les deux premières propositions en alléguant : 1° que les Israélites étaient en trop petit nombre pour avoir des représentants au conseil administratif pas plus que dans les tribunaux ; 2° que les propriétaires terriens seuls ayant pris part à la fondation de cette banque, il n'y avait que les musulmans et les Grecs qui eussent droit aux bénéfices en question.

Quant aux Israélites, dont personne ne s'occupait d'agriculture, ils n'avaient aucune raison de réclamer.

La troisième proposition de M. Aba Del Medigo ne rencontra aucune difficulté [1].

## DAMAS.

La communauté israélite de Damas, victime en 1840 de l'accusation relative au Père Thomas, traversa une période critique à l'époque où les Druses (musulmans) se révoltèrent contre les Maronites (chrétiens) (1806-1863).

Lorsque le grand-vizir *Fuad-Pacha* vint par ordre du gouver-

[1] Voir sur ce qui précède les numéros du *Levant-Herald* de mai et juin 1875 et le *Nacional* de Constantinople, nos 511, 516, 521, 522, 526, 532.

nement rétablir l'ordre, il fit pendre 500 musulmans coupables d'avoir pillé et tué les chrétiens. Deux cents Israélites allaient subir infailliblement le même sort sans l'intervention de M. *Chemaya Angel*, banquier israélite de Damas, dont le dévoûment et la générosité sont restés légendaires parmi ses compatriotes.

Feu Albert Cohn écrivait à ce sujet en décembre 1860 aux *Archives Israélites*[1] :

« ..... Le Ministre des Affaires étrangères de France, celui d'Angleterre, le général du régiment français débarqué à Beyrouth, Abdul-Kader[2], Fuad-Pacha ainsi que tous les consuls ont témoigné de l'innocence de nos coreligionnaires. Néanmoins, un malheureux Israélite est mort en prison; il a succombé à ses souffrances. Le rabbin *Abolafia*, fils du grand-rabbin de Jérusalem, vient de m'adresser une lettre signée par douze Israélites, et par laquelle il me fait un récit lamentable de ces incidents et me remercie des services que j'ai pu rendre aux Israélites de Damas. Ma modestie m'oblige à décliner ces remerciements; ils devraient s'adresser plutôt à M. *Chemaya Angel* qui n'a pas manqué un seul jour de visiter les détenus ni de leur porter une bonne nourriture ainsi que des paroles de consolation. On doit des remerciements aussi à M de Camondo, banquier de Constantinople, pour les efforts qu'il a déployés dans cette circonstance; au vice-consul d'Autriche à Damas, M. *Eliaou Yosseph*, à M. le baron de Rothschild de Paris, à Sir Moses Montefiore de Londres, et à M. Piccioto de Beyrouth qui ont contribué, chacun suivant ses moyens, à sauver des âmes d'Israël. »

M. Chemaya Angel lui-même écrivait au *Journal Israélite*, en janvier 1861 :

« Je vous apprends une bonne nouvelle : sur les quatre Israélites emprisonnés depuis cinq mois, je suis parvenu à en faire élargir trois; quant au quatrième *Nissim Cohen*, il était accusé d'avoir assassiné un chrétien à *Deir-el-Kamer*. Malgré le témoignage des chrétiens confirmant l'innocence du prévenu, il subsistait néanmoins contre ce dernier un autre grief : on l'accusait d'avoir pris part au pillage, de connivence avec les Druses. Au bout de deux mois je suis parvenu enfin à montrer l'inanité de ce dernier grief; et Nissim Cohen vient d'être acquitté. »

Chemaya Angel mourut à Damas en avril 1874. Le *Nacional* lui consacra deux articles biographiques auxquels nous empruntons les détails qui suivent[3].

[1] Nous traduisons le texte du *Journal Israélite*, n° 4.
[2] Le fameux Abd-ul-Kader, l'ancien dey de l'Algérie, vivait à Damas avec l'autorisation de la France.
[3] *Nacional*, directeur Marco Mayorkas, n°s 263 et 295.

Feu Chemaya Angel fut une véritable providence pour ses coreligionnaires de Damas, aussi bien que pour tous ceux de la Syrie. Toutes les fois que les Israélites de Jérusalem, Safet et Tibériade se sont trouvés en détresse, Chemaya Angel est venu à leur secours.

A l'époque où les Druses se révoltèrent et massacrèrent cinq mille chrétiens, dans ces jours de triste mémoire, où tous les habitants de Damas étaient en grand danger, 200 Arabes vinrent volontairement monter la garde devant la maison du grand-rabbin par égard, disaient-ils, pour M. Chemaya Angel. Lorsque l'émeute fut étouffée, Chemaya Angel distribua pour trois mille livres turques d'aumônes, afin de venir en aide aux malheureux sans distinction de culte. Durant le séjour à Damas de Fuad-Pacha. Chemaya Angel mit sa maison à la disposition du grand-vizir. Non content de cela, le riche banquier approvisionna à ses frais pendant quelque temps les troupes impériales.

Le sultan Aziz récompensa le dévouement d'Angel en lui accordant le tire d'*Effendi* et la décoration de la 1re classe du *Médjidié*.

Enfin, M. Angel s'étant rendu à Constantinople dans les dernières années de sa vie, il eut l'honneur d'être reçu en audience par les principaux ministres et même par le Souverain.

Le jour où la dépouille mortelle de Chemaya Angel fut portée à sa dernière demeure, on vit assister à ses funérailles le Vali-Pacha accompagné de deux cents soldats, tous les employés des administrations, les juges, les archevêques, le corps consulaire, toutes les notabilités juives et étrangères, tous les rabbins portant chacun un cierge, suivant la coutume du pays, et tous les élèves des écoles.

Chemaya Angel a laissé un fils, M. Elazar Angel, qui marche sur les mêmes traces que son père ; actuellement, il habite Constantinople.

## KURDISTAN.

Il existe dans le Kurdistan un certain nombre de communautés juives, dont le sort est des plus misérables ; car elles sont exposées aux brutalités des tribus Kurdes, gens à demi-barbares, sur lesquels l'autorité n'a qu'un faible pouvoir. Nos coreligionnaires de cette province y ont souffert à diverses époques.

En décembre 1863, ils adressèrent par l'entremise d'un de leurs compatriotes, une lettre au grand-rabbin *Yakir Guéron*, à Constantinople.

Ces malheureux se plaignirent de leur triste situation et de-

mandèrent l'intervention de Yakir Effendi auprès de la Sublime-Porte.

Au reçu de cette lettre le grand-rabbin Guéron en adressa la traduction au Gouvernement et demanda secours en faveur de ces malheureux. (Jour. Isr. n° 183.)

Quelques jours après, le grand-vizir envoya au gouverneur (*Mutessarif*) de Van l'ordre que voici :

« Excellence,

Le caïmacam du haham-bachilik Yakir Effendi se plaint, dans un rapport qu'il vient d'adresser à la Sublime-Porte, des souffrances endurées par les Israélites de *Basche-Kalan*, dans le département de Van.

Il dit que les soldats qui traversent cette localité commettent des atrocités sur la personne de ses coreligionnaires, dont on convertit de force à l'islamisme les garçons et les filles ; il se plaint de ce qu'on pille le mobilier et les marchandises des Juifs, de ce qu'on leur inflige la corvée moyennant des prix dérisoires (2 paras par jour), de ce qu'on les empêche d'acquérir des terres et des immeubles, et de faire paître leurs troupeaux et de bien d'autres injustices.

Tous les sujets de S. M. I. le Sultan, ayant les mêmes droits, il est absolument contraire aux volontés de notre Souverain qu'une catégorie quelconque de sujets ottomans, à quelque religion qu'ils appartiennent, soit tourmentée par une autre !

En conséquence, nous vous ordonnons d'ouvrir une enquête à ce sujet, de découvrir les coupables et de les punir suivant toutes les rigueurs de la loi.

Signé : MÉHEMMED FUAD.

Le 18 redjeb 1280. »

En 1874 et 1875, les Israélites de Diarbékir et de Tcharmouk (Kurdistan), demandèrent de nouveau l'appui de l'Alliance [1].

Les Israélites étaient astreints à la corvée, même les jours du Sabbat. On empêchait les Juifs de Diarbékir de puiser de l'eau à l'une des fontaines de la ville, alimentée par un canal à la construction duquel les Israélites avaient travaillé. En outre, le cimetière juif était souvent profané ; les malfaiteurs coupaient la tête des morts et les exposaient au soleil ; ils espéraient mettre fin ainsi à la sécheresse et attirer la pluie sur leurs champs arides. Sous prétexte que les poils de la barbe des Juifs servaient de remèdes contre certaines maladies, les Juifs supportaient constamment des brutalités.

[1] Voir *Bulletin*, publié en 1885 à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de l'Alliance.



Les démarches du Comité régional de Constantinople mirent fin, pour un temps au moins, à ces persécutions. Par ordre du Gouvernement Impérial, depuis cette époque un Israélite fait partie du Conseil de la province.

## BULGARIE.

La Bulgarie nous fournit peu de faits sous le règne du sultan Aziz. Les journaux du temps nous rapportent cependant quelques événements sur Sophia, Eski-Zagara et Roustchouk.

### SOPHIA [1].

La communauté juive de Sophia eut beaucoup à souffrir en 1863 de la part des chrétiens ou, pour être plus explicite, des Grecs orthodoxes.

Par une correspondance adressée en date du 3 décembre 1863 (22 kislev 5623) à R. Yakir Guéron nous apprenons que les Israélites étaient victimes du prosélytisme des chrétiens. Les prêtres prêchaient dans les églises que le seul moyen de gagner le paradis, c'était de faire du prosélytisme parmi les Israélites en usant de tous les moyens possibles. Le fruit de ces prédications ne tarda pas à se montrer.

En 1863, trois Israélites furent convertis malgré eux et internés dans un monastère. L'un d'eux, un nommé *Yomtov Cohen* parvint à se sauver du monastère et à se rendre à Sophia où il demanda au grand-rabbin à rentrer de nouveau au sein de la synagogue. Pour éviter tout dissentiment avec la communauté grecque, les Juifs firent part de cet incident au Mutessarif qui permit à Yomtov Cohen de redevenir israélite. Dès que les Grecs eurent pris connaissance du fait, ils s'armèrent de haches, de marteaux et de pierres et coururent sus aux Juifs dont ils essayèrent de démolir les habitations. Ils exigeaient, à tout prix, le Juif baptisé.

Au grand étonnement des Israélites, le pacha intervint dans la bagarre et arrêta les fauteurs des désordres ; ce ne fut pas pour longtemps : il les élargit au bout de deux jours.

### ESKI-ZAGARA (1867) [2].

La communauté d'Eski-Zagara endura à son tour en 1867 de mauvais traitements.

[1] *Journal Israélite*, n° 184.
[2] *Journal Israélite*, n°s 546 et 548.

En effet, dans une lettre adressée par les habitants de cette localité à Yakir Guéron Effendi, ils se plaignirent de l'intolérance de leur sous-préfet (Mudir Effendi) qui les traitait ouvertement de *Tchifout* [1].

De plus, dans la nuit du 3 février (28 chevat 5627), sans avoir préalablement prévenu les Israélites, le mudir, suivi de quelques gendarmes, traversa le quartier juif et ordonna aux siens de faire des perquisitions dans les maisons de nos coreligionnaires, pour voir si l'on retrouverait chez eux des peaux pour la confection des *tchariks* (chaussures militaires) et du suif pour la fabrication des bougies. Naturellement, ces recherches furent inutiles, vu que les Israélites gardaient les peaux dans les tanneries et le suif dans des fabriques particulières. Si le sous-préfet se permit cette injustice, c'est qu'il était sûr de l'impunité, les Juifs n'ayant personne pour les défendre.

Cependant, dès que le grand-rabbin Yakir Guéron eut connaissance de cette situation, il adressa à cet effet un rapport à la Sublime-Porte. Le grand-vizir prit des mesures sévères pour empêcher à l'avenir de pareilles injustices.

### ROUSTCHOUK (1869).

En se rendant à Constantinople, S. M. l'empereur d'Autriche François-Joseph Ier, traversa Roustchouk le 27 octobre 1869. La communauté juive de cette ville profita de cette occasion pour acclamer l'Empereur sur son passage et pour lui adresser à l'hôtel où eurent lieu les réceptions une députation composée du hahambachi Ribi *Abraham Mélamed*, du rabbin Abraham Rozanès, de MM. Baruch Ciprut, Abraham Sabétaï Béhar, Haïm Yossef Halévy, Moché Covo, Haïm Béhar, Abraham et Moïse Canété. Reçue par le grand-vizir Ali-Pacha, et le gouverneur de Roustchouk *Akif-Pacha*, cette députation fut présentée à S. M. François-Joseph.

Ribi Abraham Mélamed prononça une bénédiction en langue hébraïque ainsi qu'un discours en judéo-espagnol [2]. Puis, il offrit à l'Empereur deux papiers recouverts d'une enveloppe de soie dont l'un contenait une adresse de félicitations en langue hébraïque et l'autre, la traduction de cette même pièce en allemand.

Ensuite, l'Empereur adressa quelques paroles aimables à chacun des assistants. Entre autres choses :

[1] Terme méprisant équivalant à celui de « juif » pris en mauvaise part.

[2] Voir à ce sujet *Journal Israélite*, n° 885.

« Y a-t-il parmi vous, demanda-t-il, des personnes parlant l'allemand ?

LA DÉPUTATION. — Oui, Majesté, deux ou trois d'entre nous s'expriment dans cette belle langue.

L'EMP. — Comment se fait-il que vous la connaissiez ?

LA DÉPUT. — Sire, nous l'avions apprise dans les nombreux voyages que nous avons faits à Vienne et par suite de nos relations commerciales avec l'Autriche.

L'EMP. — Quelles professions exercez-vous ?

LA DÉPUT. — Sire, nous sommes des commerçants.

L'EMP. — Comment vont vos affaires cette année ?

LA DÉPUT. — Majesté, cette année elles sont calmes.

L'EMP. — Chers messieurs, ne désespérez pas : des jours meilleurs viendront pour vous.

LA DÉPUT. — Que Dieu veuille entendre la sainte bénédiction que vous venez de prononcer en faveur de vos serviteurs.

Après cet entretien, la députation salua et se retira.

## LES JUIFS DU YÉMEN.

Les Juifs du Yémen, dont un voyageur évalue le nombre à 30,000 [1], vivent dans ce pays depuis des siècles en butte aux persécutions des Arabes.

Les souffrances de ces malheureux furent connues en Europe pour la première fois en 1863, époque où ils adressèrent une lettre au Comité central de l'Alliance Israélite pour le prier d'intervenir auprès des autorités afin qu'on mît un terme à leurs persécutions. Entre autres choses, ils se plaignaient de ce que les rabbins et les notables de la communauté avaient été emprisonnés injustement et soumis à toutes sortes de tortures, tandis que, d'autre part, on violait leurs femmes et leurs filles dont plusieurs avaient préféré prendre le suicide au déshonneur.

La communauté, voyant dans cette calamité un châtiment céleste, s'était imposé deux jours de jeûne par semaine (le lundi et le jeudi) en attendant les secours de l'Alliance Israélite. Celle-ci pria *Lord John Russell*, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, de protéger nos malheureux coreligionnaires par l'entremise du consul anglais à Sanaah [2].



[1] Voir le *Zichron-Teman* ou voyage au Yémen par David Sassoon Carasso, ouvrage judéo-espagnol imprimé à Constantinople en 1875.

[2] *Jewish Chronicle*, n° 157, 25 décem. 1863.

Dix ans plus tard, en 1873, la situation des Juifs de Sannah n'était pas plus tolérable.

Voici ce qu'un *Bulletin de l'Alliance* de 1885[1], écrit à ce sujet :

« Les Juifs de Sannah se plaignaient des humiliations qu'ils supportaient ; on les forçait de nettoyer les égouts en les conduisant par brigades à cette corvée et on leur extorquait leur argent en les obligeant à acheter des comestibles corrompus. Les Israélites ne pouvaient se tenir à la droite d'un Arabe ; ils ne devaient porter que des vêtements noirs ; enfin, ils ne pouvaient faire leurs emplettes au marché qu'après que les Arabes eussent fini les leurs.

On ruinait les Juifs par des impôts, et on leur infligeait les plus vils traitements.

La Turquie, qui avait raffermi son autorité dans cette province en 1871, prit en considération les plaintes que lui soumit l'Alliance et fit ce qu'elle put en faveur de ces malheureux. »

En 1874, un Israélite de Salonique, nommé David Carasso, profita d'un voyage qu'il fit pour ses affaires au Yémen, pour résumer ses impressions en un modeste volume qu'il intitula *Zichron Téman ó El Viagé de Yémen*[2].

L'auteur donne des détails si circonstanciés sur les moindres localités qu'il visita, qu'il faudrait de la mauvaise volonté pour refuser de croire à ce qu'il raconte.

En attendant qu'un explorateur européen vienne réfuter avec des preuves les faits consignés par D. Carasso, nous allons lui emprunter quelques-unes de ses notes :

Carasso raconte donc qu'il existe à l'intérieur de l'Arabie un pays dit *Sada* habité par une peuplade de guerriers juifs, vivant en bons rapports avec les Arabes nomades, auxquels ils s'allient pour résister aux troupes turques. Carasso cite aussi le pays de *Hobar* dont tous les habitants sont Israélites.

D'après ce voyageur, à vingt heures au-delà de *Hodéïda* et de la province d'*Assyr*, on trouve partout des peuplades juives côte à côte avec celles des Arabes.

Dans la localité de *Tiss* ou *Tess*, située à quatre jours d'*Aden*, Carasso trouva trois cents familles juives[3]. En compagnie d'un médecin israélite attaché à l'armée ottomane, le colonel *Salvator Viterbo*, natif de Constantinople, notre voyageur visita le quartier juif perché au haut d'une montagne, au pied de laquelle vivent les

[1] *Bulletin* de 1885 contenant le résumé des travaux de l'Alliance depuis sa fondation (1860-1885).

[2] Par David Carasso, imprimé à Constantinople, en 1875.

[3] *Zichron-Téman*, p. 108-118.

Arabes. Les Israélites logent les uns dans de mauvaises huttes, et les autres dans des souterrains où ne pénètrent ni l'air ni le jour : une seule issue tient lieu à la fois de porte et de fenêtres. Le chef spirituel de la communauté se nommait alors Moré *Chalom*[1]. A *Tiss* on montra aux visiteurs le tombeau d'un rabbin célèbre *Moré Salim-el-Chabazi* (1677-1791) mort à l'âge de 114 ans. Ce rabbin s'était rendu populaire parmi les Israélites aussi bien que parmi les Musulmans par sa profonde érudition ; outre la langue hébraïque et les sciences occultes, il connaissait l'arabe à perfection. Il laissa en mourant cinquante ouvrages manuscrits sur parchemin dont les principaux sont[2] :

1° Le *Kissé-David* où l'auteur prédit l'avenir ; 2° le *Schir ha Méleh* contenant mille et une poésies en langue hébraïque ; 3° le *Maré-Hazon* ou la *Clef des Songes*.

Le tombeau de Moré-Salim-el-Chabazi jouit d'une renommée extraordinaire par les nombreuses cures qu'il opère. Les Juifs et les Arabes, vivant à plusieurs lieues à la ronde, viennent chercher la guérison sur ce tombeau ! Les paralytiques recouvrent le mouvement ; les aveugles, la vue ; les femmes stériles deviennent enceintes ; enfin les fous recouvrent l'intelligence.

Tiss possède trois synagogues.

Sur le chemin de *Hodeïda* à Sannah il y a, écrit Carasso, une localité dite *Harass* ou *Manaha*. Là vivent trois cents familles possédant 4 synagogues. Le plus riche marchand de cette localité était en 1874 un Israélite, *Aron Chéhip*, surnommé le « Roi du café[3] », parce qu'il disposait de tout le café qui pousse aux environs de Harass.

Au-delà de Harass, Carasso visita *Hamiss*, gros bourg où deux cents familles juives vivaient assez heureuses ; il leur était permis même — chose rare — d'habiter des maisons en pierre.

Enfin, notre voyageur arriva à Sannah, au mois de novembre 1874.

Cette ville contenait alors 14,000 Israélites. Le quartier qu'ils habitaient, *Gal-el-Yéhoudi*, situé dans une bonne position, était entouré par une muraille où donnaient accès trois portes : 1° *Bab-el-Yéhoudi* ; 2° *Bab-el-Hasneshanë* ; 3° *Bab-el-Naz*.

Le Gal-el-Yéhoudi renferme dix synagogues ainsi désignées : 1° Kéness-Beth-El-Ousta, 2° El-Kara, 3° Al-Tiri, 4° Al-Salah, 5° El-Djamli, 6° El-Kissar, 7° El-Karassi, 8° Al-Ghazi, 9° El-Amrami, 10° Al-Nadjari.

[1] *Zichron-Téman*, p. 118-120. Moré n'est, paraît-il, qu'un titre.
[2] Nous rapporterons les paroles de D. Carasso.
[3] *Zichron-Téman*, p. 127.

Le « Gal-el-Yéhoudi » ne possède qu'un bain, tandis que les Arabes en ont quatre et les Turcs deux.

Les Israélites de Sannah sont très industrieux ; ils sont orfèvres, cordonniers, tanneurs, tourneurs, forgerons, menuisiers, charpentiers, maçons, serruriers, chaudronniers, briquetiers, ferblantiers, teinturiers, armuriers. Ils travaillent et tissent le coton et la laine, confectionnent des tapis et savent extraire l'huile de toutes les plantes oléagineuses. Tout Juif a, en un mot, son gagne-pain. Les mœurs, les cérémonies patriarcales et les pratiques religieuses des Israélites de Sannah sont des plus curieuses.

Leur description ne peut rentrer dans le cadre restreint de ce travail [1].

D'après Carasso, les 35 0/0 de la population de l'Arabie sont des Juifs. Cette proportion eût été encore plus forte si nos coreligionnaires ne se convertissaient à l'islamisme pour échapper aux persécutions qu'ils endurent.

Les Juifs sont astreints à porter des vêtements noirs. Il leur est défendu de se construire des maisons en pierre pas plus que des maisons hautes. Les habitations doivent être édifiées en argile et ne jamais être badigeonnées à la chaux [2].

Les Israélites ne peuvent acquérir de terrains soit pour les ensemencer, soit pour en faire des pâturages. Si quelque Juif devient possesseur d'un terrain, il suffit du témoignage de trois Arabes, pour l'en exproprier ; et cela en dépit de tous les actes de propriété parfaitement en règle que le malheureux juif essayerait vainement de faire valoir. Les Israélites ne sont pas admis à réclamer auprès des tribunaux ; on les y accueille par des horions et des huées.

Nos coreligionnaires ne peuvent faire usage d'aucune sorte de monture, du cheval pas plus que de l'âne, ni du chameau. Les Arabes qualifient les Israélites d'épithètes méprisantes.

Enfin les Arabes astreignent les Israélites à ramasser les charognes qui traînent dans les rues et à les transporter hors de la ville.

Les Juifs de Sannah apprirent à Carasso que, l'année précédente à pareille époque (novembre 1873), des soldats turcs avaient enrôlé de force soixante Israélites qu'ils obligèrent à transporter jusqu'à Hodéïda, sur leur dos, les malades de l'armée. Ces portefaix d'un nouveau genre furent obligés de traverser à pied les brûlants déserts de l'Arabie, aiguillonnés par les coups de bâton

[1] Voir pour plus amples détails le *Zichron-Téman*, p. 134 à 190.
[2] *Zichron-Téman*, p. 145.

des soldats. Sur les soixante personnes, huit périrent en route des mauvais traitements, les autres retournèrent à Sannah couvertes de blessures.

Et pourtant, s'écrie Carasso, les Juifs du Yémen avaient rendu d'immenses services à l'armée turque en 1869[1], à l'époque où *Ahmed Moukhtar-Pacha* était venu soumettre ce pays.

Ce furent des Juifs qui servirent de guides aux troupes turques dont le général ignorait même la route de Sannah. Durant le siège, les blessés turcs avaient été soignés dans des maisons juives.

Carasso décrivit la situation des Juifs du Yémen au grand-rabbin actuel de Constantinople *Ribi Moché Haléry*; au baron *Worms*, président de l'*Anglo Jews Association* de Londres et à divers journaux israélites[2].

Le chef spirituel de la communauté juive de Sannah était alors *Moré Souliman Al-Kara*. Comme il n'était pas officiellement reconnu par le Gouvernement, il ne pouvait pas défendre les intérêts de la communauté. D. Carasso convoqua là-dessus une assemblée de notables dans laquelle il leur proposa la nomination d'un haham-bachi comme étant le seul moyen d'améliorer leur situation.

Les assistants ayant fait observer que l'entretien du haham-bachi serait une charge lourde pour la communauté, Carasso les engagea à mettre un faible droit de gabelle sur la viande, l'huile et l'eau-de-vie, ce qui donnait un revenu annuel de 40 L T.

Cette proposition ayant été agréée, on écrivit au grand-rabbin de Constantinople pour le prier de leur envoyer un haham-bachi. Deux Juifs de Sannah furent chargés de porter cette lettre dans la capitale[3].

En attendant les réponses à toutes ces lettres, quatorze Juifs dont un riche changeur furent enlevés par les Arabes.

Enfin les Juifs de Sannah reçurent, du baron de Worms, une lettre hébraïque par laquelle il leur promettait du secours; et un télégramme du grand-rabbin de Constantinople leur annonçant le départ d'un haham-bachi pour Sannah : il se nommait Ribi Ishak Chaoul (Saül).

Dès que l'on apprit son arrivée, les Juifs de Sannah lui firent une réception magnifique. Ils allèrent à cheval à la rencontre de Ribi Ishak Chaoul. Les Chrétiens et les Arabes mêmes fermèrent à l'instar des Juifs leurs boutiques et se mêlèrent à la foule. Le

[1] Voir page 130 du *Zichron-Téman*.
[2] Voilà des faits qu'il est facile de vérifier.
[3] Cette lettre fut publiée par le *Nacional* de Constantinople, le 10 septembre 1875 (n° 566).

Gouverneur envoya de son côté, sur la prière de Carasso, dix gendarmes à cheval pour préserver le haham-bachi de l'attaque de quelques pillards. Arrivé à Sannah, Ribi Ishak Chaoul présenta ses lettres de créance au gouverneur. Dans cette audience même, le pacha attira l'attention du grand-rabbin sur le dévergondage des femmes juives, dont un grand nombre se livraient à la prostitution. Ribi Chaoul prit en sérieuse considération la recommandation du pacha et agit en conséquence. Malheureusement il s'attira par ces mesures la colère d'un grand nombre de fonctionnaires attachés au gouvernement au point que les Israélites de Sannah regrettèrent de voir empirer leur situation. Au bout de deux ans, Ribi Ishak Chaoul ayant succombé à une pneumonie dont il souffrait déjà avant son arrivée au Yémen, la communauté de Sannah ne remplaça plus le haham-bachi.

## TRIPOLITAINE.

Les Juifs de la Tripolitaine eurent à supporter quelques désagréments de la part de leurs concitoyens musulmans sous le règne du sultan Aziz. Par l'intervention du Comité central de l'Alliance Israélite, ainsi que des consuls de France et d'Angleterre auprès du Gouvernement Impérial, les Israélites obtinrent réparation.

En 1867, une émeute antisémitique ayant éclaté parmi les Arabes de la basse classe de Tripoli de Barbarie, ces derniers se ruèrent sur une des synagogues de la ville, celle de *Silicin*, la profanèrent d'abord et l'incendièrent ensuite. Grâce à l'intervention de Yakir Guéron, grand-rabbin de Constantinople, de l'Alliance et des consuls, on ouvrit une enquête sur les lieux mêmes, les coupables furent retrouvés, emprisonnés et condamnés à payer une indemnité de 70,000 piastres (14,736 fr.). Moyennant cette somme, on put reconstruire une nouvelle synagogue et remplacer les objets du culte [1].

En 1868, les Arabes séquestrèrent à Benghazi une jeune fille juive : l'Alliance Israélite intervint encore auprès du Gouvernement et obtint justice [2].

Tels sont les principaux événements relatifs aux Israélites de la province durant le règne du sultan Aziz.

[1] Voir *Journal Israélite*, n° 676, et le *Nacional* de Vienne de 1876.
[2] Voir *Bulletin de l'Alliance* de 1885.

## LA CALOMNIE DU SANG (1861-1876).

Sous ce titre, nous allons rapporter, année par année, la série de fausses accusations relatives à l'absurde croyance suivant laquelle les Israélites font usage du sang chrétien dans la fabrication des pains azymes.

Variée dans les formes, les incidents et les circonstances, cette accusation est au fond toujours la même : c'est un chrétien, généralement un garçon ou une fillette, enlevé par un Juif. Cette calomnie insensée, sur quelque point qu'elle ait surgi, a produit invariablement les mêmes effets désastreux à l'endroit des Israélites : perquisitions brutales, arrestations injustes, pugilats, blessures, pillage des biens, incendies et victimes.

Pourquoi ferions-nous grâce au lecteur de la moindre de ces calomnies ?

Chacune de ces heures maudites n'a-t-elle pas été une heure d'angoisse pour nos pères ? Chacune d'elles n'a-t-elle pas été marquée par une effusion de sang ?

C'est donc un devoir sacré pour le chroniqueur de raconter tout au long ce martyrologe, cette kyrielle d'accusations sous le poids desquelles ont succombé beaucoup de nos ancêtres.

### 1862 [1].

Le mois de février 1862 fut fatal aux Israélites de Beyrouth. à trois reprises ils furent accusés d'avoir enlevé des enfants chrétiens.

La première de ces calomnies se produisit le 1er février. Un jeune chrétien, sujet français, disparut subitement dans cette ville. Le gouverneur Ahmed-Pacha parvint à le faire retrouver en parfaite santé à Damas.

Le 11 février, ce fut le tour d'une petite fille chrétienne dont le rapt fut imputé aux Juifs. *M. Chemaya Angel*, de Damas, étant de passage à Beyrouth, usa de son influence pour ouvrir une perquisition et mit à jour la mauvaise foi des auteurs de cette calomnie.

Enfin le 17 février, un vendredi, un Juif en train de faire ses emplettes pour le samedi, fut accusé, en plein marché, d'avoir voulu cacher un enfant sous le pan de son manteau. Le prévenu fut emprisonné par Ahmed Pacha. M. Ch. Angel le fit relâcher.

[1] Voir *Journal Israélite*, nos 62 et 212.



### 1864.

Les approches de la Pâque de l'an 5624 (avril 1864) furent marquées par les désordres qui éclatèrent à Buyukdéré (faubourg de Constantinople) et à Smyrne.

Une après-midi de la fin de mars, un enfant chrétien vint à s'égarer à Buyukdéré. De là, des perquisitions chez les Israélites. Sur les démarches du grand-rabbin Y. Guéron, le commissaire de police du quartier réunit les notables grecs et leur donna lecture d'un ordre du ministre de la police, Mehmed-Pacha, aux termes duquel tout Grec qui s'attaquerait à un Israélite serait immédiatement arrêté et conduit à la prison centrale. Cette mesure énergique suffit pour rétablir le calme. Du reste la victime supposée fut retrouvée quelques jours après.

A Smyrne, le 1er avril 1864, quelques Grecs de la basse classe couraient sus aux Juifs en vociférant : « Rendez-nous l'enfant que vous avez enlevé ! » Les représailles suivirent. Cependant les perquisitions faites sur la demande des Israélites amenèrent la découverte du cadavre de l'enfant, lequel était tombé en jouant dans le puits d'une maison grecque à l'insu des locataires. Les désordres ne prirent fin que sur les démarches réitérées des comités de l'Alliance Israélite, soit auprès du vali de Smyrne Kabouli-Pacha, soit auprès du patriarche grec Mgr Sophronius, à Constantinople. Ce dernier adressa au métropolitain de Smyrne, Mgr Chrysantus, un mandement en faveur des Juifs dans lequel se trouvaient ces mots : « Soyez plutôt le gardien et le protecteur des Israélites vivant dans votre diocèse. Employez tous les moyens possibles pour ramener le calme ; adressez des mandements aux églises, etc.[1]. »

### 1866.

La Pâque de 1865 ne fut signalée par aucune accusation. Mais les Grecs prirent leur revanche en février 1866. Les Israélites de *Cousgoundjouk* (faubourg de Constantinople) furent accusés d'avoir enlevé un jeune Grec, de dix à onze ans, appartenant à une des familles chrétiennes dudit quartier. Cette disparition donna lieu à des querelles et à des bagarres sanglantes.

Le sultan Abdul-Aziz promulgua, à cette occasion, un firman que nos descendants seront certainement heureux de connaître.

[1] *Journal Israélite*, 212, 226, 220.

Voici la traduction de ce décret :

FIRMAN IMPÉRIAL.

A vous, ministre de la police de mon empire, décoré des ordres de l'*Osmanié* et du *Médjidié* de première classe ainsi que du *Nichan Imtiaz* et élevé au grade du vizirat, Méhemmed-Emin Pacha (dont la gloire soit éternelle), ainsi qu'à vous Istambol Cadissi, homme estimé et renommé dans la religión et la science !

Sachez que le préjugé enraciné chez certains peuples, suivant lequel les Israélites font usage de sang humain dans la fabrication des pains azymes, donne lieu tous les ans, à des accusations dont les Israélites sont les victimes. Le *locum tenens* du grand-rabbinat de ladite nation vient de nous adresser un rapport dans lequel il nous prie de renouveler le firman accordé à ce sujet aux Israélites, il y a quelques années.

Ayant examiné les archives de l'État, nous avons constaté que dans les premiers jours de Ramazan de l'année 1256, un décret impérial décoré du *Toughra* a été promulgué et qu'il y est dit :

« D'après les affirmations, certaines et dignes de foi, de personnes » instruites et compétentes dans les livres religieux de ladite nation, » non seulement le sang humain mais l'usage du sang d'un animal » quelconque est sévèrement défendu par leur loi aux Israélites sous » les peines les plus sévères. De sorte que toutes les accusations » qui se renouvellent souvent à ce sujet sont de pures calomnies. Il » est donc absolument injuste que cette nation souffre pour un motif » aussi peu fondé. Les Israélites étant assimilés à tous les peuples » vivant sous notre domination et devant jouir des mêmes avan- » tages et privilèges, il est nécessaire que nous les protégions en cas » de besoin.

» Personne n'a donc le droit de les empêcher d'exercer librement » leur religion ni d'attenter à leur sécurité. »

Puisque tous les peuples vivant sous notre domination ont droit à la même protection, nous confirmons l'ancien firman, sur une demande du ministre de la justice qui a reçu lui-même une pétition du grand-rabbinat.

De notre part, nous aussi, nous ordonnons qu'il soit fait conformément audit firman. Dès que vous aurez donc reçu le présent décret impérial émané du divan Impérial, veuillez le mettre immédiatement en exécution.

Enfin, pour qu'à l'avenir personne n'agisse en aucun cas contrairement à ces volontés, veuillez transcrire le présent iradé dans les registres de l'État et en adresser l'original au chef de la nation israélite pour en faire usage en cas de besoin.

Veuillez mettre en exécution le présent firman sans en omettre aucun point.

Écrit le 27e jour du mois de *Séfer* de l'an 1283 (24 juin 1866 de J.-C.).



## 1868.

En 1868, la calomnie traditionnelle éclata à *Eyoub* (faubourg de Constantinople). Grâce aux démarches du grand-rabbin Yakir et du consistoire central, l'accusation fut étouffée à sa naissance. Il s'agissait d'un bébé chrétien que sa mère avait confié à un colporteur juif pour qu'il le transportât de Péra à Eyoub. Dans ce dernier quartier, le *bekdji* turc (veilleur de nuit) ameuta la populace contre le colporteur sous prétexte de rapt. Le *bekdji*, coupable, subit plusieurs mois de prison.

## 1870.

En 1870, des calomnies éclatèrent sur divers points de la capitale. Sur les plaintes des Juifs, toute la presse de Constantinople dut publier une communication officielle d'après laquelle le fait qu'un pauvre juif, *Michon*, a empêché de tomber dans un égoût une fillette turque, avait été par méchanceté mal interprété par quelques passants malveillants, et cela pour nuire aux Israélites.

Quelques jours après, deux crocheteurs juifs traversaient le grand bazar de Stamboul, portant sur leur dos deux sacs pleins de chiffons. Quelques passants ayant conçu des soupçons sur le contenu des sacs se mirent en devoir de battre les colporteurs pour s'assurer si les fardeaux dissimulés dans les sacs n'étaient pas des êtres humains. Ayant acquis la conviction que ce n'étaient que des chiffons, les agresseurs cessèrent de tourmenter les deux malheureux. A cette occasion, les journaux publièrent une nouvelle communication officielle contre les calomnies de ce genre [1].

## 1872.

Après Constantinople, ce fut le tour de la province : quatre communautés, celles d'Adrinople, Smyrne, Marmara et Janina payèrent leur tribut à cette implacable calomnie, en 1872.

### A ANDRINOPLE.

Le 8 janvier 1872 (Tévêt 5632), le grand-rabbin de Constantinople, Yakir Guéron, reçut le télégramme suivant :

« Il y a quatre jours que les Arméniens accusent les Israélites d'avoir fait disparaître un Arménien. Hier soir, par ordre du Vali,

[1] Voir le journal *Stamboul*, du 1er mars 1870.

trois officiers et des gendarmes ont fait des perquisitions dans quatre synagogues, au local du grand-rabbinat et dans les maisons des notables israélites. Les Juifs sont en grand danger. Nous avons protesté contre cette manière d'agir. Prions Votre Eminence de communiquer protestations au grand-vizir.

*Signatures* : Yossef PAPO, Sam. DANON, Elia CANÉTI, etc. »

Voici la vérité, telle qu'elle se dégage des renseignements publiés, en janvier 1872, par trois journaux impartiaux de Constantinople : le *Courrier d'Orient*, le *Levant Times* et le *Levant-Hérald*.

Au début de 1872, Andrinople fut à tel point ravagé par les inondations de la Maritza, l'Arda et la Toundja que les parties basses de la ville furent entièrement submergées. Sur ces entrefaites, un Arménien âgé de trente-cinq à quarante ans, et reconnu comme idiot par tout le monde, vint à disparaître, entraîné par les eaux suivant le témoignage même de quelques-uns de ses coreligionnaires. Ce fut cependant sur les plaintes des notables Arméniens que furent opérées les perquisitions. Le zèle des agents fut tel que les synagogues *Catalogna*, *Pouille* et *Aschkénazim* furent minutieusement fouillées. On délia même les rouleaux sacrés pour y chercher les traces du rapt du crime. Le Vali se nommait Erfan-Pacha. Les notables israélites de cette communauté se présentèrent chez lui et mirent sous ses yeux un édit impérial en ajoutant : « Lisez, lisez ce firman que notre Auguste Souverain nous a octroyé, et qui défend d'ajouter foi à ces accusations ». — « Inutile de le lire, répondit dédaigneusement le gouverneur, j'en sais le contenu. »

Cet événement causa plusieurs avanies à la communauté d'Andrinople. Malgré les démarches du grand-rabbin de Constantinople, les communications du grand-vizir ne reçurent aucune exécution efficace, vu la partialité du gouverneur [1].

### A SMYRNE.

Les Israélites de Smyrne subirent un véritable martyre durant les mois d'avril, mai et juin 1872. Les incidents débutèrent comme d'ordinaire par la disparition d'un jeune Grec (15 avril). Or l'enfant disparu s'était noyé dans la mer, et les vagues l'avaient rejeté sur le rivage. Pour exploiter la crédulité populaire, quelques Grecs imaginèrent de crever le crâne de la victime et d'en extraire le cerveau. Ceci fait, ils présentèrent le cadavre au consu-

[1] *Journal Israélite*, n° 1246.

lat de Grèce dont relevaient les parents de l'enfant. La commission médicale, chargée par le consul de l'autopsie, constata dans son rapport que non seulement il n'y avait pas d'indice que le sang eût été soutiré à la victime, mais que la mutilation avait été commise après coup, après que le noyé fût repêché.

Les Grecs, particulièrement ceux de la basse classe, chez qui le préjugé que l'on sait est enraciné, n'ajoutèrent pas foi à la déclaration des médecins et se livrèrent à des excès inénarrables. Des bandes de fanatiques s'armèrent de couteaux et se répandirent à travers le quartier israélite. Les pauvres Juifs furent terrorisés pendant trois mois. Par malveillance les Grecs incendièrent le bazar israélite où soixante maisons devinrent la proie des flammes. Le gouverneur, Hamdi-Pacha, fit preuve dans toutes ces circonstances d'une grande faiblesse. La Sublime-Porte fut obligée d'envoyer de Constantinople Sadik-Pacha, en qualité de commissaire impérial, pour rétablir l'ordre.

Le contre-coup de ces événements se repercuta jusqu'à Chio, Tchesmé, Vourla et l'île de Marmara, où les Israélites furent également victimes du fanatisme populaire. Il fallut l'intervention des consuls des puissances étrangères à Smyrne, particulièrement de M. Scherzer, représentant de l'Autriche, pour faire rendre justice aux Israélites. D'une part, ces personnages distribuèrent des secours aux Juifs, de l'autre, ils obtinrent l'arrestation des coupables, des meneurs de l'émeute qui étaient au nombre de quarante. Les tribunaux prononcèrent contre ces derniers, en 1873, la sentence suivante [1] :

Les nommés Alexis et Dimitri furent condamnés, le premier à dix ans de travaux forcés et le second à sept ans : ils durent purger leur temps de réclusion dans la forteresse de Chypre. — Yorghi et le portefaix Lucas furent condamnés aux galères, le premier pour cinq mois, le second pour trois mois, et à payer chacun 1,100 piastres de dommages-intérêts. Enfin les trente-six autres prévenus subirent des peines proportionnées à leur culpabilité.

### A Marmara.

La communauté juive de l'île de Marmara fut très cruellement éprouvée en 1872.

Le 4 mai, un journal grec de Constantinople, le *Byzantis*, publia en supplément une communication arrivée dans la capitale par une barque secrètement partie de l'île de Marmara. Cette nouvelle était ainsi conçue :

[1] *El Nacional*, nov. 1873.

« Depuis trois jours, les Juifs qui habitent Marmara sont batt maltraités par les Grecs dont un de leurs coreligionnaires, âgé de rante ans environ, a disparu subitement. La synagogue a été cagée et détruite de fond en comble. Les magasins, les boutiqu les maisons ont été pillés. Le grand-rabbin a été emprisonné Israélites se sont réfugiés dans les maisons turques de peur massacrés par la populace. Ils ont adressé un télégramme au vernement pour demander du secours. »

Le lendemain, une correspondance publiée par le *Cou d'Orient*[1] raconta dans tous ses détails l'incident en questi résulte de cette communication que les recherches de la amenèrent la découverte du chrétien disparu, un nommé nayotti, affilié à une bande de brigands *Zeybeks*. Ces der ayant été capturés par les autorités, Panayotti crut prudent tenir caché pendant quelques jours. Le malheur voulut qu événement se produisit aux environs de la Pâque; c'est c donna lieu à la calomnie imputée aux Juifs.

Sur l'intervention de l'Alliance Israélite et du nouveau g rabbin de Constantinople, R. Moché Halévy, les auteurs de sordres furent amenés sous bonne escorte à Stamboul pour mis en jugement.

Entre temps, les Juifs de Marmara furent malheureusemen nés. Trois mois après, ils sollicitaient les secours du grand-r par la lettre que voici[2] :

« Les jours de désordre, les chrétiens nous ont assiégés dan maisons d'où ils nous ont forcés de sortir en tirant des coups de à travers les fenêtres. Ils ont profité de notre frayeur pour e de nos caves les tonneaux de vin et pour défoncer ceux qu'ils pu emporter.

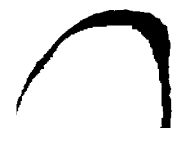
» En outre, la plupart des Grecs à qui nous avons vendu des chandises à crédit ainsi que ceux à qui nous avons prêté de l'a refusent de nous payer. — Pour ce qui est des nos débiteurs m mans, aucun d'entre nous n'ose leur réclamer ses créances par pour la protection qu'ils nous ont accordée les jours de l'émeute

» Pour toutes ces raisons à la fois nous sommes ruinés et r à la dernière extrémité..... »

Tels furent les résultats néfastes de cette accusation.

[1] Voir le numéro du 5 mai du *Courrier d'Orient*, 1872.

[2] *Journal Israélite*, n° 1289.



### A JANINA.

Ce ne fut pas à propos de l'emploi du sang chrétien, mais à la suite d'une querelle entre Juifs et chrétiens durant le Samedi-Saint de la Pâque grecque que Janina fut le théâtre de scènes horribles. Un Juif fut assassiné à coups de couteau, d'autres gravement blessés. Il fallut faire venir les troupes et entourer le quartier juif d'un cordon militaire pendant quatre jours pour éviter un massacre général des Israélites.

En décembre 1873, le grand-rabbin de la capitale, R. Moché Halévy, adressa au ministre des cultes [1] une pétition par laquelle il le pria de prendre des mesures sévères pour prévenir les désordres qui avaient signalé la Pâque juive de l'année précédente. Le ministre accueillit très favorablement la requête du grand-rabbin et adressa à tous les gouverneurs des provinces une circulaire en ce sens, le 30 mars 1873 (11 séfer 1290).

Malgré cette circulaire, deux communautés juives furent troublées trois mois après par de fausses accusations : *Climasti-Cassaba,* près de Brousse, et la ville de *La Canée.*

### A CLIMASTI-CASSABA.

Aux approches de la Pâque de 5633 (1873 de J.-C.), un jeune musulman âgé de sept ans vint à manquer subitement à Climasti-Cassaba. Détail horrible : la tête ainsi que quelques os de la victime dépouillés de chair furent retrouvés. On prétendit même que ces os semblaient avoir été bouillis et à demi-fondus.

Quelques jours après, dans la même localité, une petite grecque âgée de neuf ans, envoyée par sa mère pour acheter du sésame dans un moulin, disparut également.

Naturellement les premiers soupçons se portèrent sur les Israélites du village dont six d'entre eux furent emprisonnés. Cependant, la police ayant conçu quelques soupçons sur les propriétaires du moulin le fit cerner par ses agents. L'interrogatoire que subit le fils du meunier prouva que le jeune scélérat lui-même avait commis le double crime, après avoir satisfait ses instincts pédérastes. En conséquence, le coupable fut écroué dans une prison et les innocents Juifs élargis immédiatement [2].

[1] Ce ministère et celui des affaires étrangères ne faisaient qu'un à cette époque.

[2] *El Nacional*, 17 octobre 1873.

## A La Canée [1].

Un dimanche soir du mois de mai, la nouvelle de la disparit d'un jeune chrétien de dix ans se répandit à la Canée. La po lace grecque assaillit aussitôt la rue des Juifs et essaya de pé trer dans les maisons de ces derniers, notamment chez MM. Ja Dalmédigo et Vitta Cohen. Sur l'intervention de M. Patrimor consul général de France dans cette ville et de la police, des trouilles assurèrent la tranquillité durant la nuit, tandis que recherches furent faites dans toute l'île. Le lendemain on a prit que l'enfant avait été retrouvé vivant dans un village d tant de deux heures de la ville, à la Chiroukouri, où le p garçon avait été caché par sa mère dans l'intention de causer scandale que nous venons de rapporter. A la suite d'une pétit signée par les notables de la ville (les Dalmédigo, les Franco et Cohen), quarante Grecs furent emprisonnés et mis en jugeme

## A Smyrne.

La communauté de Smyrne fut préservée des désordres l'année précédente, grâce à une frégate anglaise qui, sur le dé du consul d'Angleterre, stationna devant la ville durant deux m (mars et avril) pour prêter main-forte en cas de besoin. De pl dans cette ville même, aux premiers bruits d'une nouvelle acc sation, le gouvernement adressa une menace sévère au Métrop litain grec pour l'engager à prévenir ses paroissiens que quiconq s'attaquerait à un Juif, serait excommunié et livré sans pitié à police.

## 1869.

Constantinople et Smyrne [2], épargnés par la terrible calom en 1873, succombèrent fatalement sous le poids de cette accusati en 1874.

Et pourtant, la Pâque juive s'était écoulée, non seulement sa aucun incident regrettable mais sous d'assez heureux auspices. mars 1874, le Comité régional de l'Alliance Israélite avait adre aux Israélites de Turquie un manifeste [3] par lequel il les engag à se réveiller de l'espèce d'engourdissement où des siècles d'

[1] *El Nacional*, mai 1873.

[2] Il s'agit plutôt des environs de Smyrne.

[3] Voir le *Levant-Times* (ci-devant *Stamboul*), du 27 mars 1874.

pression et de persécution les ont plongés ; à entrer dans la voie de la civilisation et surtout à vivre en bons termes avec les autres populations de l'empire.

Sur la prière de ce même Comité, le patriarche œcuménique, Joachim II, adressa de son côté, le 6/18 mars 1874, une encyclique remarquable aux chefs spirituels de l'église orthodoxe dans les provinces.

Cependant, malgré le manifeste du Comité régional, malgré l'encyclique du patriarche, pour avoir été ajournée, la stupide accusation traditionnelle n'en éclata pas moins en juin 1874, près du *Phanar*, quartier habité par une forte agglomération de Grecs.

Le journal grec *Typos* [1] se fit l'écho de cette calomnie. Voici dans quels termes était conçu l'article de cette feuille antisémitique :

L'ATROCE ASSASSINAT DE BALATA [2].

« Hier, en traversant la rue de Balata, près de l'église San-Stéphano des Bulgares schismatiques, nous avons été obligé de nous arrêter à la vue d'une multitude de gens qui environnaient une maison chrétienne. Etonné, nous avons interrogé les passants qui nous apprirent qu'on venait de repêcher le cadavre d'un enfant grec, âgé de huit ans et nommé Antoine. Le cadavre a été retrouvé dans la Corne-d'Or, sur le rivage avoisinant les maisons juives et l'église bulgare. Ne voulant pas croire au récit des circonstances effroyables qui avaient accompagné cet accident, nous avons voulu contrôler les faits par nous-même en visitant la maison où était exposé l'enfant. Mais quelle ne fut pas notre surprise à la vue du triste spectacle qui vint frapper nos regards lorsque nous aperçûmes, nu, étendu sur une table, le cadavre de l'enfant chez qui la vie venait de disparaître, non depuis quelques jours, mais depuis quelques heures à peine, par les plus grands tourments que puisse imaginer un homme féroce ! Nous avons constaté que le sang coulait des tempes, que les mains et les pieds de la victime avaient été entièrement troués, les ongles des mains arrachés ; la langue coupée et l'un des yeux enlevé de l'orbite ; enfin que cet enfant avait servi de victime à un sacrifice digne des anthropophages de la Polynésie.

L'infortunée mère a invité le ministère de la police à ouvrir une enquête médico-légale pour savoir s'il s'agit d'un assassinat et découvrir dans ce cas le criminel. Bien que disparue depuis dimanche et bien qu'elle ait été retrouvée à la surface de l'eau, nonobstant toutes les recherches faites par les parents et la police, la victime ne présente aucun des symptômes qu'on remarque chez les noyés. Au

[1] Cette feuille n'existe plus.
[2] C'est entre Balata (Palatia) et Phanar que se produisit l'incident.

...ect du cadavre indique que le meurtre a été exécuté ... ...es heures. La police déploie beaucoup d'énergie dans ... ...elle vient d'opérer l'arrestation de quelques personnes ... ...elles pèsent de graves soupçons.

... ...article était déjà sous presse lorsqu'on vient de nous apprendre ... enquête médicale des docteurs Carathéodori, Zographos, Ma... ...yéni et Naüm a démontré que l'enfant s'est noyé. En conséquence, ...terrement a été autorisé. — Les troupes continuent à garder la place pour maintenir l'ordre. »

A ce récit ou plutôt à cette excitation au meurtre, il convient d'opposer l'opinion de la presse française et anglaise de Constantinople, notamment le jugement du *Levant-Hérald* (n° du ... juillet 1874) qui déclare absurdes les suppositions du *Typos*, refle... des préjugés de la populace grecque.

D'après la feuille anglaise ainsi que d'après l'opinion générale l'enfant était tombé à l'eau, par accident en jouant près d'un maison juive habitée par un bijoutier, un nommé Ishak Mizrahi.

Malgré l'empressement que mit le Gouvernement Impérial faire publier par tous les journaux de la capitale, soit le rappor des médecins aussi savants et aussi dignes de foi que les docteur Carathéodori-Pacha, Mavroyéni-Pacha, Zographos Pacha et Naü Michaïlidès; soit le rapport médico-légal officiel du ministère de l police; malgré la belle défense du docteur Zographos Pacha paru dans le *Néologos*[1]; malgré tout cela, la haine de la populac grecque exerça de terribles vengeances sur nos coreligionnaire dans plusieurs quartiers de la capitale : à Péra, Galata, Phanai Haskeuy et dans les faubourgs du Bosphore. Durant plusieur jours, Husni-Pacha, ministre de la police, fit stationner de escouades d'agents aux abords des quartiers juifs. Ces scènes s répétèrent constamment pendant un mois et demi. Elles eusser duré bien plus encore sans les démarches des notables de la com munauté israélite auprès du Gouvernement Impérial. Une dépu tation composée du grand-rabbin R. Moché Halévy et ... MM. Isaïe Eskénazi, Abr. Romano, Moché Béhar Ibaïm et Léo Farhi s'adressa successivement au grand-vizir, au cheikh-u islam, au patriarche œcuménique et au Ministre des Culte De son côté, M. Vénéziani, représentant de l'*Alliance Israélit* prodigua son dévoûment dans ces tristes circonstances. Ce fut l aussi qui, au nom de la communauté israélite, intenta un proc au directeur responsable du journal *Typos*[2].

[1] Le *Néologos*, journal grec de Constantinople, numéro du 11 juillet 1874.
[2] *El Nacional*, n° 310.

M. le baron de Hirsch, de passage à Constantinople, usa à son tour de son influence auprès du grand-vizir pour le rétablissement de l'ordre [1].

Les journaux du temps rapportent que pour la moindre injure faite à un Juif par un Grec, ce dernier payait 220 piastres d'amende et subissait douze heures de détention. En cas d'insulte grave, le coupable était écroué dans la prison centrale.

Pour en finir avec l'*atroce assassinat de Balata*, ajoutons que les tribunaux condamnèrent le directeur du journal *Typos* à six mois de prison, et son journal, à six mois de suspension [2].

A Smyrne.

Dans deux localités des environs de Smyrne, à Magnésie et à Caratache, éclata à quelques jours d'intervalle, en juillet 1874, le bruit de l'enlèvement d'enfants par des Juifs. A Magnésie, l'enfant disparu était un musulman. Grecs et Arméniens s'unirent aux Turcs pour traquer les Juifs comme des bêtes fauves. Le cadavre ayant été retrouvé, un médecin empirique grec déclara qu'on avait soutiré du sang à la victime. Hamdi-Pacha, gouverneur de Smyrne, fit emprisonner le charlatan, lequel n'avait pas d'ailleurs de diplôme [3].

Le 23 juillet, une dame maltaise de Caratache — banlieue de Smyrne — ameuta les barquiers et les pêcheurs de la localité contre les Juifs qu'elle accusa de lui avoir enlevé son fils. Une perquisition faite chez elle amena la découverte de l'enfant — bien vivant — enfermé délibérément dans un coffre par sa propre mère. La coupable fut à son tour coffrée dans la prison de l'ambassade anglaise dont elle relevait [4].

## 1875.

A Smyrne.

C'est encore dans la province de Smyrne que nos coreligionnaires furent accusés, en 1875, d'avoir enlevé un enfant chrétien. Le bruit partit cette fois de Mélas ; c'est le journal *La Espéranza* qui nous l'apprend [5]. Violences exercées sur les élèves et les pro-

[1] *Ibid.*, n° 312.
[2] *Ibid.*, n° 362.
[3] *El Nacional*, n° 318.
[4] *Ibid.*, n° 322.
[5] *La Espéranza*, journal israélite de Smyrne.

fesseurs d'une école juive, profanation de la synagogue dont les objets de culte furent brisés, lacérés et couverts de crachats, toutes les horreurs habituelles furent commises. Au bout de quelques jours, le garçon disparu fut retrouvé et les coupables punis.

### A Alep.

La ville d'Alep, qui vit depuis plus de trois siècles et demi sous la domination ottomane, n'avait jamais vu éclater dans ses murs la sinistre calomnie du sang. Cependant, le surlendemain de la Pâque de 5635, dans la nuit du 29 avril 1875 (24 nissan), une foule d'Arméniens de cette ville escortés de quarante gendarmes et d'un officier envahirent à minuit la maison du grand-rabbin aux cris de : *Rendez-nous l'enfant ! sinon terrible sera la fin des Juifs !* Gendarmes et Arméniens se précipitèrent alors dans toutes les pièces de la maison, brisant les armoires et les coffres, fouillant partout de la cave au grenier.

Dans la nuit même, les Israélites tinrent une assemblée à cet effet chez un de leurs coreligionnaires, M. Picciotto, consul d'Autriche et d'Allemagne à Alep. Ils rédigèrent une pétition pour le gouverneur par laquelle ils lui rappelèrent le firman de 1840 relatif à l'affaire de Damas et lui indiquèrent quel devait être son devoir en pareille circonstance. Un simple hasard amena la découverte de l'enfant — *vivant* — à Kalez, village à dix journées d'Alep.

L'innocence des Juifs ayant été hautement reconnue, plusieurs Arméniens furent emprisonnés, et trois des plus coupables, déférés aux tribunaux de Constantinople, furent condamnés aux travaux forcés [1].

### Conclusion.

Ici finit le récit des accusations dont les Juifs furent victimes sous le règne du sultan Aziz.

Seize fois calomniés, seize fois innocentés par la justice, les Israélites subirent dans ces jours néfastes des persécutions qui ne le cèdent en rien à celles de l'Inquisition en Espagne. Que fût-il advenu de nos coreligionnaires de Turquie si le Gouvernement Impérial n'avait pas pris leur protection ? Serait-il resté un seul Juif vivant ? Il est permis d'en douter.

Et pourtant, les chrétiens d'Orient ne sont point encore per-

[1] *El Nacional*, n° 547.

suadés que les Israélites ne font point usage de sang, encore moins de sang humain dans la fabrication des pains azymes. Le préjugé est encore enraciné dans le cœur des chrétiens d'Orient, ou plus explicitement des chrétiens de l'église orthodoxe.

## FLÉAUX DIVERS — CHOLÉRAS — INCENDIES.

### 1865.

Depuis le commencement du XIX^e siècle, le choléra asiatique avait déjà visité trois fois Constantinople. Il y fit son apparition pour la quatrième fois en 1865. Comme toujours, ce furent les pèlerins musulmans qui apportèrent les germes de l'épidémie à leur retour de la Mecque.

Le choléra se répandit bientôt dans tout l'Empire Ottoman : à Constantinople, Andrinople, Philippopoli, dans toute la région des Balkans sur les deux rives du Danube, en Turquie d'Asie et dans les îles de l'Archipel, à Smyrne, Beyrouth, Jaffa, Alep, Crète, Rodosto, Diarbékir, etc. Partout, dans toutes les villes, les communautés juives furent durement éprouvées. Seule Salonique échappa au fléau destructeur.

A Constantinople, le choléra séjourna deux mois, depuis le 15 juillet jusqu'à la mi-septembre.

Tous les quartiers juifs sans exception furent ravagés par ce mal implacable : *Haskeuy*, *Balata*, *Djoubali*, *Tékè Sérail*, *Cousgoundjouk*, *Ortakeuy*, *Galata*, etc.

Les principaux bazars de Stamboul avaient été fermés par ordre du Gouvernement ; car souvent les passants tombaient frappés subitement par le mal et jonchaient les rues de cadavres.

Là où le fléau domina en maître et par conséquent, là où la terreur du mal exalta les cerveaux, ce fut dans le ghetto de Haskeuy, habité par les deux tiers des Israélites de la capitale.

Par ordre des rabbins, les synagogues furent maintenues ouvertes du matin au soir et les fidèles y récitaient toutes les prières de circonstance (*sélihoth*) appelant à grands cris la pitié divine sur le peuple d'Israël [1].

Le cor sacré (schoffar) résonnait dans toutes les synagogues ; les vieillards et les gens pieux jeûnaient deux jours par semaine et tous les fidèles s'imposaient toutes sortes de macérations [2]. Des

[1] Des prières étaient récitées également dans les églises et les mosquées.

[2] *Journal Israélite*, n°s 343, 346, 347. Nous nous sommes fait raconter quelques-uns de ces détails par des témoins oculaires.



groupes nombreux de Juifs, présidés par des rabbins, se rendaient dans les cimetières où ils invoquaient la Providence en se rendant sur les tombes des rabbins morts en odeur de sainteté.

La communauté recourut même à un usage antique pour s'attirer la protection divine : elle fit en expiation pour la communauté une vache en sacrifice et la cérémonie eut lieu sur une pierre tombale.

Quelques jours après, il se passa une scène encore plus étrange. Suivant un préjugé populaire, qui avait cours parmi nos coreligionnaires, d'autres disent sur les conseils d'un saint rabbin de Jérusalem, le fléau aurait inévitablement cessé le jour où un mariage — étrange mariage — serait célébré en plein cimetière.

Il se mit donc en quête d'une pauvre fille très pauvre qu'on ne tarda pas d'ailleurs à rencontrer. Bon gré, mal gré, ces exaltés la firent consentir à servir d'instrument à leur folle imagination. Une collecte faite à cet effet parmi les Israélites fournit assez d'effets et d'argent pour former la dot de la pauvre fille. Le nouveau couple, escorté par un millier de personnes et une troupe de musiciens, — étrange cortège — se rendit au cimetière, et là, au milieu d'un horizon borné par des pierres tombales et dans les miasmes qui se dégageaient des fosses à peine fermées, le nouveau couple reçut la bénédiction nuptiale (1).

Il est permis de douter des résultats heureux qu'on espéra et qu'on crut obtenir par cette cérémonie.

Ce qui est indéniable, c'est que le Gouvernement Impérial prit les mesures les plus sévères pour enrayer le mal. Les Juifs furent particulièrement tenus de brûler les effets des victimes du choléra sur les collines de Hasköy, à Ok Meydan.

Le Gouvernement mit à la disposition du public les hôpitaux militaires ainsi que les médecins gratuits. De plus, il vint pécuniairement en aide à toutes les communautés. Ismaïl-Pacha, le Khédive d'Égypte, qui avait été quelque temps auparavant de passage à Constantinople, mit à la disposition du grand-rabbinat, ainsi qu'il le fit pour les autres confessions, la somme de 15.000 piastres.

Mais ce qui mérite d'être noté durant cette épidémie, c'est la charité juive grâce à laquelle on put sauver de la mort des milliers de malheureux.

L'histoire des Israélites d'Orient doit conserver les noms de ceux qui se dévouèrent pour leurs frères durant le choléra, soit par les aumônes qu'ils offrirent, soit en payant de leur personne.

(1) On montre aujourd'hui encore une trace du souvenir de cette étrange cérémonie. [illegible] le couple vit encore à Hasköy.

Car le fléau produisit une telle panique parmi la population qu'à peine un cas se déclarait dans une maison, que les gens affolés s'enfuyaient hors de la ville dans les villages du Bosphore. Cette espèce de sauve-qui-peut, causait non seulement une grande démoralisation parmi le pauvre peuple, mais privait de toutes ressources la majeure partie des malheureux qui ne vivaient plus que d'aumônes. Il se trouva heureusement des hommes de bien qui, bravant tous les dangers, distribuèrent non seulement des aumônes et des médicaments, mais firent les garde-malades, s'acquittèrent du lavage et de la toilette des trépassés, et firent l'office de croque-morts.

Parmi les hommes généreux et dévoués, il faut citer au premier abord la famille Camondo (Abraham Camondo), Emmanuel P. Véneziani et Rav Yakir Guéron, digne pasteur de la communauté.

A Smyrne, le grand-rabbin Abraham Palacci réfugié au village *Bournabat* où s'étaient retirées les riches familles israélites, parvint à recueillir *mille livres turques* environ au profit des familles éprouvées par le choléra. Le bienfaiteur de cette communauté, celui qui paya surtout de sa personne fut un nommé *Yaakov Ben Gabaï*.

Il est regrettable que les documents du temps ne nous aient point transmis le nombre des victimes que fit le choléra parmi les Israélites de l'empire Ottoman[1].

A la fin de septembre 1865 R. Yakir Guéron fit partie de la députation composée des divers chefs de communautés qui présentèrent au sultan Abdul-Aziz l'expression de leur reconnaissance pour les faveurs sans nombre que le Gouvernement Impérial prodigua aux membres de toutes les confessions sans distinction de culte.

Cette même année, à l'époque du choléra, deux incendies terribles réduisirent en cendres deux quartiers juifs de Constantinople. Aujourd'hui encore, ces incendies font époque et même sont devenus des ères à partir desquelles les Israélites datent les principaux actes de leur vie.

Nous voulons parler de l'incendie de Balata (25 août 1865) et de celui d'Ortakeuy (3 septembre).

Le sinistre de Balata mit sur le pavé 1,500 infortunés, échappés par miracle au choléra. L'incendie d'Ortakeuy ne fut également fatal qu'aux Israélites.

A cette occasion, M. le comte Abraham de Camondo, président

[1] A Jérusalem le choléra fit 301 victimes parmi les Israélites (*Traités de la Porte*, par le baron J. de Testa, tome III, p. 538).



du Comité Régional, ouvrit une souscription à laquelle contribuèrent surtout les philanthropes de l'Europe. Cette souscription rapporta 25.000 francs qui furent partagés entre les victimes des deux incendies. (Journ. isr., septembre-octobre 1865.)

## 1871.

Le choléra apparut sous le règne du sultan Aziz pour la seconde fois à Constantinople (1871). Le fléau séjourna dans la capitale durant trois mois environ (octobre-décembre). Il exerça particulièrement ses ravages dans le faubourg de Haskeuy, habité presque entièrement, comme on sait, par des Israélites. La plupart de leurs maisons ayant été contaminées, ils furent obligés par le Gouvernement de se réfugier dans des tentes placées à cet effet sur le plateau d'Ok *Meïdan*. Le faubourg de Haskeuy fut cerné par terre et par mer par un cordon militaire : cette mesure fut prise par le Gouvernement pour empêcher l'extension du fléau.

Aux ravages du choléra vinrent s'ajouter bientôt les effets de la misère, car les communications entre le faubourg et la ville avaient été interrompues comme nous l'avons dit, par les autorités. Douze mille malheureux seraient morts de faim à Haskeuy, si le Gouvernement ne leur avait distribué journellement durant l'épidémie 12.000 rations, consistant en pain, riz, viande, graisse, oignons et sel. (Octobre-novembre 1871.)

Les médecins ayant constaté que le séjour sous les tentes avait donné naissance au typhus et à d'autres maladies suspectes, le ministre de la police ordonna aux familles chez qui s'étaient produits deux cas au moins, de quitter les tentes et le faubourg pour s'installer dans la caserne de *Ramis-Tchiflik* (1).

Les rapports adressés par le gouverneur de la caserne à la *Commission sanitaire*, démontrèrent bientôt que les familles réfugiées dans ce local jouissaient d'une santé parfaite. Du reste, en dehors des soins bienveillants que le Gouvernement prodigua à nos coreligionnaires, le grand-rabbinat leur rendit le séjour plus agréable en leur envoyant du café, du sucre, du tabac, des chandelles et des allumettes. Pour ce qui est du service religieux, le grand-rabbinat envoya aux réfugiés de la caserne de *Ramis* des bibles, des philactères, un officiant, un égorgeur et un circonciseur.

Ainsi que pendant le choléra de 1865, les Israélites riches de la

(1) Cette caserne est située sur les collines qui dominent Eyoub.

capitale se montrèrent cette fois aussi charitables envers leurs frères malheureux. *M. Samuel Molho* distribua un jour, pour son compte, 500 okes de pain, 200 de viande, 300 de riz et 3,000 piastres en espèces.

En outre, une *commission de secours* fut organisée dans la première quinzaine de novembre sous la présidence de *Yéhazkel Effendi Gabaï* et du rabbin *Chabétay Fresco.*

Il faut croire que les villes de la province échappèrent au fléau ; du moins le *Journal israélite* ne nous apprend rien sur ce point.

## 1872.

Le 7 août 1872, deux mois après la nomination du caïmacam *Moché Halévy*, un incendie terrible ravagea le faubourg de *Cousgoundjouk.* Le feu, alimenté par un vent du nord, dura sept heures pendant lesquelles il réduisit en cendres, les immeubles des Grecs et des Arméniens, cent quatre-vingt-seize maisons israélites dont cent quarante-cinq appartenaient à des propriétaires juifs ; cinquante-six boutiques, deux synagogues et deux écoles.

*Quatre cent trente-cinq* familles formant un total de 1,740 individus environ se trouvèrent du jour au lendemain campées au milieu des cendres. Le peu d'effets qu'elles avaient pu sauver se réduisirent en fumée par la pluie de brandons et de flammèches que le vent lançait de tous côtés. Pour comble de malheur, quelques jours après l'incendie, des pluies torrentielles inondèrent Constantinople. Pour achever enfin le tableau de la triste situation où se trouvèrent ces 1,740 individus, il nous suffira d'ajouter que beaucoup de femmes avaient accouché en pleine rue, que nombre de malades n'avaient pas une couverture pour s'abriter, qu'enfin peu s'en fallait que ces malheureux ne mourussent de faim.

Le gouvernement impérial fut le premier à leur venir en aide : le grand-vizir *Mehdet-Pacha*, envoya aux sinistrés des tentes et leur accorda journellement des rations de pain.

Bientôt, les notabilités juives de la capitale organisèrent un *Comité de secours* formé de MM. *Samuel Molho*, *Auguste de Castro* et *Baruch Cohen.*

En attendant les résultats de la souscription, les membres du *Comité régional de l'Alliance Israélite* se cotisèrent entre eux et pourvurent aux premiers besoins des incendiés.

A la fin de septembre 1872, le Comité de secours parvint à recueillir la somme de 750 livres turques, (environ 17,000 francs). Grâce à cela on put construire quelques cabanes qu'on donna à



ceux dont les immeubles avaient brûlé et on paya un certain nombre de termes de loyer au reste des familles.

Outre cela, on distribua à toutes les victimes de l'incendie, du linge, des couvertures, des denrées alimentaires, de l'argent et des vêtements. Le Comité régional contribua aussi pour une grande part aux frais de construction d'une synagogue et d'une école primaire.

Ajoutons enfin que sur les 1,500 £ offertes par le sultan Abdul-Aziz et les 500 £ accordées par la sultane Validé en faveur des incendiés, les Israélites eurent également la part qui leur revenait proportionnellement.

### 1874.

Deux années ne s'étaient pas écoulées depuis le sinistre de Cousgoundjouk, lorsqu'un nouvel incendie éclata dans la nuit du 17 mai au quartier de Balata, dans la rue dite *La Hébra* (1874). Cette rue était adossée aux bastions des antiques murailles de Constantinople. Elle contenait trente-sept bâtisses, véritables caravansérails, où s'entassaient cent-quarante familles juives croupissant dans la misère. Outre ces trente-sept bâtisses, les Israélites perdirent dans cet incendie vingt-deux boutiques, sept maisons, une synagogue, une école et une *Yéchiba* (collège rabbinique) contenant une riche bibliothèque.

Ainsi qu'à Cousgoundjouk 658 individus se trouvèrent le lendemain de l'incendie disséminés sur les débris encore fumants.

Heureusement M. Vénéziani, vice-président du Comité régional de l'Alliance habitait encore Constantinople. En compagnie de M. *Baruch Cohen*, il se rendit chez le grand-vizir et obtint des tentes pour les malheureux. Par les soins du même comité, un appel fut adressé à nos frères d'Europe : M. de Camondo envoya 5,000 francs, M. le baron de Hirsch 10,000 francs. Enfin le Comité central de l'Alliance Israélite contribua comme toujours, comme dans toutes les circonstances critiques, au soulagement des victimes de l'incendie. (*El Nacional*, nos 274-278.)

Si nous ajoutons que Jérusalem fut en proie à la famine en 1870 et 1874, et que cette communauté fut secourue par les philanthropes israélites de Londres et par l'Alliance Israélite universelle, nous aurons terminé la série des fléaux qui accablèrent les Israélites de Turquie de 1861 à 1876.

## LES ISRAÉLITES ET LE GOUVERNEMENT OTTOMAN.

Ce chapitre est, pour ainsi parler, le *Livre d'Or* des Israélites de l'empire Ottoman.

Les descendants des émigrés espagnols, qui avaient tenu un si haut rang au XVIe siècle, étaient tombés si bas au XVIIIe siècle et durant la première partie du XIXe qu'ils avaient perdu toutes les places dans l'administration, dans les divers services de l'Etat et dans les carrières libérales.

La période des *Halti-Chérif* qui commence à celui de *Gul-Hané*, en 1839, fit rentrer les Israélites dans le droit commun. A partir de cette époque-là aussi, rompant avec les préjugés deux fois séculaires, ils entrèrent dans la voie du progrès. Le chemin qu'ils ont parcouru est bien faible comparativement aux progrès réalisés par les Grecs et surtout par les Arméniens. Néanmoins, ne fût-ce que par curiosité, ne fût-ce que pour pouvoir comparer dans l'avenir la situation de cette période-ci à la situation future, nous allons citer pour mémoire les noms des fonctionnaires israélites attachés au gouvernement ottoman; ceux des personnes ayant mérité des décorations ou des promotions et ceux enfin des médecins diplômés par la Faculté de Médecine durant le règne du sultan Aziz [1].

### FONCTIONNAIRES ISRAÉLITES.

1863. — M. Nissim Gibré, originaire d'Andrinople, fut nommé *directeur du bureau télégraphique* de Trikala (Thessalie).

1867. — Le *Journal Israélite* (nº 526) fait mention de M. *Jacob Bivaz*, dentiste du Palais depuis trente ans environ, puisqu'il soigna le sultan Mahmoud, le sultan Médjid et le sultan Aziz.

Sur trente-six conseillers municipaux, la municipalité du 6e cercle (Péra) comptait deux Israélites : Abr. de Camondo et Viterbo.

1869. — Sur les quarante membres qui composaient le *Chouraï-Devlet* (Conseil d'Etat) on comptait deux Israélites : Béhor Effendi Eskénazi et David Effendi Carmona.

Cette même année, Yéhazkel Gabaï Effendi, ex-rédacteur du *Journal Israélite*, fut nommé membre du Ministère de l'Instruction publique.

[1] Tous les renseignements ont été recueillis par nous dans les journaux israélites de Constantinople.

1870. — Furent admis dans l'Administration des télégraphes quatre jeunes gens israélites : MM. Béhor Pardo, Yossef Carmona, Ishak Léon et Benjamin Cohen.

1873. — Moïse Effendi Dalmédico fut nommé *inspecteur des forêts, aux Dardanelles.* — Abr. Hattem Effendi devint membre de la cour de justice.

1874. — M. Ishak Danon devint membre du Tribunal de Commerce à Smyrne en remplacement de M. *Mordoch*, également Israélite.

1875. — M. Aba Dal Médigo devint membre du Conseil d'administration de La Canée (Crète).

### Israélites décorés.

1862. — Moché Hazan Effendi, grand-rabbin d'Alexandrie, obtint la 3e classe de l'ordre du Médjidié; Yaakov Perez, grand-rabbin de Damas, la 4e classe du même ordre.

1864. — Haïm Palacci, de Smyrne, reçut la 3e classe du Médjidié.

1867. — *Abr. Guéron locum tenens* du grand-rabbinat d'Andrinople et *Abr. Doïek* grand-rabbin d'Antioche méritèrent la 3e classe du Médjidié. Trois négociants israélites de Turquie établis à Vienne, *Léon Adout*, *Ruben Baruch* et *Abr. Israëli* eurent la 4e classe du Médjidié, et quatre Israélites de Bosna-Séraï obtinrent la 5e classe du même ordre; ce furent : le grand-rabbin *Abr. B. Moché Halévy*, *Chélomo Chalom*, *David Haym* et *Jacob Halévy*.

Enfin les deux comtes de Camondo, les frères Béhor et Nissim reçurent en 1867, la 2e classe du Médjidié avec plaques enrichies de diamants.

Le grand-vizir Fuad-Pacha fit venir les deux banquiers à la Sublime-Porte et leur remit lui-même les insignes en ajoutant :

« Considérant les bons services que vous avez rendus au gouvernement impérial, Sa Majesté le sultan a jugé à propos de vous en récompenser par la décoration de la 2e classe du Médjidié. J'espère que votre conduite vous rendra dignes de nouvelles faveurs et augmentera l'estime et la sympathie de Sa Majesté le sultan pour vous. »

1868. — R. Moché Eskénazi, grand-rabbin de Crète : la 4e classe du Médjidié.

1869. — Jacob Halévy, grand-rabbin de Brousse et Moché Eskénazi, grand-rabbin de Crète obtinrent la 3e classe du Médjidié; Abr. Mélamed, grand-rabbin de Rouschouk, la 4e classe ; et



le rabbin Nissim Négrin, secrétaire du Consistoire à Constantinople, la 5e classe.

1870. — Yakir Guéron, *locum tenens* du grand-rabbinat de Constantinople mérita le *Grand Cordon du Médjidié.*

La même année Abr. Eskénazi, grand-rabbin de Jérusalem reçut la 2e classe du Médjidié.

1873. — Furent décorés de la 4e classe du Médjidié MM. Baruch Cohen, banquier à Constantinople, Davitchon Arié de Sophia; Mercado Ephraïm Alcalaï, grand-rabbin de Nich, et le vicomte Issac de Camondo.

1874. — M. Tchélébon Taragano, agent de la compagnie des *Messageries maritimes* aux Dardanelles, reçut la 5e classe du Médjidié pour avoir rendu des services signalés aux bateaux turcs.

## Médecins Israélites.

Sous le règne du sultan Aziz, plusieurs jeunes gens israélites furent diplômés par la Faculté impériale de Médecine.

1866. — M. Jacques Jérusalmi fut attaché en qualité de pharmacien à la marine impériale.

Le Dr Marco Galimidi, ci-devant colonel, fut diplômé en 1867 et attaché à la marine impériale. Son frère, le Dr Béhor Galimidi, fut un des premiers jeunes gens israélites sortis de l'Ecole de Médecine que le sultan Médjid — on s'en souvient — ouvrit aux Israélites.

La même année, le Dr Isaac Molho, ci-devant *Isaac-Pacha*, fut breveté et nommé également à la marine impériale.

C'est enfin en 1867, que le Dr Elias Cohen, ci-devant *Elias-Pacha*, fut diplômé par la Faculté de Constantinople et envoyé par le gouvernement impérial en Europe pour y compléter ses études. Il revint à Constantinople avec le titre de médecin-oculiste[1].

1872. — Deux jeunes gens israélites furent brevetés par la Faculté en 1872: les Drs Albert Jérusalmi et Raphaël Effendi Faraggi.

## Promotions.

Les promotions que nous aurons à mentionner ne concernent, à deux exceptions près, que les personnes déjà mentionnées.

1866. — M. Jacques Jérusalmi, pharmacien de la marine impériale, fut promu au grade de capitaine.

[1] Elias-Pacha fut pendant quelques années le médecin du palais.

1869. — Béhor Effendi Eskénazi et Yéhazkel Gabaï furent élev[illegible] au rang de *Roulbéi-Sanié-Sinifi-Sani*.

1873. — MM. Moïse Arié, de Samacoff et Samuel Farhi, de Sofi[illegible] méritèrent le grade de *Roulbéi-Salissa*.

1874. — Les Drs Marco Bey Galimidi, Isaac Bey Molho, et Eli[illegible] Faraggi furent promus au grade de colonel.

La même année, les Drs Albert Jérusalmi et Raphaël Farag[illegible] furent promus tous deux au rang d'adjudant-major et envoyés, [illegible] premier à Damas, et le second au Yémen.

A cette liste, il est juste d'ajouter les noms des Israélites ayant représenté les puissances étrangères en Turquie en qualité de consuls :

En 1861, M. Salomon Fernandez était consul général d'Italie à Salonique; M. Isaac Sédaca, consul de Danemark aux Dardanelles ; et M. Abr. Sidi, vice-consul de Hollande dans la même ville.

En 1865, M. Tédeschi était en même temps consul de France et d'Autriche à Varna. En 1866, M. Isaac Sidi obtint le poste de drogman du consulat des États-Unis à Smyrne. En 1867, M. Mordékhaï Larédo, riche négociant de Beyrouth, fut nommé consul général de Portugal dans cette ville.

M. Isaac Larédo, frère du précédent, devint chancelier du même consulat.

En 1870, M. Nissim de Castro était le conseiller du Khédive d'Egypte et M. Abraham Bey Kara-Kéhaïa, son premier drogman.

Rappelons aussi que M. Emmanuel P. Vénéziani fut décoré, par le roi Victor-Emmanuel, de l'Ordre de San-Maurice en récompense de son dévouement pendant le choléra ; que M. Henri de Castro fut nommé en 1872, par le roi Victor-Emmanuel, chevalier de l'Ordre de la Couronne; et que le Dr Elias Faraggi Effendi, professeur à l'Ecole impériale de Médecine, reçut du *Schah Nassreddin*, de Perse, les décorations du Soleil et du Lion (4e classe). M. Faraggi était de service à bord du *Sultanié*, bateau qui conduisit le Schah de Perse de Constantinople à Poti [1].

Si peu nombreux soient-ils, ces honneurs accordés à nos coreligionnaires indiquent un certain progrès parmi les Israélites de l'Empire Ottoman.

1. Le Schah était de retour de l'exposition de Vienne.





## PHILANTHROPES ISRAÉLITES D'OCCIDENT

### QUI VISITÈRENT LA TURQUIE SOUS LE SULTAN AZIZ.

L'arrivée en Orient d'un personnage israélite de l'Europe a toujours été — autrefois surtout — un événement pour les Israélites de Turquie. Ces voyageurs font office de traits d'union entre les frères émancipés, civilisés d'Occident et les frères moins heureux d'Orient.

En outre, ces philanthropes prodiguent si généreusement tant d'aumônes sur leur passage qu'ils laissent partout un souvenir inoubliable.

A ce titre, ces personnages méritent qu'on leur consacre un chapitre spécial.

Sir *Moses Montefiore*, de Londres, qui avait visité les Israélites de la Turquie deux fois sous le règne du sultan Mahmoud (1829 et 1837), trois fois sous le sultan Médjid (1840, 1842, 1855), vint revoir ses frères trois fois encore sous le règne du sultan Aziz (1863, 1866, 1875).

Ce pieux philanthrope dont les Israélites d'Orient, particulièrement ceux de la Palestine, bénissent encore le nom, cet homme dont le portrait se trouve dans toutes les maisons juives de Turquie, n'eut qu'un but dans sa vie : relever ses frères d'Orient par l'instruction, le travail industriel et l'agriculture. Mû par des sentiments de piété, remarquables chez un Juif d'Occident, il voulut surtout que les gens pieux vivant dans la Ville-Sainte, pussent, libres de tout souci matériel, servir Dieu et étudier la *Loi* en toute tranquillité. A cet effet, il construisit dans les villes saintes (Jérusalem, Hébron, Safed et Tibériade) des groupes de maisons où habitent gratuitement des Israélites ainsi que des hospices et des pharmacies gratuites.

Adolphe Crémieux, le premier président de l'Alliance Israélite, qui avait accompagné Sir Montefiore en Orient, lors de l'affaire de Damas (1840), vint une seconde fois à Constantinople, en 1863. Il y fonda le premier comité régional de l'Alliance Israélite.

Mentionnons, enfin, le baron Maurice de Hirsch qui vint en Turquie deux fois sous le règne du sultan Aziz, en 1873 et 1875.

## NOTABLES DÉCÉDÉS DE 1861 À 1876.

Ce chapitre est une revue nécrologique des Israélites décédés sous le sultan Aziz qui, par leur richesse, leur philanthropie et leur savoir, se sont acquis un titre à la reconnaissance publique.

A la fin de 1866, la communauté juive de Constantinople perdit deux de ses notables : le chef de la famille de Castro et le fils du comte Abraham de Camondo.

Moïse de Castro (1804-1866) mourut à l'âge de 62 ans. On lui fit des funérailles splendides. Comme il jouissait d'une grande renommée, les consuls des puissances étrangères, des représentants des ambassadeurs, une musique militaire, tout le rabbinat et une foule considérable accompagnèrent le corbillard jusqu'au cimetière de Hasskeuy.

Raphaël-Salomon de Camondo (1810-1866), fils unique du vieux comte Abraham de Camondo, mourut d'un coup d'apoplexie. Son père lui survécut de sept ans. Feu Raphaël S. de Camondo laissa en mourant une veuve, deux fils (Behor et Nissim), et deux petits-fils (Isaac et Moïse). Ses funérailles revêtirent une pompe imposante. Un régiment de fantassins, toutes les notabilités diplomatiques et financières de la capitale suivirent le convoi. Le clergé grec et arménien prit aussi part au deuil en assistant au défilé avec tous les emblèmes du sacerdoce ; les encensoirs fumaient et les cloches sonnaient le glas funèbre.

En 1868 décédèrent à Salonique Jacob Fernandez ; à Smyrne, le grand-rabbin Haïm Palacci.

Jacob Fernandez a laissé dans sa ville le souvenir d'un homme dévoué aux intérêts de cette communauté, aux établissements d'instruction et aux œuvres de bienfaisance.

Haïm Palacci naquit à Smyrne de parents honorables en 1788 (5548). Il eut pour maître R. Isaac Gattegno, auteur du *Bet-[illegible]* et du *Bet-[illegible]*. Dès sa jeunesse, Haïm Palacci montra un goût prononcé pour la littérature. Il attendit cependant l'âge mûr pour composer des livres à son tour. Son premier ouvrage date de 1821. Il a pour titre : *Darké-Haïm al perké-aboth* (1 vol. in-fol.). Celui-ci fut suivi par dix-neuf autres qui parurent tour à tour à peu d'intervalle. Ce sont : *Leb-Haïm*. — *[illegible]* — *Nichmat [illegible]* (2 vol.). — *Haïm [illegible]*. — *[illegible]* (2 vol.). — *Tokhahath-Haïm* (2 vol.). — *Atereth ha-*



*Haïm*, — *Yimatsé-Haïm*, — *Néfesch Haïm*, — *Tora vé Haïm*, — *Haïm téhila*, — *Darkav lé-Moché* [1], — *Haïm-larosch*, — *Kaf ha-Haïm*, — *Moèd lacol-haï*, — *Réé-Haïm* (3 vol.). — *Kétoul lé-Haïm*, — *Sipour-Haïm*.

A cela il faut ajouter, dit un biographe [2], vingt-six manuscrits brûlés dans un incendie, et autant de manuscrits attendant dans leurs cartons le moment de paraître au jour.

A partir de 1837 (5597), la communauté smyrniote investit R. Haïm Palacci de fonctions publiques. Nommé d'abord président du tribunal rabbinique, Haïm Palacci fut élu grand-rabbin (haham-bachi) en 1854.

Il remplit les fonctions de haham-bachi jusqu'à sa mort, durant quatorze ans (1854-1868). Ses traits ont été fixés en quelques lignes par un de ses biographes [3].

« Figurez-vous un vieillard de haute stature, à mine imposante, portant une barbe blanche et toujours vêtu de blanc. Sa figure patriarcale ainsi que toute sa personne inspirent le respect. Malgré ses soixante-dix-neuf ans, ce vénérable vieillard ne fume pas, ne prise pas, ne se sert point de lunettes pour lire ni pour écrire et n'a guère besoin de s'appuyer sur une canne en marchant. Tous les jours, dès le matin, il se rend dans une *Yéchiba* (maison d'étude). Le soir, rentré chez lui, il se remet au travail; et à la lueur d'une chandelle, il écrit jusqu'à une heure avancée de la nuit. »

Ce fut le 10 février 1868 que le grand-rabbin rendit le dernier soupir. Quelques heures avant sa mort, il appela ses fils et leur fit ses dernières recommandations. Entre autres choses, il leur recommanda la publication des manuscrits qu'il laissait.

On fit au rabbin Palacci des funérailles imposantes. Tous les Juifs de Smyrne, portant des cierges à la main, les consuls, les notables des colonies étrangères et un détachement de soldats suivirent le corbillard. On célébra des services funèbres pour le repos de l'âme de Rab. Haïm Palacci à Constantinople et dans plusieurs communautés d'Orient.

En 1873, mourut le comte Abraham de Camondo.

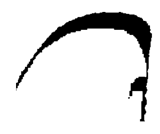
Le comte Abraham de Camondo, surnommé le *Rothschild d'Orient*, naquit à Constantinople, au faubourg d'Ortakeuy en 1785, sous le règne du sultan Sélim III.

[1] Discours sur Moïse Montefiore.
[2] Voir *El Nacional* de Vienne (année 1867).
[3] Ce portrait date de 1867 (*El Nacional* de Vienne).

La famille Camondo est d'origine hispano-portugaise. Il y a quelques siècles elle s'établit à Venise, où plusieurs de ses membres devinrent célèbres par leur savoir et les services qu'ils rendirent à leur nouvelle patrie. Un détail digne d'être mentionné, c'est que les ancêtres des Camondo furent les mêmes que ceux de lord Beaconsfield (Disraëli). Après avoir longtemps habité Venise, la famille Camondo vint s'établir à Constantinople. Le père d'Abraham Camondo fut un simple courtier de commerce qui remplissait à ses heures de loisir les fonctions d'administrateur de la synagogue d'Ortakeuy. Le comte Abraham avait un frère plus âgé que lui : Ishak Camondo. C'est ce dernier qui fonda à Constantinople au commencement de ce siècle sous la raison sociale : *Isaac Camondo et Cie*, la maison de banque devenue depuis si célèbre. Isaac Camondo étant mort sans enfants en 1832, son frère cadet, Abraham resta seul et unique possesseur de toute la fortune. Doué d'une rare intelligence, il sut donner un tel essor à ses affaires par ses relations avec la Bourse de Vienne et les grandes maisons de Paris et Londres, que sa fortune se chiffra, après quelques années, par plusieurs millions de francs.

Les services qu'il rendit au gouvernement ottoman lui valurent la décoration de l'*Iftihar*. Peu de temps après, à l'occasion du mariage de l'empereur d'Autriche, S. M. François-Joseph, il fut nommé chevalier de l'ordre de François-Joseph. Voici dans quelles circonstances il obtint cette faveur. On sait qu'après la chute de Napoléon Ier, la Vénétie était retombée au pouvoir de l'Autriche. Quoique blessé dans ses sentiments patriotiques, Abr. Camondo subit la nouvelle sujétion ; et, par son caractère doux et affable, il s'acquit l'estime et la considération des membres de la colonie autrichienne. Aussi, celle-ci le délégua à Vienne, à l'occasion du mariage de S. M. François-Joseph, pour présenter au souverain les félicitations des nationaux de Constantinople. L'Empereur fit à M. Camondo un accueil chaleureux et lui accorda la décoration dont nous venons de parler.

En 1866, la Vénétie redevint italienne, grâce à Victor-Emmanuel et Garibaldi. Abr. Camondo, en qualité de vénitien, embrassa de nouveau avec joie la nationalité italienne. Son enthousiasme fut tel qu'il partit aussitôt pour l'Italie afin de soulager les veuves et les orphelins que fit la dernière guerre. A cette occasion, il offrit des sommes importantes à plusieurs établissements de charité. C'est ainsi qu'il fit don de 10,000 francs de rente annuelle à l'orphelinat de Turin et d'une somme équivalente au collège international de la même ville. Enfin, il remit à M. Spagnolini, consul d'Italie à Constantinople, un capital rapportant annuellement



2,500 francs de rente au profit de l'École italienne de Constantinople. Touché par ces actes de générosité, Victor-Emmanuel accorda à ce philanthrope le titre de *comte* avec faculté de le transmettre à perpétuité par héritage à l'aîné de la famille.

Quoique de nationalité étrangère, le comte Abraham de Camondo sut si bien gagner la confiance et les bonnes grâces du célèbre grand-vizir Réchid-Pacha, qu'il obtint le privilège de posséder des immeubles en Turquie, droit réservé jusqu'alors uniquement aux sujets ottomans. Abr. de Camondo profita de cette faveur pour construire un si grand nombre d'immeubles à Constantinople qu'il devint le plus riche propriétaire de la capitale.

La sollicitude de ce philanthrope s'étendit particulièrement à ses coreligionnaires d'Orient. Il fut jusqu'en 1872, — époque où il s'établit à Paris —, à la tête de la communauté de Constantinople. Bien que les lois du pays défendissent au comte, en sa qualité d'étranger, de prendre officiellement part à l'administration communale, le consistoire central de la capitale n'agit que sous l'influence de ce personnage tant qu'il vécut en Turquie. Toutes les réformes introduites dans la communauté juive à cette époque sont dues à Camondo. La première école israélite organisée dans la capitale turque, sur le modèle des établissements similaires de l'Europe, l'*Institution Camondo* (1858-1889) fut créée par cet ami du progrès. Il contribua jusqu'en 1870 à la moitié des frais ; à partir de cette date, cette famille prit toutes les dépenses à sa charge. C'est à Camondo que revient aussi le mérite d'avoir fondé en 1865, une école israélite de garçons à Galata.

Le comte Abr. de Camondo s'acquit la reconnaissance des Israélites de Turquie, pour avoir pris en toute circonstance la défense de *la nation*[1], en général, et des individus en particulier. A en croire les souvenirs populaires, il sauva plus d'une fois des Israélites de la peine de mort par ses démarches auprès des autorités.

En qualité de président du comité régional de l'Alliance israélite, il rendit également d'immenses services aux Israélites de la capitale et de la province.

Le vénérable comte eut le bonheur d'atteindre l'âge de quatre-vingt-six ans, et de voir des petits-fils et des arrière-petits-fils. Sa famille s'étant établie à Paris, il alla vivre au milieu des siens en 1872. Quelque temps avant de mourir, il exprima le désir que ses restes fussent transportés à Constantinople pour être déposés dans le caveau qu'il avait fait construire au cimetière de Haskeuy.

[1] On sait que les documents officiels donnent en Orient, à chaque confession l'appellation de *nation*.

Le 30 mars 1873, s'éteignit dans son hôtel du parc Monceau, l'illustre vieillard, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. A l'occasion de ce triste événement, la famille Camondo distribua aux pauvres de Constantinople, sans distinction de religion, la somme de 635 livres turques (15,000 francs). D'après les journaux de Paris, le comte Abr. de Camondo laissa en mourant une fortune de 125 millions de francs.

La mort du comte Abraham fut vivement ressentie par toutes les communautés juives de Turquie. De toutes parts des oraisons funèbres, des complaintes et des lettres de regrets furent adressées aux journaux israélites de Constantinople (*El Nacional* et *El Tiempo*); partout on organisa aussi à cet effet des services religieux.

Ce fut un lundi matin (14 avril 1873) pendant la demi-fête de Pâque que l'enterrement eut lieu. On peut dire que Constantinople revêtit ce jour-là un manteau de deuil. Les cloches de toutes les églises de la capitale sonnaient le glas funèbre. La Bourse, tous les établissements financiers, tous les magasins de Galata, de Stamboul et des faubourgs de la Corne-d'Or, tout était fermé. Décrire la foule qui suivit le corbillard serait chose impossible. Deux bataillons, un de fantassins, un autre de soldats de la marine, des musiques impériales, les corps diplomatique et consulaire de Constantinople, tout le personnel des établissements financiers, des députations de tout le clergé chrétien, orthodoxe et catholique, les chœurs des églises, les élèves des écoles, la plupart des ministres ottomans, les fonctionnaires musulmans de toutes les administrations du gouvernement, tous les Israélites de la capitale, toute la ville enfin assista à ces funérailles [1].

Depuis l'arrivée des Juifs en Turquie, jamais durant ces six siècles de séjour sur la terre ottomane, jamais pareils honneurs ne furent rendus à un Israélite. Cet événement fera sans doute l'admiration des générations futures, si jamais il parvient à leur connaissance.

L'année 1874 fut signalée par la mort de trois grands-rabbins : Yakir Guéron et Yaakob Avigdor (de Constantinople), R. Ascher Covo (de Salonique), et par celle de deux notables : Chemaya Angel (de Damas) et Isaac de Castro (de Constantinople).

Les documents du temps ne nous rapportent le nom d'aucun Israélite remarquable, décédé dans les deux dernières années du règne du sultan Aziz (1874-1876).

[1] On peut lire tous les détails de ces funérailles dans *El Nacional* (numéros de mars et avril 1874).

## L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

### ET LES ISRAÉLITES DE TURQUIE [1].

Ce n'est pas en qualité de membre de cette Société que je me propose de parler de l'Alliance Israélite Universelle, mais en qualité de chroniqueur, observateur impartial et témoin des faits accomplis sous ses yeux.

Bien que son action s'étende sur les Juifs disséminés dans les cinq parties du monde, l'œuvre de l'Alliance Israélite Universelle est intimement unie à l'histoire des Israélites de l'Empire Ottoman.

Quelque destinée que le hasard réserve à ces derniers dans le cours des siècles, quel que soit même le sort de l'*Alliance Israélite*, ce ne sera pas moins un sujet d'étonnement pour nos descendants dans un siècle, par exemple, que le fait d'une société juive dont le siège est à Paris — à laquelle contribuent les communautés juives du monde entier — venant implanter parmi les 300,000 Israélites qui végétaient dans l'Empire Ottoman des idées et une instruction tout européennes, organisant pour eux une œuvre d'apprentissage et d'agriculture et dépensant à cet effet près de *sept cent mille francs* par an [2].

On peut affirmer, par un simple calcul de statistique, qu'il existe à l'heure qu'il est dans l'Empire Ottoman 80 à 100,000 individus israélites — entre hommes et femmes — s'exprimant et raisonnant en langue française tandis qu'on ne pourrait pas en trouver mille connaissant non mieux, mais tout aussi bien au moins, la langue du pays, la langue turque. Nous n'exagérons nullement les choses ; nous ne faisons qu'enregistrer un fait, du reste, facile à constater.

Pour ce qui est des résultats de l'instruction donnée par les soins de l'Alliance, nous n'hésiterions pas un instant à nous déclarer satisfait de l'œuvre accomplie au point de vue matériel et au point de vue moral.

Examinons tour à tour, ces résultats à ces deux points de vue différents.

[1] En même temps que nous indiquerons les résultats matériels et moraux de l'œuvre de l'Alliance, nous citerons pour le passé quelques détails de mœurs qui n'ont pu trouver place ailleurs.

[2] Le *Bulletin annuel*, de 1889, accuse pour cette année-là une dépense de 686,740 francs.



RESSOURCES MATÉRIELLES.

## Arts et Métiers.

A leur immigration en Turquie, les Israélites comptaient certainement parmi eux des ouvriers fort habiles[1], puisqu'il existait en Espagne autour de chaque synagogue de véritables ruches de travail où des corporationnaires exerçaient leur industrie.

Hammer nous apprend[2] qu'en [illegible] ([illegible] hégire), c'est-à-dire moins d'un demi-siècle après l'arrivée des Israélites en Turquie, à l'occasion de la circoncision des princes impériaux *Bayézid* et *Djihanguir*, fils du sultan Soliman-le-Magnifique, des fêtes splendides furent données à Constantinople. En effet des festins aux Janissaires et [illegible] toutes sortes de réjouissances au peuple. Après le spectacle des lutteurs, des ombres chinoises, des jongleurs, des bouffons, etc., *ce fut le tour des Juifs qui apportèrent sur* [illegible][3].

En [illegible], sous le règne de Mahmoud IV, à l'occasion des fêtes de la circoncision d'un prince impérial, on vit défiler sur la place de l'Hippodrome, à Stamboul, toutes les corporations ouvrières.

« Les Juifs, écrit Hammer, représentaient la corporation des orfèvres. Ils avaient pris, comme symbole, une de leurs boutiques, étincelante de pierreries et traînée par quatre mulets[4]. »

Ailleurs, Hammer nous apprend que la teinturerie était un métier exercé par *les Juifs de Salonique*.

Bien que ces faits ne prouvent pas suffisamment que l'industrie était exercée jadis par nos coreligionnaires sur une grande échelle, nous les citons cependant pour mémoire.

Quoi qu'il en soit, durant les XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles, les Juifs désapprirent insensiblement les arts manuels, soit qu'ils fussent incapables de les exercer faute d'un apprentissage convenable, soit qu'ils les eussent abandonnés pour un gain plus facile.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au commencement et même au milieu du dix-neuvième siècle, les Israélites de Constantinople, qui ont toujours formé en Turquie le groupe juif le plus nombreux,

[1] Notamment des armuriers et des fondeurs de canons.
[2] Hammer, *Histoire de Turquie*, tome V, p. [illegible].
[3] Que pouvait bien être ce trophée ?
[4] Hammer, *Histoire de Turquie*, tome XI, p. [illegible].

n'exerçaient d'autres métiers que ceux de charpentier, vitrier, savetier, tisserand, relieur, balancier, tapissier et ferblantier[1]. Ces métiers étaient d'autant moins rémunérateurs qu'ils étaient pratiqués par des gens inhabiles et que ces derniers ne travaillaient, pour la plupart, que pour leurs coreligionnaires.

Aujourd'hui, grâce à l'œuvre d'apprentissage organisée par l'*Alliance* dans la plupart des villes de Turquie, la nouvelle génération d'ouvriers israélites pratique des métiers auxquels l'ancienne génération, ignorante et routinière, n'osa jamais aspirer.

Des rapports publiés à ce sujet par le *Bulletin de l'Alliance* de 1890, nous apprenons qu'il existe actuellement des apprentis juifs forgerons, mécaniciens, chaudronniers, charrons, serruriers, étameurs, dinandiers, fondeurs, horlogers, poêliers, plombiers, fumistes, armuriers, polisseurs sur bronze, graveurs sur pierre, graveurs sur cuivre, sur bois, doreurs, zingueurs, sculpteurs, sculpteurs sur bois, menuisiers, ébénistes, tonneliers, tourneurs, tourneurs en chaises, coffretiers, selliers, maréchaux-ferrants, lithographes, typographes, photographes, tanneurs, matelassiers, marbriers, tisseurs de soie, carrossiers, boulangers, peintres, peintres en voitures, imprimeurs, fabricants de parapluies, teinturiers, confiseurs, maçons et frangistes.

La fondation de la première œuvre d'apprentissage en Turquie date de 1874; ce fut celle de Bagdad.

Ce serait une erreur de croire que les Israélites d'Orient possèdent déjà une classe ouvrière. On ne pourra atteindre un pareil résultat qu'après une préparation laborieuse et patiente de longues années; peut-être d'un demi-siècle.

Parmi les œuvres d'apprentissage, il en est une qui mérite particulièrement notre attention, c'est l'*Ecole professionnelle* de Jérusalem, laquelle en 1889, comptait déjà 120 élèves.

« Ces jeunes gens, écrit le *Bulletin annuel* de 1889, reçoivent une éducation technique par les soins de maîtres instruits et habiles. Le nombre des ateliers est de huit; on y enseigne les métiers de mécanicien, de forgeron, de serrurier, de chaudronnier, de sculpteur, de menuisier, de tourneur, de cordonnier et de tailleur.

L'atelier de mécanique est dirigé par un professeur spécialement engagé pour cet objet par l'*Anglo-Jews Association*; l'atelier de sculpture, entretenu par M. le baron Alphonse de Rothschild, est dirigé par un ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. »

Si la création de cette société de bienfaisance, qui a nom l'*Al-*

[1] Au XIXe siècle, le découpage et le collage des papiers à cigarettes étaient également exercés par des ouvriers israélites.



*liance Israélite Universelle*, est un fait providentiel, n'est-ce pas une chose bien plus merveilleuse encore que la destinée de la Ville-Sainte devenue au début de ce siècle, le refuge de vieillards caducs, de veuves éplorées, de désœuvrés, de visionnaires et de mendiants; n'est-ce pas étonnant, disons-nous, que cette cité dont les habitants israélites au nombre de quelques milliers, avaient failli succomber à la famine à plusieurs reprises [1]; n'est-ce pas incroyable que cette ville renaisse tout à coup à la civilisation et que les préjugés inébranlables de la vieille génération jérusalémite aient cédé à la parole chaude, ardente, apostolique, faudrait-il dire, d'un homme énergique et doux à la fois qui a pris à tâche de relever de leur dégradation morale ses frères? Cet apôtre de la civilisation, qui vit lui-même le jour dans la Ville-Sainte, cet homme, le seul qui ait pu réussir malgré d'innombrables difficultés à fonder à Jérusalem une école professionnelle, sur le modèle de celles de l'Europe, cet homme dont le nom aura une place d'honneur dans le *Livre d'Or* de l'*Alliance*, est *M. Nissim Béhar*.

De ce qui précède, on peut conclure que les ateliers d'apprentissage, conjointement avec l'Ecole professionnelle de Jérusalem, sont en train de former une classe ouvrière parmi les Juifs d'Orient.

Actuellement [2] l'œuvre d'apprentissage et les travaux manuels (garçons et jeunes filles) reviennent à l'*Alliance* à 88,345 francs par an. En outre, l'entretien de l'*Ecole Professionnelle* de Jérusalem se chiffre par 70,000 francs environ dont l'Alliance paye à peu près 40,000; et dont le reste est comblé par des subventions des membres de la famille Rothschild, de l'Anglo-Jews et par les revenus de la « Fondation Crémieux [3]. »

### Agriculture.

En même temps que le développement des arts manuels, l'*Alliance* essaye d'acclimater parmi les Juifs d'Orient l'agriculture, devenue étrangère à nos coreligionnaires de Turquie depuis de longs siècles.

Cette œuvre ne date que de 1870; c'est dire qu'elle ne compte que vingt-deux ans d'existence.

Tandis que cette société de bienfaisance, véritable providence des Israélites de l'Empire Ottoman, a fondé dans tous les centres

[1] Notamment en 1870.
[2] Ce chapitre date de 1890.
[3] Voir *Bulletin* de 1890, p. 58 et 86.



juifs de la Turquie, des écoles primaires et des œuvres d'apprentissage, elle n'a jusqu'à présent qu'*une seule* école d'agriculture, celle de Jaffa.

Ce fait n'a rien d'étonnant puisque l'établissement de cette unique institution a coûté à l'Alliance près de *deux cent mille francs* [1] et que l'entretien annuel revient actuellement à 63,000 fr. environ [2].

Fondée en 1870 par les soins de M. Charles Netter, l'Ecole agricole de Jaffa contient actuellement 81 élèves [3].

Dirigée pendant plusieurs années par un homme de grand mérite, M. Hirsch — cette institution est confiée depuis quelques années à un jeune homme originaire d'Andrinople qui a fait des études spéciales à Montpellier.

Dans cet établissement de Jaffa, les jeunes Israélites de Palestine et de divers points de la Turquie apprennent d'une façon pratique toutes les branches de l'agriculture; la culture maraîchère, celle des plantes fourragères, des orangers, des cédratiers, l'entretien des pépinières et la viticulture, et s'exercent aussi à l'élève du bétail.

De longues années devront s'écouler encore avant que nous comptions parmi les Israélites d'Orient une classe agricole. Les raisons en sont nombreuses. Il faut noter d'abord les difficultés de toutes sortes que cette institution a eues à surmonter pendant la période d'essai ; songer ensuite au petit nombre d'élèves qui ont fréquenté cet établissement durant les dix premières années et ajouter enfin qu'une bonne partie de ces jeunes gens ont dû interrompre leurs études, soit pour cause de maladie, soit par inaptitude pour les travaux agricoles.

Néanmoins, depuis quelques années, les élèves formés à l'Ecole Agricole ont pu, moyennant un premier fonds accordé par l'*Alliance,* s'établir pour leur propre compte et employer à leur tour de jeunes apprentis israélites. Les colonies agricoles, établies sur divers points de la Palestine [4] et entretenues par la munificence de la famille Rothschild, sont appelées aussi à un grand avenir.

L'Ecole Agricole de Jaffa d'une part et les colonies agricoles de l'autre, finiront certainement par créer parmi les Israélites de Turquie une population agricole.

[1] Voir *Bulletin* de 1885.

[2] Une partie de ces frais sont comblés par les revenus de l'exploitation agricole qui a produit plus de 26,000 francs, en 1889, et près de 48,000 francs, en 1890.

[3] Voir *Bulletin de l'Alliance*, de 1891, p. 84.

[4] La plus importante est celle de Rischon-Lezion.

## Professions d'autrefois.

En dehors des métiers mentionnés ci-dessus, les Israélites vivaient autrefois de l'état de barbier, de tailleur, de mercier, d'épicier et de marchand de vin dont leurs coreligionnaires formaient l'unique clientèle. La friperie, le raccommodage de souliers et la vente du bric-à-brac étaient aussi abandonnés dédaigneusement aux Israélites.

En revanche, l'impression et la librairie ayant trait aux livres hébreux et judéo-espagnols étaient des professions où les Israélites avaient un rang très honorable. Salonique, Constantinople et Smyrne possédèrent des presses un demi-siècle après l'invention de l'imprimerie : deux cents ans avant que les Turcs aient songé à faire usage de cet art.

Pour ce qui est de l'état de changeur, on sait que les Israélites en profitaient pour prêter leur or aux plus hauts fonctionnaires de l'État. Ils s'occupaient certainement, comme dans le reste de l'Europe, des affaires de banque. Ils profitaient en cela de la facilité qu'il y avait pour eux à communiquer avec leurs coreligionnaires dispersés dans l'univers. Citons pour mémoire la maison de banque Mendez-Nassy au début du XVIe siècle.

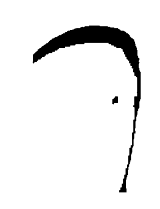
Le service de la douane, depuis le poste de directeur jusqu'au plus modeste emploi, était confié par le Gouvernement aux Israélites, vu leurs aptitudes commerciales.

Un dicton judéo-espagnol, en train de disparaître, était fort en vogue autrefois en Orient. Pour encourager l'enfant au travail, la mère lui disait : « Écris correctement, aligne les lettres et tu deviendras un jour un comptable de la douane [1]. »

L'état de courtier était, aux siècles passés, l'apanage des Israélites. Parlant l'espagnol et le portugais, ils avaient une grande facilité à apprendre les langues d'origine latine, telles que l'italien, très en vogue alors en Orient, et le français. Pour être sincère, il faut dire que leur langage était un jargon bizarre qu'un plaisant a désigné sous le nom de jargon *judéo-hispano-italo-turco-hébréo-portugais*. Il y avait aussi des Israélites parlant anglais : témoin le courtier Mordekhaï Tsévi, le père du Messie smyrniote, *Schabbétaï Tsévi*.

La facilité qu'ils avaient pour les langues étrangères, jointe à leur habileté commerciale permettaient aux Israélites, à l'exclu-

[1] « Escrivé dérécho, técho con técho, te haras yamiji escrivano del commercio. »



sion de leurs concitoyens d'être, auprès des Européens venus en Orient, les agents de toutes les transactions commerciales. C'était une profession très lucrative; elle a disparu depuis un demi-siècle.

En fait de carrières libérales, les Israélites exerçaient autrefois, la médecine, la divination, la musique, la jurisprudence rabbinique, la profession d'homme de lettres et celle d'écrivain public.

La médecine était bien la carrière où les Juifs l'emportaient sur tous leurs compatriotes. Depuis le Souverain jusqu'au simple bourgeois musulman, tous s'accordaient à reconnaître que l'art de guérir les malades était un privilège exclusif des Israélites. Aussi, tout pacha, toute famille turque, avaient leur médecin juif auquel ils accordaient une confiance absolue.

Incontestablement, les médecins émigrés d'Espagne et formés aux universités espagnoles durent être des hommes de mérite; quant à ceux qui vécurent aux XVIIIe et XIXe siècles, il est plus que probable que leur savoir se bornait à la préparation de quelques cures. Pour expliquer l'engouement des musulmans pour le savoir des médecins juifs, il faut tenir compte de la méfiance qu'inspiraient aux Turcs les médecins chrétiens, grecs, arméniens ou étrangers.

La profession de dentiste n'était pas non plus dédaignée par les Israélites d'Orient. Nous ignorons les noms de ceux d'entre eux qui se distinguèrent au temps passé. Mais les personnes d'un certain âge citent encore les membres de la famille *Bivaz*, Abraham et Jacob, le père et le fils, qui furent durant plusieurs années les dentistes du sultan Mahmoud II et des fonctionnaires de l'Etat. Les descendants de Bivaz existent actuellement; ils ne remplissent plus aucune fonction.

Au rang des médecins empiriques, il faudrait placer aussi les rabbins conjurateurs d'esprits, les exorciseurs qui, attribuant toutes les maladies à des esprits malfaisants, microbes d'un autre genre, prétendaient les chasser à grandes doses de formules cabalistiques qu'ils psalmodiaient dans un grimoire étrange.

L'art divinatoire, qui compte encore des représentants à Constantinople même, était une profession très lucrative et n'exigeant qu'un peu de savoir-faire, beaucoup d'aplomb et une certaine faconde. Suivant que sa renommée était déjà faite ou non, le devin avait un domicile fixe ou vivait simplement de l'état de devin ambulant. Il n'était pas rare cependant, au temps jadis, de voir un carrosse princier s'introduire à travers les rues tortueuses

ou moins pour y chercher le devin juif — un rabbin et [illegible] et l'emmener dans quelque taudis du vieux Stamboul ou [illegible] La sultane ou la [illegible] de quelque pacha [illegible]

[illegible] un grimoire contenant des [illegible] des figures représentant les constellations [illegible] la nomenclature des [illegible] et une série de formules cabalistiques.

Les musiciens [illegible] que les médecins et les devins. Les [illegible] plusieurs années [illegible] les fonctions de [illegible] de la Cour.

La [illegible] en Turquie [illegible]

[illegible]

[illegible]

Enfin, pour clore la série des professions, il nous reste à parler de celle d'écrivain public ou *sofer*.

Le *sofer* donnait des leçons particulières aux enfants des familles riches; sa spécialité était la calligraphie. Toute société commerciale avait son *sofer* auquel elle recourait pour la rédaction des contrats, le règlement des comptes ou autres actes de même nature. Enfin, le *sofer* employait ses loisirs à transcrire calligraphiquement des rouleaux de la loi, de l'histoire d'Esther et des manuscrits anciens et modernes. Souvent il dessinait à l'encre ou au crayon des tableaux représentant le chandelier à sept branches, un pan de mur de l'ancien temple de Jérusalem, — vestige très populaire en Orient — et enjolivait le tout de vignettes, d'arbustes et d'autres dessins fantaisistes.

### Professions et carrières libérales d'aujourd'hui.

Autres temps, autres mœurs, dit un dicton. Et cependant, malgré les efforts du gouvernement ottoman vers la voie du progrès, malgré les nombreuses institutions publiques fondées sur tous les points de l'Empire et ouvertes sans distinction de culte à tous les rayas, les Israélites de l'Empire Ottoman, qui croupissaient dans une apathie deux fois séculaire, n'auraient pu certainement profiter de tous les bienfaits de l'instruction moderne, sans l'impulsion, sans le secours des écoles de l'Alliance.

Certes, ils ont bien mérité du peuple d'Israël, les fondateurs de cette admirable société. Les premiers professeurs de l'*Alliance* en Turquie eurent à jouer ici, il y a quelque trente ans, à peu près le rôle des missionnaires catholiques parmi les nègres d'Afrique. Fonder une école était, aux yeux de la population fanatique, fonder un centre de prosélytisme, de conversion au christianisme. Que de cabales, que d'intrigues, quelle méfiance envers ces malheureux instituteurs qui, au nom de la civilisation et de la confraternité religieuse, venaient répandre un peu de lumière dans ces ghettos sordides, où, en vrais parias de la société, nous aurions certainement végété encore !

Les établissements d'instruction, créés par l'*Alliance* en Orient, ont eu une influence immédiate sur la situation matérielle des Israélites, en ce sens qu'ils ont permis à ces derniers d'embrasser des professions ou des carrières honorables. Ces mêmes écoles ont indirectement contribué aux progrès des Israélites de Turquie en stimulant le désir des parents, en éveillant leur amour-propre national. En effet, jaloux des progrès des autres populations de

l'Empire. Beaucoup de parents envoient leurs enfants dans les écoles supérieures de l'Europe. Le retour dans leur patrie des [illegible] jeunes gens, pour ainsi parler, [illegible] immanquablement des imitateurs.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, nous comptons bien aujourd'hui aussi des médecins parmi nous. Mais les [illegible] qui d'autrefois, à qui le charlatanisme et l'empirisme tenaient lieu de science, ont fait place à des docteurs en médecine, à des pharmaciens, des chirurgiens, etc., tous diplômés par la Faculté de médecine de l'Empire. Si nous y ajoutons les médecins qui ont fait leurs études en Allemagne et en France, on pourra se faire une idée de l'extension que la carrière médicale a prise parmi nos coreligionnaires d'Orient. Pour peu que l'on ait d'amour-propre national, on se sent fier de voir les jeunes gens israélites de notre pays porter le costume, le sabre et le fez militaires. Nous avons des médecins, des pharmaciens et des chirurgiens dans l'armée de terre et dans l'armée de mer, dans les hôpitaux militaires de l'Amirauté, dans les bureaux de guerre et dans les municipalités. Quel immense progrès sur le passé! Il ne faut pas oublier cependant que ces jeunes gens ont acquis le goût de l'étude dans les écoles primaires de l'*Alliance*[1].

C'est à ce goût pour l'étude, développé chez l'enfant par l'instituteur de l'*Alliance*, que les Israélites de Turquie sont redevables de compter parmi eux aujourd'hui quelques avocats, des employés dans les grandes compagnies européennes établies chez nous (compagnie des Eaux, compagnie du Gaz, compagnie des Chemins de fer orientaux, Banques, etc.), et des fonctionnaires dans tous les bureaux des ministères.

Voici un tableau aussi complet que possible des Israélites remplissant actuellement quelque fonction dans l'administration de l'Empire Ottoman ou attachés à ce même Gouvernement à un titre quelconque.

## TABLEAU DES ISRAÉLITES

## ATTACHÉS AU GOUVERNEMENT OTTOMAN

### Conseil d'État

S. E. Béhor Effendi [illegible], membre de ce Conseil ([illegible]).

[1] [illegible]

### Ministère des Affaires Étrangères.

S. E. Daoud Effendi Molho, premier traducteur du divan impérial[1]; Abraham Effendi Farhi, chef du bureau de la presse étrangère, Elias Effendi Chaki, Raphaël Effendi Béhar et Isaac Effendi Haïm, membres du bureau de traduction; Josué Effendi, membre du bureau des consulats; Israël Effendi Cohen, membre du bureau de la correspondance, section des archives; Sasson Effendi, interprète du Vilayet de Bagdad; Joseph Kreiger Effendi, interprète du Vilayet de Salonique; Robert Effendi Mizrahi, interprète du Vilayet d'Andrinople; Isaac Effendi Japhet (caraïte), chancelier à Trikala; Moïse Effendi Hananel, chancelier à Volo; Sélim Effendi Gourdji, vice-consul a Naples 1893).

### Ministère des Finances.

Jacques Effendi Nahmias et Sima Effendi Eghiz (caraïte) membres du bureau de traduction.

### Ministère de la Liste Civile.

Nissim Effendi Djibré, chef du bureau de la comptabilité.

### Préfecture de la Ville (Constantinople).

Djémil Effendi Gourdji, membre du bureau des corporations des métiers.

### Ministère de la Justice.

Jacques Effendi Samanon, greffier à la cour de commerce de Constantinople; Raphaël Effendi Faraggi, attaché à la cour de commerce à Angora; Youssouf Effendi Gabaï, président de la cour de commerce à Mersine; Menahem Effendi Saleh, président de la chambre de commerce à Bagdad.

### Ministère des Travaux Publics.

Isaac Lévy Effendi, inspecteur des fermes agricoles du Vilayet d'Adana..

### Ministère des Mines et Forêts.

Adjiman Effendi, inspecteur au Vilayet de Monastir.

### Commission des Réfugiés.

Nissim Souroujon Effendi, secrétaire.

### A la Douane de Constantinople.

Isaac Alfandari Effendi, Nissim Hayon Effendi et les trois frères Rozanès, estimateurs.

[1] Lorsque nous ne faisons pas mention de la ville, c'est que le fonctionnaire réside à Constantinople.

### Postes et Télégraphes.

Bension Effendi, directeur du bureau télégraphique à Monastir.

### Ministère de l'Instruction publique.

Isaac Hamon Effendi, membre du Conseil de la censure ; Eli Cohen Effendi, membre du bureau de la correspondance.

### Ministère de la Marine.

Moïse Dal Medico Effendi, lieutenant-colonel, interprète en chef d[illegible] ministère.

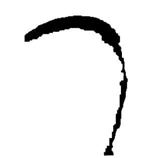
### Professeurs dans les Écoles du Gouvernement.

MM. Salomon Mossache, Joseph Pardo, Béhor Elnécavé, Elia Pére[illegible] professeurs de français à l'École de l'artillerie et du génie Constan[illegible] tinople ; Israël Loupo, professeur de français à l'École militaire d[illegible] Pancaldi et à l'École civile impériale de Stamboul ; le Dr Jacque[illegible] Mandil, professeur à la clinique de l'École de Médecine à Constan[illegible] tinople.

Grâce aux notions acquises dans les écoles de l'Alliance, le goû[illegible] pour les langues étrangères s'est considérablement développ[illegible] parmi les Israélites d'Orient. Aussi, plus d'un parmi eux connai[illegible] aujourd'hui de trois à quatre langues. De là, plus de facilité à ga[illegible] gner sa vie honorablement soit en exerçant le commerce, les af[illegible] faires de commission, soit en voyageant.

Jadis le Juif d'Orient vivait et mourait là où il avait vu le jou[illegible] Les riches conservaient le [illegible] dont ils avaient hérité sans pou[illegible] [illegible] en trouver [illegible] ; les pauvres se transmettaient d[illegible] père en fils la misère. Aujourd'hui, pour les jeunes gens fortuné[illegible] aussi bien que pour les [illegible] de la vie, l'horizon de la vil[illegible] natale n'est plus [illegible] ; ils savent qu'il existe un au[illegible] [illegible] ; aussi nous pourrions citer beaucoup d'anciens élèves de[illegible] écoles de l'Alliance, nés de parents misérables et qui sont par[illegible] [illegible] à [illegible] en allant chercher fortune au de[illegible] [illegible] : en France, en [illegible], en Espagne, en Algérie, en Égypte [illegible] même en Amérique.

Pour terminer, [illegible] que plus d'un Israélite riche, don[illegible] les [illegible] leurs écus, préféran[illegible] les [illegible] que de risquer leur fortune, plu[illegible] d'un Israélite [illegible] son avoir dans l'industri[illegible] et [illegible] notamment à Salonique et à Cons[illegible] tantinople.



### Résultats moraux

Après les résultats matériels, il nous reste à parler des résultats moraux.

Il y eut un temps sans doute où la population juive d'Orient comptait une classe instruite : c'étaient les rabbins, les familles riches et la bourgeoisie.

C'était l'époque où les études florissaient. Les commerçants juifs d'alors étaient en même temps de savants rabbins qui, à leurs moments de loisir, quittaient leurs affaires pour se proposer, entre voisins de boutique, la solution de quelque question talmudique ou pour étudier une page de quelque commentaire rabbinique placé discrètement à portée de main sur une étagère. D'autres confiaient le soin de leurs affaires à leurs employés deux ou trois jours par semaine pour se consacrer à l'étude. Les maisons d'étude portaient, comme de nos jours, le nom de *Yéchiba*. Toute famille riche en possédait une. On y trouvait des ouvrages sortis des presses d'Amsterdam, de celles d'Italie : Venise, Florence, Crémone, Livourne, Pise, Ferrare, Padoue, etc., de celles d'Allemagne : Francfort, Cologne, et de celles de Turquie : Constantinople, Salonique et Smyrne.

Autrefois, toute famille riche tenait en honneur et considérait comme œuvre pie de fonder une *Yéchiba*. Un certain nombre de rabbins, pensionnés par le pieux fondateur, étaient tenus d'y venir étudier tous les jours de la semaine. Pour assurer l'avenir de ces établissements, le fondateur allouait à cette œuvre les revenus d'un ou plusieurs immeubles qu'il faisait enregistrer au nom du grand-rabbinat. Actuellement, il existe à Constantinople, par exemple, huit de ces *Yéchiboth*, dont les principales sont celle de *Gabai*, au faubourg de *Dag-Hamam* ; et celles de *Camondo* et *Fua*, au faubourg de Haskeuy.

Quoi qu'il en soit, au XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], l'instruction de la masse aussi bien que celle des rabbins laissait fort à désirer.

Voici à quoi elle se bornait en général :

Sorti de la *maëstra*, espèce d'asile d'enfants, où ceux-ci étaient confiés à une femme, l'élève était placé dans un *talmud-tora* ou école primaire. Un grand talmud-tora contenait jusqu'à soixante écoliers, à qui l'éducation était donnée par un seul professeur dit *haham* ou mieux *señor haham*. Bien que placés dans une salle, pêle-mêle, les enfants formaient plusieurs classes ou groupes.

Chaque groupe venait à tour de rôle se placer autour du profes-

seur. Les enfants s'asseyaient par terre et formaient un cercle à *hakoura*.

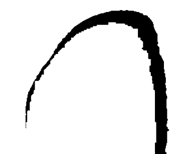
La première division apprenait l'alphabet hébreu en caractères carrés ; la deuxième, les points-voyelles ; la troisième, l'épellation ; la quatrième, la lecture courante ; la cinquième, la traduction de la Bible en judéo-espagnol ; la sixième, la traduction du commentaire de Raschi (rabbin français du 12e siècle) ; la septième, la lecture en judéo-espagnol de quelque pieux livre tels que le *Méam Loèz* ou le *Kav-ha-Yaschar* ; la huitième, c'est-à-dire la classe supérieure étudiait les premiers éléments du Talmud, l'écriture cursive judéo-espagnole dite « solitreo » (1) et les quatre opérations d'arithmétique.

Entré à l'âge de sept ans au talmud-tora, l'élève en sortait en [illegible] vers sa treizième année et entrait en qualité d'auditeur dans une Yeschiba. Il y passait quatre années au bout desquelles il embrassait la carrière commerciale ou se vouait à la profession de rabbin. Quelque incomplète que fût cette éducation, elle était néanmoins celle des enfants riches ; les pauvres quittaient le talmud-tora vers l'âge de neuf ans et commençaient à gagner leur vie comme commis, colporteurs ou [illegible], ou exerçaient un des métiers précédemment mentionnés.

Le bagage des connaissances qu'emporte aujourd'hui un élève sortant de l'école de l'Alliance est incontestablement bien plus sérieux que l'éducation rudimentaire d'autrefois.

À son entrée dans la vie, l'enfant est bien mieux armé aujourd'hui pour le combat de l'existence que ne l'était jadis l'élève du talmud-tora. Les jeunes gens israélites de Turquie ayant fréquenté nos écoles, modelées toutes sur les établissements similaires d'Europe, savent au bout de cinq ans non seulement la lecture, la composition et l'écriture judéo-espagnoles, non seulement l'hébreu qu'ils comprennent plus intelligemment qu'autrefois, mais deux ou trois langues vivantes, le français et le turc, ou l'arabe ou l'anglais qui peuvent leur servir de gagne-pain. En outre, ils ont des connaissances très suffisantes sur l'histoire universelle, particulièrement sur celle de la Turquie, leur pays, et sur celle des Israélites. Ils connaissent la géographie, la [illegible], la botanique, la minéralogie, la physique et la chimie. En arithmétique ils savent toutes les questions de calcul commercial telles que les quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux, les monnaies, poids et mesures de tous les pays, les règles d'intérêt, d'escompte, d'échéance commune, de mélange et d'alliage, les fra-

(1) [illegible]



tions, etc. Ajoutons à toutes ces connaissances, l'étude de la comptabilité, de la correspondance commerciale, celle de la calligraphie, du dessin et des notions sur la géométrie et l'algèbre.

L'instruction jointe à l'éducation ont donné aux Juifs d'Orient de la dignité et du maintien.

Autrefois, dans leurs rapports quotidiens avec les autres populations du pays, il n'était pas de circonstance où nos pères ne fussent blessés dans leur amour-propre national, méprisés ou insultés. L'épithète malsonnante de *tchifoute* ! (Juif), accompagnée d'une grimace méprisante, servait à stigmatiser le Juif d'autrefois, ignorant, lâche et incapable de se défendre.

Aujourd'hui, les jeunes gens de la nouvelle génération, forts de leur instruction, se sachant sur plus d'un point supérieurs à leurs compatriotes, ne se laissent plus maltraiter par ces derniers. Le jeune homme israélite est suffisamment instruit pour connaître les droits et les libertés que lui a accordés le *Tanzimat*; il sait tous les *hatti-chérifs* y relatifs ; enfin, il a parfaitement conscience de la protection que lui accorde le Gouvernement Impérial. Confiant dans cette protection, en quelque lieu, en quelque endroit public que se trouve aujourd'hui un Israélite, loin de se tenir honteusement caché dans l'ombre, dans une attitude méfiante, peureuse, loin d'avoir un maintien gauche et embarrassé, il occupe d'un air digne la place à laquelle il a droit, cause, lit, discute, et engage au besoin la conversation avec des voisins appartenant à d'autres confessions. C'est là, on en conviendra, un grand avantage moral.

Un résultat non moins appréciable de l'éducation actuelle, ce sont les notions d'hygiène et de propreté que l'enfant acquiert sur les bancs de l'école. Il reste bien encore en Turquie, parmi les représentants de la vieille génération juive, des individus d'un extérieur repoussant. Cela est vrai ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la génération qui a passé par nos écoles tient à honneur de se montrer convenablement mise en public. Aussi, abandonnant le costume suranné d'autrefois, les Israélites ont franchement endossé l'habit à l'Européenne. De là, plus de dignité dans leur personne; de là, plus de droit au respect d'autrui. Si les jeunes hommes ont modifié leurs costumes, les jeunes filles et surtout les jeunes dames ont suivi et dépassé leurs maris et leurs frères dans cette voie. A les voir vêtues à la dernière mode, à voir leurs chapeaux, leurs chaussures, leurs gants et leurs parasols, achetés dans les faubourgs francs, on reconnaîtrait difficilement dans ces jeunes



dames, les filles des matrones d'antan, mal fagotées, mal coiffées e mal chaussées. La génération féminine a beaucoup gagné aussi e considération pour avoir changé de costume.

Tandis que le Juif et la Juive d'autrefois étaient désignés pa leurs compatriotes sous le nom de *Yahoudi* ou même de *tchéfoude* le jeune homme israélite inspire actuellement assez de respec pour mériter le titre d'*effendi* et la jeune juive celui de *Madame*.

Notons cette fois encore que l'emprunt fait par nos coreligionnaires aux costumes européens, date du jour où, assis sur les bancs de l'école, l'enfant endossa pour la première fois l'uniforme scolaire dont le revêtit l'instituteur ou l'institutrice [1].

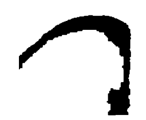
Les progrès de l'instruction parmi les Israélites de Turquie ont eu un autre résultat. Le Juif se défaisant de son ancienne timidité, de cette peur qui le tenait éternellement rivé à son ghetto, le Juif, disons-nous, a essayé, le *Tanzimat* aidant, de franchir le quartier dit « *Yahoudi-Mahaléci* » (La Juiverie) et de porter ses pénates dans les quartiers grecs, arméniens, francs et même musulmans. La fréquence des rapports avec leurs compatriotes d'autres confessions aura une grande influence sur l'avenir des Israélites en ce qu'elle permettra à ces derniers de connaître et de s'assimiler les mœurs des populations parmi lesquelles ils vivent.

En répandant l'instruction parmi les Juifs d'Orient, l'*Alliance Israélite* peut se vanter d'avoir propagé largement parmi eux les idées de tolérance ; la tolérance envers les compatriotes d'autres confessions et la tolérance envers leurs propres coreligionnaires. L'Israélite d'Orient, porté vers les discussions religieuses en sa qualité d'Oriental, choisissait de préférence un thème religieux dans ses conversations avec ses concitoyens non juifs. Incapable de soutenir ses idées, puisqu'il ignorait la langue du pays, on comprend aisément qu'il n'avait pas toujours le dernier mot et que les rieurs n'étaient pas pour lui.

Ces conversations sur le mérite des religions ou des prophètes, contribuaient pour une certaine part au mépris dont les Juifs étaient jadis l'objet. De nos jours, les jeunes gens trouvent assez de sujets d'entretien dans les journaux qu'ils lisent pour qu'une simple conversation ne dégénère pas en une thèse théologique.

Un fait étrange à noter, c'est la persécution religieuse dont les

[1] Personne n'ignore que c'est aux frais de l'Alliance de M. le baron de Hirsch ou de M. H. Goldsmidth, président de la Société que se font les distributions de vêtements.



Israélites de Turquie, relativement instruits, étaient victimes autrefois de la part de leurs frères fanatiques.

Il y a trente ans à peine, un Israélite était désigné au mépris de ses coreligionnaires, à leur haine et dans certains cas à leur vindicte, pour s'être livré à l'étude des langues étrangères, fût-ce même du turc ; pour avoir osé émettre une opinion plus libérale sur une question religieuse ; pour avoir mangé à la même table avec des chrétiens ou des musulmans ; pour avoir manqué un office religieux, etc.

Actuellement, par suite de la diffusion de l'instruction, le vrai piétisme y a peut-être perdu quelque chose ; mais la liberté de conscience y a largement gagné. Tout Juif est libre aujourd'hui de se conduire comme il l'entend au point de vue religieux.

L'instruction donnée par l'*Alliance* a beaucoup influé sur la constitution de la famille. C'était une habitude invétérée chez les Juifs d'Orient que de se marier de bonne heure. Un dicton talmudique très populaire ici fixait à dix-huit ans la limite d'âge pour le mariage. La précocité des mariages avait pour conséquences fatales la misère et la mauvaise éducation que les parents léguaient forcément à leurs enfants, car les jeunes gens se mariaient sans avoir assuré leur avenir, ni acquis l'expérience nécessaire à la vie.

La propagation des lumières parmi les Juifs de Turquie a eu enfin pour résultats la disparition d'une foule de superstitions et de préjugés légués par le passé et auxquels la consécration de plusieurs siècles avait donné force de loi ou plutôt de religion. Ajoutons pour terminer que le niveau intellectuel s'étant élevé parmi les Juifs d'Orient, ceux-ci sont actuellement à même d'apprécier les avantages de l'instruction qui les rebutait autrefois. Spontanément et sans le secours de l'*Alliance*, les communautés juives de Turquie organisent des écoles sur le modèle de celles qui fonctionnent depuis longtemps ; la jeunesse fonde des cabinets de lecture et trouve son meilleur passe-temps dans les loisirs qu'elle consacre à la lecture des livres et des journaux.

Comme on le voit, l'Alliance Israélite Universelle a beaucoup fait pour le relèvement des Israélites de Turquie. Aucune Société de bienfaisance ne pourrait se vanter d'avoir obtenu autant de résultats en un si court intervalle de temps ni compter sur un avenir aussi plein de promesses.

## LITTÉRATURE

A l'exemple des trois siècles antérieurs, les Israélites d'Orient ont produit au XIXe siècle une vaste littérature rabbinique. A en juger par ce qui se passe sous nos yeux, à voir la décadence des études talmudiques, il est plus que certain que le XXe siècle ne donnera plus naissance, en Turquie, ni à des commentaires d'œuvres talmudiques, ni à des recueils de procès-verbaux, ni à des homélies, etc. Peut-être l'avenir nous réserve une littérature juive d'un autre genre. Notons donc pour la dernière fois peut-être, une série d'ouvrages hébraïques parus dans notre siècle.

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE HÉBRAÏQUE AU XIXe SIÈCLE

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | Isaac Cohen | Salonique. |
| | [illegible] | H. Samuel [illegible] | " |
| | [illegible] | Juda [illegible] | " |
| [illegible] | Procès-verbaux [illegible] | [illegible] | " |
| | [illegible] Moshé | Moïse [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| | Procès-verbaux | [illegible] Cohen. | " |
| | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| | [illegible] | [illegible] | " |
| | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| | [illegible] | H. Juda [illegible] | " |
| | [illegible] | [illegible] Hasson. | " |
| | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | Haïm [illegible] | " |
| | [illegible] | [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | Juda [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | " |
| | [illegible] | Juda [illegible] | " |
| [illegible] | [illegible] | Joseph Halevy. | Constantinople. |
| | [illegible] | Moïse [illegible] | Salonique. |
| | [illegible] | [illegible] Ben [illegible] | " |

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1813-1819 | Hécéd lé - Abraham (2 vol.). | Abr. Alcalaï. | Salonique. |
| 1813 | Mazal-Chàa. | Salomon Cohen. | » |
| 1814 | Eikhal mélékh. | Abr. Loeb. | » |
| » | Schyouré-Bérakha. | Haïm J. Azoulaï. | » |
| 1816 | Maré-énaïm. | Josué Jacob Azkari. | » |
| 1817 | Leb Mébin. | Béhor Isaac Navaro. | » |
| » | Mischné-Kécéf. | David Schéréro. | » |
| 1818 | Séfath-Haïm. | Haïm Isaac Maillo. | » |
| » | Procès-verbaux. | Raphaël Halévy. | » |
| » | Haïm midbar. | Haïm de Tolédo. | » |
| » | Séfath haïam. | Isaac Maillo. | » |
| 1820 | Yérékh Abraham. | Abr. Estroussa. | » |
| » | Marpé-Laetsem. | Isaac Farhi. | Constantinople. |
| 1821 | Beth-Aboth. | Ménahem ha-Méiri. | Salonique. |
| 1822 | Nehmad lémaré. | Nis Abr. Askénazi. | » |
| 1823 | Yakar ha-érekh. | Isaac Ardittī. | » |
| 1824 | Midrasch hatamari. | Eliaou Cohen. | » |
| 1826 | Sémikha Léhaïm. | Haïm Palacci. | » |
| » | Ben lé-Abraham. | Abr. Estroussa. | » |
| » | Marpé laschen. | Raph. Arditti. | » |
| » | Péné-mébin. | Israël Navaro. | » |
| 1827 | Zékhor lé-Abraham. | Abr. Avigdor. | Constantinople. |
| 1828 | Matouk la-néfesch. | Isaac Farhi. | » |
| 1829 | Zékhouth ha-rabim. | » | » |
| » | Maré-ha-gadol. | Raph. Askénazi. | Salonique. |
| 1830 | Schita ha Méiri. | Méir Béhar Salomon. | » |
| 1831 | Amar Yossef. | Joseph Alcalaï. | » |
| 1832 | I. Sihath. | Isaac Eliméléh. | Constantinople. |
| » | Dérasch Abraham. | Abr. Askénazi. | Salonique. |
| » | Nischmat-Kol-Haï. | Haïm Palacci. | » |
| 1833 | Mikhnath Zikaron. | Menahem Bar Chimchon | » |
| » | Iad-Aaron. | Aaron Tsévi. | » |
| 1836 | Màamar Mordékhaï. | Mardochée Crespin. | » |
| » | Néfesch Haïm. | Haïm Palacci. | » |
| 1837 | Marpé laschon. | Ménahem Bar Chimchon | » |
| 1838 | Abir Yaakov. | Jacob Guéron, grand-rabbin d'Andrinople. | » |
| » | Tsédaca Haïm. | Haïm Palacci. | Smyrne. |
| 1839 | Schémén Rosch. | Raph. Schaky. | Constantinople. |
| » | Léhem ha-panim. | Joseph David. | Salonique. |
| » | Beth ha-Zébah. | Haïm Abr. Halévy. | Smyrne. |
| 1840 | Kéro-Mikra | Méir Halifa Békiam. | » |
| 1843 | Aolé-Yéhuda Kélalim. | Juda Cohen. | Jérusalem. |
| » | Débar-Emeth. | Ménahem Mordékhaï. | Salonique. |
| » | Houké-Haïm. | Abr. Gaguin. | Jérusalem. |
| » | Hokéké Leb. | Haïm Palacci. | Salonique. |
| » | Schàaré-sédék. | Anonyme. | Jérusalem. |
| 1844 | Emeth lé-Yaakov. | Jacob Chalel Niño, rab. de Tibériade. | Livourne. |
| 1845 | Eguid Mordékhaï. | Mardochée Asséo. | Salonique. |



| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESS[ION] |
|---|---|---|---|
| 1845 | Tosséoth ha Eretz. | Schwartz, rab. de Jérusalem. | Jérusalem |
| 1847 | Zokhrénou lé Haïm. | R. Haïm B. Perez. | Salonique. |
| 1848 | Tséfihat badévesch. | Haïm Pontremoli. | » |
| » | Abné-Schoam | R. Haïm Benj. Pérez. | » |
| 1849 | Schémen hatob. | Jacob Rofé. | Constantin[ople] |
| 1850 | Haïm Darkav | Haïm Palacci. | Salonique. |
| » | Schéma Abraham. | Abr. Palacci. | » |
| 1853 | Mischnat Ribi Eliezer (2 vol.) | Eliézer de Toledo. | Salonique Smyrne |
| 1856 | Déreh-ha-haïm. | R. Katsin. | Smyrne. |
| 1859 | Pitouhé-Hotam. | Abr. Angel. | Salonique. |
| 1860 | Tomar-Débora. | Moïse Cordoveio (Extraits). | » |
| » | Dibré Mordékhaï. | Mardochée Galanté, r. de Turquie. | Livourne. |
| » | Réé-haïm (3 vol.). | Haïm Palacci. | Salonique. |
| 1861 | Schira Hadascha | Hezkia Tarika. | Smyrne. |
| 1862 | Bérah-eth-Abraham. | Abr. Fresco. | Salonique. |
| » | Melekhet Schélomo. | Salomon Camhi. | » |
| » | Haïm vé schalom. | Haïm Palacci. | Smyrne. |
| » | Rob Dagan. | Isaac Halévy. | Salonique. |
| 1863 | Mikvé Abraham. | Abr. Schirano. | » |
| » | Kiriath-Sefer. | Menahem Ben Méir. | Smyrne. |
| 1864 | Hina vé hisda. | Josué S. Arditti. | » |
| » | Schoulham ha mélékh. | Joseph Ben Ezra. | » |
| 1865-1867 | Nédib-Leb. | Haïm David Hazan. | Salonique Jérusale[m] |
| 1866 | Dévar Menahem. | Menahem Ben Siméon. | Salonique. |
| » | Oth-habérith. | Raph. Pinhas de Ségura. | Smyrne. |
| 1867-1883 | Ysmah leb (2 vol.). | Haïm Menahem Frangi. | » |
| 1868 | Porath Yossef. | Joseph Alfandari. | » |
| » | Birkath-Mordékhai lé-Haïm. | Haïm Palacci, grand-rabbin de Smyrne. | » |
| » | Yétab leb. | Haïm David Hazan. | » |
| » | Sefer Haïm. | Haïm Palacci. | Salonique. |
| 1870 | Yakil Schelomo. | Salomon Camhi. | Smyrne. |
| » | Leb-haïm (2 vol.). | Haïm Palacci. | » |
| 1871 | Pene Ishak. | Isaac Abolafia, rabbin d'Alep. | » |
| » | Ené David. | David Halévy. | Salonique. |
| 1872 | Maré ha-ofanim. | Raph. Mordokh. | » |
| » | Tsel ha kécef. | Abr. Gatteigno. | » |
| » | Guinzé Haïm. | Haïm Palacci. | Smyrne. |
| 1873 | Minhath Zikaron. | Menahem Ben Siméon. | Salonique. |
| » | Beth-Aaron. | Aaron Crespin. | Smyrne. |
| 1874 | Or li. | Hezkia Médini. | » |
| » | Yémé Schelomo. | Salomon Camhi. | » |
| » | Maassé Mosché. | Moïse Halévy, grand-rabbin de Sofia. | Belgrade. |

| DATES. | TITRES. | AUTEURS. | LIEUX D'IMPRESSION. |
|---|---|---|---|
| 1876 | Kiriath-arba. | Isaac Akrische. | Jérusalem. |
| » | Tàaçoumoth-làam. | Anonyme. | Smyrne. |
| 1887 | Tolédoth Abraham. | Abr. Danon. | Presbourg. |
| 1888 | Maskil Lé-Aidan. | Abr. Danon. | Andrinople. |
| XIXᵉ siècle. | Dérakh-Haïm. | Haïm Palacci. | Smyrne (?). |
| » | Tokhakhat-Haïm. | » | » |
| » | Atéreth-ha-Haïm. | » | » |
| » | Yimatsé-ha-Haïm. | » | » |
| » | Thora-vé-Haïm. | » | » |
| » | Haïm Téhila. | » | » |
| » | Darkhav-le-Moché. | » | » |
| » | Haïm-le-Rosch. | » | » |
| » | Kaf-ha-Haïm. | » | » |
| » | Moèd lékol- haï. | » | » |
| » | Kétoub lé Haïm. | » | » |

## LA LITTÉRATURE JUDÉO-ESPAGNOLE AU XIXᵉ SIÈCLE.

La littérature judéo-espagnole a subi une notable transformation au XIXᵉ siècle. Jadis, les rabbins avaient, pour ainsi dire, le monopole des productions littéraires en langue hébraïque autant qu'en langue judéo-espagnole. Dans notre siècle les laïques ont empiété sur les prérogatives que s'étaient arrogées jusqu'alors les rabbins ; ils ont voulu à leur tour moraliser et instruire le public. Aussi, en dehors d'une trentaine de livres de morale et d'une dizaine de contes miraculeux faits par des rabbins, on verra dans le tableau qui suit, au passif des laïques, une quarantaine de romans traduits du français, de l'hébreu ou même du grec. On remarquera également un certain nombre d'ouvrages historiques relatifs à la Turquie ; quelques biographies d'hommes célèbres ; des recueils de chansons ; quelques pièces de théâtre ; des récits de voyages, des règlements organiques des communautés et de statuts de société ; plusieurs livres scolaires pour l'enseignement de l'hébreu et de l'arithmétique ; quelques ouvrages scientifiques tels qu'un traité de zoologie, un de médecine, un d'astronomie, et un de chiromancie ; un ou deux volumes relatifs à la philosophie ; un traité de législation ottomane, enfin un poème épique.

Il serait superflu d'ajouter que l'étude de la langue française a eu une grande part dans la genèse de cette littérature. Quoi qu'il



en soit, de même qu'autrefois, la profession d'écrivain n'en est pas une parmi les Israélites de Turquie. En exceptant les rédacteurs des journaux judéo-espagnols, le reste des auteurs sont pour la plupart des jeunes gens engagés dans le commerce qui emploient leurs loisirs à la composition ou à la traduction de quelque livre.

## Tableau de la littérature judéo-espagnole au XIX[e] siècle.

[illegible] — *Voyage d'Eldath le Danite*, par un auteur anonyme (Constantinople). Traduction d'une relation de voyage exécuté au IX[e] siècle par un certain Eldath, de la tribu de Dan.

[illegible] *Hokhmath Josué Ben-Sira*, par Israël Béhor Haïm (Vienne). La Sapience de Josuah Ben-Sira. Traduction judéo-espagnole.

1818 — *Mikré-Kodesch*, par un auteur anonyme (Constantinople). Livre de morale.

[illegible] *Pirké Ribi Eliézer* (2 vol.), par Nissim Cohen (Constantinople).

[illegible] — *Hanokh Lanaar*, par Isr. Behor Haïm (Vienne). Syllabaire hébraïque.

1840 — *Schalom Yérusalaïm*, par un auteur anonyme (Belgrade). Traduit du livre hébreu de Juda Alkalay, rabbin de Semlin, qui vécut en Italie au XVI[e] siècle.

[illegible] *Hizouk Emouna*, traduit par Isaac Emaragi (Smyrne). Livre de controverse (XVI[e] siècle). Traduit de l'hébreu en castillan et en judéo-espagnol.

[illegible] *Anaghath Adam*, par un auteur anonyme (Salonique). Livre de morale.

1819 *Sefer ha-Yashar*, par Serug (Salonique). Livre de morale attribué à tort à R. Tam.

[illegible] *Otsar ha-haïm*, par Israel Behor Haïm (Vienne). Grammaire hébraïque. L'auteur était un Israélite espagnol de Belgrade.

[illegible] *Maasé de Yerouschalaïm*, par un auteur anonyme (Constantinople). Conte attribué à R. Abraham, fils de Moïse Maïmonide.

[illegible] *Ben Sira*, par un auteur anonyme (Constantinople).

[illegible] *Maaloth ha-midoth*, par un auteur anonyme (Constantinople). Traduction judéo-espagnole de l'ouvrage connu de Yehiel ben Yekutiel.

[illegible] *Maasé Mefassé*, par un auteur anonyme (Salonique). Peuples du fleuve Sabbaton, lettre du rabbin Has[illegible] et Cont[illegible], fables d'Esope, le rabbin Loria.

[illegible] *Schaaréi-[illegible]*, par un auteur anonyme (Smyrne). Compte rendu des taxes payées par les Israélites de Sm[illegible] [illegible]nctions du grand-rabbin.

[illegible] *Schébet Yehuda*, par un auteur anonyme (Salonique). Traduction de la chronique d'Ibn Verga.

[illegible] *[illegible]*, par [illegible] (B[illegible]). Livre de morale.

[illegible] [illegible], par Nis[illegible] Castro (Constantinople). Petit cours [illegible]

[illegible] — [illegible] *Kor[illegible]*, par [illegible] (Smyrne). Livre de morale.

[illegible] [illegible] Grammaire hébraïque.

[illegible] [illegible] sur Nahmanide et sur [illegible] Mosaïque.

[illegible] [illegible] anonyme. Traduction de [illegible]

[illegible] [illegible] Histoire miraculeuse.

[illegible] [illegible] (Vienne). Nouvelle juive.

[illegible] [illegible] anonyme (Constantinople). [illegible]

— *Schir ha-Schirim*, par un auteur anonyme (Salonique). Traduction du *Cantique des Cantiques*.

— *Un Chico Monté Cristo*, par Jos. Isr. Herera (Salonique). Le Petit Monte-Cristo (Imitation d'Alex. Dumas).

— *Un processo mystérioso*, par Michel I. Mizrahi (Salonique). Un procès mystérieux, chronique traduite de l'italien.

— *Los Milionarios*, par un auteur anonyme (Salonique). Roman, dont le titre signifie les Millionnaires.

— *Pétirath Chimon Ben Yokhaï*, par un auteur anonyme (Smyrne). Récit de la mort de Rabi Simon Ben-Yokhaï.

— *Yessodoth Dikdouk*, par un auteur anonyme (Smyrne). Grammaire hébraïque.

— *Maassioth*, par un auteur anonyme (Vienne). Histoires miraculeuses telles que celle de Joseph de la Reyna.

— *Zibhé Baal Sem Tob*, par Rab Santo (Belgrade). Contes miraculeux.

— *Véokhiah Abraham*, par Abr. Palacci (Smyrne). Livre de morale.

— *Moussar Askkel*, par Joseph Sasson (Constantinople). Morale, anecdotes, faux messies.

— *Ostar Dibré Laschon ha-Kodesch*, par G. Belias (Constantinople). Dictionnaire hébreu-espagnol.

— *Kab ha-Yaschar*, par un auteur anonyme (Constantinople). Livre de morale célèbre traduit de l'hébreu, de Zévi H. ben Aaron Samuel Kaidnower.

— *Schébilé Olam*, par Isaac Behor Amaragi (Salonique). Géographie de la Palestine et quelques événements historiques.

— *Zé Eliaou*, par Manuel Haggès (Constantinople). Panégyrique du rabbin smyrniote Eliaou Cohen, du XVII^e siècle, auteur du *Schevet Moussar*.

— *Léket ha Zohar*, par Finzi (Belgrade). Extraits du *Zohar*.

— *Mékor Hayim* (2 vol.), par Haïm Abr. Uziel (Smyrne). Source de la vie. Livre de morale.

— *Tikoun Séouda*, par Moïse Alkalay (Belgrade). Préceptes rituels.

— *La Hestoria de Napoléon*, par un auteur anonyme (Belgrade). Histoire de Napoléon III traduite du français.

— *Schémona Pérakim*, par Moïse Alkalay (Bucarest). Méthode pour l'enseignement de la langue hébraïque.

— *Una mirada à la Historia Ottomana*, par un auteur anonyme (Salonique). Faits principaux de l'histoire ottomane et quelques faits sur les Israélites de Salonique.

1861, sous le sultan Medjid. — *Kéter-Schem-Tob*, par un auteur anonyme (Constantinople). Biographie de Sir Moses Montefiore, de la famille Rothschild et quelques faits sur les Israélites de Turquie et d'Espagne.

— *Hestoria Universal*, par Juda Néhama de Salonique (Salonique). Trad. en judéo-espagnol d'une *Histoire universelle*, d'après l'ouvrage anglais de J. Parlay.

— *Hobath Abraham*, par Abr. Pardo, rabbin de Semlin (Belgrade). Recueil de Sermons.

— *Tissa-Awon*, par Eliézer Papo (Belgrade). Commentaire sur les prières.

885 — *Boletinos de l'Allianza israélita universella* des années 1863, 1864, 1866, 1875, 1885, par des auteurs anonymes (Constantinople et Salonique). Bulletins de l'Alliance israélite.

— *Imré-Bina*, par Isaac Farhi (Constantinople). Livre de morale.

— *Akédath Ishak*, par Jacob Kulli (Smyrne). Extrait du *Méam Loez*.

[illegible]

[illegible] — [illegible] Salonique. [illegible]

[illegible] — [illegible] par [illegible] Saloni[illegible]. Histoire [illegible]

[illegible] — [illegible] par [illegible]. Salonique. [illegible] Livre de morale.

[illegible] — [illegible] par [illegible] Salonique. Eloges des [illegible] M[illegible].

[illegible] — [illegible] Ma'[illegible] [illegible]-Otmanlijik, par un auteur anonyme. Constantinople. [illegible]

[illegible] — [illegible] traduit par Michel Athias (Constantinople). Roman [illegible] les Arabes et les Abyssins.

1873 — ***El assédio de Rhodes***, par Joseph Carmona (Constantinople). Traduction judéo-espagnole d'un roman historique « Le Siège de Rhodes » par P. Baudin, libraire français à Constantinople.

1874 — ***Libro de cononcer la forma de la persona***, par Salomon Béhar David (Salonique). Petit traité de Chiromancie traduit du célèbre rabbin espagnol Ibn Ezra.

1874 — ***Zikron-Téman***, par David Carasso (Constantinople). Voyage au Yémen par un Israélite de Salonique.

1875 — ***Los Mysterios de los Judios***, traduit par Nissim Pérez (Smyrne). Roman historique sur les Israélites traduit de l'hébreu.

1876 — ***El Salvador***, par Aaron de Jos. Hazan (Smyrne). Trad. d'un roman hébreu.

1876 — ***Otcianou-Mimisraïm***, par Saadi Halévy (Salonique). Chansons à l'occasion de la Pâque.

1877 — ***Zikharon Tob***, par un auteur anonyme (Salonique). Biographie d'Albert Cohn, aumônier de la famille Rothschild.

1877 — ***El Muchacho Abandonado***, par Aaron Hazan (Smyrne). « L'Enfant abandonné », roman dont la conception et la composition appartiennent à l'auteur.

1877 — ***Sipouré-Niflaoth***, par Moïse Béhar Joseph (Salonique). Histoires miraculeuses traduites de l'hébreu. L'original a pour auteur Eliézer Isaac Chapira.

1878 — ***Don Yossef y su hija***, par Baruch Mitrani (Vienne). « Don Joseph et sa fille ». Nouvelles sur les Juifs d'Espagne.

1878 — ***Estatutos de la Sociéta Schébéth-Ahim***, par un auteur anonyme (Constantinople). Statuts d'une Société de bienfaisance de Cousgoundjouk. Constantinople.

1878 — ***Estatutos de la Société Atikva***, par un auteur anonyme (Constantinople). Statuts d'une Société de bienfaisance de Balata. Constantinople.

1878 — ***El Trésoro***, par S. Joseph Béhar Juda (Salonique). « Le Trésor », roman traduit du français.

1878 — ***Los Judios y la sciencia***, par David Fresco (Constantinople). « Les Juifs et la Science au moyen âge ». Traduit d'une brochure française de M. Schleiden.

1878 — ***Tsélem Eloïm***, par David Fresco (Constantinople). Etude théologique ayant pour but de démontrer que la religion juive est compatible avec le progrès. Etude parue en feuilleton.

1878 — ***Rendimiento de Cuento***, par un auteur anonyme (Salonique). Compte rendu du Talmud-Thora de Salonique.

1878 — ***Las Sorcières ó Sara***, par Mlle Rosa Moïse Gabaï[1] (Constantinople). Comédie traduite du grec.

1878 — ***Los Padres y los hijos***, par David Fresco (Constantinople). « Les Pères et les Fils ». Traduction judéo-esp. d'un roman hébreu contre les préjugés israélites par Salomon Abramowitz. Paru en feuilleton.

1879 — ***La Ley Natural***, par David Fresco (Constantinople). Traduction de l'ouvrage de Volney : « La Loi naturelle ».

1879 — ***Jérusalem***, par David Fresco (Constantinople). Ouvrage composé par Mendelsohn en allemand et traduit en judéo-espagnol d'après le texte hébreu. Ouvrage paru en feuilleton.

1880 — ***Recuentos Morales***, par un auteur anonyme (Salonique). « Récits moraux ». Livre de lecture publié par une Société israélite de Salonique.

1880 — ***Rab Poalim***, par Ménahem Farhi (Contantinople). Grammaire hebraïque par un maître d'école.

[1] Mlle Rosa Gabaï est actuellement la femme de M. Moïse Dalmédico, premier interprète au ministère de la marine à Constantinople.





## LITTÉRATURE DES MISSIONS PROTESTANTES

**Les missions protestantes, écossaise et irlandaise, ont produit une certaine littérature judéo-espagnole pour faire de la propagande religieuse parmi les Israélites de Turquie. Ces brochures traitent en général de l'Evangile ou font la critique du Talmud. Les protestants ont même fait paraître, à partir de 1855, durant deux à trois années, une revue judéo-espagnole illustrée qui ne manquait pas d'intérêt : *El Manadéro*.**

### TABLEAU DE LA LITTÉRATURE PROTESTANTE.

1853 — ***Téhilim***, publié par la Mission protestante (Smyrne). Traduction des Psaumes de David.

1855 — ***El Manadéro***, publié par la Mission protestante (Constantinople). « La Source », revue très instructive en caractères rabbiniques en espagnol très pur contenant des articles scientifiques, historiques, géographiques, sur les sciences et l'histoire en général. On y trouve quelques articles sur des sujets relatifs au judaïsme. Cette revue fut rééditée en 1885 ; on réimprima les mêmes collections.

1858 — ***Destruicion de Yérushalaim***, publié par la Mission protestante (Constantinople). Conquête de la Palestine par Titus ; les prophéties de Jésus y relatives.

1858 — ***Ir-ha-Miklat***, par un auteur anonyme (Constantinople). Dialogue entre un rabbin et un malade converti ; livre de propagande religieuse.

18.. — ***Los Sindéros Antigos O'el aparejo para la Pasqua***, publié par la Mission protestante. Des préparatifs pour la Pâque juive.

18.. — ***El Nacimiento del Massiah***, publié par la Mission protestante. Naissance de Jésus.

1874 — ***Précas de las prophécias antigas***, publié par la Mission protestante (Constantinople). Preuves que Jésus est le vrai Messie.

1875 — ***El Evangilio segun Mathia***, publié par la Mission protestante (Constantinople). L'Évangile de saint Mathieu.

1875 — ***Prophécias del Arba Véesrim***, par un auteur anonyme (Constantinople). Preuves tirées de la Bible sur la venue du Messie Jésus de Nazareth.

1886 — ***Ellé Tolédoth Bené Israël***, publié par la Mission protestante (Constantinople). Cent dix-sept faits historiques extraits de la Bible et interprétés d'une manière rationnelle.

1880 — ***Una carta de la Eglissia de Escossia à los hijos de Israël***, par Robert Gordon (Constantinople). Une lettre de l'église d'Écosse aux fils d'Israël.

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

**A part les œuvres d'Ishak Effendi, cet Israélite converti dont nous avons raconté la biographie sous le règne du sultan Mah-**

moud II, jamais les Juifs de Turquie n'ont produit un écrit en langue turque.

Depuis une dizaine d'années, des instituteurs au service de l'*Alliance Israélite* ont publié quelques livres scolaires et des méthodes d'enseignement pour la langue turque.

Voici la liste de ces publications :

*Méthode théorique et pratique pour l'enseignement de la langue turque*, par Moïse M. Dal Médico, interprète du Ministère Impérial de la Marine et professeur à l'école israélite de Galata, 2 vol. Constantinople, 1885.

*Syllabaire et choix de lectures*, 1er, 2e et 3e degrés, par Moïse Fresco, professeur au service de l'Alliance Israélite, Constantinople, de 1889 à 1895.

*Alphabet français*, premier livre de lecture et cours moyen du livre de lecture, par Moïse Franco, professeur au service de l'Alliance Israélite, et Ibrahim Ruchdi, major, professeur de français à l'École du génie et de l'artillerie. Constantinople (de 1890 à 1892). Ouvrages adoptés officiellement par toutes les écoles du gouvernement ottoman.

*Alphabet ottoman* (méthode franco-turque), par Sélim Gourdji (Israélite), professeur de turc au service de l'Alliance Israélite. Constantinople, 1891. (Actuellement vice-consul ottoman à Naples.)

*Alphabet turc*, par Djémil Gourdji, professeur de turc à Constantinople, dans les écoles de l'Alliance. Constantinople, 1897.

*Alphabet franco-turc*, par S. Altabev, professeur au service de l'Alliance à Constantinople, 1896.

*Les mystères de Péra*, roman, par J. Loria, professeur au service de l'Alliance à Constantinople, 1897.

*Recueil de romances judéo-espagnoles*, par Abr. Danon, directeur du séminaire d'Andrinople. Extrait de la *Revue des Etudes juives*. (Impr. Cerf, 59, rue Duplessis, Versailles.

## LE JOURNALISME PARMI LES ISRAÉLITES DE TURQUIE.

Nous avons déjà dit ailleurs que l'imprimerie fut introduite en Turquie, pour la première fois, par les Israélites espagnols, et cela peu de temps après la découverte de Gutenberg. Cependant, l'ouvrage imprimé le plus ancien que nous ayons retrouvé dans les bibliothèques d'Orient date de 1506. C'est le *Zévah-Pessah* d'Isaac Abravanel, paru à Constantinople, sous le règne du sultan Sélim Ier [1].

Pour ce qui est du journalisme, l'honneur d'avoir fondé le premier journal judéo-espagnol en Turquie revient à la communauté juive de Smyrne ou mieux, à l'un de ses membres, M. Raphaël

[1] Les musulmans de Turquie n'adoptèrent l'imprimerie qu'en 1727, sous Ahmed I.

Uziel Pincherlé. Le *Chaaré-Mizrah* ou *Puerta del Oriente*, tel fut le titre de cette feuille qui date de 1846 [1].

Voici, par ordre chronologique, une liste des journaux israélites parus en Turquie :

TABLEAU DES JOURNAUX ISRAÉLITES PARUS EN TURQUIE.

[illegible] — *Chaaré Mizrah* [illegible] *Puerta del Oriente* (La Porte de l'Orient), Smyrne. [illegible] Journal judéo-espagnol en caractères rabbiniques [2].

[illegible] — [illegible] *La Luz de Israel* (La Lumière d'Israël), Constantinople. [illegible] Journal judéo-espagnol.

[illegible] — [illegible] (Journal israélite), Constantinople. Réd. : Yehezkel [illegible] plus tard [illegible]

[illegible] — [illegible] (Le Liban), [illegible] Réd. : [illegible] Journal hébreu.

[illegible] — [illegible] Réd. : [illegible] Journal judéo-espagnol.

[illegible] — [illegible] *El Lucero* (La [illegible]), Constantinople. Réd. : [illegible] Journal judéo-espagnol.

[illegible] — [illegible] (L'Orient), Constantinople. Réd. : [illegible] Journal en caractères [illegible]

[illegible] — [illegible] Salonique. Réd. : [illegible] Journal en quatre [illegible]

[illegible] — *El Nacional* (Le National), Constantinople. [illegible] Journal judéo-espagnol [illegible] comme [illegible]

[illegible] — *El Tiempo* (Le Temps), Constantinople. [illegible] H. Carmona. Journal judéo-espagnol [illegible] Moïse Fresco, [illegible] Fresco.

[illegible] — *El Progreso* (Le Progrès), Constantinople. Réd. : [illegible] M. [illegible] Journal judéo-espagnol.

[illegible] — [illegible] (La [illegible]), [illegible] Journal [illegible]

[illegible] — [illegible] *El Telegrafo* (Le Télégraphe), Constantinople. [illegible] Dans [illegible] Journal [illegible]

[illegible] — [illegible] (Le Temps), Constantinople. [illegible] Journal en caractères [illegible]

[illegible] — [illegible] *La Buena Esperanza* (La Bonne-Espérance), Smyrne. [illegible] Journal judéo-espagnol.

[illegible] — [illegible] Journal judéo-espagnol.

[illegible] — [illegible] Constantinople. Rédact. : [illegible] caractères rabbiniques et en langue turque.

[1] Le premier journal français paru en Turquie, *Le Courrier d'Orient*, vit également [illegible] à Smyrne, [illegible] par un Français, nommé Blacque.

[2] Tous les journaux israélites [illegible] imprimés en caractères rabbiniques ; seuls les journaux hébreux paraissent en caractères carrés.

1879 — *El Sol* « Le Soleil ». Constantinople. Réd. : David Fresco. Revue bi-mensuelle scientifique et littéraire en judéo-espagnole.

1882 — *Carmi* « Ma Vigne ». Andrinople. Réd. : Baruch Mitrani. Journal hébreu avec traduction judéo-espagnole.

1884 — *La Verdad* « La Vérité ». Smyrne. Rédacteurs : Béhor Ben Guiat, David Ben Ezra et Raphaël Cori. Journal judéo-espagnol en caractères carrés.

1885 — *El Radio de Luz* « Le Rayon de Lumière ». Constantinople. Réd. : Victor Lévy. Revue hebdomadaire illustrée, scientifique et littéraire en judéo-espag.

1886 — *El Amigo de la Familla* « L'Ami de la Famille ». Constantinople. Réd. : David Fresco et Moïse Dal Médico. Revue hebdomadaire illustrée, historique, géographique et littéraire.

1888 — *El Instructor* « L'Instructeur ». Réd. : David Fresco. Revue hebdomadaire illustrée, géographique, historique, scientifique et littéraire en jud.-esp.

1888 — *Yossef Daath ó el Progresso* « Le Progrès ». Andrinople. Réd. : Abr. Danon. Revue hébreue et judéo-espagnole à la fois, ayant pour but la publication de documents relatifs à l'histoire des Israélites d'Orient.

1889 — *Oustad.* Smyrne. Réd. : Moïse Fresco. Journal en caractères rabbiniques et en langue turque, suspendu en 1891.

1890 — *Le Nouvelliste.* Smyrne Réd. : Léon Tédeschi. Journal israélite en langue française. Actuellement il paraît en judéo-espagnol.

Outre les journaux que nous venons de mentionner, la colonie judéo-espagnole de Vienne fit paraître, à partir de 1864, diverses feuilles dont les lecteurs se recrutaient surtout dans les États de la presqu'île des Balkans, particulièrement en Bulgarie. Ces journaux, rédigés également en judéo-espagnol et imprimés en caractères rabbiniques furent :

1856 — *El Dragoman* « Le Drogman ». Vienne. Réd. : Joseph Calvo. Journal judéo-espagnol en caractères hébreux carrés.

1866 — *El Nacional* « Le National ». Vienne. Réd. : Josef Kalwo. Journal judéo-espagnol.

1867 — *Risi Bisi.* Vienne. Réd. : Joseph Calvo (sic). Journal humoristique en judéo-espagnol.

1870 — *El Corréo de Viena* « Le Courrier de Vienne ». Vienne. Réd. : Adolfo de Zemlinski. Journal judéo-espagnol.

1877 ? — *Illustra Guerta de Hèstoria* « Le Jardin d'Histoire ». Journal illustré. Vienne. Réd. : A. Sémo. Revue judéo-espagnole, historique et littéraire.

*La Politica* « La Politique ». Vienne. Réd. : Adolfo de Zemlinsky. Journal jud.-esp.

Les Israélites de Roumanie ont aussi à leur passif un journal judéo-espagnol. Il fut rédigé durant les deux années de son existence par un rabbin espagnol d'Eski-Zagara (Roumélie Orientale), réfugié en Roumanie après la guerre turco-russe de 1878. Jusqu'à présent, ç'a été l'unique journal judéo-espagnol imprimé *en caractères latins*. Voici le titre — assez vague — de la feuille en question :

*El Lucero de la Paciencia* « Le Luminaire de la Patience ». Turnu-Severin (Roumanie). Réd. : Elia M. Crespin. Journal judéo-espagnol paru en 1886.



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Parmi les journalistes israélites de Turquie [illegible] de Constantinople [illegible] à la postérité [illegible].

Avant [illegible], un membre de la famille italienne [illegible] — un nommé [illegible] — imprimeur de profession, [illegible] pour publier une feuille en judéo-espagnol afin de tenir ses coreligionnaires au courant des événements de la [illegible] dans la famille [illegible], paraît-il, [illegible] à un [illegible] d'Espagne à Constantinople qui l'emporta dans son pays.

Cependant, le véritable initiateur du journalisme israélite en Turquie [illegible] la civilisation [illegible] l'instruction, [illegible] des langues étrangères, [illegible] aucun journal. Il fallait donc aux israélites de Turquie un organe ayant mission de les renseigner en même temps sur la politique de leur pays, sur la politique générale et sur leurs affaires communales. [illegible] remplit ce programme avec un dévouement digne de la reconnaissance de la postérité. [illegible] parut [illegible] tous les [illegible]

direction de Yéhazkel Gabaï; c'est grâce aux précieux renseignements contenus dans ces feuilles que nous avons pu rédiger l'histoire des Israélites ottomans sous le règne du sultan Aziz[1].

Après Yéhazkel Gabaï, c'est le nom de *David Fresco* qui s'impose aux descendants des Juifs espagnols immigrés en Turquie. Entraîné dès l'âge de vingt ans par une irrésistible vocation vers le journalisme, il y a vingt-cinq ans qu'il exerce cette profession. Il a proposé en toute circonstance, à qui de droit, les réformes à introduire dans la communauté de Constantinople et dans celles de la province; il a constamment protesté contre la malversation des deniers publics, contre tous les abus commis par le grand-rabbinat. Sa trop grande franchise lui a plus d'une fois porté malheur. Suspensions du journal, haines, préjudices dans ses intérêts, anathème rabbinique, comparutions devant les tribunaux, cet homme a tout souffert pour avoir voulu, en dépit de tout et de tous, dire la vérité.

David Fresco a dirigé tour à tour cinq journaux; ce sont : 1° *El Nacional* (1871) devenu plus tard *El Télégraphe* (1872) et ensuite *El Télégrafo* (1878); 2° *El Sol* (1879); 3° *El Amigo de la Familia* (1886); 4° *El Instructor* (1888); 5° *El Tiempo* (1889).

Nous avons dit que D. Fresco a dirigé ces cinq feuilles : ceci demande explication. Les directeurs des journaux israélites d'Orient, trop pauvres pour se payer la collaboration de quelques rédacteurs, sont obligés de fournir eux-mêmes tout le texte d'un bout à l'autre de chaque feuille. Un numéro quelconque d'un journal israélite, d'*El Tiempo*, par exemple, l'organe modèle, comprend :

Quelques nouvelles politiques tirées des feuilles de la localité; — quelques nouvelles sur les Juifs de Constantinople; — un certain nombre de faits sur les Israélites de la province, extraits des journaux israélites de Salonique et de Smyrne ou de quelques correspondances; une foule de nouvelles relatives aux Israélites de l'univers, et surtout un article de fonds ou de morale pratique qui fait les délices des lecteurs. C'est précisément par ces articles de fonds et par quelques études sur les mœurs des Juifs d'Orient que David Fresco s'est rendu très populaire en Turquie; si populaire que des rives du Bosphore aux rives du Danube et sur tout le littoral de l'Archipel et de la Méditerranée, il n'y a pas d'Israélite plus connu en Orient. Non seulement comme fonds, mais comme forme aussi, le *Tiempo* ne laisse rien à désirer. Ce journal

[1] Il n'existe actuellement qu'une seule collection de ce journal; elle appartient à M. Abraham Agizan, ancien directeur de la banque Camondo, à Constantinople.



est écrit, en effet, dans un style si pur que bon nombre d'articles transcrits des caractères rabbiniques en caractères latins pourraient soutenir la comparaison avec un journal paraissant en Espagne.

Les revues *El Sol*, *El Amigo de la Familla*, l'*Instructor* et le *Radio de Luz* ont été des périodiques très instructifs : articles scientifiques, historiques et géographiques; traductions de romans français et hébreux, poésies espagnoles et hébraïques; biographies d'hommes célèbres, il n'est pas de sujets que ces intéressants périodiques n'aient traités.

Le *Yossef-Daath*, d'Andrinople (rédacteur : M. Abrah. Danon), devait devenir une source de documents pour l'histoire des Juifs d'Orient; le rédacteur possédait d'ailleurs toute l'érudition voulue pour puiser aux sources turques, hébraïques ou autres. Malheureusement, d'ordre supérieur, toutes les *Revues* paraissant en Turquie ayant été suspendues, le *Yossef-Daath* a subi la même destinée que ses sœurs.

Nous devons une mention honorable au *Luzero de la Paciencia*, seul journal judéo-espagnol rédigé en caractères latins. Plusieurs grands écrivains d'Espagne écrivirent au rédacteur, *M. Elia Crespin*, pour le féliciter de son entreprise et lui fournirent plus d'une fois des articles.

A Smyrne, c'est le nom d'*Aaron de Joseph Hazan* qui s'attache au journalisme; à Salonique, c'est celui de *Saadi Halévy*. *La Buena Espéranza* et *La Epoca* s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs de chroniqueurs, mais n'ont aucune prétention à élever le niveau intellectuel ou moral de leurs coreligionnaires.

Depuis 1867, à cinq reprises différentes, plusieurs personnes, inspirées par une pensée patriotique, eurent l'excellente idée de répandre la langue turque parmi les Israélites d'Orient au moyen de journaux écrits en caractères rabbiniques et rédigés en langue turque. Ces entreprises ont échoué, parce que la génération en âge de lire n'avait pas été exercée dès l'enfance à l'étude de cette langue. Soit que l'on réforme l'enseignement du turc dans les écoles de l'Alliance et qu'en conséquence, nos coréligionnaires se familiarisent avec cet idiome, soit plutôt que la langue française continue à dominer parmi nous comme par le passé, les Israélites de l'avenir — ceux de l'Orient s'entend — auraient besoin de posséder à Constantinople un organe ayant des collaborateurs dans toutes les agglomérations juives de l'Empire Ottoman : en Turquie d'Europe, en Anatolie, Karamanie, Syrie, Mésopotamie, Kurdistan; dans les îles de l'Archipel, en Egypte, en Tripolitaine, ainsi que dans les petits États de la presqu'île des Balkans (Grèce,

Bulgarie, Serbie) où les Israélites ne sont pas en mesure de défendre leurs intérêts, faute d'un journal écrit dans la langue nationale [1].

Un pays situé à proximité de la Turquie et où la situation des Israélites est intolérable, c'est la Perse. Là aussi, le futur organe des Israélites orientaux devrait avoir des correspondants à *Téhéran*, à *Ispahan* et à *Chiraz*.

Les Juifs d'Orient auraient un avantage immense à fonder le journal en question. Cette feuille serait, à notre humble avis, un véritable prétoire où chaque communauté juive aurait le droit d'élever la voix pour réclamer justice.

Tandis que l'écho des événements où sont mêlés nos coreligionnaires parvient à peine du fond de certaines provinces à la connaissance du monde civilisé, il serait de la plus haute importance pour le sort de nos frères que la presse fût régulièrement au courant de tout ce qui se produit dans les contrées sus-mentionnées. Ce n'est pas tout; à Constantinople même, les Israélites sont très souvent assez malmenés par des journaux grecs ou français indigènes. Il faut ajouter que les journaux israélites protestent de leur mieux contre ces calomnies. Mais n'est-ce pas le comble de la naïveté que ces protestations dans un idiome et une écriture qu'aucun de nos concitoyens non israélites ne comprend? N'est-ce pas lettre morte que tout cela? Qu'est-ce qu'un plaidoyer en une langue que les juges n'entendent pas?

Il en est de même pour les abus dont sont victimes nos coreligionnaires des provinces reculées. Quand la nouvelle en arrive à Constantinople, les journaux israélites la livrent à la publicité; mais il n'y a que les Israélites qui en aient connaissance.

S'agit-il, au contraire, pour les Israélites d'exprimer leur reconnaissance au Gouvernement impérial à l'occasion d'une faveur reçue par nous ou d'un anniversaire quelconque de Sa Majesté le Sultan? Toutes les assurances de fidélité, de gratitude et de dévoûment faites au Souverain dans l'idiome judéo-espagnol restent encore lettre morte pour la simple raison que, les Israélites exceptés, personne n'a connaissance de ce qui se dit ou se fait parmi nous.

Nous croyons avoir démontré suffisamment la nécessité de fonder le journal en question. Qui sait si un homme de cœur ne tentera pas de réaliser un jour notre idée?

[1] Nous avons omis à dessein la Roumanie, où les Israélites possèdent déjà des journaux en langue roumaine.

## ORIGINE DES NOMS DES ISRAÉLITES DE TURQUIE.

Les Israélites d'Orient portent encore des noms — parfois corrompus — rappelant le pays ou la ville d'origine de leurs ancêtres. On sera peut-être curieux de les apprendre.

### NOMS D'ORIGINE ESPAGNOLE.

Al Calaï (d'Alcala de Hénarès près de Madrid).

Navaro (de la Navarre, province espagnole). — Mayorkas (de l'île Majorque, possession espagnole). — Cordova (Cordoue), Cordovéro (de Cordoue). — Carmona, Cuenca, Cortez, D'Avila, Ghéron (de Girone), Léon, Lérida (par corruption Larido), Médina, Médini, Miranda, Moréno, Palencia, Peñas, Ségura, Soria (par corruption Storias), Soriano (de Soria), Sévilla (Séville), Tolédo (Tolède), Taragano (Taragone), Corognon (de la Corogne), Al Granadé (de Grenade), Peñaroya (par corruption Bennaroya). Al-Huété (par corruption Alguété) désignent des villes d'Espagne. Albuhaïré est la corruption d'Alpujarre, montagnes au S.-E. de l'Espagne.

Voici encore un certain nombre de noms ou prénoms qui indiquent par leur tournure ou leur signification, une origine espagnole. Tels sont :

Adato, Afoumado, Alvo ou Albo, Amado, Angel, Asséo.

Barozza, Barocas, Béjar [1], Benforado, Benvenisté, Bienvenida, Botton. Bueno.

Calderon, Camayor, Campellas, Camondo, Caraco, Casado, Cases, Cassouto, Castro, Capouto, Conorté, Coronel.

D'Alva, Dana, Danon, Diamanté, Doña.

Escojido, Esméralda, Estrella.

Galante, Flor, Florès, Fato, Franco, Fresco, Fernandez.

Henriquez, Herrera. — Joya.

Loya, Louna. — Mirès. — Niños.

Palombo, Palomba, Pardo, Paz, Penso, Perez, Perla, Pinto, Pivento, Poïastro, Présenté.

Rason, Reyna, Rosa, Rodriguez, Rosalès, Rozanès.

Saltos, Santo, Señora, Sol.

Vaillo, Vaïua, Valariola, Valéro, Ventoura, Vida, Vidal, Vitas. — Zavaro.

[1] Le nom de Béjar ou Béhar (on sait que le *j* espagnol se prononce comme un *h* aspiré) est très commun parmi les Israélites d'Orient. On ne sait si ce mot est hébreu ou s'il indique simplement la ville de Béjar, en Espagne.

### Noms d'origine portugaise

Cardozo, D'Almeïda, Lisbona, Torros, Lumbrozo (villes de Portugal), etc.

### Noms d'origine italienne.

Ancona (d'Ancône), Capouano (de Capoue), Cariglio (de Carillo), Castro.

Fano, Ferrera (Ferrare), Florentin (de Florence).

Massa, Modiano ou Modellano (Modène).

Pazzi, Péséro (de Pésaro), Pisa (Pise), Pisante (de Pise).

Ravouna (de Ravenne), Romano (de Rome), Soncino (de Soncin), Tarento (de Tarente), Trévès (de Trévise ou de Trèves ?), Trani et Mitrani (de Trani). — Vénézia et Vénéziani (de Venise), Viterbo (de Viterbe) désignent des villes de l'Italie.

Ainsi que pour l'Espagne, il est certains noms de familles qui dénotent une origine italienne. Tels sont : Arditti, Roditi, Canéti, Latini, Allatini, Crespin, Marcelli (ou Martchelli), Dal Médico, etc.

### Noms d'origine française.

*Bayonna* (de Bayonne), *Narbonna* (de Narbonne), *Bédéressi* (par corruption Bérécith, de Bédérès *Salerno* (de Salernes, département du Var), *Salinas* (de Salins, département du Jura) : villes de France.

Il est certain que *Francès* signifie *Français* ; *Sarfati*, mot hébreu, veut dire également : *Français*.

### Noms d'origine arabe.

De leur séjour sur le rivage septentrional de l'Afrique, les Israélites ont emporté certains noms arabes reconnaissables d'ailleurs à la particule *Al* ou *Abou* qui les précède. En voici quelques exemples :

Al-Fazza (de Fez), Fiz (de Fez), Al-Cabès (de Gabès), Ab Talion, Al-Tabib (Le Médecin), Al-Couloumbré, Al-Bordji, Al-Fandari ou Al-Foundari, Al Halel, Abou-Ishak, Abou-Daram, Abou'l Afia, Sidi, Sid (seigneur), Hagège ou Haggès, Annabi (ou Oun-Nabi).

### Noms d'origine grecque.

Caridi, Galico, Galimidi, Galipapa, Papou, Pappo ou Pappos, etc.

### Noms d'origine turque.

Sultana, Djamila, Chaban, Bilbil (rossignol), Sabah (matin).

### Noms d'origines diverses.

Madjar signifie : Hongrois ; *Zara*, ville de Dalmatie ; Alaman (Allemand) ; Calman, Agiman et Zalman : noms portés par des Israélites espagnols, sont d'origine allemande.

## ANCÊTRES CÉLÈBRES DES JUIFS DE TURQUIE.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs en leur donnant ci-après par ordre alphabétique un lexique biographique contenant un aperçu rapide sur les ancêtres célèbres des Juifs vivant actuellement en Turquie.

### A

ABIATAR ibn Crescas Hacohen, médecin du roi d'Aragon Juan II (1450-1479). — ABIATAR Joseph Ben Isaac ibn, rabbin à Cordoue (976) traduisit la *Mischna* en arabe.

ABOAB ou ABOUAV. Le plus antique membre connu de cette famille, Isaac Aboab, vécut à Tolède (1300) : il est l'auteur du *Ménorath Hamaor*. — Jacob Aboab, surnommé « le dernier Gaon de Castille » mourut à O Porto (1493). — Samuel Aboab de Venise est l'auteur du Débar-Samuel (1694).

ABOULAFIA (Abraham) à Saragosse, cabaliste célèbre. Il essaya de convertir au judaïsme le pape Martin IV (1281).

ABRAVALLA ou ABRAVAILLA (Samuel). Juif très riche de Valence qui plaida à Rome la cause de ses coreligionnaires auprès du pape Martin V (1419).

ABRAVANEL ou ABRABANEL. Le plus ancien de cette famille (Samuel) vivait à Séville en 1300. — Don Samuel, l'homonyme du précédent, fut ministre du roi de Castille, Henri de Transtamare (1369). — Don Isaac Abrabanel, le personnage le plus célèbre, né à Lisbonne (1439), mort à Venise (1509), fut ministre des finances d'Alphonse V de Portugal, puis de Ferdinand-le-Catholique ; auteur d'un commentaire biblique.

AFIA Aron, médecin à Salonique, auteur de *Opiniones filosificas* parues à Venise en 1568.

AKRICHE Isaac (1489-1578), collectionneur et éditeur de livres hébreux. Naquit en Espagne et vécut en Egypte et à Constantinople.

ALATINI ou AL-LATINI (Vital), médecin célèbre, à Spoleto, en Italie, vers 1[illegible], a laissé des écrits en italien, en hébreu et en latin. — Yekhiel Alatini, médecin célèbre à Spoleto, au début du XVI[e] siècle eut pour disciple le célèbre et savant médecin David ben Isaac de Pomis.

ALBALA ou ALBALIA (Isaac Ben Baruch) (1035-1094), ministre juif d'Aboulkassim Mohammed, roi de Castille.

ALBO (Joseph) de Monréal en Espagne (1380-1444) défendit les Juifs au colloque religieux de Tortose (1412) et composa un ouvrage célèbre de théologie : *Ikkarim*.

ALFASI ou ALFASSA (Isaac Ben Jacob), vulgairement *Rab Alfez*, né à Fez (1050), auteur célèbre de *Halakot*.

ALGUADÈS ou ALGUADICHE, médecin, grand-rabbin de Castille (vers 1406) Traduisit en hébreu l'*Ethique* d'Aristote.

ALKALAÏ. — Autre nom du rabbin ALFASI parce que son village natal fut KALA ibn HAMMAD près de Fez.

ALMEYDA (José), à Amsterdam (1706).

ALTARAS (Mossé), rabbin à Venise 1627, traduisit de l'hébreu en espagnol « *El libro de Mantenimiento de la alma.* »

ARIÉ (Juda Arié Léon da Modena), naquit et vécut à Venise, composa plusieurs livres, entre autres une *Histoire du Rituel*, vers 1617. — Abraham Arié Porta Léone, médecin, né à Mantoue d'une famille de célèbres médecins de Naples et de Milan, auteur d'un ouvrage « *Schilté ha-ghibborîm* ».

ASKÉNAZI (Zévi ben Jacob), appelé Haham Zévi, né à Bude, rabbin à Sérajévo en Bosnie, puis à Amsterdam, mort en 1718. Auteur de la « Decision del doctissimo y Excellentissimo Señor Haham, R. Zevi Askenazi sobre el Problema si Naturaleza y Dios, y Dios y Naturaleza es todo uno ?

ATHIAS ou ATIAS. Le plus ancien membre, Abr. Athias fut brûlé par l'Inquisition à Cordoue (1667). — David Athias (vers 1778) à Livourne, auteur de « *La Guerta de Oro.* »

ASTRUC de Porto, surnom du célèbre rabbin espagnol Moïse Nahmani, natif de Girone (1195-1270). — Astruc de Lunel, nommé aussi Abba Mari Ben Moïse, rabbin célèbre de Montpellier vers 1304. — Jehuda Astruc fut chargé en 1385 par Don Jaïme I, roi d'Aragon, de rédiger un livre de sentences philosophiques « *Dichos y sentencias de Filosofos sacados de libros arabes, por orden de D. Jaime I d'Aragon* (1385).

## B

BARRIOS (Miguel Daniel Lévi de) ou VARRIOS (1625-1701) naquit à Montilla en Espagne, d'une famille de maraños, puis s'établit à Amsterdam où il embrassa le judaïsme. Poète dramatique et lyrique, vécut et mourut pauvre en composant des poèmes d'occasion. Ses ouvrages ne se comptent pas ; ses chefs-d'œuvre sont : *Flor de Apolo* et *Coro de las Musas.* (Parus à Amsterdam, 1663 et 1672).

BARROCAS (Mordékaï) poète esp., vécut à Pise vers 1618.

BARUCH (Isaac), vers 1100, rabbin à Cordoue, surnommé *le Mathématicien* parce qu'il enseigna les mathématiques au roi de Grenade. — Baruch, linguiste, philosophe et historien à Lucène (Esp.) vers 1660.

BASSAN (Abr. et Jacob) père et fils ; le premier, rabbin à Hambourg ; le second, à Amsterdam vers 1753.



[illegible] Isaac, par corruption [illegible], rabbin portugais à Amsterdam ([illegible]).

[illegible] Abr. en Espagne au XIII[e] siècle, composa un traité alchimique en espagnol sur la préparation de l'or.

Benveniste Scheschet, à Barcelone XII[e] siècle, médecin, philosophe, poète et talmudiste. — Don Zag Benveniste (1230), médecin de Jacques I d'Aragon. — Joseph ben Ephraïm Benveniste, trésorier et conseiller du roi Alphonse XI de Castille (1325-1350). — Don Vidal Benveniste défendit les Juifs au colloque religieux de Tortose (1413). — Abr. Benveniste, nommé grand-rabbin de Castille par Juan II (1432).

[illegible] Manuel, Israélite portugais, médecin à Venise vers 1600.

B[illegible] (vers 1574), Bueno, éditeur à Crémone. — A Amsterdam, deux médecins célèbres : Joseph Bueno, mort en 1641 et Ephraïm Bueno dont le portrait peint par Rembrandt se trouve dans la galerie Six, à Amsterdam.

## C

Cardoso Juan, naquit à Madrid, vécut à La Haye (v. 1633), composa et publia une apologie du judaïsme contre le christianisme.

Cardoso : famille originaire de Cardoso (Esp.), province de Beira. Le plus célèbre membre fut Isaac Fernando Cardoso (1615-1680), médecin formé à Salamanque, vécut à Venise et à Vérone, auteur de divers ouvrages, entre autres : a) *Utilidades del agua y de la nieve* ; b) *Discurso sobre el monte Vesuvio* ; c) *Panegyrico del color verde*. — Abr. Michel Cardoso : médecin au Caire, du pacha Kara-Mohammed, auteur de *Las Excelencias de Jacob* et *otras obras que lo acreditan de gran poeta, hakam y cabalista*.

Carillo Jacob, éditeur, à Amsterdam (1644).

Caspi Joseph ibn, au XIV[e] siècle, originaire de la ville de Largentière en Languedoc, résuma l'*Organon* d'*Aristote*.

Castro (de). Cette famille a produit des médecins célèbres : Baruch ou Benoît de Castro, à Hambourg (1597-1684), fut le médecin de Christine, reine de Suède. — Daniel-André de Castro, frère du précédent, médecin du roi de Danemark, vécut à Gluckstadt. — Rodrigue de Castro, né à Lisbonne, mort à Hambourg en 1629, écrivit en latin deux ouvrages, le premier sur les maladies des femmes intitulé : *De universa Mulierum* (1614) ; le deuxième : *Medicus Politicus* (1614). — Ezéchiel de Castro, né en Portugal, mort à Vérone, auteur de plusieurs ouvrages latins tels que : *Ignis Lambens* (Vérone, 1642) et *Amphitheatrum Medicum* (Vérone, 1646). — Jacob de Castro Sarmento, né à Bragance, mort à Londres (1691-1761) auteur du *Tratado das operações da Cirurgia com as figuras et descripção dos instrumentos*.

Cohen (Aron de David) à Raguse, vers 1657, auteur d'une brochure hébraïque : *Mâassé Yeschouroun*, récit du martyre d'Isaac Jéchouroun juif espagnol, accusé d'avoir tué un chrétien.

Coronel, nom que prirent après leur conversion au christianisme, Abr. Sénior (Séuéor) et sa famille. Abr. Sénior fut ministre des finances de Ferdinand-le-Catholique (1492).

## D

Dalmedico. — Voir Medico.

## E

Ezra (Moïse Ibn), rabbin et poète à Grenade (1070 1139), auteur du *Collier de perles*. — Abraham ibn Ezra (1089-1167) à Tolède, exégète célèbre, auteur d'un *Commentaire sur le Pentateuque*. — Ezra ou Azriel, rabbin de Girone, en Espagne, auteur du *Bahir*, premier ouvrage sur la *Cabale*.

## F

Fano (Menahem Azaria), rabbin de Reggio et de Mantoue, vers 1617.

Fernandez (David), auteur et éditeur à Londres. On en connaît une brochure qui commence ainsi : « En nombre de el Dio Bendito, esta Santa Hermandad de *Bikur Holim* etc. » imprimé à Londres en 1729. — Benjamin Dias Fernandez, auteur à Londres vers 1720.

Firmon (Joseph) ou Fermon, vivait à Zante vers 1540, fut grand-rabbin de la Morée.

Francès (Jacob), poète hébreu, né à Mantoue en 1615, mort à Florence en 1667.

Franco (Pinhero Aron), auteur du *Lunario perpetuo calculado* (Amsterdam, 1657). — David Mendez Franco, secrétaire de la communauté israélite portugaise et membre de l'Académie « Ez-Haïm » d'Amsterdam, poète célèbre et auteur d'un drame écrit en hébreu, intitulé *Guémul Athalia ;* il mourut le 11 octobre 1792. Il a laissé entre autres un ouvrage historique : *Memorias do estabelecimento e progresso dos Judeos Portuguezes e Espanhoes nesta famosa cidade de Amsterdam*, Recapilados de papeis antigos impressos e escritos, Año 5529 = 1769. — *Mordékhaï Franco Mendez*, aïeul du précédent, fut président de la communauté israélite portugaise à Amsterdam, en 1684. — La famille *Franco* de Constantinople, qui se subdivise actuellement en plusieurs branches, descend d'un Franco originaire de Prague et établi à Constantinople vers 1780.





## G

[illegible] ou [illegible] (Isaac ben), rabbin à Lucena ([illegible]).

Gerson (Lévi ben) ou Gersonide ([illegible]), rabbin français, naquit à Orange. Auteur du *Milhamot Adonaï*, et d'un ouvrage d'astronomie, inventeur d'un appareil astronomique.

[illegible] ou [illegible] (Moïse ben), vers [illegible], chef de la communauté de Spire (Allemagne).

## H

Hagiz Jacob ([illegible]), président d'une école rabbinique à Livourne. Il a écrit en espagnol : *Almenara de la Luz*, œuvre traduite d'Isaac Aboab.

Halévy Juda (né 1086 † 1141) dans la Vieille Castille, poète incomparable et grand philosophe, auteur des *Sionides* et du *Khozari*. Don Samuel ben Meïr Halévy, à Tolède, trésorier du roi de Castille, Don Pedro le Cruel ([illegible]) : Don Samuel construisit à Tolède une magnifique synagogue (convertie en église) qui existe encore.

Hamon (Isaac), médecin du dernier roi de Grenade, Mulley Abou-Abdallah (Boabdil), [illegible].

Hassan Josia exilarque (tué en Babylone 930).

Hayon (Néhémie), cabaliste du XVIIe siècle, adversaire de Schabetaï Tsévi.

Henriquez (Isabelle), poétesse juive espagnole (célèbre en las Academias de Madrid por su raro ingenio), s'établit vers 1635 à Amsterdam. — Abr. Baruch Henriquez, poète à Amsterdam vers [illegible]. — Aron Mendez Henriquez, médecin à Amsterdam vers 1650.

Herrera (Abraham Cohen), né en Espagne, auteur de deux ouvrages cabalistiques : *Puerta del Cielo* et *Casa de Dios*. Il mourut vers 1631.

## K

Kamhi ou Kimhi (Joseph ben Isaac), au XIIe siècle ; il émigra d'Espagne à Narbonne, commentateur biblique. Il eut deux fils également versés dans la littérature hébraïque (Moïse et David).

## L

Léon (Moïse de), rabbin espagnol (1250-1315), auteur du fameux *Zohar*, chef-d'œuvre cabalistique attribué faussement à Rabbi

Simon Ben Yokhaï. — Une famille de Léon existait à Amsterdam dès le début du XVII^e siècle. Le membre le plus célèbre en fut : *Méir de Léon* qui traduisit de l'hébreu en espagnol, le *Schérét Yéhuda.*

Louria ou Loria (Salomon), rabbin remarquable à Ostra, en Cracovie, vers 1530.

Lumbroso (Abr.), rabbin à Venise, auteur de *Discursos* (1629).

## M

Maïmon (Salomon) vécut à Berlin, à la fin du XVIII^e siècle; célèbre écrivain et philosophe juif.

Maïmonide ou Moïse Ben Maïmon, naquit à Cordoue (1135), émigra et vécut au Caire, composa un commentaire le *Mischné-Tora;* les *Treize articles de foi* Modha) et enfin le *Moré-Néboukhim* (en langue arabe). Il mourut en 1204.

Maïmoun ou Maïmon (XII^e siècle), rabbin de Cordoue, talmudiste, mathématicien et astronome.

Matalon (Mardochée), professeur d'histoire naturelle à Salonique, vers 154?.

Médigo (Elia del ou Elia Cretensis 1553-1498) descendant d'une famille allemande émigrée en Crète; auteur du *Béhinat-Haddaat.*

Médina (Moseh de), rabbin à Londres, vers 1705.

Mocatta (Moseh), poète et marchand à Amsterdam, au milieu du XVII^e siècle. — Isaac Mocatta, médecin à Livourne (1648). — Moseh Mocatta, auteur anglais à Londres, mort en 1857.

## N

Naar, famille établie à Amsterdam au milieu du XVII^e siècle. — Isaac Naar a laissé une brochure : *Discurso sobre la Christiandad,* Amsterdam, 1718.

Nahmias ou Namias (Abr.), médecin à Lisbonne, auteur du *Tratado de Calumnia,* Anvers, 1629. — Samuel Nahmias, à Amsterdam, ami et confident de Manassé ben Israël, dont il a chanté les ouvrages en poèmes espagnols.

Nathan (Isaac), rabbin de Provence, composa en hébreu de 1437 à 1445, un ouvrage de valeur : *Concordance de la Bible,* où tous les versets sont rangés par ordre alphabétique.

Narboni ou Narbonna (Vidal), rabbin français, auteur de commentaires vers 1362.

Navarro (Moïse), grand-rabbin de Portugal (1392).

Nunès (Jacob ibn), médecin, nommé grand-rabbin de Castille par le roi Henri IV (1457-1474).

## P

PARDO, famille juive établie à Amsterdam. Le membre le plus célèbre en fut Joseph Pardo, mort en 1677, et auteur du *Schulhan Tahor* en langue hébraïque ; c'est l'abrégé du *Schulhan Aruch*, son fils, David Pardo, le traduisit en espagnol.

PENA ou PENAS (Jacob, Isaac et Haïm), typographes et éditeurs à Amsterdam (1657-1664).

PENSO ou PENSO de la Véga (Joseph), 1640-1692, naquit en Espagne, séjourna dans les cachots de l'Inquisition, d'où il se sauva à Amsterdam, auteur du *Assiré Batikra* en hébreu (1673).

PEREZ (Jéhuda), auteur du *Fundamento solido de la Sacra Ley*, en lengua castellana. Amsterdam, 1729. — Isaac Pérez, médecin à Amsterdam (1742).

PESARO, PIZARRO, PEZZERO(N), famille d'Amsterdam (XVIII[e] siècle).

PINTO (Isaac de Pinto), né à Bordeaux et mort à Amsterdam (1715-1787), défenseur de la nation juive. En 1762, il publia les *Réflexions critiques sur le premier chapitre du septième volume des Œuvres de M. de Voltaire.* Cet ouvrage parut aussi en espagnol à Amsterdam.

PISA (Yéhuda), membre de l'Académie « Ez Haïm », auteur du « Zibhé Yehuda » o Dinim de Schehita... em Portugueza (Amsterdam, 1740) et d'un Calendario facil e curiozo (Amsterdam, 1769). — Samuel Piza, auteur d'un commentaire : Sofnath Panéah (Venise, 1640).

## R

RASCHI (1040-1102), rabbin français de Troyes, auteur d'un commentaire célèbre sur la Bible.

RODRIGUES ou RODRIG, famille de rabbins à Amsterdam vers 1719. — Samuel Rodrigues, rabbin à Livourne (1683). — Abraham Rodrigues, à Livourne, auteur de consultations rabbiniques intitulées : « Orah lézadik » (Livourne, 1780).

ROMANO (Leone), XIII[e] siècle, maître d'hébreu de Robert d'Anjou, roi de Naples, traduisit du latin en hébreu les œuvres de Saint-Thomas d'Aquin et d'Albert-le-Grand.

ROSA, famille juive portugaise, établie à Amsterdam au XVII[e] siècle. — Moseh Rosa, poète en langue espagnole, fut membre de l'Académie de « Los Floridos ». — Simon Rosa acheta le premier cimetière israélite à Amsterdam (1614).

ROSALÈS ou ROSANÈS (Immanuel), 1588-1662, naquit à Lisbonne, étudia la médecine à Montpellier, séjourna à Rome, Amsterdam et Hambourg. Auteur de divers ouvrages, entre autres du : « Tratado das Cométas » (Lisbonne, 1619).

REYNA (Joseph de la), 1508-1570, cabaliste, disciple de Louria, qui vécut à Tibériade.

## S

SADIK (Joseph ben), rabbin à Cordoue (1148).

SAHAL (Abou Ishak ibn) ou ABENSAL, 1211-1250, poète juif de Séville qui écrivit en arabe.

SALEM (dit SALOMON SALEM D'ANDRINOPLE), vers 1727, auteur de: « Considérations philosophiques ».

SALOM, famille de rabbins à Amsterdam au XVII<sup></sup>e siècle ; ils y furent membres des Académies « Arbol de las Vidas » et de « Los Floridos ». — Moseh Salom, médecin du Dey d'Alger, né à Amsterdam, mort en 1703.

SARFATI (Jeosuah), auteur du *Calendario perpetuo de las Fiestas que guardan los Hebreos* (Amsterdam, 1658).

SASPORTAS ou SAMPORTAS, famille de rabbins à Amsterdam, originaire d'Oran, en Afrique. — Jacob Sasportas (1620-1698), auteur d'un ouvrage hébreu : « Oël Yaakob » et d'une Histoire de Schabétaï Tsévi.

SASSON (David), rabbin de Salonique qui connaissait à fond la jurisprudence turque et que les Turcs consultaient (1585).

SCHAPROUT (Hasdaï ben Isaac ibn) ou CIPRUT, ou TCHIPROUT (915-970), Ministère des affaires étrangères, des finances et du commerce du khalife Abdul Rhamann III, de Cordoue. — Shemtob ben Isaac Schaprout, rabbin auteur de Tudèle en Espagne, vers 1375.

SCHOSCHAN (Joseph ben) ou SCHOUSCHAN, vécut à Tolède, sous Alphonse VIII (1166-1214) à la Cour. Il avait le titre de *prince*, était riche, généreux et savant.

SÉMACH (Isaac), médecin et poète espagnol à Vérone (1642).

SID ou SIDI (Don Zag ibn), vécut en Castille vers 1266, sous Alphonse X, auteur des tables astronomiques dites : « Tables alphonsines ».

SORIA (Mordékhaï) ou STORIAS, auteur d'une brochure : « Oracion Panegirico » (Livourne, 1751).

## U

USQUE ou USCHQUI (Abraham), imprimeur à Ferrare (1543), édita la traduction espagnole de la Bible, appelée la « Bible de Ferrare ». Auteur d'une grammaire et d'un traité sur le calendrier. — Salomon Usque, auteur d'un drame espagnol (*Esther*) paru à Venise (1612). — Samuel Usque, à Ferrare, auteur d'un ouvrage historique célèbre en portugais, paru d'abord à Ferrare puis à Amsterdam où il fut prohibé par la censure : « Consolaçam as Tribulaçoës de Ysraël » (Ferrare, 1552).



Uziel (Isaac), naquit à Fez et fut professeur de l'Académie Talmud-Tora à Amsterdam où il mourut en 1622. Il a laissé une grammaire hébraïque « Maané Laschon ». — Uziel (Jacob), originaire d'Espagne, médecin et poète à Venise, mort à Zante en 1630. Il composa : *David, poëma eroïco* en douze chants (Venise, 1624).

## V

Véga (Yehuda), au xvii^e siècle, naquit à Amsterdam, s'établit à Constantinople, auteur d'un ouvrage historique : *Josania*.

## Y

Yahia, surnom de Salomon Ben Gebirol (1021-1070), poète et philosophe juif à Malaga, auteur du « Mékor-Haïm » et des *Hazaroth*. — Guedalia Yahia, en Italie, auteur d'un ouvrage historique : « Schalschéleth hakaballah », vers 1563. — Don David Ibn Yahia, naquit à Lisbonne et se réfugia à Constantinople (1440-1504), auteur du *Chékel Hakodesch*, etc., etc.

Yaïsche (Soliman ibn) ou Yaèsche, fonctionnaire sous Alphonse XI de Castille (1325-1380).

Yakar (Jacob ben), savant talmudiste à Troyes, vers 1040.

Yepheт (Ibn Ali Hallévy), grammairien caraïte de Bassorah (950-990).

Yishaki (Salomon). Voir Raschi.

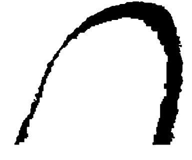
Yona (Benjamin ben) ou Benjamin de Tudèle (xii^e siècle), auteur d'un voyage célèbre traduit dans toutes les langues : « Tolédoth Benjamin ».

## Z

Zacouto (Abraham), médecin, naquit à Lisbonne, se réfugia à Amsterdam où il publia des ouvrages de médecine (vers 1657).



FIN.



# TABLE DES MATIÈRES





## DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

### Histoire



### Littérature.



VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.



